

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Opinion

Travail obligatoire

On a tort de condamner en bloc le régime Jaruzelski qui vient d'accomplir en Pologne le travail de mise au pas communiste que se disposait à faire Moscou.
Même si ce retour brutal à l'orthodoxie marxiste passe par l'incarcération, dans les conditions les plus lamentables, de quelques dizaines de milliers de syndicalistes de Solidarité, d'intellectuels, de catholiques qui avaient cru un instant au printemps de la liberté et des droits de l'homme, les militaires de Varsovie n'ont pas qu'un bilan négatif à présenter au monde. Ils vont même faire des envieux.

Hier, en effet, en vertu de l'état de siège décrété dans le pays, la soldatesque a pris une initiative économique: tous les hommes âgés de 18 à 45 ans seront immédiatement astreints au travail obligatoire. Il paraît que le désœuvrement est un facteur de troubles essentiel, surtout dans une nation qui voit une toute petite caste de privilégiés - en l'occurrence les membres du PC - vivre en capitalistes alors que la population crève de faim et manque du confort le plus élémentaire.

Dans les coulisses de l'Elysée, on murmure qu'en recevant sans autres témoins les quatre ministres communistes du gouvernement Mauroy, le président François Mitterrand leur a peut-être demandé si cette merveilleuse recette était aussi applicable de ce côté du rideau de fer. Dans le fond, à l'Est on a de la chance puisqu'il faut y imposer le travail alors qu'à l'Ouest on en cherche.

Arrête ton char...

J.-A. LOMBARD

Prise de pouvoir par les militaires en Pologne Ferme condamnation de l'Internationale socialiste

Les dirigeants de l'Internationale socialiste, réunis hier à Paris, ont fermement condamné «la prise de pouvoir par les militaires» en Pologne et «la brutale répression des droits civiques», durcissant ainsi leur position face à la précédente déclaration de M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste.

Les représentants des principaux partis socialistes et sociaux démocrates, dont MM. Lionel Jospin (France), Mario Soares (Portugal), Felipe Gonzalez (Espagne), Michael Foot (Grande-Bretagne) et Abba Eban (Israël) ont demandé la libération immédiate de toutes «les personnes emprisonnées et détenues», la fin de la répression et de la loi martiale et ont réclamé «que le syndicat libre Solidarité puisse exercer librement ses activités».

L'Internationale socialiste demande en outre à ses membres de «considérer l'aide économique et financière à la lumière des développements en Pologne» et de contribuer concrètement à la diminution «des souffrances du peuple polonais, en particulier dans le domaine de la nourriture et de la médecine».

M. BRANDT DÉSAVOUÉ

La position adoptée hier par le praesidium de l'Internationale socialiste constitue un désaveu indirect de la déclara-

tion modérée publiée le 18 décembre dernier au nom de l'Internationale par M. Willy Brandt. En effet ce texte se contentait de souhaiter que le peuple polonais puisse résoudre ses problèmes «sans ingérences extérieures» et précisait que «des déclarations rédigées de façon dure n'aideront pas le peuple polonais».

Cette lettre avait provoqué quelques remous au sein de l'Internationale. Le Parti socialiste français mais aussi le parti italien avaient critiqué cette déclaration. Le PS avait noté que cette déclaration ne pouvait engager l'ensemble de l'Internationale.

Celle-ci, réunie mardi sous la présidence du vice ministre des Pays-Bas, M. Joop Den Uyl, à la suite d'un empêchement de M. Brandt, a donc opté pour la fermeté à l'unanimité, moins le parti finlandais. Celui-ci a manifesté sa réserve et expliqué qu'il aurait préféré soutenir la déclaration de M. Brandt notamment en raison du «dialogue est-ouest».

► Page 3



M. Felipe Gonzalez représentait le Parti socialiste espagnol à la Conférence de l'Internationale. (Bélino AP)

Pour mettre fin à la guerre irako-iranienne Une initiative de la Syrie et du Koweït

- par Louis FARES -

La Syrie et le Koweït ont accepté d'examiner les possibilités de mettre un terme au conflit irako-iranien afin de permettre un resserrement des rangs arabes pour faire face à l'annexion des hauteurs du Golan syrien décidée par Israël, a-t-on appris hier à Damas de sources bien informées.

D'après ces sources, le président syrien, M. Hafez El Assad, et les dirigeants séoudiens sont convenus de la nécessité de convoquer un autre sommet arabe à Fès (Maroc) au début de l'année 1982 pour examiner la situation créée par l'annexion des hauteurs du Golan par Israël et étudier de nouveau le plan séoudien en huit points proposé par le prince héritier Fahd pour une paix globale au Proche-Orient.

Ces deux accords, syro-séoudien et syro-koweïtien, sont les deux résultats les plus remarquables de la tournée d'une semaine du président Assad dans les pays du Golfe, destinée à raviver la solidarité arabe pour faire face à un nouveau défi israélien. Le président syrien a regagné Damas lundi.

UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

D'après l'agence de presse syrienne «Sana», le président Assad se dispose à

«établir des contacts avec les dirigeants islamiques d'Irak dans les jours qui viennent pour examiner la situation générale dans la région et les relations bilatérales entre l'Irak et l'Iran».

De source bien informée, le président syrien veut s'assurer du désir du régime de l'ayatollah Khomeiny de mettre fin à une guerre qui dure depuis 15 mois, au nord du Golfe Persique, par un règlement négocié.

Simultanément, le cheikh Jaber Al

Ahmed As-Sabah du Koweït sondera le président irakien Saddam Hussein. La Syrie est le plus proche ami de l'Iran et le Koweït entretient de bonnes relations avec son voisin l'Irak.

La fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak permettrait aux Arabes et aux Musulmans de présenter un front uni afin d'obliger Israël à renoncer à cette annexion.

L'accord visant à convoquer un nouveau sommet arabe à Fès est intervenu à l'issue de la visite du président syrien la semaine dernière en Arabie séoudite où il a pu s'entretenir avec le roi Khaled et le prince héritier Fahd, auteur du plan de paix en huit points.

Les deux parties sont convenues que les ministres arabes des Affaires étrangères se rencontreraient en Tunisie après la session du Conseil de sécurité des Nations Unies prévue pour le 5 janvier, afin d'organiser le sommet.

► Page 3

M

météo

Ouest et Valais: l'accalmie persistera encore ce matin où le temps sera un peu ensoleillé. Le ciel se chargera à nouveau l'après-midi et quelques précipitations auront lieu ensuite sur l'ouest et sur les Alpes valaisannes, la limite des chutes de neige se situant vers 900 m. Est: belles éclaircies de fehn. Très nuageux près des Alpes et quelques précipitations. Au sud: encore des précipitations intermittentes. Neige au-dessus de 1000 m.

Evolution pour jeudi et vendredi: pas de changement.

Mercredi 30 décembre 1981
53e semaine, 364e jour
Fête à souhaiter: Roger

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 18	8 h. 18
Coucher du soleil	16 h. 49	16 h. 50
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,78 m.	750,76 m.
Lac de Neuchâtel	429,30 m.	429,18 m.

S

sommaire

Moins de plomb dans l'essence
SUISSE Page 5

Les risques du concubinage
MAGAZINE Page 7

L'importance économique du tournesol
ECONOMIE Page 10

R

région 2e cahier

Votations cantonales
Culture et améliorations foncières
PAGE 15

3e cahier

Vœux de bonne année
Notre supplément

En marge de l'affaire polonaise: le mythe de Yalta

Depuis le coup d'Etat militaire en Pologne, il n'est de jour où l'on rappelle, d'une manière ou d'une autre, le souvenir de la Conférence de Crimée de février 1945, plus connue sous le nom de la ville où elle s'est tenue, Yalta. Malheureusement, l'improvisation remplace, chez nombre de commentateurs, la documentation.

COMMUNIQUÉ FINAL

Les Soviétiques recevaient dans la station balnéaire les délégations de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. L'hôte, si l'on en croit Churchill, l'un des visiteurs, était aux petits soins. Staline, puisque c'est de lui qu'il s'agit, semblait en bonne forme (il avait alors 66 ans). F.-D. Roosevelt, âgé de 63 ans, avait encore 2 mois à vivre. Avec ses 71 ans, Churchill était le doyen. La première réunion eut lieu le

5 février, à 16 h. 15, le dîner (et les toasts...) d'adieu dans la soirée du 10. Même si, entre ces deux dates, des décisions avaient été prises, qui seront d'im-

par Philippe BOIS

portance pour la configuration de l'Europe, il est pour le moins inexact d'imaginer qu'il y ait eu partage. Pour s'en tenir au communiqué final, il a été décidé de l'occupation de l'Allemagne (3 zones, plus éventuellement une française à prélever sur l'anglaise et l'américaine) et de l'éradication du nazisme et du militarisme; les participants ont fixé au 25 avril 1945 la date de la Conférence de San Francisco (dont devait naître l'ONU) et ont eu un échange de vue sur le système du veto et la participation de l'Ukraine et la Biélorussie à la future Organisation; ils ont manifesté l'intention de se consulter pour ce qui concernait l'Allemagne et ses satellites; ils ont parlé procédure, abordé le sujet Yougoslavie. Il a aussi été question de la Pologne, dans les termes que nous verrons ci-après (1).

GOVERNEMENT PROVISOIRE

Qu'en a-t-il été de la Pologne? Il s'agissait d'une part de fixer les frontiè-

res du pays. Cette question est renvoyée à une commission, l'incertitude concernant le choix entre les deux rivières Neisse subsistant (Churchill, dans ses Mémoires, regrettera ce manque de précision). L'URSS voulait un morceau de Pologne (vienne tradition tsariste, reprise par Staline; le 17 septembre 1939, à 4 h. du matin, l'Armée rouge s'était précipitée sur une Pologne à l'agonie ensuite de

l'invasion allemande, pour s'assurer une partie du territoire). Mais elle admettait que celle-ci se paie sur l'Allemagne (ce qui donnera le transfert de Breslau, de Stettin, par exemple). D'autre part, il fallait déterminer qui, du Gouvernement provisoire siégeant à Londres, ou du Comité de Lublin, siégeant à Varsovie exercerait le pouvoir.

► Page 3



Les trois «responsables» de Yalta: Churchill, Roosevelt et Staline. (Bélino AP)

Depuis 1796
HÔTEL FLEUR
DE LYS
Saint-Sylvestre
1er janvier
2 janvier
MÉNUS à la carte
Bonne et heureuse année

massivement mini

9.80

Casaque avec ceinture, polyester, coloris divers 9.80

19.-

Blouse, polyester, diff. modèles, coloris mode

9.80

Jupe à plis, boutonnée sur le côté, polyester/laine/nylon, div. couleurs combinées

A B M

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Je cherche pour date à convenir

APPARTEMENT 2 PIÈCES

confort ou mi-confort. La Chaux-de-Fonds.

Tél. 039/26 77 03, heures des repas. 33014

A LOUER pour le 1er février 1982, rue du Locle 38

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 2 pièces, avec grand balcon, aux 12e, 8e et 1er étages.

Loyer: Fr. 368.50 à Fr. 392.50 charges comprises. Tél. (039) 26 78 16 31346

À LOUER, Crêt 78, 2314 La Sagne

1 appartement de 3 pièces

4e niveau Fr. 358.- charges comprises. Libre dès le 1er janvier 1982.

Renseignements et location: FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI

Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

28-335

À VENDRE

HÔTEL-RESTAURANT

situé dans le Jura neuchâtelois, café 50 places, restaurant 60 places, 2 salles de société, cuisine moderne, dépendances.

Terrain: 6 000 m2 environ.

Nécessaire pour traiter: Fr. 100 000.-

Renseignements complets sous chiffré 28-950103 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel

28-12189

A louer Fritz-Courvoisier 24

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort, loyer Fr. 380.- + charges.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

tout confort, loyer Fr. 320.- + charges.

STUDIO

tout confort, loyer Fr. 211.- + charges.

S'adresser au concierge M. PEREZ
Carrefour Etoile SA
M.E. Belle, Fritz-Courvoisier 24
Téléphone (039) 22 45 41
et (061) 47 80 88

31754

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 8

André Besson

Les loups du Val d'Amour

Récit historique

Droits réservés André Besson

Elle savait que depuis là ils pourraient emprunter une route bien meilleure qui les mènerait aux portes de Dole avant le milieu de l'après-midi.

Soudain, comme ils s'apprêtaient à descendre au creux d'un vallon que dominait un petit bois de bouleaux, le cheval de Paul Dupasquier, qui précédait celui de Céline d'une courte encolure, s'arrêta net et se cabra en poussant un hennissement.

Un corps était couché en travers du chemin, dissimulé en partie par une herbe jaune débordant du bosquet voisin.

Intriguée, la jeune fille stoppa sa propre monture et, mue par son instinct charitable, sauta à terre dans l'intention de porter secours.

Sans méfiance, elle se pencha vers le corps qui était celui d'un homme de forte corpulence, au visage maigre, à la moustache très fournie. Terrassé par un mal étrange, on eût dit qu'il avait été frappé en plein sommeil tant sa pose était naturelle.

— Approche un peu, Paul. Tu vas m'aider à le retourner...

Tandis que le valet, qui était lui aussi descendu de cheval, s'apprêtait à obéir à cette injonction, il y eut un grand froissement de branches dans les buissons qui bordaient le chemin. Une voix forte tonna:

— Ne bougez pas ou vous êtes morts !

Comprenant qu'il s'agissait d'un guet-apens, Paul Dupasquier chercha à sauter de nouveau en selle pour se saisir de ses pistolets.

Un coup de feu interrompit son geste. Frappé dans le dos, il s'immobilisa instantanément. Ses jambes se dérobèrent sous lui. Il chercha à se retenir après les rênes de sa monture, mais celle-ci, effrayée par le bruit, fit un écart et s'enfuit au galop. Déséquilibré, le malheureux valet roula sur le sol en poussant un long cri d'agonie.

Céline de Monbarrey comprit que toute résistance était vaine et que du bosquet voisin pouvaient claquer à chaque instant de nouveaux coups de feu qui l'enverraient, elle aussi, «ad patres» avant qu'elle n'eût le temps d'esquisser le moindre mouvement de défense.

Effectivement, trois cavaliers masqués, l'arme au poing, ne tardèrent pas à jaillir des fourrés. L'homme dont le corps sans vie barrait le chemin quelques instants plus tôt, se redressa brusquement et c'est lui-même qui désarma Céline en lui arrachant les pistolets dont elle n'avait pas pu faire usage.

Déjà, les agresseurs avaient mis pied à terre. L'un d'eux se pencha sur le corps de Paul Dupasquier et le retourna d'un coup de botte. Le pauvre bougre ne réagit pas. Il était mort.

Se sachant maîtres du terrain, les trois cavaliers se démasquèrent et Céline put reconnaître aussitôt celui qui les commandait: Léonel de Germigney!

Railleur et hautain, le baron s'approcha de la jeune fille.

— Excusez-moi, mademoiselle, pour la manière un peu brutale dont je viens d'interrompre votre promenade, dit-il en esquissant une révérence exagérée. Vous comprendrez que je n'avais pas le choix...

Très pâle, mais parfaitement sûre d'elle en dépit de son émotion, la Louve du Val d'Amour toisa son adversaire.

— Je vous dispense de vos excuses, monsieur. Vous n'êtes qu'un criminel. Pourquoi avez-vous commis ce nouvel attentat?

— Tudieu! belle rétive. C'est à moi de vous demander où vous alliez à si grand train?

— Laissez-moi partir! Vous n'êtes qu'un lâche assassin! Vous aurez à répondre de ces actes devant la justice de la province!

L'autre éclata de rire.

— Tout simplement. Je vais vous laisser galoper jusqu'à Dole afin de prévenir les sbires du Parlement! Vous me prenez pour un imbécile?

Il se rapprocha de Céline et tendit sa main vers sa joue comme s'il voulait la caresser. La jeune fille fit un brusque pas en arrière pour éviter un contact qui lui faisait horreur.

— Ne soyez pas si farouche! Vous avez peur de moi?

— Vous me dégoutez.

— A la bonne heure! Voilà qui est franc. Je ne doutais d'ailleurs pas de vos sentiments à mon égard. Pour ce qui me concerne, permettez-moi de vous dire que, en dépit des apparences, vous n'avez pas cessé de m'être sympathique.

— Misérable!

— Allons, pas de grands mots! Vous êtes désormais ma prisonnière. Je vous conseille de vous tenir tranquille et de châtier un peu votre langage, autrement, il pourrait vous en cuire!

Sur ces mots, dits d'un ton plus cassant, il se tourna vers ses gens et leur commanda de remettre Céline sur sa monture en lui liant les mains dans le dos, ce que les autres firent non sans quelques brutalités.

Après quoi, toute la troupe remonta en selle, et, en encadrant la prisonnière, gagna au trot la lisière de la forêt.

Dans la plaine, au loin, le laboureur qui aurait pu être le seul témoin du drame rapide qui venait de se dérouler au creux du vallon continuait paisiblement son travail. Il n'avait rien vu...

Il était plus de midi lorsque les cavaliers, qui avaient cheminé sans arrêt à travers les futaies de la forêt de Chaux, débouchèrent dans une clairière au centre de laquelle se trouvait une bâtisse faite de rondins et couverte de chaume.

Autour de la baraque, une demi-douzaine d'individus à mines inquiétantes s'affairaient à divers travaux de campement. A deux pas, dans un enclos de cordes, des chevaux débridés paissaient librement.

Dès que la petite troupe fut arrivée devant la chaumière qui devait être une loge de chasse à en juger par les trophées de cerfs et de sangliers qui garnissaient la façade, un homme élégant, beaucoup plus jeune que le baron vint au-devant des arrivants.

En voyant la jeune captive, l'inconnu émit un sifflement admiratif:

— Morbleu! baron, fit-il avec une œillade coquine, on ne m'avait pas dit que vous étiez à la chasse aux jupons! Voilà une prise de choix. Comment se nomme cette beauté?

— Cette garce-là porte un nom qui m'a valu déjà bien des déboires, dit Léonel de Germigney.

— Pourtant, elle n'a pas l'air si méchante que ça.

— Eh bien, dites-vous que, si je ne l'avais pas capturée ce matin, je ne donnerais pas bien cher de notre peau. Elle en donnait assez sur notre compte pour nous valoir le gibet!

— Vous exagérez, baron. Comment se peut-il? Avec un minois pareil! Avec cette taille, ces formes adorables?

Le gentilhomme s'était rapproché de Céline. Il tenta de la prendre par le bras. Bien qu'elle eût les mains liées derrière le dos, la jeune fille esquissa un mouvement de recul.

— Ne me touchez pas! dit-elle d'une voix sèche, tandis que ses yeux lançaient des éclairs.

— Diantre! fit l'autre en cessant de sourire, votre prise est en effet bien farouche! Vous devriez me la confier durant quelques instants. Je sais parler à ce genre de femmes et les rendre douces comme des agnelles!

— Laissez-la! dit Léonel de Germigney d'un ton rogue. Je compte m'occuper personnellement de son éducation!

Puis, tandis qu'il commandait, d'un geste, à l'un de ses hommes de couper les liens de Céline, il reprit à l'intention de son interlocuteur:

— Quelles nouvelles apportez-vous, vicomte?

(suite page 4)

MONDE

En marge de l'affaire polonaise: le mythe de Yalta

Page 1

Le premier était successeur du gouvernement légal de la Pologne de 1939, le second avait été mis sur pied par les Soviétiques. Le compromis a consisté à charger le Comité de Lublin de devenir Gouvernement provisoire, après s'être adossé à des Polonais de l'extérieur. Sa mission était: «Le gouvernement provisoire polonais d'unité nationale s'engagera à exécuter aussi rapidement que possible des élections libres sur la base du droit électoral général et secret». Soulignons

que le pays était occupé par l'Armée Rouge.

Il y a eu, vers la fin de la guerre, des partages de zones d'influence, donnant lieu à des marchandages entre parties. Ils n'ont concerné ni la Pologne, ni la Tchécoslovaquie, mais les pays satellites de l'Allemagne (Hongrie, Roumanie, Bulgarie), la Grèce et la Yougoslavie. C'est probablement au cours d'une entrevue du 9 octobre 1944 entre Churchill et Staline que ce que l'on a appelé (tragique ironie) un gentlemen's agreement a

fixé les zones d'influence. L'URSS prenait la majorité en Hongrie, Bulgarie et Roumanie, la Grande-Bretagne en faisait de même avec la Grèce, la Yougoslavie étant partagée moitié-moitié. Cet «accord» a pour l'essentiel été respecté (grâce à la fermeté de Tito). Ce qui ne signifie pas, naturellement, qu'il puisse être juridiquement opposé à l'un des peuples concernés qui voudrait disposer de lui-même.

LE RIDEAU DE FER

La mainmise de L'URSS sur la Pologne ne résulte pas d'un compromis, fut-il de Yalta, mais d'une volonté impérialiste et des circonstances. La Russie a toujours eu un œil sur ce malheureux pays, et à chaque occasion, s'est servie (par exemple, à l'occasion des trois premiers partages de 1772, 1793, 1795). Comme on l'a vu, elle a fait de même en 1939 (en prenant une plus grosse part). Les circonstances, en 1945, étaient favorables à Staline. Ses armées occupaient le pays.

Les mesures nécessaires au musellement de l'opposition avaient été systématiquement prises. Le massacre de Katyn était l'une d'elles. A l'occasion du soulèvement de Varsovie (1er août 1944), l'Armée Rouge était paisiblement restée à dix kilomètres de la ville, laissant aux Allemands le soin de massacrer une armée secrète certainement nationaliste et ayant peu de sympathie pour L'URSS. Staline avait même interdit aux avions alliés de se ravitailler sur les aéroports en main russe, ce qui empêchait les parachutages sur la ville. Il était, en 1945, difficile de savoir ce qui se passait là-bas. Churchill, allié de Staline, devait y envoyer des espions pour se renseigner. C'est probablement à cette époque que le premier ministre anglais inventa une expression qui deviendra fameuse: «J'ai toujours travaillé pour l'amitié avec les Russes, mais comme vous, j'éprouve une inquiétude très vive en raison de leur interprétation erronée des décisions de Yalta, de leur attitude envers la Pologne... Un rideau de fer s'est abaissé sur le front. Nous ignorons ce qui se passe derrière». L'expression deviendra plus connue à la suite du célèbre discours de Fulton du 5 mars 1946.

CONCLUSIONS

La Pologne s'est ainsi trouvée, à une époque où Staline tenait le couteau par le manche en Europe, englobée de force

dans l'Empire soviétique. Comble d'ironie, c'est à Varsovie que seront déposés les instruments du Traité d'alliance militaire du 14 mai 1955, qui prendra le nom de cette ville. Sans être spécialiste de droit international, on peut constater que ce rapport de sujétion dans lequel est maintenue la Pologne n'est fondé sur aucun acte juridique (il faudrait bien solliciter le texte de l'article 5 II du Traité de Varsovie pour le faire croire). Bien plus, la Charte des Nations-Unies et l'Acte final d'Helsinki garantissent juridiquement son indépendance. Il en résulte:

● Le Gouvernement actuel de la Pologne est illégal, parce que résultant d'un coup d'Etat militaire. Ou s'il est légal, c'est comme celui de Pinochet ou celui (heureusement disparu) d'Idi Amine Dada.

● L'URSS (et les pays membres du Pacte de Varsovie) ont l'obligation de respecter les frontières de la Pologne. Toute intervention de leur part (pour autant qu'elle ne soit pas accomplie, sous une forme larvée) est contraire au droit.

● Il se pourrait qu'une intervention ait lieu «à la demande des autorités polonaises» et que les pays membres du Pacte de Varsovie «apportent leur aide fraternelle aux travailleurs polonais». Il-légalité là aussi: les élections libres prévues par l'accord de Yalta n'ont jamais eu lieu, et il conviendrait de les organiser pour qu'un gouvernement (quel qu'il soit) soit légitimé à faire une telle demande. A défaut, la clique au pouvoir jouera envers Brejnev le même rôle que Quisling l'avait fait envers Hitler.

● L'appartenance à l'ONU mise à part, il n'y a plus guère de différence entre l'attitude de L'URSS vis-à-vis de la Pologne et celle de l'Afrique du Sud vis-à-vis des Bantoustan qu'elle crée. Tout ce que l'occupant laisse à l'occupé, c'est l'illusion d'être un Etat.

(1) Le texte du communiqué a été intégralement publié dans l'ouvrage de Marcel-W. Suès, *Le Monde en mouvement*, t. 6, p. 206 et ss.; on pourra aussi se référer au classique de J.-B. Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, p. 400.

(2) A Fontaine, *Histoire de la guerre froide*, t. I, p. 244.

(3) Churchill, *mémoires de guerre* t. VI, t. p. 230, télégramme au Président Truman du 12 mai 1945.

Philippe BOIS

Entre autres

Jugement indien

La misère en Inde.

Tous ceux qui l'ont vue, soit qu'ils aient fait le voyage, soit qu'ils aient regardé la télévision, en ont été bouleversés.

Comme la poix, de génération en génération, elle semble coller à la peau des habitants des grandes agglomérations.

Inéluctable et acceptée.

Nombreux sont les Occidentaux qui se révoltent pourtant contre cette passivité. Il faudrait aider davantage, il conviendrait de sacrifier plus.

Et chaque jour, à Bombay comme à Calcutta, ils sont quelques dizaines à mourir de faim...

Un étudiant indien à l'Université du Wisconsin retourne régulièrement dans sa ville natale, Bombay.

Usha Venkatesan - tel est son nom - réagit-il comme les Occidentaux à l'égard de la pauvreté?

«Il y a positivement quelques Indiens», écrit-il dans le «*Christian Science Monitor*», «qui aimeraient voir les choses changées, mais peu d'Indiens discutent de la pauvreté».

«On doit réellement sortir du cadre pour voir la peinture. Les délégués indiens sont fort bons quand ils parlent de la pauvreté, surtout quand cela implique d'aller à une conférence dans un Etat étranger. Les politiciens indiens ne sont pas moins éloquentes en période électorale, quand ils promettent toujours de bannir complètement la pauvreté. Chacun sait que l'unique pauvreté que ces hommes politiques vont éliminer est la leur propre, mais ils sont confirmés dans leurs postes de toute façon».

Et retournant aux gens de Bombay, M. Usha Venkatesan conclut: «...nous nous sentons très à l'aise pour exprimer notre sensibilité offensée à propos de l'arrogance et de l'indifférence des pays riches, et particulièrement de l'Amérique, quand on en vient au commerce avec les pays pauvres».

En revanche, l'étudiant indien estime que ses compatriotes fortunés se soucient très peu eux-mêmes de la misère...

La vision de M. Usha Venkatesan est-elle déformée? Consciencement ou inconsciencement, vivant dans une Amérique généralement hostile à l'Inde, a-t-il été influencé par son environnement? Dépeint-il, au contraire, avec vérité, un phénomène qui existe fréquemment dans une foule de pays d'Amérique latine, dits pauvres et peu développés, mais où les disparités sont énormes entre les classes défavorisées et les classes aisées?

Il est difficile de se déterminer à ce propos.

Mais on peut se demander si, au lieu de constamment contrecarrer les efforts de Mme Gandhi pour établir une démocratie forte, seule capable de venir à bout de certains privilèges ou tabous choquants, Washington s'était montré plus compréhensif, les différences sociales ne seraient pas davantage estompées en Inde.

Willy BRANDT

Chili: les travailleurs s'unissent

Les dix plus importantes fédérations chiliennes de travailleurs ont décidé de s'unir pour faire face à la situation économique préoccupante. Dans un message destiné aux travailleurs, les leaders syndicaux ont fait le bilan des effets négatifs que le chômage et l'insécurité de l'emploi ont eus sur l'ensemble des travailleurs.

D'autre part, le chef du mouvement clandestin de la gauche révolutionnaire «MIR», Hermann Correa Ortiz, plus connu sous son pseudonyme de «Joaquin», a été tué lors d'un échange de coups de feu avec la police civile qui enquêtait sur la mort de trois détectives abattus par un commando extrémiste, a indiqué un porte-parole des services policiers.

(ats, efe)

Une initiative de la Syrie et du Koweït

Page 1

Les six pays arabes visités par le président Assad après son voyage en Arabie séoudite sont également d'accord pour un nouveau sommet. Ces pays sont le Bahreïn, le Qatar, le Koweït, les Emirats

Arabes Unis, le Nord-Yémen et le Sud-Yémen. De sources bien informées, le chef de l'Etat syrien entreprendra une tournée en Afrique du Nord entre le 1er et le 5 janvier afin d'obtenir le soutien et la solidarité des pays du Maghreb. Il se rendra en Libye, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et peut-être en Mauritanie.

Le dernier sommet arabe organisé à Fès le 25 novembre avait échoué cinq heures seulement après avoir commencé parce que les chefs d'Etat des pays du Front de la fermeté, les présidents syrien, algérien et libyen, opposés au plan Fahd n'étaient pas venus.

LE POINT SEPT

C'est le point sept du plan qui contenait une reconnaissance tacite et de facto d'Israël, qui a fait obstacle. Ce plan prévoyait également le retrait par Israël des territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967 et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Israël avait rejeté ce plan, estimant qu'il aboutirait à son extermination. Il a également rejeté la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 18 décembre qui proclamait cette annexion nulle et non avenue. Le Conseil de sécurité doit se réunir le 5 janvier pour prendre une décision vis à vis du rejet israélien.

En bref

● MIAMI. - Des réfugiés haïtiens détenus dans le camp de Krome, près de Miami, ont arrêté la grève de la faim qu'ils menaient depuis cinq jours sans avoir obtenu d'assurances sur leur libération.

● LIMOGES. - M. Robert Hersant vient de céder le quotidien le «Berry Républicain» au groupe «Centre France».

● BUDAPEST. - M. Andropov, président du KGB et membre du bureau politique du parti communiste soviétique, est arrivé lundi à Budapest «pour une visite officielle d'amitié».

● RABAT. - Le journal «Maroc Soir» (pro-gouvernemental) dénonce une «véritable conjonction internationale» en accusant le Parti socialiste français de se laisser «manipuler».

Socialistes de l'Aveyron Pas de communistes au gouvernement!

Dans un communiqué M. Christian Scholtes, membre du comité fédéral du Parti socialiste de l'Aveyron, nouveau secrétaire de la section de Millau, et M. Firmin Pradelles, membre du comité de «Solidarité internationale», viennent de prendre nettement position pour l'exclusion des ministres communistes du gouvernement.

Ils s'élèvent contre l'ingérence soviétique dans les affaires polonaises et le silence des communistes français: «Nous dénonçons avec force la complicité des Staliniens français. Ecoutez-les raconter leurs mémoires pendant que l'on achève les mineurs de Silésie...»

Garder leurs représentants au gouvernement ne serait plus de la tactique, mais une prime à la complicité, ne siégeons plus avec les complices de la bande à Brejnev».

(ap)

A Orchamps-Vennes Mordu par un chat enragé

Les résultats de l'autopsie d'un chat qui avait mordu une jeune femme près de Besançon ont été connus hier et ont révélé que l'animal était atteint de la rage.

Il y a quelques jours, un chat s'est introduit dans une habitation d'Orchamps-Vennes (Doubs) et a mordu et griffé à la jambe la propriétaire, Mlle Marianne Perrin, 30 ans.

A titre de prévention, celle-ci a subi un traitement antirabique à l'Hôpital de Besançon ainsi que la personne arrivée à la rescousse et qui a abattu l'animal. Ce chat avait en outre mordu un chien tout près de là. La famille propriétaire du chien devra également être soignée préventivement.

Le résultat des analyses de la dépouille du chat, effectuées à Nancy, ayant révélé que l'animal était effectivement enragé, le maire d'Orchamps-Vennes a prié la population de garder chez elle les chiens et les chats. (ap)

Massacres au Guatemala

Le maire et responsable du Parti chrétien-démocrate de Ciudad Vieja à une quarantaine de kilomètres de la capitale du Guatemala, a été tué dimanche par des inconnus.

Selon les autorités, des hommes armés ont fait irruption dans la maison de M. Gonzalo Quinonez Paredes et l'ont obligé à le suivre avant de l'abattre. D'après la police, on ignore qui sont ses agresseurs qui ont pris la fuite en voiture.

Une semaine auparavant, le fils de M. Quinonez Paredes, Herbert, âgé de 16 ans, avait été enlevé alors qu'il rentrait d'un match de basket et on est sans nouvelles de lui depuis. Sept autres personnes ont également été enlevées la semaine dernière.

Le parti chrétien-démocrate avait décidé de boycotter les élections nationales prévues pour mars prochain, son porte-parole ayant indiqué que le mouvement risquait de devenir la cible des extrémistes s'il participait à une consultation qui, devait-il ajouter, sera de toute façon faussée.

Les autorités ont par ailleurs annoncé qu'un habitant de Chiquimula, à 170 km. à l'est de Ciudad Guatemala, a été tué lundi et trois policiers blessés par l'explosion d'une bombe près d'un poste de police.

La violence politique, si l'on en croit l'Eglise et les organisations humanitaires, fait de 200 à 300 morts chaque mois au Guatemala. (ap)

Prise de pouvoir par les militaires en Pologne Ferme condamnation de l'Internationale socialiste

Page 1

Selon les dirigeants de l'Internationale, la plus grande netteté de leur prise de position face à la situation polonaise s'explique par le fait que depuis la déclaration de M. Brandt, l'Internationale est mieux et plus informée.

Elle fait donc remarquer «avec insistance» que le peuple polonais a le droit de résoudre ses problèmes sans ingérence extérieure. «Nous ne pouvons accepter que ce mouvement populaire soit écrasé par la force... la démocratie et le socialisme ne peuvent être fondés sur des décrets dictatoriaux... ni sur un retour aux injustices et aux oligarchies du passé», affirme le communiqué final.

Ce communiqué précise toutefois que «ceci est valable pour la Pologne comme pour la Turquie, pour l'Afghanistan comme pour le Salvador, entre autre exemples». Cette précision satisfiera sans doute ceux qui critiquaient la concentration des attaques sur la Pologne, oubliant les autres dictatures.

L'Internationale demande également «à toutes les parties concernées de ne pas utiliser la crise polonaise comme prétexte pour ralentir les efforts en faveur de la détente et du contrôle des armements, ni pour servir d'alibi à des interventions dans d'autres parties du monde».

(ap)

Mesures de M. Reagan contre Varsovie

Le président américain Reagan a présenté hier soir un certain nombre de mesures dirigées contre le régime militaire de Varsovie et plus particulièrement contre l'Union Soviétique.

M. Reagan veut bloquer la vente du matériel destiné au gazoduc qui reliera la Sibérie à l'Europe de l'Ouest et il veut également interrompre les exportations de produits de haute technologie vers l'URSS, suspendre les accords maritimes autorisant les navires soviétiques à utiliser les ports américains et les accords aériens permettant aux avions d'«Aéroflot» d'opérer dans le territoire des Etats-Unis.

A Moscou, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, qui recevait hier l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hartman, a déclaré que Washington devait cesser son «ingérence» dans les affaires polonaises, ingérence qui, selon lui, «s'est exercée sous diverses formes, secrètes et ouvertes, et s'est poursuivie depuis longtemps».

Selon la Radio polonaise, qui a annoncé l'arrestation de 12 mineurs grévistes, le travail devrait reprendre normalement aujourd'hui. Radio Varsovie a ajouté que quatre mineurs ont été hospitalisés, sans donner d'autre précision.

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, a déclaré hier lors d'une conférence de presse diffusée par

la Radio polonaise qu'un seul prêtre a été arrêté depuis la déclaration de la loi martiale et il a démenti les rapports occidentaux qui font état de nombreux morts et de mauvais traitements infligés aux dirigeants syndicaux.

Par ailleurs, la Pravda a laissé entendre mardi que le Parti ouvrier unifié polonais (POUP) devrait procéder à une épuraison.

Walesa accepte de négocier

M. Lech Walesa, chef du syndicat Solidarité, a effectivement entamé une grève de la faim puis, deux jours après, le jour de Noël, y a mis un terme et a accepté de négocier avec le gouvernement militaire.

Selon un membre de la famille de M. Walesa, les négociations devaient s'ouvrir lundi, mais on ignore si elles ont effectivement commencé.

Auparavant, on indiquait de sources dignes de foi que M. Walesa refusait de négocier en l'absence du président du syndicat, formé de 18 personnes. On ne sait pas si les autorités ont cédé devant cette demande.

On ne sait pas davantage quel est l'objet de ces négociations, même si l'on suppose que les autorités polonaises souhaiteraient que le syndicaliste lance un appel à la paix sociale. (ap)

Articles de marque à prix ABM!



SOFTIS
15 x 10 mouchoirs
1.90



SCHAUMA
shampooing
200 ml 3 types
1.90



**doppel
douche**
300 ml / 3 types
3.50



GLYCERIN
savons
2 à 150 g
1.90




DENTAGARD
dentifrice 150 g
2.70



ABM
Spezial
spécial
speciale


La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert



L'hiver reflète maintes détresses
Bien des familles de chez nous
ont besoin de vous
SECOURS SUISSE D'HIVER


En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

PIZZERIA
la gondola
SERVICE À DOMICILE
de 18 à 21 h.
Tél. 039/23 74 74 31735



Meilleurs vœux pour 1982

Agence générale, avenue Léopold-Robert 9, P.-A. Bois,
agent général 32944



**CENTRE DE SKI
VUE-DES-ALPES**

LE COURS JEUNESSE
débutera le

9 janvier 1982

de 9 h. 15 à 10 h. 15 et de 10 h. 30 à 11 h. 30
de 13 h. 30 à 14 h. 30 et de 15 h. à 16 h.

En cas de temps incertain, le tél. 181 renseigne

Renseignements et inscriptions chez J.-CLAUDE GUYOT
Tél. 038/57 11 26 33049

**BAUD
LÉGUMES**
au marché de La Chaux-de-Fonds,
le mercredi et le samedi
**CUDREFIN-
MONTET** 32105

**FRAISEUSES
À NEIGE**

Rapid - Blizzard - Gravelly
de 5 à 14 CV.

Vente - Réparations - Reprises
Prix avantageux

Marcel SAAS, Charrière 50
Téléphone (039) 23 33 17
2300 La Chaux-de-Fonds 28516

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. - 1. On ne conçoit pas qu'elle puisse être autrement que bonne. 2. Obtins; Toujours en tête; Se prend en sortant. 3. En tête; Fait tort; Un peu de citron. 4. A l'extrémité de l'Europe; Dans la nature. 5. Sa vallée est fertile; Traditions; Fin d'infinif. 6. Grands fours. 7. Ancienne langue; Dans les bois; Prénom féminin. 8. Avant les autres; Dans l'Orne. 9. Lettres de Voltaire; Département; Double crochet. 10. Bien mauvais représentants du sexe fort.

VERTICALEMENT. - 1. Célèbre; Elle peut devenir houleuse. 2. Suite de numéros; Pas. 3. Excelle dans sa partie; Quand elle est mouillée, c'est une personne pusillanime. 4. Article; Pronom. 5. Relatif; L'écosse ne l'est pas; Dans la main. 6. Avant les autres; Tamis; En secret. 7. Préposition; Partie de partie. 8. A moitié taré; Facile. 9. C'est toujours la même grimace; Légumineuses. 10. Prénom masculin; Tamis.

(Copyright by Cosmopress 9D)

Le gentilhomme eut une moue désabusée:
- Pas fameuses, dit-il. Je reviens d'Auxonne. Mon impression est que les Français ont renoncé à utiliser nos services...
- Qu'est-ce qui vous fait dire ça?
- Le prince aurait décidé d'entrer en campagne dès ces prochains jours.
- Mais il ne devait rien tenter avant que nous fussions prêts à passer nous-mêmes à l'action!
- Il aura changé d'avis.
Les traits du baron se crispèrent sous l'effet d'une vive contrariété.
- Voilà qui est fâcheux... Très fâcheux... Notre plan est loin d'être prêt et nous ne sommes pas encore assez nombreux pour l'exécuter avec des chances de succès...
- Moi, je suis d'avis d'attendre, dit le vicomte. De ne pas trop nous mouiller dans cette affaire. Après tout, on ne sait pas comment les choses peuvent tourner?
Léonel de Germigney fit une nouvelle grimace.
- Vous oubliez, vicomte, que beaucoup de gens sont déjà dans la confiance et qu'il suffirait d'une seule dénonciation pour nous envoyer tous aux fourches patibulaires!
L'autre pâlit et demanda:
- Alors que devons-nous faire?
- Ne pas changer de cheval en traversant le gué. Nous avons choisi la cause des Français, il faut la soutenir coûte que coûte. Vous allez retourner au Quartier général du prince. Vous l'assurerez de notre fidélité et demanderez des instructions. Il faut que nous sachions exactement quelles sont ses intentions et surtout que nous connaissions la date de son entrée en Franche-Comté?
Dans sa déconvenue, le baron avait oublié sa prisonnière. En se retournant, il la vit à nouveau et se rendit compte qu'elle n'avait pas perdu un seul de ses propos. Cette constatation accrût encore sa mauvaise humeur.
- Emmenez-la! commanda-t-il aux deux hommes qui la gardaient en respect avec leurs armes. Bouclez-moi cette chienne dans la ca-

bane et surtout ne la laissez pas échapper!

**DEUXIÈME PARTIE
CHAPITRE PREMIER
L'ULTIMATUM**

Dole, capitale de la Franche-Comté, ville d'art opulante et mystique se dressait au débouché de la moyenne vallée du Doubs. C'est pour défendre la riche contrée du Val d'Amour que l'empereur Charles-Quint avait fait construire cette imposante place forte au siècle précédent.

Les fortifications de la cité épousaient d'un côté la forme de la rivière et couraient de l'autre à la base d'une colline couverte de vignes et de bois. Les remparts hauts et larges étaient flanqués de sept bastions maufflus qui faisaient comme des fleurons à cette couronne de pierre.

De très loin dans la plaine, on apercevait la tour puissante et le clocher de la collégiale, reine incontestée de la ville, dominant l'horizon tel un phare.

C'était bien d'un phare qu'il s'agissait en effet, symbole du rayonnement de Dole dont la renommée s'étendait dans toute l'Europe et dont la célèbre université attirait des élèves de tous les pays du continent.

Le Parlement de Franche-Comté siégeait à Dole. Il y légiférait en toute-puissance car, en ce début du XVIIe siècle, la libre province jouissait d'une très large autonomie que l'Espagne avait su lui accorder avec une indulgence calculée.

Le 26 mai 1636, vers le milieu de la matinée, trois cavaliers vêtus de noir arrivèrent au galop par la route de France et se présentèrent aux gardes de la porte d'Arans, à l'ouest de la ville.

Sous le soleil printanier qui faisait briller les toits vernissés de Dole, la cité resplendissait de mille feux. Les murailles des fortifications étaient encore toutes blanches, car il n'y avait pas tellement d'années qu'on avait achevé leur construction.

Après un long conciliabule avec le sergent de garde, les cavaliers s'engouffrèrent sous le portail du bastion qui donnait accès à l'une des principales artères de la ville: la rue des Arènes.

Une grande animation régnait ce matin-là dans la cité. Une foule grouillante et bigarée se pressait au milieu de la chaussée et ne fit que s'épaissir au fur et à mesure que les trois cavaliers se rapprochèrent du centre.

En plus des bourgeois qui discutaient aux carrefours ou qui s'interpellaient d'une fenêtre à l'autre, on reconnaissait des paysans venus des villages voisins et on remarquait également de nombreux soldats en arme.

A la multitude et à l'animation de cette foule, on aurait pu se croire un jour de foire ou de procession. Pourtant, la ville était loin d'offrir un visage de fête. Les maisons n'étaient pas décorées. La plupart des boutiques étaient fermées. Quant aux gens ils n'avaient pas revêtu leurs plus beaux habits. Leurs visages étaient graves. Aucun rire, aucune exclamation joyeuse ne faisait des groupes en stationnement ou en marche.

C'est surtout sur la grande place, au pied de la collégiale, face au palais du Parlement, que la foule était la plus dense et qu'on y discutait avec le plus d'animation.

Pour franchir cette masse compacte, ce véritable barrage humain, les trois cavaliers eurent fort à faire et durent donner plusieurs fois de la voix pour se frayer un passage.

Devant la façade du Parlement, les inconnus mirent pied à terre et attachèrent leurs montures à des anneaux scellés dans un mur. Le plus grand des trois, qui portait un costume d'ecclésiastique, se rapprocha de l'officier des gardes en livrées rouges qui interdisait l'accès du palais.

- Je dois parler sans tarder à monseigneur Ferdinand de Rye, dit-il. Pouvez-vous me conduire auprès de lui?
- C'est impossible, monsieur l'abbé, dit l'autre. Monseigneur préside actuellement la séance du Parlement. J'ai reçu l'ordre de ne laisser entrer personne.

Celui que l'on venait de désigner sous le nom d'abbé se pencha vers l'officier et déplaça sous ses yeux un rouleau de parchemin.

Dès qu'il eut pris connaissance du document, l'officier manifesta une certaine émotion. Il se reprit très vite et c'est d'une voix sèche qu'il dit:
- C'est entendu, monsieur l'ambassadeur. Je vais aller avertir monseigneur l'archevêque de votre arrivée!

L'officier fut absent un très long instant durant lequel les trois inconnus eurent tout le loisir de contempler le palais, avec sa façade en marbre rose, son portail finement sculpté, sa tour forte octogonale, ses ferronneries...

La foule de plus en plus dense se pressait jusqu'au pied du perron de l'édifice et les gardes armés de halberdes avaient bien du mal à endiguer ce flot de curieux.

Ce rassemblement intrigua fortement les inconnus, surtout l'ecclésiastique, qui finit par s'enquérir des raisons de cette réunion auprès d'un bourgeois qui attendait la suite des événements avec son épouse.

- Vous n'êtes donc pas d'ici? grogna l'homme en dévisageant son interlocuteur avec méfiance.
- Non, dit l'abbé.
De mauvaise grâce, l'autre expliqua:
- Le Parlement siège en réunion extraordinaire. Il paraît que les Français s'apprentent à envahir la Franche-Comté? Nous attendons les décisions que vont prendre les élus.

A cet instant, l'officier des gardes reparut et fit signe au prêtre de le suivre. Ce dernier fit comprendre à ses compagnons qu'ils devaient demeurer où ils étaient. Quant à lui, il gravit rapidement les marches du perron et s'engagea, derrière son guide, sous les voûtes du palais.

Quelques instants plus tard, les deux hommes pénétraient dans la salle où siégeait le Parlement de Franche-Comté.

Cette pièce avait des proportions gigantesques. Elle était ornée de somptueuses tapisseries, de tableaux et de portraits de maîtres.

(à suivre)

SUISSE

Nouvel-An au Palais fédéral De la queue-de-pie au complet sombre

La traditionnelle réception de Nouvel-An du corps diplomatique au Palais fédéral obéira cette année à un protocole simplifié: ce n'est plus en queue-de-pie mais en complet sombre que les diplomates étrangers présenteront le 11 janvier prochain leurs bons vœux au Conseil fédéral. Cette décision a été prise à la demande du corps diplomatique étranger, a-t-on appris hier auprès de M. Hansjakob Kaufmann, chef du protocole au Département fédéral des Affaires étrangères.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux diplomates étrangers rechignaient à se déplacer vêtus de la traditionnelle queue-de-pie - ou queue-de-morue - qui trop souvent à leur goût soulève des rires auprès des spectateurs. Quelques caricaturistes particulièrement irrévérencieux se risquaient même à les représenter en pingouins. Après consultation du président de la Confédération Fritz Honnegger, M. Kaufmann a donc prié les diplomates de se présenter cette année en complet sombre. Bien entendu, comme chaque année, les costumes nationaux sont également admis. De même, les diplomates pourront apparaître en uniforme. Notons que le principal lésé par cette mesure du DFAI sera un tailleur bernois qui chaque année louait quelques dizaines de queues-de-pie.

La simplification protocolaire ne touche pas seulement la tenue vestimentaire mais aussi en boisson. Pour la première fois, les diplomates pourront choisir entre du champagne et le vin blanc suisse. On saura le soir du 11 janvier si les diplomates étrangers prennent à cœur comme il se doit les difficultés financières de leur pays hôte. Enfin, les pieds ambassadeuriaux ne fouleront plus autant de tapis d'Orient que dans le passé. Ce n'est pas là une mesure d'économie, affirme-t-on au DFAE, mais un moyen de mettre en valeur la beauté du parquet.

DES ŒUFS EN FORME DE STATISTIQUES

Peu habituelle mais cependant intéressante la manière dont l'ambassadeur suisse en Tunisie, M. Heinz Langenbacher, envoie ses vœux de bonne année. A la place des traditionnels souhaits de bonne santé et de prospérité sa carte de vœux (format A4 s'il vous plaît!) contient une statistique de la Suisse. 67 sujets y sont traités, sans aucun ordre qualitatif ou quantitatif.

Si cette «petite mosaïque statistique de la Suisse» contient certains chiffres que chaque Suisse digne de ce nom devrait connaître - nombre d'habitants, de sociétés anonymes ou de banques - certaines indications sont notoirement moins courantes: citons, dans le désordre, le nombre de ruches (272.998), la quantité du chocolat que chaque suisse ingurgite par année (3,5 kg.), le pourcentage de Suisses favorables à une adhésion à l'ONU (83%), la surface de terrain

Pour la Pologne. - Un avion affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a quitté Genève lundi matin pour Varsovie. Il y a transporté 4065 kilos de médicaments et de matériel médical destinés à la Croix-Rouge polonaise et au ministère polonais de la Santé. Une mission conjointe de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du CICR se travaillait également à bord. Ces cinq personnes ont pour tâche de négocier avec la Croix-Rouge polonaise et les autorités le soutien humanitaire Croix-Rouge en faveur des personnes les plus touchées par la crise actuelle.

vendue à des étrangers (2.056.351 mètres carrés), etc.

Aucun des amis, parents ou connaissances de notre ambassadeur, après avoir soigneusement appris ces chiffres par cœur, ne saurait encore ignorer la moindre parcelle de la réalité helvétique... (ats)

Petite-Scheidegg Des skieurs chanceux

Un groupe de 7 skieurs a failli trouver une fin tragique, broyé dans une fraiseuse à neige du Wengenalpbahn, non loin de la Petite-Scheidegg, lundi soir. Selon un employé de la compagnie, les skieurs se sont aventurés le long de la voie et ont cru être en présence d'un convoi ordinaire, du fait de l'obscurité et de la violence du feu. Ils ont pu se précipiter à l'abri si bien que seul l'un d'entre eux est assez grièvement blessé, atteint de plusieurs fractures aux jambes.

Les trois autres skieurs blessés qui avaient été conduits à l'hôpital d'Interlaken par hélicoptère ont pu quitter l'établissement hier.

Par ailleurs, le feu a soufflé avec violence hier et la circulation du chemin de fer a dû être interrompue dans la matinée, retenant à Grindelwald et à Lauterbrunnen de nombreux sportifs jusqu'à midi. (ats)

Afin de réduire la pollution Moins de plomb dans l'essence dès 1982

Dès l'année prochaine, les gaz d'échappement des voitures immatriculées en Suisse contiendront beaucoup moins de plomb qu'actuellement. Le supercarburant importé en Suisse ou raffiné dans le pays ne contiendra en effet plus que 0,15 g. de plomb par litre (0,4 g. actuellement). Il s'en suivra une réduction d'environ 50% des émissions de plomb et une hausse de 2 à 3 centimes du prix du litre de supercarburant. Rappelons que la limite de 0,15 g/l. a déjà été imposée en 1978 pour l'essence normale.

Cette décision que le Conseil fédéral a prise en 1979 n'aura pas des effets immédiats dès le 1er janvier 1982. Les compagnies pétrolières devront d'abord liquider leurs stocks de supercarburant contenant 0,4 g. de plomb par litre. Au Département fédéral de l'intérieur on estime cependant que les actuelles émissions d'environ 1300 tonnes de plomb par année seront réduites de moitié au bout de quelques mois déjà. A noter qu'après la République fédérale d'Allemagne et la Suède, la Suisse est le troisième pays d'Europe à imposer cette limite.

Le composé organique de plomb ajouté à l'essence sert à accroître le pouvoir antidétonnant de ce carburant. On évite ainsi que l'explosion se produise dans le moteur par le seul fait de la compression (autoallumage). Cependant, pour avoir un bon rendement, un moteur doit avoir un taux de compression élevé. Le plomb supprimé devra donc être remplacé par d'autres



additifs dont la fabrication coûte toutefois plus cher. Il s'ensuivra une légère hausse du prix de la «super». Par conséquent, la différence entre les prix du supercarburant et de l'essence normale sera à nouveau de 3 à 5 centimes comme c'était le cas avant 1978. Cette année-là, le Conseil fédéral avait introduit la limite de 0,15 g/l. pour l'essence normale, provoquant du même coup une hausse du prix de ce carburant. Ainsi, la différence de prix entre la «super» et la «normale» était tombée à 1 à 2 centimes.

TRENTE-CINQ NOUVEAUX TEXTES DE LOI EN VIGUEUR DÈS LE 1er JANVIER

Non moins de cinq nouveaux arrêtés fédéraux et lois fédérales ainsi qu'une trentaine d'ordonnances du Conseil fédéral entreront en vigueur le 1er janvier 1982. La chancellerie fédérale en a publié la liste hier. Parmi les nouvelles lois, citons celles concernant le contrôle de la qualité dans l'horlogerie, l'approvisionnement en énergie électrique et l'augmentation du salaire des fonctionnaires fédéraux. (ats)

Contrôle de l'huile végétale d'Espagne

Le 21 octobre 1981, l'Office fédéral de la santé publique et l'Office vétérinaire fédéral ont institué le séquestre préventif à la frontière des huiles végétales de provenance espagnole et des conserves contenant une telle huile. Un communiqué publié mardi à Berne précise que les nombreux échantillons prélevés à la suite de cette mesure et analysés dans les laboratoires cantonaux ont tous été négatifs.

Par contre une huile d'olive, dont l'importation remonte à la période précédente les mesures prises à la frontière a été reconnue comme frelatée. Les vérifications auxquelles on a aussitôt procédé ont confirmé l'adjonction d'une certaine quantité d'huile de colza et la présence d'environ 3 mg d'anilides par kilo. Il s'agit de substances qui ont également été décelées dans les huiles prélevées en Espagne. La livraison de l'huile en question a été aussitôt rappelée et retirée du commerce.

Les deux offices fédéraux responsables soulignent qu'aucun cas de maladie occasionnée par la consommation d'huile d'olive espagnole vendue en Suisse n'est connu. Les quelques cas signalés concernent tous des personnes ayant voyagé en Espagne et remontent au printemps et au début de l'été 1981.

Les analyses des organes du contrôle des denrées alimentaires se poursuivent à tous les échelons.

Les offices fédéraux compétents surveillent l'évolution de la situation et se

déclarent prêts à prendre sur la base de leurs constatations les mesures supplémentaires qui s'imposent. (ats)

Schaffhouse Pour la suppression du vote obligatoire

Les Schaffhousois ne s'astreindront peut-être plus à la dure discipline du vote obligatoire. Une initiative munie de 1076 signatures a en effet été déposée hier par un groupe de jeunes citoyens hors-partis. Lancée au début de l'automne, cette initiative demande la suppression de l'amende infligée aux abstentionnistes qui ne peuvent faire valoir d'excuse valable lors des votations et des élections.

Selon les promoteurs de cette initiative, il n'est pas normal que le désintérêt pour la chose publique soit sanctionné par une amende, fût-elle de trois francs, dans un état démocratique comme le nôtre, l'obligation faite aux citoyens schaffhousois ne correspondant par ailleurs plus aux idées de liberté de notre temps.

Les premières réactions du gouvernement cantonal ainsi que des principaux partis ont été jusqu'ici plutôt négatives. L'institution du vote obligatoire a placé Schaffhouse en tête de tous les records de participation depuis de longues années. (ats)

Explications sur une émission de la TSI Les Yougoslaves peu satisfaits

Une dépêche de l'agence de presse yougoslave Tanyug, datée du 28 décembre, fait part du «profond mécontentement du comité de politique étrangère du Conseil exécutif de l'Assemblée yougoslave» à la suite de l'émission diffusée par la Télévision tessinoise le 12 décembre dernier. Le comité récuse également les «explications selon lesquelles les interventions faites dans le cadre de cette émission sont conformes au système démocratique suisse».

Selon le comité «les auteurs de cette émission ont invité à la propagation de la haine religieuse et nationale et à la destruction de la Yougoslavie.» Cette enquête de la Télévision tessinoise était consacrée aux travailleurs yougoslaves en Europe et des extrémistes croates s'y étaient exprimés.

LA SSR VA RÉPONDRE

Les «explications» que mentionne le comité du Conseil exécutif de l'Assemblée yougoslave ont été données à l'ambassadeur de Yougoslavie en Suisse au cours d'entretiens qu'il a eus à sa de-

mande avec la Direction générale de la SSR d'une part et le secrétaire d'Etat Raymond Probst d'autre part.

Interrogé par l'ATS, un porte-parole de la SSR a déclaré hier que celle-ci rendrait public son point de vue dans les jours qui viennent. Au Département fédéral des Affaires étrangères on a précisé que M. Probst avait exposé à son visiteur «le système suisse en matière d'information et notamment les principes de liberté des programmes et d'indépendance de la SSR dans le cadre de la concession.» (ats)

L'Année des personnes handicapées s'achève

Le 8 janvier 1981, M. Hans Hürlimann, chef du Département fédéral de l'Intérieur (DFI), a ouvert dans notre pays l'Année des personnes handicapées proclamée par les Nations Unies. Il assumait ainsi pour la troisième fois le patronage d'une Année des Nations Unies. En janvier 1975, ce fut l'Année de la femme, en 1979, l'Année de l'enfance et en 1981, l'Année des personnes

handicapées, a rappelé mardi le DFI. Il est légitime de se demander, a poursuivi le DFI, à quoi aboutissent ce genre de proclamations. Ce qui est certain, c'est que l'Année de la femme, par exemple, a contribué à faire promouvoir l'idée de l'égalité de droits entre hommes et femmes. Souvenons-nous aussi des nombreuses campagnes lancées au cours de l'Année de l'enfance, comme le prêt de jouets bien conçus, ou la création de l'agence de nouvelles destinée aux enfants, sans parler des campagnes d'entraide en faveur des enfants du tiers monde.

Si l'Année des personnes handicapées a rencontré un aussi large écho, c'est notamment grâce à l'appui des médias. Sans nul doute, la confiance en soi des handicapés y a gagné. Ils n'ont pas craint de formuler et de soumettre des propositions, dans leur optique, en vue de l'amélioration de l'assurance-invalidité. Leurs suggestions font actuellement l'objet d'un examen minutieux. Une fois de plus, il s'avère que les Années des Nations Unies favorisent, au-delà du lancement de campagnes d'entraide, la modification de nos attitudes fondamentales: dans les domaines de leur choix pour le moins, elles rendent le monde plus humain, a conclu le DFI. (ats)

Chance à la hausse

Toute contrariété à son contraire et de la fusion des contraires devrait naître l'harmonie. C'est pour cela que la vie se conjugue à deux, le jour et la nuit, le feu et l'eau, l'homme et la femme.

Et la chance ne veut pas être en reste à ce bal. Pensez à elle, elle compte double. Pour la fin de l'année, la Loterie Romande vous offre deux billets pour le prix d'un, elle procède à deux tirages et distribue deux gros lots. Tout ne va pas si mal, parce que même la chance augmente, mais seulement pour ceux qui prennent leurs billets maintenant, comme vous. (comm)

Pour l'Union syndicale suisse

1982, une année de lutte, selon Richard Müller

Une diminution des taux hypothécaires à la place d'une augmentation au 1er mars 1982, l'équivalence des gains pour le travail des femmes sur tout le territoire suisse et un contrôle plus strict des entreprises dans le travail à côté partiel: tels sont quelques unes des revendications de l'Union syndicale suisse (USS) pour l'année 1982.

Selon le président de l'USS, le conseiller national Richard Müller, interviewé par l'Associated Press, la Confédération ne doit plus toucher aux prestations sociales, l'USS «ne fera plus aucune concession» comme pour la pleine compensation du renchérissement du coût de la vie. En outre, de nouvelles charges pesant sur le locataire, à la suite d'une adaptation des taux hypothécaires, ne sont plus rapportables, dit-il.

Cette série de problèmes pourraient entraîner une aggravation des conflits dans le domaine de la paix sociale et de celle du travail l'année à venir, les douze mois de 1982 seront donc pour l'USS une année de lutte.

A propos de l'augmentation du taux hypothécaire, notamment par les banques cantonales et l'Union de Banques Suisses (UBS), M. Müller critique la

hausse des taux d'intérêts, pour des hypothèques anciennes, de 5,5 à 6 pour cent à partir du 1er mars 1982. Il estime qu'une telle décision, alors que la tendance est à la baisse, serait «irresponsable».

Ainsi, plutôt qu'une augmentation, l'USS réclame avec insistance une baisse des taux d'intérêts basés sur de nouvelles hypothèques établies au niveau des anciens prêts.

CHÔMAGE: DES CRAINTES

M. Müller redoute que la nouvelle année apporte avec elle une aggravation sur le marché du travail. Dans ce contexte, il met en garde ceux qui veulent «traiter le travailleur comme une machine superficielle, que l'on peut simplement mettre à la ferraille», estime qu'il n'est plus possible de faire supporter par les employés les mauvai-

ses gestions et les erreurs de direction, tout en assurant que l'USS est disposée à faire preuve d'une «attitude raisonnable».

La paix sociale ne doit pas être «achetée» par des concessions aux employés, souligne le président de l'USS. La lutte pour le maintien des places de travail sera énergiquement poursuivie. Pour cela, dit-il, il y a un moyen: diminution du temps de travail et concrétisation de l'initiative sur les vacances, lancée par l'USS. Les offres de travail et les autorités seront priées de contrôler plus sévèrement les abus violant les dispositions régissant le travail à temps partiel dans les entreprises. Il ne convient pas que les risques pris en affaires qui affaiblissent le fonctionnement de l'entreprise se prennent simplement en utilisant la caisse de chômage.

Richard Müller a l'impression que certains chefs d'entreprises considèrent les ouvriers trop volontiers comme une «masse manœuvrable» que l'on préférera faire plus ou moins travailler selon les besoins.

L'attention de l'USS est particulièrement vigilante pour offrir des salaires égaux aux hommes et aux femmes et l'Union syndicale exige que les rémunérations du travail féminin soient, sans exception et dans toute la Suisse, à un niveau d'égalité avec les hommes. Il est possible, note cependant M. Müller, qu'une certaine résistance se fasse sentir en ce domaine.

CONTRÔLE DES PRIX PLUS RIGOUREUX

Pour conclure, il souligne l'importance de la surveillance des prix. L'USS, affirme-t-il, résistera à toute «tentative de payer le poisson dans le contrôle des prix» et en exigera une plus grande rigueur. Et la bonne tenue du franc suisse prouve, justement, la nécessité d'un contrôle. Ainsi pour les importations provenant des Etats-Unis, d'Italie, d'Allemagne fédérale ou de France, dont les monnaies ont baissé de 20 pour cent par rapport au f.s., les profits ont augmenté de plusieurs millions, au détriment des consommateurs. (ap)

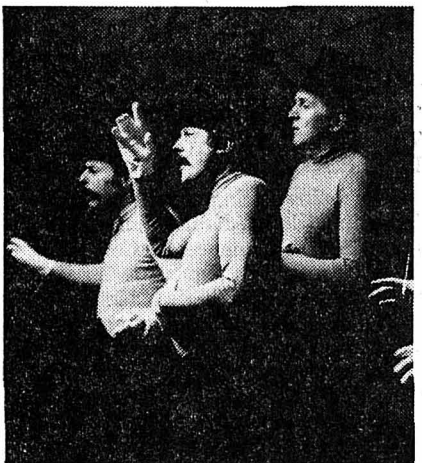
mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.15 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
15.25 Coupe Spengler
18.00 Téléjournal
18.05 Klimbo
18.15 Les Chaussures à Claquettes
18.30 Les grands feuilletons d'aujourd'hui
19.00 Il était une fois le Ciné-Journal...
19.30 Téléjournal

19.50 Les merveilleux Frères Jacques



La dernière tournée des célèbres Frères Jacques qui interprètent leurs succès de toujours, notamment: Le cirque - A la Saint-Médard - La violoncelliste - La truite - En sortant de l'école - La pendule - Barbara

- 20.45 Je t'enverrai des cartes postales...
20.50 La Blonde ou la Rousse
Sur la Chaîne suisse alémanique:
20.55-23.00 Coupe Spengler: Minnesota - Spartak Moscou - Commentaire français: Lelio Rigassi - En direct de Davos

- 22.35 Vaudevilles et vieilles chansons
22.55 Gags à gogo
23.10 Téléjournal

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout: jeu
12.25 Une minute pour les femmes
12.30 Midi première: Variétés
13.00 TF1 actualités
13.35 Quand souffle le Vent du Nord
15.30 Les visiteurs de Noël
16.55 Monsieur Joe
18.15 Flash TF1
18.25 L'île aux enfants
18.50 Avis de recherche
19.20 Actualités régionales
19.45 Bonsoir, Fernand
19.53 Tirage du Loto
20.00 TF1 actualités
20.30 Sans Famille

Cycle Jovet 22.00 Entre Onze Heures et Minuit



Un film d'Henri Decoin (1949) - Scénario et adaptation: Marcel Rivet et Henri Decoin, d'après le roman de Claude Uxel - Avec: Louis Jovet, Inspecteur Carrel - Madeleine Robinson: La meurtrière - Et: Robert Arnoux - Jean Meyer - Léo Laparra - Yvette Etievant - Marianne Hardy

- 23.35 Un Noël, une vie
23.50 TF1 actualités

ANTENNE 2

- 12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard
12.30 Les Amours des Années grises: Feuilleton: Trois sans Toit
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous: Jacqueline Alexandre
14.00 Les mercredis d'aujourd'hui Madame
15.00 Aux plaisirs de l'œil
16.55 Récré A2: enfants
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
20.00 Journal

20.35 Le Bonheur des Tristes



Un film de Caroline Huppert, d'après le roman de Luc Dietrich - Musique: Pierre Alrand - Avec: Macha Meril - Madeleine - Maurice Garrel - Nicolas - Matthieu Gain: Luc enfant - Jacques Penot: Luc - Jean Wiener: Le grand-père - Fred Personne: Oncle Gustave - Danièle Girard: Tante Gertrude, etc.

- 22.10 Charles Vanel ou les sillons de la vie
23.10 Antenne 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 12.25 Saut à skis
15.25 Coupe Spengler
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal

FRANCE 3

- 15.00 FR3 Jeunesse
15.50 L'Enfance de Dominique
16.15 Bouba
16.50 Contes populaires et légendes de France
17.30 Musique pour le temps de Noël
18.00 La mémoire des siècles
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ulysse 31
20.00 Les petits papiers de Noël
20.35 Fille d'Amour
21.30 Mon meilleur Noël
22.00 Soir 3: Informations

22.10 Le Déjeuner sur l'Herbe

Un film de Jean Renoir (1959) - Avec: Paul Meurisse: Etienne - Blavette: Gaspard - O'Brady: Rudolf - Fernand Sardou, etc.

- 23.40 Mes meilleurs vœux
18.00 Au royaume des animaux sauvages
18.25 Intermède
18.35 «3 Stühle»
19.05 Informations régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 J'aimerais être un papillon
20.55 Coupe Spengler
23.00 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 14.20 Duello a Thunder Rock
15.40 Animaux, animaux
16.00 La Grande Vallée
16.50 La révolution nucléaire
17.50 Les plus belles fables du monde
18.45 Téléjournal
18.50 Série: La Croisière s'amuse
19.15 Signes
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Il Flauto magico
22.50 Téléjournal
14.25 Téléjournal
14.30 Kronprinz Rudolfs letzte Liebe

À PROPOS

Si on chantait

Tous les quatorze jours, Bernard Pichon s'efforce de faire aimer la chansonnette, la chanson, le chant, populaires, folkloriques, poétiques, d'amateurs ou de professionnels. Pour le faire, il se rend avec une équipe TV dans un coin de Romandie, y tourne en principe matière à deux émissions, ce qui signifie trouver un lieu par mois, rythme supportable pour éviter d'aligner les banalités. Un premier piège est somme toute évité grâce à la grande gentillesse de Pichon, établit des comparaisons entre amateurs et professionnels, ces derniers ayant en plus l'avantage technique sui les premiers du playback mensonger. L'occasion est bien saisie aussi pour s'entretenir avec invités, à l'aise dans leurs habits de ville (ou de campagne) et de présenter, à travers quelques personnalités locales, le village du jour, un peu en musique, éventuellement en courtes anecdotes. A Môtiers/NE, impossible d'éviter l'absinthe aniconstitutionnelle présente dans l'image, le champagne, Les Mascarons. Rousseau manquait à l'appel, mais cela viendra. Nous eûmes hélas droit au petit couplet sur le froid sibérien de la proche Brévine, utile refrain pour commentateur emmitoufflé. Le décor pourrait être mieux mis en scène, mais les images de Môtiers étaient belles sous la neige tombante, ou en tapis blanc éclairé de la lumière chaude et orangée du soleil. On se dit que cette mise en scène du décor pourrait être mieux faite. Elle remplacera avantageusement le flou artistique qui accompagne les mots «flous artistiques» d'une très belle chanson de Sédid. Freddy LANDRY

ALLEMAGNE

- 16.10 Téléjournal
16.15 Variétés
17.00 Alpha 5
17.25 Viens, regard!
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Mann in Eile
21.45 Hauts lieux de la littérature Moscou
22.30 Le fait du jour
23.00 Rétrospective 1981
24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.30 Ski nordique
15.30 Die Abenteuer des David Balfour (3)
18.00 Silas (6)
19.00 Téléjournal
19.30 Miroir du sport
20.15 Magazine de la 2
21.00 Téléjournal
21.20 Die Profis
22.10 Se comprendre et vivre ensemble
22.15 Concerner: La télévision ... à New York
23.00 Finito l'Amore
Téléfilm avec Camilla Spira

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine de l'actualité. 13.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Quel temps fait-il à Paris. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Le Cafou. 22.45 Blues in the night par Bruno Durning. 24.00-6.00 Liste noire.

12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le concert de mercredi avec l'Orchestre de la Suisse romande: Le Carnaval des Animaux. 22.00 Pages vives. 23.00 Informations. 23.05 Blues in the night. 24.00-6.00 Liste noire.

12.00 Thierry Le Luron. 12.45 Le Jeu des mille francs. 13.00 Journal. 13.30 Maurice de Paris: La vie de Maurice Chevalier, raconté par Serge Lama. 14.00 Fauteuil ou strapontin? 15.00 Catin express. 15.30 Bi-Ki-Ni (Passe-Montagne). 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Radios pour rire: Olivier Nanteau. 19.00 Journal. 19.20 Le téléphone sonne par F. Bonne-main. 20.05 Ya de la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier. 21.00 Feedback. 22.00 Vous avez dit étrange: J. Pradel et M.-Ch. Thomas. 23.05 José Artur.

12.05 Concert: Verlaine, par F. Serrette: Fêtes galantes etc. 13.05 Ezra Pound. 14.00 Musique et poésie galante ancienne. 15.00 De la poésie précieuse à la tragédie grecque. 16.00 Expressionnisme allemand, par G. Zeisel. 17.00 Mallarmé, par A. Li-bioule. 18.05 Dante-Symphonie, Liszt. 19.00 Compteurs africains. 19.30 Lavelle, par C. Carrière. 20.05 Paroles sans paroles du jazz. 20.30 Concert: Hommage à Henri Purcell. 22.15 Les songs américains: autour de B. Holiday. 23.35 Une journée particulière: Le 16 juin 1904 à Dublin.

12.05 Agora par L. Flieder: Par passion du voyage. 12.45 Panorama, par J. Duchâteau. 13.30 Magazine des Jeunesses musicales de France, par J.-L. Cavalier. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix par P. Sipriot: Robert Arlt: «Les Septs Fous». 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture, avec Archimède. 16.45 Contact. 17.00 En roue libre. 17.32 Ella Fitzgerald par F. Rousseau. 18.15 L'Odyssée, d'Homère. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.

Informations - recueillies avec le concours de l'ATS - toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme, un jeu de Michel Dénériaz. 9.30 Sauté-mouton par Janry Varnel. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

6.00 Journal du matin. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. Haendel, Giuliani, Beethoven, Schumann, Ravel. 9.00 Informations. 9.05 Connaissance: Rencontre avec Peter Ustinov. 9.30 Mission et démission de l'Occident. 10.00 L'homme survivra-t-il en l'an 2000? 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Culte protestant, transmis de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève, à l'occasion de l'anniversaire de la Restauration genevoise. 12.00 Vient de paraître.

Programme susceptible de modifications. 1.00 Philippe Manœuvre. 2.00 Allô Macha. 3.00 Au cœur de la nuit, par Fr. Priollet. 4.30 Etienne Fernagut. De 6.00 à 8.45 Pierre Douglas et les informations. Chronique de Dominique Jamet (7.10), Michel Caradoze (7.20), Emmanuelle de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 6.50 Chronique régionale. 7.45 L'Invité de Didier Lecat. 8.30 Revue de presse: Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 11.00 Nicolas Hulot. 12.00 Thierry Le Luron.

Inf.: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 20.00, 24.00. 6.02 Symphonie pour cordes, Mendelssohn; suite pastorale, Chabrier etc. 8.10 Traditionnel: 4 chants séparades: «Ah, el Novio no quiere Dinero», «Como la Rosa en la Guerta», «Estavase la Mora», «Aquel Rey de Francia», Villa-Lobos: «Bacchiana Brasileira» No 2 pour orch. etc. 8.45 Music joy fo Youth. 9.02-23.00 Chronique des années 30. 10.00 Les grandes conférences de la «gazette» du Chemin de Fer de Kaisersaschen.

Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance, avec à: 8.00 Les grands navigateurs portugais de la Renaissance (4). 8.32 Le bestiaire de l'hiver (4). 8.50 Pages obliques. 9.97 Les matinées de France-Culture: La littérature par R. Vignny, avec la collaboration d'E. Schumberger, Ch. Giudicelli, G.-L. Guilnot, J.-P. Horn. L'invité de la semaine: Jorge Semprun. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Evénement-musique.

aujourd'hui

demain

MAGAZINE

vie pratique

De certains risques du concubinage

Le concubinage a, de tout temps, et sous tous les régimes, posé des problèmes délicats au législateur et au juge, qu'il s'agisse de ses implications fiscales, de ses effets quant à la filiation, ou encore des conséquences de sa dissolution. Faut-il l'assimiler au mariage? Faut-il au contraire n'en faire aucun cas, juridiquement parlant? La solution oscille entre ces deux pôles selon le lieu et l'époque.

On examinera aujourd'hui l'un des aspects économiques de la question.

Le Code civil (CC) prévoit qu'en cas de divorce, l'époux innocent peut réclamer à son conjoint certaines prestations en argent, pour compenser la perte de son droit à l'entretien, lui éviter de tomber dans le dénuement, voire lui fournir une réparation morale. L'art. 153 CC dispose par ailleurs que l'époux créancier d'une telle rente qui se remarie cesse d'y avoir droit. L'époux créancier (celui qui a droit à la rente) peut donc avoir un sérieux intérêt à ne pas contracter un nouveau mariage, quitte, si l'envie s'en fait sentir, à se mettre en ménage avec un nouveau partenaire; mais ce serait compter sans l'art. 2 al. 2 CC, disposition générale selon laquelle l'abus manifeste d'un droit n'est pas protégé par la loi.

conseil juridique

L'abus de droit est une notion très difficile à cerner, que les tribunaux ne manient qu'avec une grande retenue. Pourtant, en 1978, le Tribunal fédéral a suivi l'argumentation d'un mari divorcé (et inspiré) qui, lassé de verser une rente périodique à son ex-épouse (vivant maritalement avec un nouveau sigisbée), voyait un abus de droit dans le fait qu'elle s'abstenait de se remarier à seule fin de ne pas perdre son droit à la rente. Retenant que tel était bien le cas, notre haute cour appliqua l'art. 153 CC par analogie, de sorte que l'ex-mari se trouva dispensé de pourvoir plus avant à l'entretien de son ancienne épouse.

On peut imaginer l'avalanche d'actions en justice que cet arrêt doit avoir déclenché.

Dans un arrêt rendu en 1980, le Tribunal fédéral a précisé sa pensée: pour qu'il y ait un abus de droit de la part du conjoint divorcé vivant en concubinage, il faut que cette union libre présente pour lui des avantages économiques identiques à ceux d'un mariage, autrement dit, qu'il puisse attendre de son partenaire (par une sorte d'engagement moral que l'on pourra déduire, par exemple, de la longévité de l'union) le soutien et l'assistance que le Code civil érige en devoir légal dans les relations entre époux.

Questions

Les lecteurs et lectrices qui désiraient que certaines questions les intéressent particulièrement soient traitées dans cette rubrique voudront bien le faire savoir, en s'adressant à la rédaction de «L'Impartial», 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

De plus, il suffit que l'époux créancier puisse avancer une raison plausible de ne pas se remarier (autre que le risque de perdre l'avantage de la rente, évidemment!) pour que son attitude ne soit pas constitutive d'un abus de droit. Voilà qui complique singulièrement la tâche de l'époux débiteur, car il y a toujours moyen de trouver une bonne raison de ne pas se marier.

Enfin, le Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt dans lequel il pose un nouveau principe. Une instance

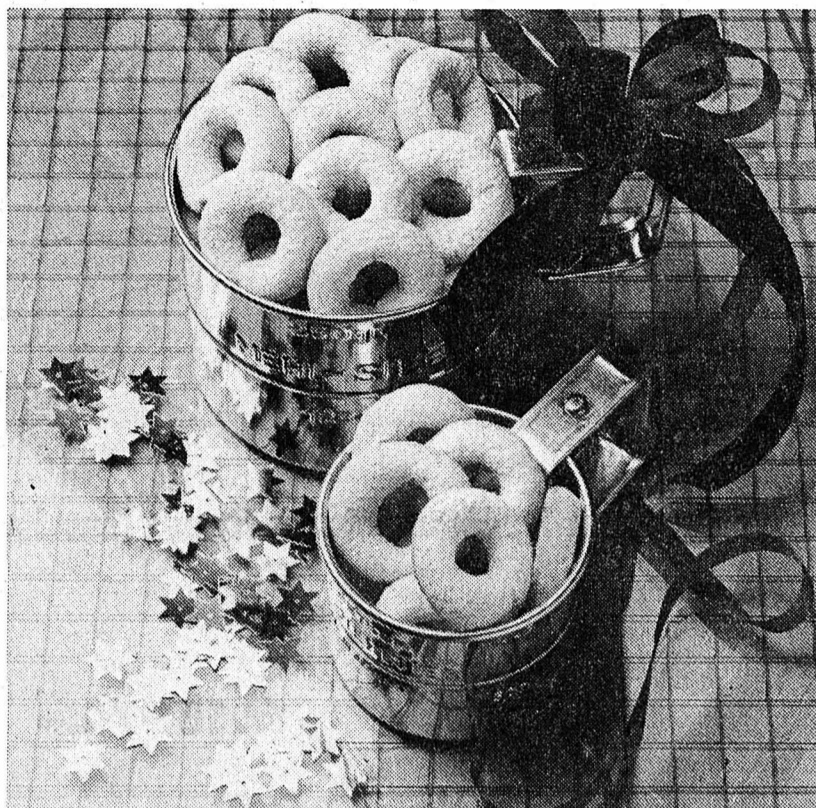
inférieure, saisie d'une action analogue à celles que l'on vient d'évoquer (c'est-à-dire par laquelle l'ex-mari demandait à être libéré du versement de la rente), avait ordonné la suspension de la pension, et non sa suppression, ce qui laissait supposer qu'en cas de rupture de la relation concubinale qu'elle entretenait, la femme pourrait à nouveau réclamer la rente à son ancien époux. Cette solution s'inspirait de l'idée que la concubine (qui ne peut réclamer de rente à son partenaire lorsque le couple se sépare) ne doit pas être défavorisée par rapport à la situation qui serait la sienne si elle s'était remariée.

Dans cette affaire, le Tribunal fédéral n'a pas eu, pour des raisons de procédure, à se pencher sur la question de l'abus de droit lui-même, qui avait été admis définitivement par l'autorité inférieure, mais il a rejeté l'idée d'une simple suspension, par une motivation reposant sur une saine logique: si l'abus de droit suppose que l'union de fait soit d'une qualité telle qu'on puisse l'assimiler à une situation de remariage, il faut aller jusqu'au bout du raisonnement et retenir les conséquences que l'art. 153 CC attache au remariage. De l'avis de notre haute cour, «l'épouse divorcée qui choisit de vivre en concubinage plutôt que de se remarier est libre de le faire, mais elle doit en assumer les conséquences».

Exprimé trivialement: c'est le beurre ou l'argent du beurre.

Philippe Schweizer

Comment confectionner les couronnes à la vanille



Ce qu'il vous faut pour une centaine de pièces:

300 g de farine, 100 g d'amandes effilées, moulues. Zeste râpé de 1/2 citron, 70 g de sucre en poudre, 2 œufs,

évent. 1 jaune d'œuf, 200 g de beurre ramolli, 1 blanc d'œuf, 2 paquets de sucre vanillé, 40 g de sucre en poudre.

Tamiser la farine dans une terrine, y ajouter les amandes, le zeste de citron, le sucre en poudre et les œufs puis parsemer de flocons de beurre. Pétrir rapidement pour obtenir une pâte compacte. Diviser la pâte en trois parts et rouler celles-ci en longs boudins au diamètre d'un crayon. Couper ces derniers en bâtons d'une longueur de 7 cm. - badigeonner éventuellement leurs extrémités de blanc d'œuf battu au fouet puis les assembler pour former des couronnes. Souder légèrement les jointures puis placer les biscuits - pas trop rapprochés les uns des autres - sur une plaque beurrée. Cuisson à mi-hauteur au four préchauffé à 200° C pendant 15 minutes environ. Mélanger le sucre vanillé et le sucre en poudre et y rouler avec précaution les couronnes à la vanille encore tièdes.

Disposer les couronnes à la vanille dans un tamis à farine très propre et le recouvrir au besoin d'une feuille de cellophane. Décorer d'un joli ruban.

Printemps, été et automne 1982

Cap sur le soleil

Avec la fin de l'année, les premiers catalogues des vacances pour 1982 sortent de presse. Les agences de notre pays, déjà bien organisées, semblent encore améliorer leurs prestations. C'est déjà une première constatation. Pour l'heure, Hotelplan présente une riche proposition de voyages dont la caractéristique est une grande variété. Peu importe que l'on choisisse un circuit ou une croisière, un séjour balnéaire, un voyage en train ou en autocar, ou encore un voyage avec sa propre voi-

ture, l'offre est vaste. Par ailleurs, il semble que mis à part Majorque, la Grèce et la Tunisie, dont les prix sont même en dessous de ceux pratiqués l'été dernier, aucune hausse en

tourisme

valeur réelle n'est à signaler pour la majorité des principales destinations balnéaires.

Deux destinations inédites se présentent au palmarès des invitations

balnéaires d'Hotelplan: l'île grecque de Cos et la presqu'île de Tropea tout au sud de l'Italie. Pour sa part, la Costa de Almeria en Espagne devrait, une fois encore, connaître le succès auprès des familles accompagnées d'enfants. Toujours dans ce catalogue, le Canada fait sa première apparition. C'est la seule innovation - avec le Togo - du programme des vols longs-courriers.

En matière de circuits, le cap Nord est incorporé, alors que l'Egypte, uniquement destination hivernale jusqu'ici, est désormais au programme de l'été avec notamment une croisière sur le Nil. Nouveau encore: un voyage dans la partie ouest de la Grèce, là où le tourisme est encore peu connu. Outre-Atlantique, mis à part les nouveaux circuits du Canada (côte est et ouest), un circuit, «Triangle d'or», conduira les visiteurs à Los Angeles et à San Francisco, voire jusqu'à Hawaï.

Pour les automobilistes, des séjours en hôtels, chalets, appartements et bungalows sont sélectionnés dans les villages de Pueblo Eldorado Playa en Espagne, de Riviera Beach Club sur la Côte-d'Azur, le Baia Toscana ou encore Lignano en Haute-Adriatique.

Devenu légendaire depuis son introduction il y a un quart de siècle, l'Express balnéaire qui relie la Suisse à l'Adriatique et les trains à destination de la Riviera sont toujours au programme. On ne voudrait d'ailleurs pas les enlever puisque, de plus en plus, la tendance démontre que le rail reprend le dessus. On annonce même des prix de voyages inférieurs à ceux de l'an passé.

Et la Suisse dirons-nous? Elle n'est pas oubliée. D'un genre à part, mais original, les nouvelles formules du cyclo-tourisme et des randonnées dans le Jura sont mises en valeur dans le catalogue de l'agence. C'est d'ailleurs la première fois.

On peut conclure en mentionnant les réductions diverses accordées soit sur le plan familial où tous les enfants âgés de 2 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50% sur les offres désignées par le symbole réservé à cet effet. Et puis, à signaler les réductions accordées aux bénéficiaires de l'AVS ou de l'AI.

R. DERUNS

troc de trucs

Se coucher avant minuit le 31 décembre? Jamais! La tradition veut que l'on écoute sonner les douze coups d'horloge pendant lesquels le millésime fait peau neuve, que l'on s'embrasse sous le gui, que l'on sable le champagne.

La soirée s'écoule parfois lentement, les regards se portent régulièrement sur la pendule dont les aiguilles semblent avancer au ralenti, les gosses commencent à bâiller. Mais il faut tenir le coup, attendre.

Comment passe-t-on généralement ces heures qui précèdent minuit? En dégustant des plats amoureux confectionnés par la mère de famille, en regardant la télévision, en organisant des jeux.

Il existe des passe-temps assez amusants qui faisaient notre bonheur quand nous étions gosses. Nous utilisions papiers et ficelles des paquets de Noël, une petite plaque de chocolat ou quelques biscuits. C'est tout.

En avant les rires pendant de longs instants! Le «cadeau» ou le gadget était soigneusement enveloppé dans un papier rouge récupéré, ficelé avec un ruban vert également récupéré. Un second papier venait ensuite, retenu par du ruban adhésif. Puis une feuille de papier journal et une grosse ficelle, puis un papier de fête, puis un emballage grossier, puis une feuille avec motifs et ainsi de suite, mais toujours avec un ficelage serré, beaucoup de nœuds et de collants, pour former enfin un énorme paquet.

Nous allions offrir notre «œuvre» au matin du premier janvier à une tante ou un cousin. Le déballage était aussi joyeux que l'emballage.

Les jeux de sociétés ont aussi la cote mais attention: certains enfants n'aiment pas perdre, ils s'énervent et leur mauvaise humeur risque fort d'être contagieuse. Sachez choisir des passe-temps simples. Demandez à vos enfants de créer des jeux, vous serez étonnés par l'imagination qui flambe en ces jours de fête.

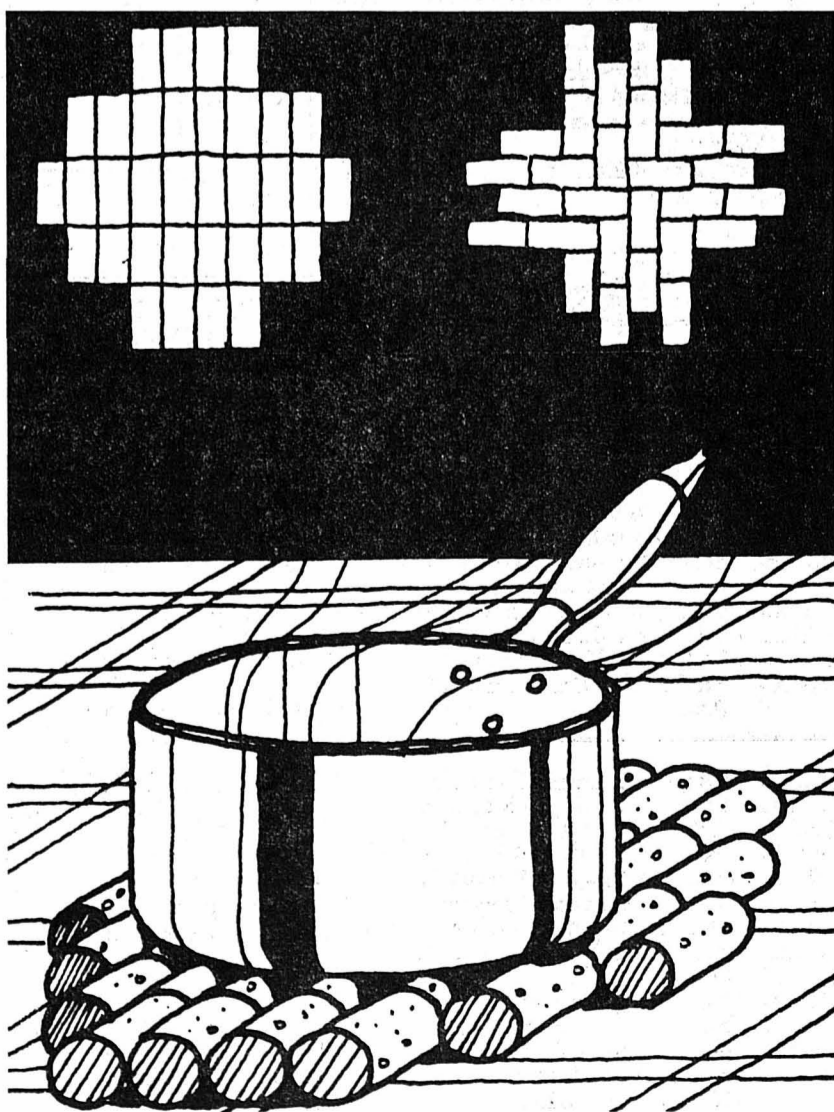
Finissez bien 1981, commencez bien 1982 et vivez bien durant les douze mois à venir...

ARMÈNE

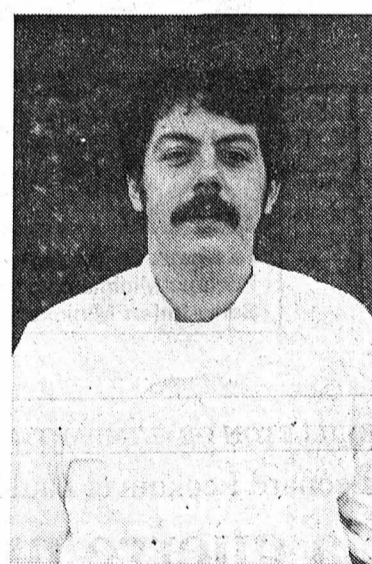
bricolage

Le dessous de plat en liège

Collez des bouchons les uns à côté des autres suivant le dessin de votre choix (deux exemples sur notre croquis).



la recette du chef



M. Thierry Kohli
Restaurant du Bas-des-Frères
Les Frères sur les Brenets

Les Mignons de Boeuf à la mexicaine

Pour quatre personnes: 12 tranches de filet de boeuf de 60 gr. chacune.

Préparer d'abord un «risi-bisi» (riz cuit mélangé de petits pois) et le chauffer au four.

Faire revenir dans une poêle très chaude les tranches de filet de boeuf et les saisir. Enlever les tranches et dans la même poêle, faire revenir un oignon haché, deux tomates concassées, deux poireaux coupés en dés et ajouter soit un beurre maître d'hôtel ou café de Paris.

Mélanger le tout et napper la sauce sur la viande et le «risi-bisi».

C'est délicieux!

Nouveau. Ford Taunus et Ford Granada avec différentiel autobloquant.

Afin que vous puissiez démarrer sans problème dans la neige et la boue de neige. Avant qu'une roue ne commence à patiner, la force est transmise sur l'autre roue motrice. Ainsi, le différentiel autobloquant ZF vous évite automatiquement de rester bloqué dans la neige. Pas de meilleure solution pour passer l'hiver!

A présent particulièrement avantageux (aussi pour les breaks). Chez votre concessionnaire Ford.

Par exemple: Ford Taunus 2000 V6 Special Break (5 portes)

- avec super équipement, radio comprise
- avec différentiel autobloquant 40% **fr. 16970.-**

Par exemple: La nouvelle Ford Granada 2000 L

- avec équipement de valeur accrue, y compris radio, verrouillage central, direction assistée
- avec différentiel autobloquant 45% **fr. 18750.-**



Le signe du bon sens.



GARAGE
DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039)-26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

SOUS-AGENTS: Saint-Imier, Garage Mérija S.A., rue de Châtillon 24 - Le Noirmont, Garage Rio, M. André Gay 44-2211

A la pointe du progrès: la chaussure en thermoplast, à languette relevable et boucles réglables. 358-7870 bleu

Un succès: la chaussure superlégère en thermoplast, à trois boucles fonctionnelles. 354-7852 gris/noir

Vögele

Chaussures de ski pleines d'attrait. Et à quel prix!

La Chaux-de-Fonds: avenue L.-Robert 60
Pesoux: Minimarché, Centre Commercial, CAP 2000
Saint-Imier: Minimarché, rue Baptiste-Savoie 62-66

Monsieur LÉON MICHELI prenant sa retraite

L'ENTREPRISE MICHELI et MACORITTO

Serrurerie industrielle et de bâtiment

informe sa fidèle clientèle et le public de la reprise, au 1er janvier 1982, de l'atelier de serrurerie par son associé

Monsieur Victor MACORITTO

Elle remercie très chaleureusement ses clients et amis de la confiance qu'ils lui ont témoignée durant vingt ans.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me recommande auprès des fidèles clients et amis de l'entreprise MICHELI et MACORITTO pour tous travaux de serrurerie industrielle et de bâtiment, auxquels je vouerai mes soins les meilleurs.

Victor MACORITTO

32892

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 7

Leonard Leokum et Paul Posnick La guerre météo a commencé

Roman

Editions de Trévise
Droits réservés Opéra Mundi, Paris

Forest s'éloigna du bureau pour se placer près de l'écran radar; il regardait dans sa direction mais ne le voyait pas.

- ...comment a-t-il pu y avoir un cyclone, Micky? murmura-t-il.

Elle l'observait dans son dos, le haïssant comme seul on hait quelqu'un que l'on aime lorsqu'il vous a fait du mal, et elle se demandait ce qu'elle devait faire. Elle n'avait pas de réponse à lui fournir. Si elle en avait eu une, elle aurait fait les bulletins météo elle-même au lieu de se laisser constamment piéger dans un rôle de larbin.

- Eh bien... ce n'était peut-être qu'une bizarrerie de la nature, Forest. Tu sais, Forest, cela arrive parfois.

C'était tout ce qu'elle avait à dire; cela, elle

pouvait l'exprimer sans se faire démolir. Et elle sortit de la pièce en courant.

Il se passa un long moment avant que Forest ne reprenne ses esprits. Il dut s'arracher de l'écran qui l'hypnotisait, de l'image de notre planète, pour redescendre dans cette pièce et retrouver son dilemme. Constatant que Micky était partie, il alla fermer la porte, puis revint à son bureau et se laissa tomber dans le fauteuil. Il ne parvenait pas à détacher son regard des tableaux en face de lui.

Elle a dit que c'était peut-être une bizarrerie de la nature; un cyclone qui ne pouvait pas se produire... C'est évident, se dit-il, une bizarrerie. Seulement une bizarrerie.

Il ouvrit un tiroir de son bureau et en tira un autre dossier rempli de documents.

- Mais en voici une deuxième! Et une troisième!

CHAPITRE 2

La pluie tombait sur Manhattan ainsi que Forest l'avait annoncé. Sortant de l'immeuble de l'ABC, Forest regarda d'un air maussade le ciel noir qui se soulageait dans la rue. En temps ordinaire, il eût été content de la justesse de ses prévisions, mais ce soir-là son triomphe était sans objet. Debout sous l'auvent, il observa les pas-

sants qui galopèrent vers les abris, leur col de veste remonté jusqu'aux oreilles, avec - l'universel chapeau de pluie! - un journal détrempé pendouillant sur la tête. Des rafales de pluie poussées par le vent malmenaient les parapluies devenus inutiles, tandis que la circulation aggravait d'un véritable outrage l'insulte du mauvais temps en faisant gicler les flaques d'eau comme des cascades. Tout était parfaitement normal. Il pleuvait à New York et la ville ployait sous son désordre.

Mais, quoi que l'on pût dire, la pluie ne tombait pas équitablement sur tout le monde. D'un coup sec du poignet, Forest mit en service son parapluie. C'était un instrument de précision à monture d'acier qui s'ouvrit avec la force et la rapidité d'un coup de poing. Il avait été fabriqué sur mesure par Streets, à Londres, d'après ses instructions, et il était d'une efficacité véritablement prodigieuse. Fermé, il s'adaptait à la paume de sa main; ouvert, il pliait avec docilité au vent, n'importe lequel, même celui d'un ouragan. La bordure de ce parapluie détournait l'eau de ses jambes et, marchant à grands pas, en sécurité sous cet abri, Forest s'avança vers la Rolls-Royce «Silver Cloud» qui l'attendait pour le conduire au dernier endroit où il aurait voulu se rendre: une soirée mondaine, très riche, très chic, très decadento-avant-gardiste.

La porte de l'ascenseur s'ouvrit directement au niveau de l'appartement en terrasse («Penthouses»: luxueux appartements avec terrasse aménagés au dernier étage des immeubles new-yorkais), et Forest affronta un tableau animé dans lequel chaque personnage était hautement conscient de la manière dont sa pose intéressait l'harmonie universelle. Un poignet fléchi. Une démarche décontractée. La tête ramenée en arrière, de façon à toujours faire valoir son profil. Des pantalons bien repassés dont on ne croise jamais les jambes. Et des mètres carrés de décolletés précieuses et habiles hésitant entre la ligne de bronze et le bout des seins...

Forest prit deux verres au bar et joua poliment du coude entre les groupes - des têtes, des célébrités qu'il connaissait, ne voulait pas connaître, ou dont il n'arrivait pas à se souvenir. Tout en marchant, il souriait, évitant les regards, mais sans chercher à être offensant pour qui que ce soit. De l'autre côté de la pièce, il put apercevoir un trio spécial cocktails qui était en train de jouer, mais, l'ayant remarqué du beau milieu des réjouissances, les musiciens lui firent l'impression d'être comme des mimes oscillant au loin. Il y avait un peu trop de monde pour boire tout en marchant, cependant Forest craignait de s'arrêter, risquant ainsi d'être pris au piège d'une conversation. Deux verres ne constituaient pas un rempart contre cette foule.

(à suivre)

L'IMPARTIAL

reportage

CHAMPAGNE

montre-moi tes bulles je te dirai qui tu es...

Produit des dieux cultivé de main de Maître, le vin le plus célèbre du monde reste à découvrir.

Le champagne...

Brevage fabuleux, d'une exquise finesse, le champagne se boit trop souvent d'une manière gaillarde à la gloire du gousset de rustaards et vantards, alors qu'il est tout en charme et élégance.

A tant être de toutes les fêtes, il a la réputation d'accompagner tous les plaisirs, alors qu'il est plaisir lui-même.

Dans l'euphorie ou un moment de passion pourpre, on lance au Maître d'hôtel :
- champagne...

Il en existe plus de quatre mille producteurs !

On se plaît à dire à Reims et à Eperney qu'il n'est pas un champagne meilleur que d'autres, qu'il n'y a pas un « grand champagne » comme il existe de grandes bouteilles en Bourgogne et dans le Bordelais.

Le « bon » champagne, le meilleur est simplement celui qui est à votre goût.

Modestie champenoise ? N'en déplaise aux solides vigneron et subtils négociants, le champagne a ses nobles, nobliaux et roturiers, ses valets et quelques gueux. Et là comme ailleurs, la valetaille bénéficie de la renommée du maître.

Par Gil BAILLOD

Quand on dit « champagne » on n'a rien dit. On évoque un lieu, un vignoble, on évoque une manière de traiter un vin.

Une manière ou un art ?

On peut tout mettre en bouteille dans cette question. Produire du champagne relève d'un art, un art difficile, délicat, fin, millésimé qu'aux grandes années. Comme dans tout art, il y a la manière.

Le champagne est un vin, un vin naturel, un vin à trente-six facettes, celles de tous les crus qui le composent.

Contrairement aux autres vins, le champagne n'est pas le produit d'un parchet précis, d'un « château » bien délimité, tout au contraire, la constante de son goût est obtenue à travers le savant et très secret assemblage de plusieurs dizaines de crus qui garantissent le caractère, la personnalité des grandes bouteilles.

Les autres ? Elles font des bulles comme elles peuvent et ne méritent, suprême vulgarité, que de faire sauter leur bouchon au milieu de rires bruyants, de gorges déployées et de grandes claques sur des cuisses grasses gainées de fausse soie, dans l'épaisse fumée de havanes de pacotille.

Le champagne doit être servi avec raffinement, sans quoi, non seulement il ne se livre pas, mais il se masque en eau gazeuse, dans le mépris de celui qui le boit. Le champagne est pudique, c'est pourquoi il se débouche avec discrétion et se déguste de même.

UN ROUGE BLANC

Secret, le champagne l'est dans sa composition. Sa blondeur almée est une robe d'apparat, car le champagne est d'abord un vin rouge pressé de quitter son habit de campagne violet sombre, propre à la lignée des pinots noirs et pinot meunier. Un pressurage rapide évite que le moût soit trop en contact avec la pellicule du grain qui seule est pigmentée. Le moût coule blanc, superbe, avec tout le caractère charnu de sa pulpe de « rouge ». Plus tard il sera assemblé au Chardonnay blanc, le troisième plant de champagne, à raison de deux tiers de « rouge » pour un tiers de « blanc »... environ.

Le pressoir champenois est particulièrement large. Il accepte 4 000 kg de raisin sur une faible épaisseur pour éviter de teinter le moût. De ces quatre tonnes de grains, seuls 2 666 litres de moût, et pas un de plus, ont droit à l'appellation « champagne ». De même, on plante 8 000 à 10 000 pieds de vigne par hectare, le rendement étant limité à 7 500 kilos à l'hectare. Il s'agit-là de dispositions rigoureuses, et il en existe nombre d'autres, sévèrement contrô-

lées par le « Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne » (le C.I.V.C.)

Le C.I.V.C. fait régner l'ordre en Champagne et dans le champagne. Ce n'est pas une mince affaire, car cet organisme intervient dans tous les domaines : technique, social, commercial, juridique, économique.

Le vignoble d'appellation couvre 30 000 hectares, dont 24 500 sont plantés et en production. La superficie plantée va être augmentée de 500 hectares par an durant 10 ans. On dénombre... 18 000 propriétaires de vignes, dont 12 000 travaillent leurs parcelles et 4 000 produisent leur propre champagne.

Au royaume du champagne, tout ou presque est réglementé, jusqu'à la manière de tailler la vigne.

Le produit est jalousement protégé et la fraude pratiquement impossible. C'est ainsi, à force d'autoritarisme, que le champagne reste à la hauteur de sa réputation dont chacune des 176 466 231 bouteilles vendues en 1980, doit être une scrupuleuse ambassadrice.

Nabuchodonosor

Le champagne est présenté en quart, demi, bouteille (75 cl), Magnum (2 bouteilles), Jéroboam (4 bouteilles), Réhoboam (6 bouteilles), Mathusalem (8 bouteilles), Salmanazar (12 bouteilles), Balthazar (16 bouteilles) et Nabuchodonosor (20 bouteilles).

ORIGINE ET ORIGINALITÉ

La propriété très particulière du champagne d'être pétillant et de faire une mousse, a été « découverte » au milieu du 17^e siècle. On attribue à un moine bénédictin, Dom Pérignon, l'idée géniale « de mélanger différents crus de la Champagne, afin d'obtenir une cuvée d'une qualité surpassant celle de chacune qui la compose ». C'est là, tout le secret du champagne. Plus que Dom Pérignon, c'est probablement toute la Champagne qui, peu à peu, a rassemblé son génie.

La vendange faite, le raisin est pressé à raison d'un hectolitre au maximum pour 150 kg de vendange.

Le moût est versé dans des cuves de « débouillage » où il séjourne une douzaine d'heures, pour le débarrasser des impuretés qu'il contient, pépins, peaux, etc.

Le moût est mis en cuves ou encore, dans quelques rares maisons, en tonneaux de chêne. Dans les caves, les grandes cuves d'acier inoxydable prévalent. La température est portée à 20/22 degrés et le moût bouillonne. C'est la première fermentation. Elle est tumultueuse, puis s'apaise en trois semaines. Le calme revenu dans les cuves, on les refroidit afin de précipiter les dépôts. Le vin est soutiré. Il est limpide. Rien d'original jusque-là. Lors du premier soutirage, on assemble les vins en provenance d'un même cru et on obtient une première cuvée homogène, elle servira à l'assemblage final qui constitue le fin du fin, le grand secret de l'art.

Dès le mois de janvier, les spécialistes de chaque maison goûtent tous les crus de la récolte.

C'est ici que l'on va construire le « goût maison », que l'on va assembler différents caractères pour n'en former qu'un seul, subtil et magnifique, racé et charnu, élané et vif, chaque marque affirmant une personnalité que l'amateur éclairé exige constante. Des vins de réserve font partie de cet assemblage minutieux, afin d'en parfaire la réussite.

Si la récolte est exceptionnelle on en fera un « millésime ». On assemble alors que des vins de la même année.

Quand on obtient, dans l'immense cuve d'assemblage, l'harmonie voulue entre la vinosité, l'arôme, la sève, l'élégance, la délicatesse, la nervosité et l'aptitude à la conservation, on procède aux noces par un brassage.

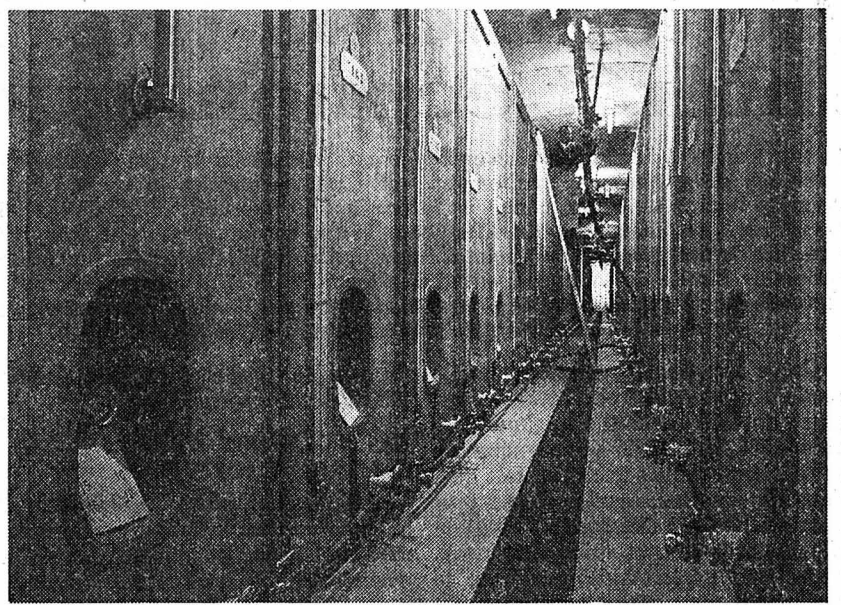
Le champagne est construit, la cuvée est terminée au début du mois de mars. On transfère le vin dans des cuves de tirage où il reçoit des ferments naturels et une liqueur faite de sucre de canne diluée dans du vin.

Le champagne est alors mis en bouteille. Des bouteilles aux flancs épais qui devront supporter six atmosphères de pression.

Le sucre se mue en alcool et en gaz carbonique qui assure la prise de mousse.

Le gaz carbonique reste dissous dans le vin et ne se forme en bulles qu'au débouchage. La qualité de la bulle permet de déterminer l'âge d'un champagne. Comme pour la sagesse, la finesse lui vient avec les ans.

Cette seconde fermentation, en bouteilles, s'opère dans les immenses caves taillées dans la craie, gorgées d'eau, qui font du sous-sol de Reims, une taupinière de 220 kilomètres de galeries. La température de dix degrés ne varie que d'un degré entre l'été et l'hiver. Dans ces entrailles, la Champagne conserve



La production de près de 200 millions de bouteilles par an nécessite des installations industrielles: les grandes cuves en acier inox ont remplacé les foudres de chêne

une réserve de quelque... 500 millions de bouteilles.

Les bouteilles ont obligatoirement un an de cave et trois ans pour les crus millésimés.

LE REMUAGE

Durant la fermentation secondaire se forme un dépôt qu'il faut faire descendre dans le col de la bouteille pour permettre le dégorgage. Un dépôt lourd entraîne un plus léger et le tout, peu à peu doit glisser le long de la bouteille qui finira entassée sur pointe. Cet art, c'est le « remuage ».

Les bouteilles sont prises par le col dans un pupitre où elles vont être « remuées » au cours de 24 à 26 « tenues ». Le remueur en manipule deux à la fois, une dans chaque main et imprime d'un geste vif, un quart à un huitième de tour au flacon pour décoller et faire glisser le dépôt.

Un remueur, solitaire au fond d'interminables galeries, éclairé par une faible ampoule car le champagne craint la lumière, remue environ 35 000 bouteilles par jour. Les jeunes ont un transistor, les vieux méditent.

En trois mois le dépôt est sur le bouchon. On peut dégorgier. L'opération se fait encore à la main pour les petites séries spéciales mais en général elle est entièrement automatisée.

La tête de la bouteille renversée passe dans une saumure à -30 degrés,

durant dix minutes. Le dépôt est gelé, il colle à la capsule, il est éjecté au décapsulage, poussé par la pression du gaz carbonique.

Une « liqueur de dosage » ou sirop, composée de sucre et de vin vieux complète la perte de niveau due au dégorgement. C'est alors qu'on détermine la spécification désirée par le volume de sirop: 1% donne le « brut » (environ 6 gr. de sucre) 4% le sec, 7% le « demi-sec ». « L'extra-brut » n'a pas de sucre, le « crémant » en reçoit peu, il pétillie moins que ses frères de ce fait. On le préférera pour accompagner des poissons par exemple.

La bouteille reçoit son bouchon et un muselet en fil de fer pour contenir la pression.

Puis la bouteille est remise en cave. Elle remonte peu avant son expédition. Elle est alors habillée, parée, décorée. Les plus pimpantes, les plus fardées, ne sont pas les plus grandes dames de Champagne !

Les cuvées spéciales, toujours millésimées, fleuron des maisons de Champagne, reçoivent un habillage très sobre sur une bouteille au galbe particulier à chaque marque. C'est le rang des « grandes bouteilles », car quoi qu'en disent les Champenois, il existe un « grand champagne » que l'on sert avant ou après un « grand » de Bourgogne ou de Bordeaux.

Une histoire dans trois bouteilles

A raison d'une bouteille par jour, il faudrait douze fois douze mois pour goûter toute la production des vins de Champagne. Et ce serait en vain, assurément, car en quelques jours seulement, le goût est déjà un peu brouillé. On ne voit plus que les bulles et encore des bulles. Au milieu de ce carnage de bouteilles, un verre de rouge de Bouzy vous remet la bouche au milieu des dents et le palais à sa place aussi.

Alors, plutôt que de nous lancer dans une interminable énumération, voire d'hasardeuses comparaisons, nous retiendrons ici trois maisons, bien typées, de taille et vocations différentes.

Pourquoi ces trois bouteilles et pas d'autres ? Parce que nous avons été accueillis dans ces trois caves avec une gentillesse rare, ce qui nous donne envie d'en parler, tout simplement. On peut aussi « déguster » les gens du Champagne quand leur vin traduit la qualité de leur accueil.

MUMM, À REIMS

Mumm c'est d'abord un bouquet particulier que cette maison cultive depuis 1827. Mumm, c'est un grand parmi les grands. Une grande maison de champagne est celle qui est à même de garantir à son « brut » sans année une constante de goût. Pour réussir sa symphonie, Mumm réunit un orchestre de quelque 50 crus. Mumm exporte 6 millions de bouteilles, c'est « le » champagne des Canadiens de la Belle Province, très recherché des Américains. Mumm vend 3 millions de bouteilles en France, et travaille avec un stock de 25 millions de bouteilles.

Le « grand » Mumm, c'est l'incomparable cuvée « René Lalou » un champagne millésimé dont chaque gorgée révèle un peu plus la finesse de ce vin qui a beaucoup de longueur.

DE CASTELLANE, À EPERNAY

Cette maison est faite de discrétion et de tradition. Fondée en 1895, elle reste attachée à la fermentation tumultueuse dans des tonneaux de chêne, pour une part de sa production. Il en sort un champagne très vineux, solidement charpenté, qualité rare que

les cuves d'acier doivent concéder aux tonneaux de chêne.

De Castellane travaille avec un important stock de vins de base afin de garantir son goût très particulier. Ce champagne mérite d'être mieux connu en Suisse romande où son caractère à tout pour plaire.

La cuvée « Commodore » millésimée, est d'une rare distinction, dans la très grande tradition du chêne.

CHARLES ORBAN, À TROISSY

Charles Orban est vigneron, il cultive son raisin, il élève son champagne, sa femme le vend, elle n'en vend que 50 000 bouteilles par année et il faut montrer patte blanche pour en obtenir. C'est que le champagne de Charles est bon, il a une solide caractère terrien qu'il affirme avec subtilité. Il ne se livre pas à la première gorgée. Il vous apprivoise, il s'installe en bouche, et puis, lentement se révèle, comme un paysan, souriant mais réservé tant que vous n'avez pas conquis sa confiance. Orban travaille sur trois années de stock et construit sa cuvée moitié moitié, vin nouveau et vin vieux.

Sa cuvée spéciale est caractéristique d'un vin de vigneron.



Dans la solitude des galeries de craie, le remueur travaille aux pupitres, il remue 35 000 bouteilles par jour

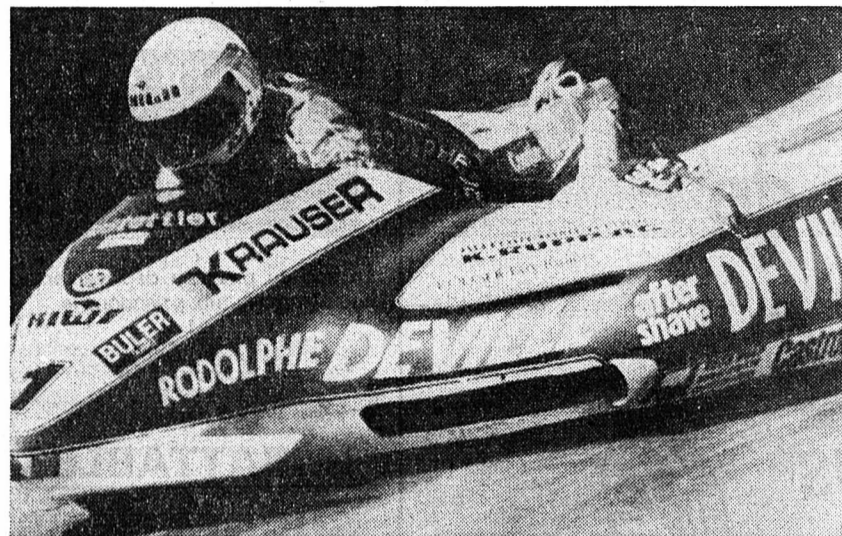
L'IMPARTIAL

rétrospective

Le second semestre digne du précédent pour les Régionaux Remarquable bilan à l'échelon mondial Un titre et de nombreuses médailles

Oui, alors que l'on pensait que le bilan du premier semestre était déjà exceptionnel, celui de la fin de cette année 1981 allait être encore supérieur. On trouvait en effet, au palmarès mondial, le Biennois Biland qui, en side-cars, justifiait sa réputation, en étant sacré champion du monde en compagnie de son passager Waltisperg. A ce remarquable exploit, il convient d'ajouter les médailles d'argent obtenues lors des mondiaux d'escrime à l'épée par les Chaux-de-Fonniers Poffet et Gaille (par équipes) et celle de leur camarade de club Kuhn, médaillé d'argent lors de l'Universiade de Bucarest. Les cyclistes neuchâtelois allaient également connaître la vedette avec les sélections pour les mondiaux de Jean-Marie Grezet (Le Locle), Daniel Gisiger (Bienne) et Patrick Moerlen (Fleurier, en tant que remplaçant) pour le championnat sur route. Le Loclois allait plus

tard étonner ses plus fidèles supporters en se classant quatrième du Tour de Lombardie, tandis que Gisiger (en compagnie du Genevois Demierre) enlevait, à la barbe des Italiens, le Trophée Baracchi, puis le Grand Prix des Nations en France. Le gymnaste neuchâtelois Jaquet figurait également parmi ces faits importants en étant retenu pour les mondiaux de Moscou. Sélection obtenue lors des championnats suisses avec le titre aux barres parallèles devant la révélation de ces joutes, Christian Wicky de Pesieux. Si l'on ajoute à cela de nombreuses performances à l'échelon national, on est en droit de déclarer que cette année encore les sportifs (nous nous excusons par avance si quelques performances nous ont échappé) de notre région ont remarquablement répondu à l'attente des fervents du sport en multipliant les exploits.



Le Biennois Biland et son passager Waltisperg, un nouveau titre mondial. (bélino AP)

Premier titre national dès le 3 juillet

Le second semestre débutait fort bien avec en date du 3 (date de parution), les Chaux-de-Fonniers Lobsiger, Junod, Gil et Guyot qui remportaient le titre envié de champions suisses de billard aux trois bandes, en battant Genève en finale avec une moyenne d'un niveau européen, 0,628 points. Les Chaux-de-Fonniers attendaient un tel succès depuis 1975! Trois jours plus tard, la Jurassienne Sabine Weiss, de Macolin, enlevait le titre national en championnat de descente catégorie kayak-mono.

Date porte-bonheur, le 13, on relevait avec une très vive satisfaction la médaille d'argent remportée par la Suisse, à l'épée, lors des championnats du monde, à Clermont-Ferrand. Parmi les médaillés, les Chaux-de-Fonniers Poffet et Gaille (ils faisaient équipe avec Suchanecki, Nigon et Giger), le second nommé étant incontestablement à la base de ce réel exploit avec quatre victoires à son actif en demi-finale, face à la RFA! Les Suisses ont échoué devant les Russes dans les ultimes assauts, mais l'exploit est là!

On apprenait en fin de ce faste mois, la sélection des athlètes neuchâtelois Hausener, Beuchat (Cortailod), Anne-Mylène Cavin et Patricia Gigandet (Olympic) en équipe suisse juniors pour rencontrer la Hollande, chez elle. Après avoir connu déjà la citation dans ces pages, le joueur de badminton chaux-de-fonnier De Paoli était sacré «le plus spectaculaire et le plus complet du pays», tandis que les Loclois accédaient

à la première ligue. Décidément ce mois de juillet était celui des escrimeurs avec le nouveau succès d'un Chaux-de-Fonnier, André Kuhn, qui lors de l'Universiade de Bucarest enlevait, en compagnie de l'équipe suisse, la médaille d'argent à l'épée. Un mois des plus fastes.

Cyclistes et motocyclistes en vue en août

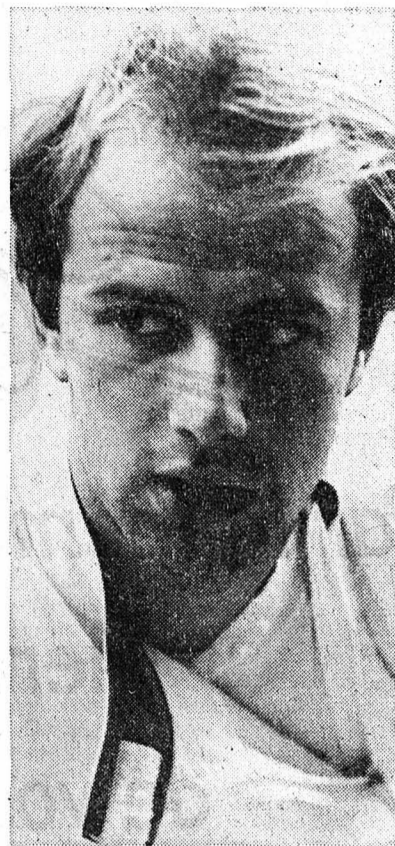
Première à être citée, dans ce mois, l'athlète de l'Olympic, Anne-Mylène Cavin obtenait sa qualification pour les championnats européens juniors sur 400 m. Toujours en ce début de mois, seize représentants de notre région étaient désignés pour prendre part aux championnats suisses d'athlétisme, à Berne. C'est en date du 10 que le cyclisme allait revenir au tout premier plan avec trois sélections régionales en vue des championnats du monde se déroulant en Tchécoslovaquie. Le Loclois Grezet et le Biennois Gisiger (en fait il habite Saint-Imier) étaient retenus au vu de leurs résultats de la saison, pour l'épreuve sur route. Pour compléter ces flatteuses sélections, on apprenait également la sélection du Fleurisien Moerlen en tant que remplaçant. Il y a bien longtemps - à notre souvenir jamais - que le cyclisme régional n'avait atteint un tel niveau!

Toujours à l'échelon mondial, le Biennois Biland enlevait le titre en side-cars, lors du Grand Prix de Suède, en compagnie de son passager Kurt Waltisperg le 17 de ce faste mois. Même si les performances exceptionnelles enregistrées constituaient l'exception, il convient encore d'y ajouter, le 24, les nageurs régio-

naux. Lors des championnats suisses, Stéphane Volery (Neuchâtel) était sacré champion du 100 m. nage libre, tandis que les Biennois Étienne Dagon (200 m. brasse), Florence Ernst (200 m. brasse) et Barbara Wicki (400 m. quatre nages) enlevaient respectivement les médailles d'argent et de bronze.

Septembre et octobre plus calmes, mais...

En septembre, une seule mention, celle des athlètes cadets neuchâtelois lors des championnats suisses, à Bâle et Frauenfeld. Ils n'ont pas fait le détail puisque parmi les champions on relève les noms des Chaux-de-Fonniers Schwab, Nathalie Ganguillet et Anne-Mylène Cavin, mais aussi ceux de Beuchat et Hausener (Cortailod), puis de Emmanuelle Riva



Les Chaux-de-Fonniers Patrice Gaille (à gauche) et Michel Poffet, parmi les médaillés suisses à l'épée lors des championnats du monde. (photos AS)

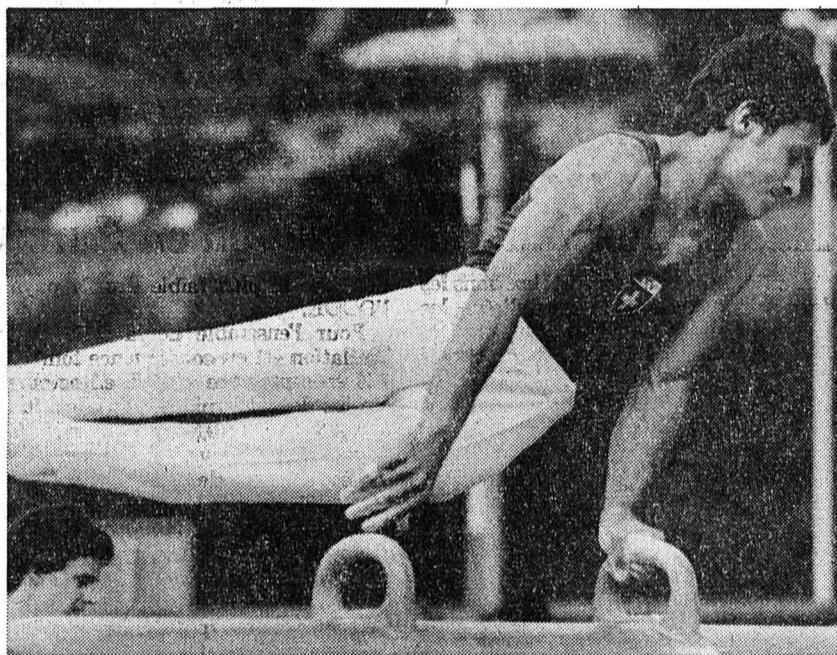
en obtenant au même engin la médaille d'argent! Les féminines neuchâteloises complétaient d'ailleurs ce magnifique bilan en remportant la médaille d'argent du championnat suisse par équipes, avec Carole Tanner, Nathalie Gilli, Marlise Rochat, Marielle Perret et Sandra Pfeiffer, à Bessedorf, derrière les Zurichoises emmenées par Romi Kessler.

nant le Sporting-Club de Lisbonne. Une performance d'autant plus remarquable si l'on sait que les Xamaxiens avaient déjà bouté hors de la compétition Sparta Prague et Malmö!

En date du 17, on apprenait la sélection pour les mondiaux juniors de hockey des Chaux-de-Fonniers Lengacher et Leuenberger, ainsi que celle de Kohler, de Moutier. Enfin, le 21, succès des nageuses biennoises en championnat suisse par équipes, à Nyon.

Une remarquable année prenait ainsi fin; puisse 1982 être aussi favorable aux sportifs neuchâtelois et jurassiens.

André WILLENER



Le gymnaste neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet, sélectionné pour les mondiaux de Moscou. (photo Schneider)

(Neuchâtel) au javelot. D'autres places d'honneur complétaient d'ailleurs ce palmarès.

De Paoli, vous connaissez (?), hors de nos frontières justifiait sa réputation en enlevant au début d'octobre pour la quatrième fois le titre de champion d'Italie de badminton. Il est alors utile de relever la part prépondérante prise par les joueurs de Xamax, Engel et Luthi (but de la victoire en Roumanie) dans le redressement helvétique en match éliminatoire de la Coupe du monde. Efforts qui ont finalement été vains, mais non sans gloire pour le coach national Wolfsberg. C'est en date du 19 que l'on a été tout près d'un sensationnel exploit du cycliste loclois Jean-Marie Grezet. En effet, ce dernier, lors du Tour de Lombardie, était encore second de l'épreuve à une dizaine de kilomètres de l'arrivée... Hélas, il était finalement rejoint par un groupe de poursuivants et il terminait au quatrième rang. Il n'empêche que ce classement était un des meilleurs dans cette épreuve depuis l'époque de Kubler. Pour ne pas être en reste, d'ailleurs, le Seelandais Gisiger (associé au Genevois Demierre) enlevait de haute lutte le Trophée Baracchi, à la barbe des favoris italiens et étrangers, puis le Grand Prix des Nations en France, une bien belle fin de mois.

Au tour des gymnastes en novembre

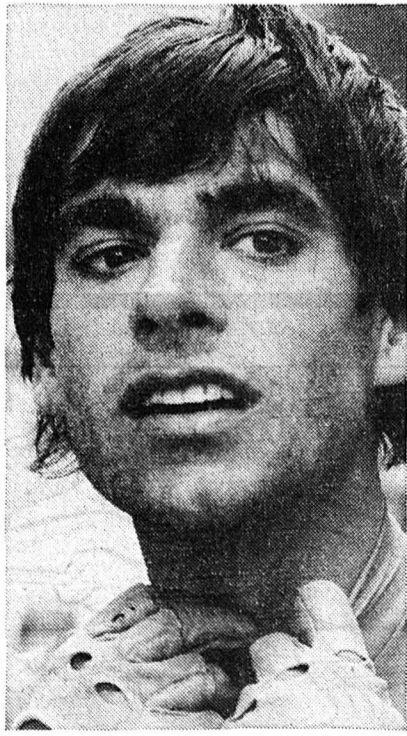
En date du 2 novembre, les gymnastes neuchâtelois allaient signer de remarquables performances, en finale des championnats suisses, à Steckborn. Lors des compétitions individuelles, Jean-Pierre Jaquet était sacré champion aux barres parallèles - et sélectionné pour les mondiaux de Moscou - ce qui ne constituait pas une surprise - tandis que son camarade Christian Wicky se révélait à cet échelon pour sa première apparition



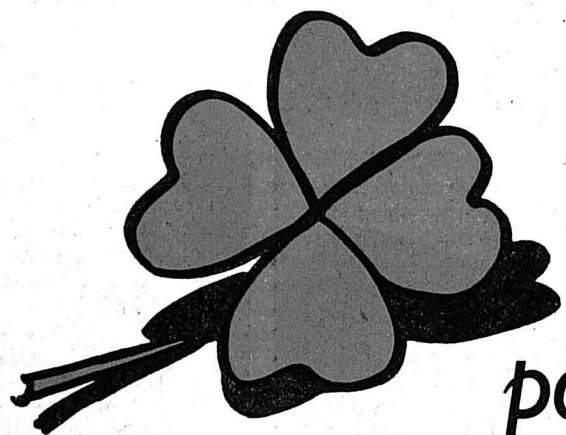
Le Xamaxien Robert Luthi a fait son entrée dans l'équipe suisse de football. Elle a été particulièrement réussie, puisqu'il a marqué le but de la victoire en Roumanie! (ASL)



Les Chaux-de-Fonniers, champions suisses de billard aux trois bandes. De gauche à droite, Lobsiger, Junod, Amério (président du club), Gil et Guyot. (photo Bernard)



Les cyclistes Jean-Marie Grezet (à gauche) et Daniel Gisiger, respectivement du Locle et de Saint-Imier, sélectionnés pour les mondiaux et titulaires d'exploits internationaux. (ASL)



Nous vous présentons
tous nos meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

Par la même occasion, nous vous disons merci.

Merci de votre fidélité à Migros,
de vos suggestions, merci enfin de
vos critiques, autant de preuves qui
nous montrent le chemin et nous
incitent à faire encore
mieux à l'avenir.



Du reste,
ce cochon-tirelire
vous aidera
à faire
encore plus
d'économies
en 1982.

Prêtez-y attention
chaque fois que vous
le verrez, cela en
vaut la peine.

MIGROS

Bonne année 82!

**Salon
de coiffure
Peppino
Prix Discount
Rabais 20%**

Avenue Léopold-Robert 76
Tél. 039/23 45 45

30715

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

AVIS - AVIS



En vue du prochain déplacement de
notre magasin, nous vendons le

70%

de notre stock à des prix super

IMBATTABLES

SUGGESTIONS

- 500 paires de Jeans, velours,
de marque, 2 paires **Fr. 69.-**
 - Bottes Western, tout cuir,
doublées à **Fr. 49.-**
 - Vestes Pilot **Fr. 29.-**
 - 300 paires de Jeans
velours, tailles 32, 34, 36 **Fr. 19.-**
 - 350 paires de Jeans noirs,
forme tubes, 2 paires **Fr. 59.-**
 - Vestes, blousons, cabans, pullovers,
chemises et tout vêtement d'hiver.
- OUVERT** dès 14 h.; samedi dès 9 h.;
lundi fermé. 91-112

Heinz SCHWEIZER

Réparations montres et pendules
Nord 155 - Tél. 039/23 58 46

présente à sa fidèle clientèle ses
meilleurs vœux pour la
Nouvelle Année. 33048

**PETITES
ANNONCES**

A vendre

SKIS Rossignol, 195 cm., et Head
185 cm. Fixation Salomon. Prix Fr.
150.- la paire. Tél. 039/22 26 57. 32942

PNEUS neige, montés sur jantes 155
x 13, Fr. 100.-. Tél. 039/26 88 91
après 18 heures. 32943

LE LOCLE

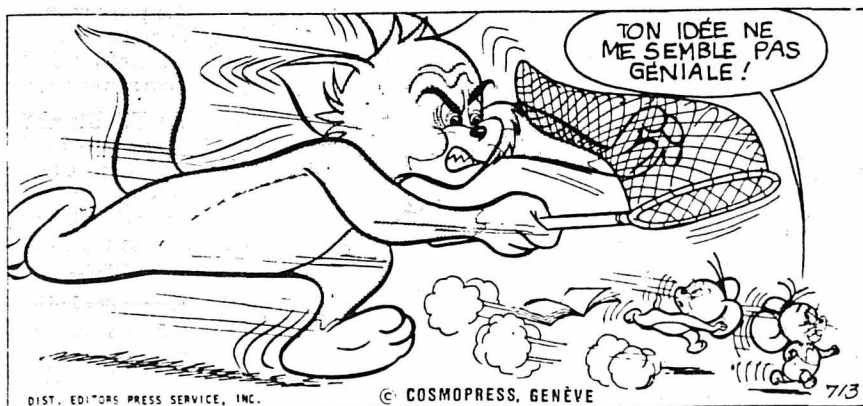
A vendre

1 TABLE et 4 chaises comme neuves.
Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h. 30. 91-60679

**Tarif réduit
60 ct. le mot (min. Fr. 6.-)
ann. commerciales
exclues**

28-92

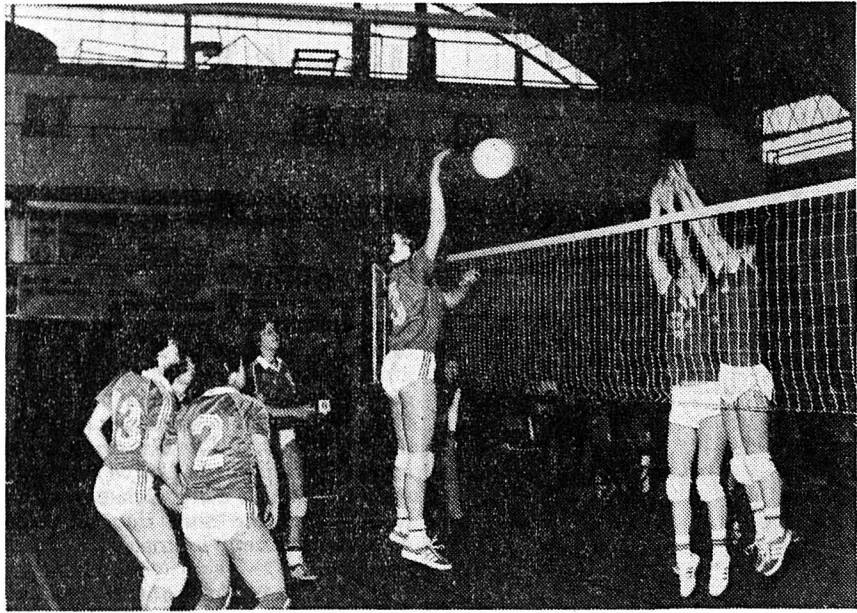
**TOM
and
JERRY**



SPORTS

Volleyball: avec les clubs de ligue nationale du bas du canton Marin: se maintenir en ligue nationale B

Au Groupement sportif de Marin, on joue au volleyball entre copains; c'est en effet la même équipe qui évolue depuis 5 ans. De ce fait, et comme il n'y a pas de nouvelle arrivée, la motivation commence un peu à manquer. Les victoires se font rares; les matchs, qui se déroulent au collège du Vigner, à Saint-Blaise, se jouent devant un public très clairsemé.



Une attaque des Neuchâteloises face à Marly.

L'enthousiasme semble donc un peu faire défaut à Marin. Mais où en est au juste cette équipe? Avec une victoire sur Le Locle et une sur Servette-Star-Onex, elle comptabilise 4 points et se trouve au classement devant les Loclois, qui n'ont aucun point. L'objectif, pour le 2e tour, c'est le maintien en ligue B. Ce qui paraît encore tout à fait possible, pour autant que l'équipe livre de bons matchs (comme ce fut le cas contre Colombier) et qu'elle ne connaisse point ses passages à vide. Pour M. Jean-François Jacottet, responsable de l'équipe, cela devrait être un peu plus facile dès la reprise, et la tâche de l'entraîneur, M. Fritz Leuner, ne devrait pas être trop pénible.

Il faut tout de même relever qu'au début de la saison, l'ambition du club était tout autre: après l'assez brillante performance du championnat précédent, on aspirait à un classement bien meilleur, voire même à la tête de ce classement. Au comité, présidé par M. A. Furrer, on souhaite aussi vivement un maintien en ligue B, d'autant plus qu'une nouvelle salle va être construite à Marin, homologuée cette fois-ci; en jouant à Marin même, il y aurait certainement davantage de public.

L'idéal serait de pouvoir disposer de 12 joueurs (il n'y en a que 10 actuellement), et surtout d'être entourés de quelques jeunes qui pourraient s'intégrer peu à peu à l'équipe; au lieu d'être soudain propulsés en ligue nationale...

A Marin, on espère encore une toute bonne performance les 9 et 10 janvier, au tournoi de l'Uni, puis ce sera le premier match le 16 janvier à Köniz, et le 23 à domicile, contre Tramelan. «Toutes les équipes sont battables», rassure Jean-François Jacottet.

Neuchâtel Sports: bon classement mais...

Le championnat 1979-80, catastrophique pour Neuchâtel Sports? Pas tant que cela. C'était l'ascension en Ligue nationale A et il fallait accuser le coup de 5 départs dans le 6 de base! Aucun point n'avait pu être glané... Mais l'équipe n'en avait pas été spécialement affectée, elle était même en net progrès tout au long de la saison.

Mais c'est au moment de la reprise de la préparation, l'été dernier, que ce fut plus difficile et où tout ne tournait pas rond. Surtout avec 4 blessés dès le départ... Maintenant il y en a d'ailleurs encore, des blessés, et jamais encore cette saison les 12 joueuses ont pu être rassemblées sur un terrain.

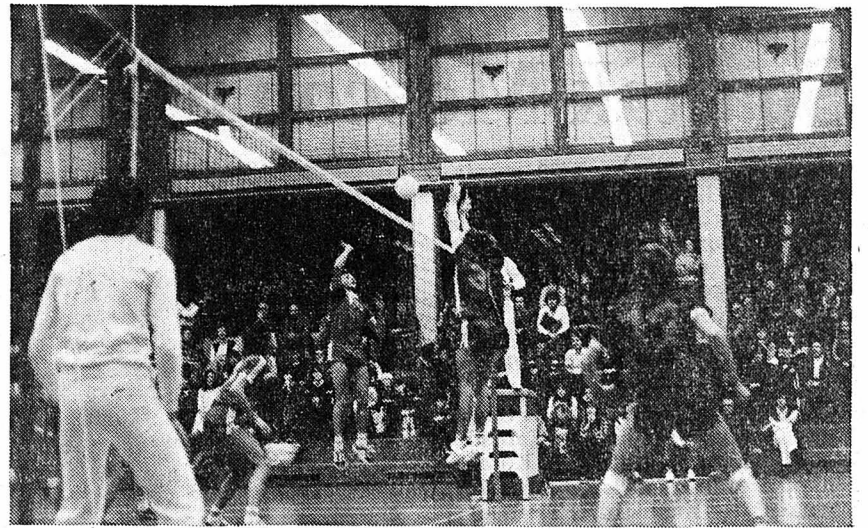
et il s'en était fallu de peu qu'ils soient promus en ligue supérieure; à relever qu'à la même époque, à peu près à mi-parcours, ils occupaient le 2e rang, avec 4 points de retard sur le premier. Cette année, cela tourne un petit peu moins bien. S'il y a eu de brillantes performances (Lausanne), il y a eu aussi des faux pas (Aeschi, et plus récemment Köniz).

Mais Jean-Claude Briquet, l'entraîneur, est assez content du classement actuel, qui correspond à ce qu'il attendait, en tenant compte du fait que Leysin dispose de l'effectif le plus performant.

Pour le 2e tour, Jean-Claude Briquet mènera son équipe à deux fronts, après la participation au tournoi d'Uni Neuchâtel: la coupe et le championnat. En championnat, le 2e tour débutera par une échéance difficile, qui s'appelle Tramelan; le néo-promu, en tout cas à domicile, inquiète sérieusement jusqu'aux favoris...

L'ÉQUIPE FÉMININE

Dans un petit club, lorsqu'il faut remplacer des joueuses qui évoluent depuis de nombreuses années en ligue nationale A ou B, en faisant appel principalement



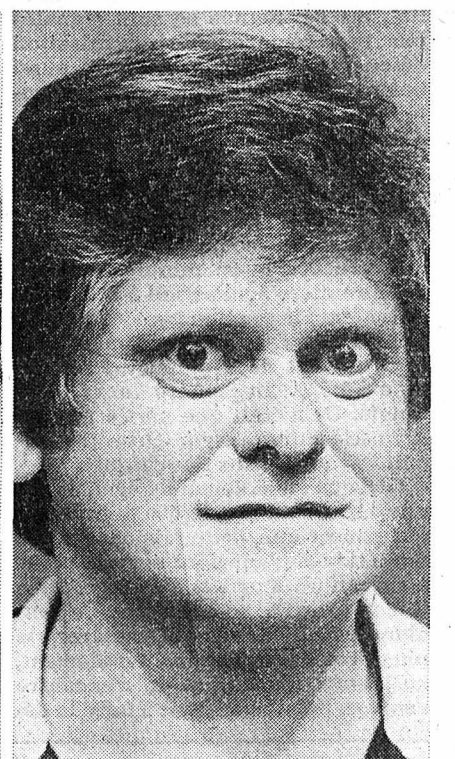
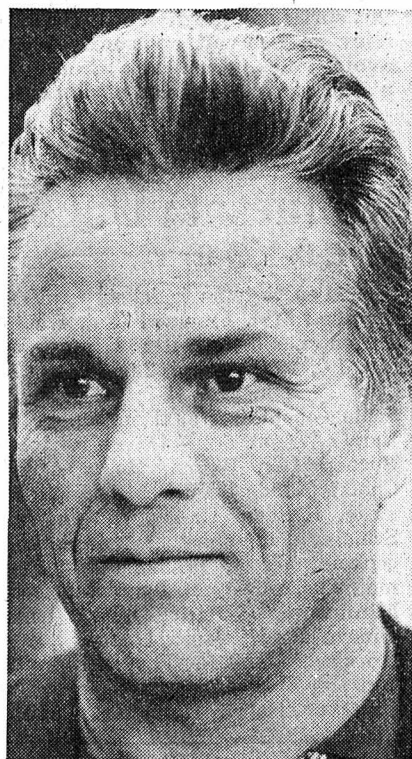
Colombier (à gauche) face à Köniz.

à des juniors, c'est difficile. Cette année, plusieurs joueuses sont en effet titulaires pour la première fois, et l'expérience du niveau national fait défaut. Et comme la taille des joueuses fait problème aussi, on ne s'étonnera donc pas d'apprendre que Colombier est dernier du classement, sans aucun point... mais tout de même avec quelques sets gagnés.

Pour l'entraîneur, Raymond Guye, la tâche est lourde, mais peut-être pas insurmontable. L'équipe a disputé un très

bon match contre Uni Berne. Mais les performances sont irrégulières, beaucoup trop de services sont ratés, des points sont perdus aux réceptions, et, en attaque, il ne suffit pas d'une J. Croci pour empêcher les 2 points. Toutefois, et si Colombier ne laisse pas échapper ses chances dans les matchs à sa portée, l'écart avec Servette-Star-Onex et Düdingen étant faible, l'espoir de rejoindre au classement ces 2 équipes n'est pas vain. (Texte et photo jlc)

Avec les arbitres de l'Association neuchâteloise de football En noir peut-être, mais des hommes surtout



De gauche à droite, Georges Sandoz, Gilbert Jan et Woley Guder. (Photos Schneider)

J'éprouve beaucoup de plaisir d'écrire ces quelques lignes, déclare l'arbitre international Georges Sandoz, bien modestes soit-elles, parce que si, en ma qualité de responsable des arbitres neuchâtelois, je suis amené à les cotoyer régulièrement, je me suis rendu compte qu'en les étudiant plus profondément en les rencontrant non pas, comme c'est bien souvent le cas, pour les mettre sur la sellette et leur demander d'expliquer une décision discutable, mais bien pour chercher en eux l'élément humain, il y aurait moyen de découvrir beaucoup de richesse morale.

Ainsi, par exemple, je suis frappé par les notes, photos, albums ou anecdotes

que la plupart d'entre eux conservaient, ce qui est infiniment moins courant chez les joueurs. Ce n'est pas le cas pour les arbitres, qui considèrent chaque match qu'ils sont appelés à diriger comme une chance ou une récompense.

Bien sûr, parmi les nombreux appels, il y a peu d'élus. Et il faut admirer ces milliers d'hommes qui, chaque week-end, par n'importe quel temps, et en utilisant n'importe quel moyen de locomotion, se rendent sur des terrains presque vagues, pour permettre à d'innombrables jeunes ou moins jeunes de pratiquer leur sport favori.

Une infime minorité d'entre eux, atteint les sommets (en Suisse 0,2 pour cent

des arbitres) et peut voyager à l'étranger. Mais tous ont commencé de la même manière, et aucun de nos internationaux n'a imaginé, lorsqu'il embrassa la carrière d'arbitre, que celle-ci lui apporterait les satisfactions qu'il éprouva par la suite en opérant hors de nos frontières.

Il m'est impossible évidemment de parler de nos 120 arbitres neuchâtelois qui n'ont pas tous encore atteint les sommets qu'ils se sont fixés. Ils méritent donc tous la citation.

G. S.

B Basketball

Record et suspense

A égalité 73-73 après sept prolongations (record absolu) et alors qu'il ne restait plus qu'une poignée de secondes à jouer, les équipes universitaires américaines de Cincinnati et de Bradley s'apprêtaient à entamer une... huitième prolongation. L'arrière de Cincinnati Doug Schloemer ne l'entendait pas ainsi. D'un tir tendu et désespéré de 12 mètres, il réussit à inscrire le panier victorieux, le seul marqué au cours de la septième prolongation. Le match a duré 3 heures et 15 minutes. L'ancien record de prolongation (6) du championnat universitaire américain datait de 1953.

Scandale en Hollande

Les dirigeants du FC Utrecht, qui participe au championnat hollandais de première division, ont volontairement sous-estimé les recettes du club afin de «libérer» l'argent nécessaire pour payer les joueurs et les collaborateurs du club, a révélé une enquête de la justice néerlandaise.

Le procureur de la reine au Tribunal d'Utrecht (centre des Pays-Bas), M. André Herstel, a déclaré que la justice poursuivra son enquête sur ces malversations.

Le FC Utrecht frôle actuellement la banqueroute. Le club, qui accuse un déficit de plus de trois millions de florins, a déjà déposé une demande de faillite au Tribunal d'Utrecht, et seule, une aide financière rapide de la municipalité pourrait le sauver.

L'enquête judiciaire a établi que les dirigeants d'Utrecht ont déclaré aux services des impôts un nombre de spectateurs payants largement inférieur au nombre réellement enregistré lors de quatre rencontres jouées par le club, dont le match entre le FC Utrecht et le HSV Ham-

bourg pour la Coupe de l'UEFA en septembre dernier.

Les dirigeants coupables de malversations ont démissionné à la suite des résultats de l'enquête judiciaire et la majorité de la municipalité d'Utrecht (300.000 habitants) semble disposée à voter une aide de 1,8 million de florins pour sauver le club.

Hector Chumpitaz «out» pour l'Espagne

Hector Chumpitaz, qui vient de subir une délicate intervention chirurgicale à la suite de la rupture d'un tendon d'Achille, «fera de toute façon partie de la délégation péruvienne en Espagne», a annoncé M. Alberto Espantoso, le président de la Fédération péruvienne, venu lui rendre visite à l'Hôpital de Lima, en compagnie du footballeur argentin Diego Maradona. Même si Chumpitaz n'est pas rétabli pour pouvoir rejouer durant le «Mundial», il sera invité «pour le récompenser d'une impeccable carrière sportive».

Rummenigge «Ballon d'or»

Pour la deuxième fois consécutive, le «Ballon d'or» de «France Football» a été attribué à Karl-Heinz Rummenigge, l'attaquant de Bayern Munich. Meilleur footballeur européen 1981, Rummenigge, dans le référendum organisé par l'hebdomadaire français, devance deux de ses compatriotes, Paul Breitner, son coéquipier de Bayern Munich, et Bernd Schuster (FC Barcelone). Le premier «non allemand», le Français Michel Platini, arrive en quatrième position.

Cosmos et Chinaglia en perte de vitesse

Le Cosmos de New York en général et son avant-centre Giorgio Chinaglia en particulier, sont en nette perte de vitesse. Battu (1-0) en finale du championnat nord-américain par les «Stings» de Chicago en septembre dernier, le club new-yorkais comptait bien redorer son blason en remportant le championnat hivernal en salle. Or, après avoir enlevé son premier match (14-10) précisément contre les «Stings», le Cosmos a subi trois lourdes défaites consécutives. Pire encore, Chinaglia n'a plus réussi une seule fois à retrouver le chemin des filets. Le Cosmos occupe la dernière place du classement.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	x	2
1. Birmingham City	— Ipswich Town	2	4 4
2. Swansea City	— Liverpool	2	4 4
3. Tottenham Hotspur	— Arsenal	4	4 2
4. West Ham United	— Everton	5	4 1
5. Wolverhampton W.	— Leeds United	5	3 2
6. Ascoli	— Torino	5	4 1
7. Bologna	— Genoa	4	4 2
8. Catanzaro	— Cesena	5	4 1
9. Como	— Avellino	2	3 5
10. Fiorentina	— Internazionale	3	5 2
11. Juventus Torino	— Udinese	6	2 2
12. Milan	— Cagliari	3	5 2
13. Napoli	— Roma AS	4	4 2

SPORTS

Pas de surprise hier dans la Coupe Spengler, à Davos Spartak Moscou bat Cologne, 4-2 (1-0, 1-1, 2-1)

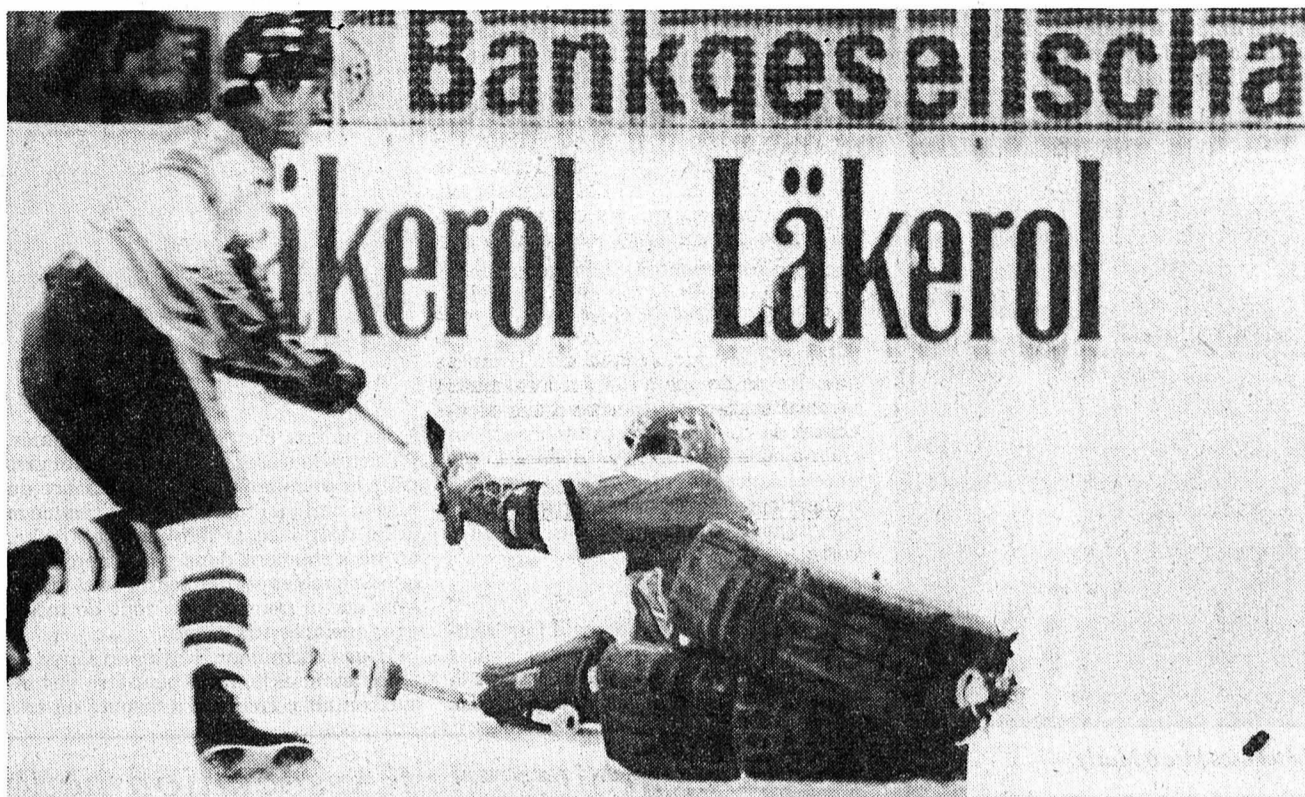
Patinoire de Davos, 5400 spectateurs. - ARBITRES: MM. Koskinen (Fin), Voegtlin et Tschanz (S). - BUTS: 9' Borisov, 1-0; 31' Schiller, 1-1; 34' Igor Orlov, 2-1; 50' Schiller, 2-2; 59' Kapustin, 3-2; 60' Tioumenev, 4-2. - COLOGNE: Suttner; Ford, Forster; Kuhn, Haapalainen; Schiller, Wild, Philipp; Hiemer, Truntschka, Meitinger; Koeberle, Hofherr, Pflugl. - SPARTAK: Saprikov; Korotkov, Lokotko; Tchistiaikov, Rytchikov; Kasatchkin, Kutchenko; Alexandre Orlov, Igor Orlov, Varnavski; Kapustin, Tioumenev, Jevstifeiev; Borisov, Spirin, Tarasov; Boldin, Tunikov. - PENALTÉS: 5 x 2 plus 1 x 10 (Ford) contre Cologne, 4 x 2 plus 1 x 10 (Alexandre Orlov) contre Spartak.

Le EC Cologne a quitté la Coupe Spengler la tête haute. Après son combat de rue de la veille contre les Américains, l'équipe allemande, au cours de son dernier match du tournoi, a parfaitement joué le jeu contre Spartak Moscou. Et elle n'a pas été loin de réussir l'exploit d'arracher le machet nul aux Soviétiques. Ceux-ci se sont finalement imposés par 4-2 (1-0, 1-1, 2-1). Mais ils n'ont marqué leurs deux derniers buts que dans les deux ultimes minutes de la rencontre, après avoir connu, depuis le début de la troisième période, des moments particulièrement difficiles.

Dans ce match de très bonne qualité, les Allemands se sont signalés par une remarquable organisation défensive. Mais ils doivent aussi beaucoup à leur gardien Suttner, auteur de quelques parades extraordinaires, et à Schiller, qui s'est fait l'auteur de leurs deux buts, le dernier au terme d'un exploit personnel qui a laissé les Soviétiques pantois.

Spartak Moscou, qui avait ouvert le score dès la 9e minute, concéda une première égalisation à la 31e minute. Mais la réplique soviétique fut immédiate. Quelques secondes plus tard, un but de Tioumenev était annulé car il avait pénétré dans le rectangle. Ce n'était que partie remise. A la 34e minute, Igor Orlov redonnait l'avantage aux Soviétiques.

Lorsque les Allemands égalisèrent une seconde fois à la 50e minute, on put penser que, cette fois encore, les Soviétiques n'auraient aucune peine à reprendre leur but d'avance. Mais il n'en fut rien, au contraire. Ce sont alors les Allemands qui passèrent le plus près de la victoire. Finalement, au cours d'une fin de rencontre confuse, Spartak réussit à faire la dé-



Borisov marque le premier but pour Spartak. (Bélino AP)

cision en marquant deux fois, la seconde fois alors que Cologne avait fait sortir son gardien et que Jevstifeiev se trouvait en punition pour avoir joué... avec une crosse qui n'était pas conforme au règlement.

Davos renforcé - Minnesota Uni 5-2 (2-1, 0-1, 3-0)

6200 spectateurs (guichets fermés). - Arbitres: MM. Fransson (Su), Kaul et Hugentobler (S). - BUTS: 13' Randy Wilson, 1-0; 15' Paganini, 2-0; 19' Muskat, 2-1; 23' Langevin, 2-2; 52' Andreas Schlagenhaut, 3-2; 53' Primeau, 4-2; 55' Randy Wilson, 5-2. - Davos renforcé: Bucher; Ron Wilson, Hepp; Affleck, Chalk; Claude Soguel, Mazzoleni; Primeau, Ruhnke, Randy Wilson; Peter Schlagenhaut, Johnston, Andreas Schlagenhaut; Waser, Triulzi, Gross; Paganini, Jacques Soguel, Lautenschlager. - Minnesota: Butters; Zins, Dillon; Hirsch, Belde; Kurt Larson, Jensen; Erickson, Hartzell, Thoresen; Preuss, Bjstad, Teal; Langevin, Muskat, Griffith; Yon, Harrer, Rothstein. - Pénali-

tés: 8 fois 2 minutes contre Davos; 9 fois 2 minutes contre Minnesota.

Dans le deuxième match de cette quatrième journée, Davos renforcé n'a pas laissé passer sa chance en battant l'Université du Minnesota par 5-2 (2-1, 0-1, 3-0). Après la victoire de Spartak Moscou sur Cologne, les Davosiens ne peuvent cependant plus guère prétendre qu'à la deuxième place derrière les Soviétiques.

Après deux premiers tiers-temps équilibrés et de bonne qualité, les Davosiens ont fait la décision en moins de quatre minutes dans la dernière période. Ils ont alors marqué à trois reprises, par Andreas Schlagenhaut, Primeau et Randy Wilson, ce qui leur a permis de mener par 5-2, score qui ne devait plus être modifié. Apparaissant, dans cet ultime tiers-temps, les Davosiens avaient joué pendant plus d'une minute à trois contre cinq sans que les Américains ne parviennent à marquer, grâce surtout à quelques brillantes interventions de l'excellent gardien Bucher.

CLASSEMENT

1. Spartak Moscou 3-6 (19-8); 2. Davos renforcé 3-4 (17-14); 3. Cologne 4-4 (19-22); 4. Vitkovice 3-2 (10-15); 5. Minnesota University 3-0 (13-19).

Matchs amicaux

Olten - Bienne 5-12; Fribourg-Gottéron - Pardubice (Tch) 5-8.

A Berne, tournoi international pour juniors, 4e journée: Bois-le-Duc (Ho) - Sélection suisse 3-18; Poldi Klado (Tch) - EV Landshut (RFA) 14-2; CP Berne - Calgary (Can) 9-1. - Classement (4 matchs): 1. Klado 8 points (61-4); 2. Sélection suisse 6 (36-11); 3. CP Berne 6 (20-15); 4. Calgary 2 (21-26); 5. Landshut 2 (25-35); 6. Bois-le-Duc 0 (9-81).

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Tavannes II - Sonceboz II 3-3 (2-1, 0-1, 1-1).

Automobilisme: les craintes de Reutemann

Les Renault d'une manière générale et le Français Alain Prost en particulier, seront les adversaires à battre durant le championnat du monde 1982 de formule un, estime l'Argentin Carlos Reutemann. «Pour les Williams et moi-même, les Renault et Prost seront nos principaux rivaux l'an prochain, a-t-il déclaré à Buenos Aires, au seuil d'une nouvelle saison qui débutera à la mi-janvier en Afrique du Sud.

«Je pense, a-t-il ajouté, que cette saison sera particulièrement difficile car pratiquement toutes les voitures seront compétitives et la différence se fera de par la spécificité de chacun des circuits et des avantages que chaque écurie tirera des différents tracés».

Reutemann, vice-champion du monde 1981, qui est revenu sur sa décision de renoncer à la compétition, a expliqué que son changement d'attitude avait été motivé par les garanties matérielles, et non financières, offertes par le constructeur britannique Frank Williams. «Ce n'était pas du tout une question d'argent mais de moyens mécaniques et stratégiques, a-t-il dit. D'autre part, je ne pensais pas que Frank Williams allait tant insister pour que je reste chez lui».

Le pilote argentin a enfin indiqué qu'il piloterait en 1982 l'ancien modèle FW 07, modifié, notamment dans son aérodynamisme. «La nouvelle Williams à six roues a encore besoin de mises au point avant d'être lancée dans la compétition. Je ne pense pas que cela puisse se faire cette saison», a-t-il conclu.

Tennis: Les Internationaux d'Australie

Tête de série No 1 et double vainqueur, l'Argentin Guillermo Vilas s'est qualifié pour le troisième tour des Internationaux d'Australie, à Melbourne. Mais il s'est, à son tour, montré très mécontent des décisions des juges de ligne.

Vilas, qui rencontrait au deuxième tour l'Américain Larry Stefanki, s'est vu infliger un avertissement pour avoir dépassé le temps de récupération et le temps alloué pour servir. «Cet avertissement est tout à fait injuste, a indiqué Vilas. J'attendais que le silence se fasse dans les tribunes. Je ne sais vraiment pas

comment les arbitres appliquent les règles». Vilas s'est finalement imposé en quatre sets.

Ce fut ensuite le Néo-Zélandais Chris Lewis qui eut maille à partir avec les arbitres. Privé de deux points qui lui coûtaient le cinquième jeu du premier set, il refusa de reprendre la partie jusqu'à ce que les officiels décident de faire rejouer les deux points.

Simple messieurs, deuxième tour: J. Alexander (Aus) bat T. Tulasne (Fr) 6-4, 6-1, 6-3; G. Vilas (Arg) bat L. Stefanki (EU) 6-7, 6-3, 6-4, 6-4; J. Kriek (AS) bat T. Hogstedt (Su) 6-2, 6-4, 7-6; H. Pfister (EU) bat H. Simonsson (Su) 6-2, 6-0, 6-2; C. Lewis (NZ) bat M. Davis (EU) 6-4, 6-3, 6-3; P. Kronk (Aus) bat P. Rennert (EU) 7-6, 6-1, 6-3.

Athlétisme

Brossard (Olympic) s'impose à Besançon

Dimanche dernier s'est disputée la traditionnelle Corrida bisontine où une pluie froide ne cessa de s'abattre sur les pelotons de concurrents. L'Olympic a fait bonne figure avec ses jeunes à commencer par les minimes où Nicolas Petremand se classa 4e et Luc Jaquet 12e. La course des cadets a été remarquablement contrôlée par Hubert Brossard qui imposa un rythme sévère que ses principaux rivaux ne purent soutenir. Le jeune Chaux-de-Fonnier a une nouvelle fois fait preuve d'autorité et de sens tactique dans une épreuve qui groupait également des Lyonnais et des Bourguignons en plus de tous les Francs-Comtois. A relever encore le bon comportement des cadets Renaud Matthey (5e), Nicolas Babey (6e), Thomas Schumacher (12e) et Philippe Lehmann (20e).

La course d'élite revint au sprint au Sochalien Delaby qui disposa du Parisien Lelut. Le Chaux-de-Fonnier Vincent Jacot se montra en regain de forme en prenant la 7e place sur ce parcours rapide et long de 8 km. 500. Jr.

Fibak et l'esprit de camaraderie

L'esprit de camaraderie qui règne parmi les joueurs professionnels n'est certainement pas un vain mot. A preuve les nombreuses marques de sympathie que le Polonais Wojtek Fibak a reçues de ses pairs depuis qu'il est revenu vivre aux Etats-Unis, quelques jours avant l'imposition de la loi martiale dans son pays, le 13 décembre.

Fibak (29 ans), qui a une seconde résidence à Greenwich, dans le Connecticut, reçoit quotidiennement une moyenne de vingt appels téléphoniques de ses rivaux sportifs mais néanmoins camarades.

«Jimmy Connors, Ivan Lendl et Gene Mayer, notamment, m'appellent presque tous les jours pour me prodiguer leurs encouragements, tous les trois m'ont dit qu'ils ont allumé une bougie en permanence et qu'ils priaient pour le salut de mon pays, a déclaré Fibak. Ma famille et moi sommes profondément touchés par leur attitude. Que Dieu bénisse leur âme.»

F Football

Victoire des juniors suisses en Israël

La sélection suisse a gagné son deuxième match du tournoi des cinq nations pour juniors qui se dispute en Israël. A Ashkelon, elle a battu Israël par 2-1 (0-1), ce qui lui a permis de se hisser à la deuxième place du classement.

1500 spectateurs. - Arbitre: M. Groenlund (Su). - BUTS: 13' Shalom 0-1; 58' Bischofberger (penalty) 1-1; 76' Puipe 2-1. - Suisse: Lehmann; Rotzer, Fatton, Meier, Bischofberger; Haeusermann (46' Burri), Petrig, Puipe; Ghisoni, Wenger, Dietsche (41' Buchli). - Autre résultat: Suède - Roumanie 1-1. - Classement: 1. Portugal 2-4 (4-1); 2. Suisse 2-3 (3-2); 3. Israël 2-2 (5-2); 4. Roumanie 3-2 (3-4); 5. Suède 3-1 (1-7).

3500 ballons pour le «Mundial»

Ce n'est pas moins de 3500 ballons qui seront utilisés durant les 52 matchs et entraînements du «Mundial». Ces ballons, conçus et façonnés à Caspe, dans la province de Saragosse, sont cousus à Tanger (Maroc) par 200 personnes. Ces 3500 ballons seront offerts gratuitement au comité organisateur.

M Motocyclisme

Roland Freymond pilote d'usine chez MBA

Le Vaudois Roland Freymond a été engagé comme pilote d'usine par la marque italienne MBA pour le prochain championnat du monde des 250 cmc. Il pourrait bien être désormais le principal rival du tenant du titre, l'Allemand Anton Mang car MBA a engagé aussi le «motoriste» d'Essen Joerg Moeller, lequel a construit les machines de plusieurs champions du monde.

Michel Frutschi, pour sa part, a été engagé par Honda pour le championnat du monde d'endurance, dans lequel il fera équipe avec le Français Bernard Fau. Dans la mesure du possible, il participera aussi, comme pilote privé, sur Yamaha, au championnat du monde des 500 cmc.

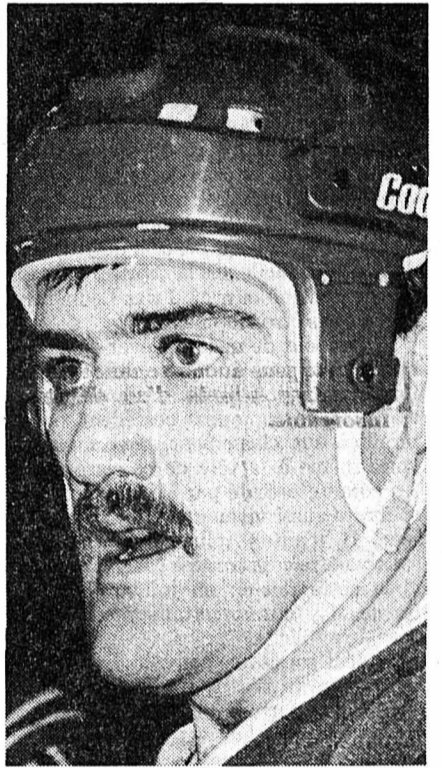
H

hockey

Kent Ruhnke entraînera le HC Bienne

Un mois environ après avoir dû quitter le CP Zurich, le Canadien Kent Ruhnke (29 ans) a retrouvé un nouvel emploi dans le hockey sur glace suisse. Il succédera à Ed Reigle comme entraîneur du HC Bienne. Il a été engagé par le président du club, Willy Gassmann, qui suit actuellement la Coupe Spengler à Davos. Après Jurg Ochsner et Ed Reigle, Ruhnke sera donc le troisième entraîneur biennois de la saison.

Il n'a signé qu'un contrat d'entraîneur, valable jusqu'à la fin de la saison. Il dirigera son premier entraînement dimanche prochain, deux jours avant la reprise du championnat.



Des Tchèques aux Mèlèzes

La reprise sera d'emblée importante pour l'équipe des Mèlèzes. Le 5 janvier déjà, les Chaux-de-Fonniers se rendront à Grindelwald et le 9 ils recevront Villars en leur fief. Deux matchs décisifs avant le prochain tour de relégation! C'est pourquoi les Montagnards ont inclus dans leur préparation une rencontre contre la formation de Pardubice, qui évolue en première division tchécoslovaque.

Située à quelque 100 kilomètres de Prague, dans un contexte industriel basé avant tout sur la chimie et l'électronique, la ville de Pardubice (100.000 habitants) est depuis longtemps un important réservoir de joueurs pour les équipes nationales de ce pays. Novak à Lausanne, Stasny et Martinec en première division allemande formaient encore il y a quelques mois la force de frappe de cette belle formation qui, même si elle ne brigue pas le titre cette année, n'en reste pas moins redoutable.

Pour preuve ses récents résultats obtenus lors de sa tournée helvétique organisée par F. Blank! Les Tchèques ont disposé de Grindelwald par le score éloquent de 10 à 1, ont remporté le tournoi de Montana en battant leurs compatriotes de Dukla Jihova pourtant deuxième de leur championnat et Sierre renforcé par 7 à 4.

Leur périple suisse les aura conduit encore à Fribourg et à Fleurier (ce soir) avant de se terminer samedi dans les Montagnes neuchâteloises, où l'on ne peut qu'imaginer un bon spectacle. Technique collective consommée, excellent patinage, expérience au plus haut niveau de plusieurs appelés dans les différentes sélections nationales sont les atouts majeurs de cette équipe certes jeune, mais où les Marek, Cech, Bazant, Janecky, Velinski et Musil annoncent déjà de souriants lendemains. Un rendez-vous à ne pas manquer. (gk)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R regard

Un soutien

L'encaissement des contributions d'entretien donne passablement de soucis aux conjoints intéressés. Une fois sur deux, selon la statistique, les époux n'effectuent pas les versements. Les fins de mois s'avèrent souvent pénibles pour les femmes divorcées et leurs enfants.

La situation va s'améliorer dans le canton du Jura. Le Gouvernement vient, en effet, de présenter une loi sur l'aide au recouvrement, l'avance et le versement provisionnel de contributions d'entretien. Voici quelques semaines, le Parlement avait, dans le cadre du budget 1982, déjà accepté le crédit nécessaire.

Au lendemain des fêtes, la nouvelle va réjouir plus d'un lésé. Même si l'élaboration du projet a nécessité du temps. Les autorités jurassiennes, en effet, ont voulu aller plus loin que le cadre légal fixé dans le nouveau droit de filiation. Les femmes bénéficieront des mêmes droits que les enfants. Ces derniers connaîtront une égalité parfaite entre eux quelle que soit la situation des parents. Ce double élargissement du cercle des bénéficiaires (unique en Romandie) entraînera des conséquences financières. Sans compter, autre innovation, que les avances continueront d'être versées aux bénéficiaires même s'il n'existe plus aucune chance de les récupérer auprès d'un débiteur insolvable.

A l'heure où les finances publiques connaissent passablement de difficultés, les responsables politiques jurassiens tentent de ne pas oublier le caractère social de leur Constitution. Dans cette optique, l'aide annoncée s'inscrit comme un soutien... exemplaire!

Laurent GUYOT

Aide au recouvrement et contributions d'entretien Bonne nouvelle pour les Jurassiennes

L'attente n'est pas demeurée vaine. La complexité du dossier a nécessité des compléments d'information. Aujourd'hui cependant le projet de loi sur l'aide au recouvrement, l'avance et le versement provisionnel de contributions d'entretien est prêt. Le Gouvernement jurassien a défini ses positions. A la rentrée de janvier, une commission parlementaire, récemment nommée, se mettra au travail. Les responsables ont prévu une entrée en vigueur de la nouvelle législation dans le courant de l'année. Le montant nécessaire aux paiements des pensions alimentaires (estimation annuelle de 454.000 fr.) est déjà inscrit au budget 1982, accepté dans le courant de décembre par le Parlement. Les fins de mois deviendront donc un peu moins pénible dans le canton du Jura pour les enfants et les femmes concernées. L'Etat jurassien se chargera, en effet, des versements mensuels aux intéressés avant de se retourner contre les «mauvais payeurs». Le texte proposé au Parlement contient, d'autre part, plusieurs innovations élargissant notamment le cercle des bénéficiaires.

Délibérations du Gouvernement jurassien Initiative Transjurane: vote populaire le 7 mars 1982

Au cours de la dernière séance de l'année présidée par M. François Mertenat, le gouvernement a fixé au 7 mars 1982 le vote populaire sur l'initiative transjurane.

L'exécutif cantonal a aussi examiné le projet de loi sur les incompatibilités élaboré par la commission désignée à cet effet par le Parlement. Il a fait connaître ses propres options à la commission. Elles s'inspirent d'une application rigoureuse de la séparation des pouvoirs. En sa qualité de responsable de l'administration, l'exécutif est en particulier d'avis que les mandats de député ou de député suppléant devrait être incompatibles avec toute charge de fonctionnaire de l'administration cantonale. Il estime que cette incompatibilité devrait également toucher les juges tant permanents que non permanents du Tribunal cantonal. Dans sa lettre à la commission parlementaire, le gouvernement relève d'autres points qu'il souhaite débattre avec elle pour développer ses arguments et préciser ses options en vue d'aplanir les divergences avant que le projet soit soumis au législatif cantonal.

Le gouvernement a en outre:
- adopté une ordonnance sur le stage et les examens de notaire,
- octroyé des subventions pour un

montant total de 583.600 fr. au Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Delémont et environs,

- octroyé des subventions pour un montant de 175.900 fr. à la commune de Bressaucourt pour l'épuration des eaux usées,

- octroyé des subventions pour un montant de 80.080 fr. à la commune des Bois pour l'épuration des eaux usées,

- octroyé un crédit de 371.145 fr. pour la couverture de la part du déficit d'exploitation des Chemins de fer du Jura 1980 incombant au canton du Jura,

(RPJU)

► Page 23

Votation cantonale neuchâteloise les 6 et 7 mars Culture et améliorations foncières

La Chancellerie d'Etat annonce que le Conseil d'Etat a fixé aux samedi 6 et dimanche 7 mars 1982 la votation cantonale sur les trois objets suivants:

- décret portant octroi d'un crédit extraordinaire de 6.150.000 francs pour assurer le subventionnement de travaux d'adduction d'eau, d'amenée d'électricité et d'un remaniement parcellaire viticole du 15 décembre 1981;

- loi sur le Conservatoire neuchâtelois du 14 décembre 1981;

- loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques du 15 décembre 1981.

Ce crédit et ces deux lois ont été adoptés par le Grand Conseil neuchâtelois durant sa dernière session.

Le crédit de 6.150.000 francs entre dans le cadre de l'application de la législation fédérale et cantonale sur les améliorations foncières. Son engagement se fera par étapes, à raison de quelque 2 millions de francs par année, investissement qui permettra de bénéficier des subventions fédérales prévues à cet effet. Les travaux prévus comprennent l'alimentation en eau potable des «Monta-

gnes de Buttes, Mont-des-Verrières, La Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice et Les Bayards», une adduction d'eau au Monts-de-Travers, une amenée d'électricité à la Montagne Nord de Travers et un remaniement parcellaire viticole à Gorgier.

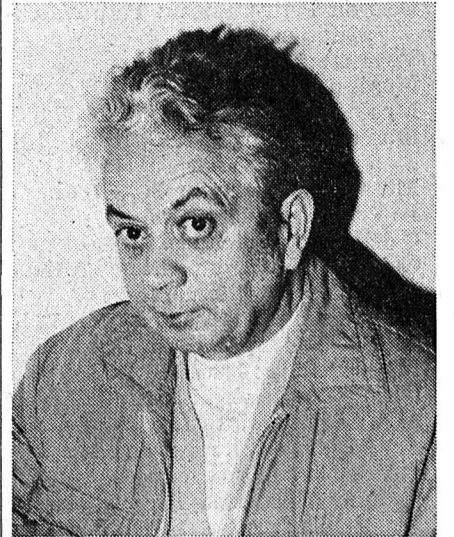
DOSSIER COMPLEXE

Le nouveau droit de la filiation est entré en vigueur le 1er janvier 1978. Deux articles du Code civil instituent les principes de l'aide au recouvrement des pensions alimentaires et du versement d'avances pour l'entretien de l'enfant. Cependant, il appartient aux cantons d'appliquer les dispositions.

Chef du Département de la Justice et des Oeuvres sociales, M. Pierre Boillat n'a pas caché la complexité du dossier. D'ailleurs les travaux ont avancé assez lentement pour inciter des parlementaires à poser des questions.

Une commission cantonale extraordinaire, nommée en juillet 1979, a présenté son projet dans le courant du mois d'août au Gouvernement. Ce dernier a demandé certaines modifications et une consultation préalable des communes. Un nouveau groupe de travail s'est alors constitué, en octobre 1980, pour préparer le projet gouvernemental. L'avant-projet et le rapport d'accompagnement sont parvenus à l'Exécutif au mois de juillet dernier. Deux lectures ont permis aux membres du collège gouvernemental d'adopter une position définitive au mois de novembre dernier. Laurent GUYOT

► Page 23



Q

quidam

Quarante fois le tour de la terre ou 1,6 million de kilomètres! Tel est le trajet parcouru en chemin de fer par M. Fritz Hehlen de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier, âgé aujourd'hui de soixante ans, est employé aux CFF depuis quarante ans, un anniversaire pour lequel il a été fêté il y a quelques semaines. Depuis le 1er janvier 1955, il occupe les fonctions de chef de train. «C'est une bien belle profession», dit-il. «Je ne regrette pas de l'avoir choisie. Au début de la Seconde Guerre mondiale, je ne savais que faire. En 1941, j'ai commencé à travailler dans une usine de Malleray. Immédiatement, je me suis rendu compte que je ne pourrais pas vivre en fermier. C'est pourquoi j'ai rapidement cherché un autre emploi... au grand air! Un mois plus tard, j'ai obtenu le poste d'ouvrier de gare, une chance énorme car, à l'époque, une telle place était convoitée par beaucoup. Au début toutefois, tout n'a pas été facile. Il a fallu gravir lentement les échelons de la hiérarchie. En 1942, j'ai été muté à Lausanne pour parfaire mes connaissances. Par la suite, j'ai travaillé dans différents dépôts. En 1944, j'ai pris la décision de fonder un foyer. Une nouvelle fois, la chance m'a souri. Une place était vacante à La Chaux-de-Fonds. Je l'ai acceptée. Depuis lors je ne l'ai jamais quitté et je vais maintenant entamer ma 41e année aux CFF».

(md - photo Bernard)

B

bonne nouvelle

La classe à tous ordres de La Joux-du-Plâne, forte de 10 élèves, est allée la semaine dernière offrir un spectacle fort plaisant aux patients de l'Hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux. C'était une façon pour ces écoliers de la montagne de souhaiter un «Joyeux Noël» aux malades qui passeront les fêtes de fin d'année dans un lit d'hôpital. Chants, danses, musique et sketches ont permis à tous d'oublier pour un moment leurs maux. (jlc)

S

sommaire

CRIDOR EN PANNE. - Des problèmes avec les ordures ménagères.

PAGE 17

PETITS ESCROCS SEVEREMENT CONDAMNES. - Hier, par le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes...

PAGE 23

Solidarité avec «Solidarnosc»: ça bouge dans la région Jura: cloches, bougies, cortèges, etc.

Le comité d'accueil des syndicalistes polonais, composé de délégués de l'Union syndicale jurassienne, de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens, de l'Union des producteurs suisses et du Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est, qui s'était constitué dans le Jura pour accueillir la délégation du syndicat polonais Solidarnosc (Solidarité) étend maintenant son activité. Dans un communiqué diffusé hier, il «appelle à poursuivre le mouvement de protestation et de solidarité internationale en faveur des travailleurs polonais». Il a mis sur pied, pour aujourd'hui mercredi 30 décembre, une série de manifestations dans les trois chefs-lieux du canton.

A Delémont, ce soir à 20 heures, un cortège aux bougies partira de la Gare pour l'Hôtel de Ville. A Saignelégier, à 20 h. 30, un rassemblement est organisé place du 23-Juin. A Porrentruy, c'est à l'Hôtel du Simplon que se tiendra une assemblée publique, à 20 heures.

Au cours de ces manifestations, des

bougies seront vendues aux participants, le produit de cette vente devant être versé aux comptes de solidarité ouverts en faveur de Solidarnosc et des Polonais. Une pétition destinée à l'ambassade de Pologne sera lancée, pour défendre les prisonniers politiques et réclamer le rétablissement des libertés syndicales et démocratiques. Des informations seront données sur la résistance de la population et des travailleurs polonais, ainsi que sur l'aide matérielle qui s'organise en Suisse.

Les organisateurs précisent que par la même occasion, ces manifestations entendent témoigner un soutien aux militants de la Confédération des syndicats progressistes de Turquie, en particulier à ceux qui sont aujourd'hui menacés de la peine de mort.

Le comité a pris contact avec l'Eglise protestante et avec l'Evêché pour demander une sonnerie de cloches dans tout le Jura de 20 heures à 20 h. 15. Les deux Eglises ont invité les paroisses et communautés locales du canton à procéder à cette sonnerie en signe de solidarité. (sp/Imp.)

Jura neuchâtelois: un comité de soutien

Suivant des initiatives identiques en d'autres endroits de Suisse, une vingtaine de personnes ont créé cette semaine à La Chaux-de-Fonds un comité de soutien à Solidarnosc pour le Jura neuchâtelois. Ce comité s'est assigné comme tâche de soutenir la délégation du syndicat polonais pendant son séjour en Suisse et de favoriser toute action d'entraide avec la Pologne. A côté des Loclois et des Chaux-de-Fonniens, il est possible que des Neuchâtelois viennent étendre à l'ensemble du canton la portée du nouveau comité. Pour l'instant, ce comité, qui se déclare «consterné des dispositions prises par

le gouvernement polonais, entravant les libertés syndicales et foulant aux pieds les droits élémentaires des hommes» invite la population «à penser durant ces fêtes au drame de ce pays, à soutenir les actions humanitaires et ne particulier permettre à cette délégation son séjour en Suisse». Une réunion de toutes les personnes intéressées est d'ores et déjà fixée au jeudi 7 janvier à 20 heures au Buffet de la Gare. (sp/Imp.)

● Renseignements: Mlle Mireille Belenot, tél. (039) 23 18 67 ou 26 94 18. - Dons: Groupe de coordination Solidarnosc, Zurich, c.p. 80-43063.

billet

Minette chez sa mère est partie
Plantant là Raminagrobis
Mais, pleure-t-il qu'ai-je donc fait
Pour que disparaisse la flamme
De son insondable cœur de femme ?
Maître Goupil lui répondit:
- Tu fus un galant bien léché
Rentrant ta panse, attentionné,
Des fleurs pour tout anniversaire:
Naissance, premier baiser ou
rencontre première
Aux petits soins, poli, courtois
Vraiment elle ne voyait en toi
Que le plus parfait chevalier
Et comment t'es-tu transformé ?
Regarde-toi, pantouflard, mal
rasé, affalé
Devant ton poste de TV
Râlant plus souvent qu'à ton
tour
Pis encore dans l'intimité
Négligent, pétant et ronflant
Plus rien pour inspirer l'amour
Dans ton attitude de pépère

Elle ne trouve plus aucun mystère
Dehors tu sais bien faire le beau
Jouer les Don Juan de bureau...
- Tu as raison ! Foi d'Gros Mi-
net
Dès le début de cette année
Tout cela va bien changer
Au diable routine et ennui,
Je vais ensoleiller sa vie
- N'en fais point trop, repris
Goupil
Par d'autres excès ne pêche pas
Chaque jour ne peut être une
fête
Mais une quotidienne recon-
quête
Et ainsi tu la garderas.

R.C.

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée paysan: 14-17 h.
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. Zoltan Kemeny.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 La Plume: expos. artisanat.
 Galerie Manoir: fermée.
 Galerie Atelier: expos. art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; expos. Roger Huguenin.
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Biblioth. SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Piscine Numa-Droz: fermée.
 Patinoire: 9-11 h. 45; lu., ma., je., ve., 14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h.
 Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
 Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
 Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.
 Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
 Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
 SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
 Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 33 53 95.
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 2, Paix 70.
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera.

(N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.

Fleuristes de service cet après-midi: tous les magasins OUVERTS

Cinéma

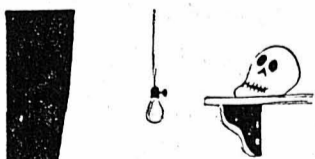
Corso: 15 h., 20 h. 30, La chèvre.
 Eden: 15 h., 20 h. 30, La soupe aux choux; 17 h. 30, Deux Danoises en culottes de cuir.
 Plaza: 15 h., 20 h. 30, Le maître d'école.
 Scala: 20 h. 45, Salut l'ami, adieu le trésor.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
 Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
 SPA: tél. 31 13 16.
 Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.



- Tu m'avais pourtant dit que tu ne connaissais personne ici



POLLUX

- Marrant, marrant. Je vous annonce l'arrivée très prochaine de votre belle-mère...

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h., concert par G.-H. Pantillon, orgue et J. Dobrzewski, violon.
 Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
 Jazzland: 21 h. 15-2 h., Liz Mc Comb, Clementine Jones, Denis Prognis.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. Naître, vivre et mourir.
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Centre culturel neuch: fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
 La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Salut l'ami, adieu le trésor. 17 h. 30, Heidi et Pierre.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Rox et Rouky.
 Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Le faussaire.
 Palace: 14 h. 30, 20 h. 45, La soupe aux choux. 16 h. 45, 18 h. 30, Le roi et l'oiseau.
 Rex: 15 h., 20 h. 45, La guerre du feu.
 Studio: 15 h., 21 h., Outland... loin de la terre.
Auvernier
 Galerie Et Caetera: expos. de Noël, 15-18 h.
Bevaix
 Galerie arts anciens: expos. Charles L'Eplattenier.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56, non réponse 53 22 87.
 Main-Tendue: tél. 143.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
 Château Valangin: fermé jusqu'à fin février.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le cerveau.
 Les Bayards: Atelier Lermite, expos. lithographies P. Bichet, 14-18 h., mercr. à dim.
 St-Croix: foyer de la salle communale, 14 h. 30-20 h. 30, expos. boîtes à musique et mouvements.
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Cinéma Lux: relâche.
 Service du feu: tél. 118.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
 Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Liechti, tél. 41 21 94.
 Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Ambulance: tél. 42 11 22.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Courtelay
 Service du feu: No 118.
 Police cantonale: tél. 44 14 27.
 Préfecture: tél. 41 11 04.
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma: relâche.
 Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
 Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
 Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
 Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Le livre de la jungle.

Corgémont

Cinéma Rio: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Condorman.
 Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
 Service du feu: tél. 93 18 18.
 Police cantonale: tél. 93 38 31.
 Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70.

Bienne

Galerie Kùpfer: expos. Christian Staub, 16-19 h.
 Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo, samedi 9-16 h.
 Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, 14 h. 30-18 h. 30.
Cinéma
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Un amour infini; 17 h. 30, L'étalon noir.

Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, La soupe aux choux.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 50, 20 h. 50, Geständnisse blutjunger Lippen.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Les hommes préfèrent les grosses.
 Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Arthur.
 Métro: 19 h. 50, Passeur d'hommes. Die letzten Trottel der Kompanie.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Rox et Rouky.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Salut l'ami, adieu le trésor. 17 h. 30, Les lumières de la ville (Charlie Chaplin).
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, La grande extase.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
 La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
 Service ambulance: tél. 51 22 44.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Les 101 dalmatiens.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Trois frères (v.o.).
 Galerie du Cénacle: expos. rétrospective «Paul Bovée».
 Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
 Services industr.: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, tél. 22 11 12.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, La conquête de la terre.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Fais gaffe à la Gaffe.
 Galerie Terre d'Aube: expos. de grès et sculptures, 10-12 h., 14-18 h., 20-21 h.
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collec. serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, tél. 66 25 64.

AVIS URGENTS

Demain 31 décembre
Tous nos magasins seront ouverts jusqu'à 17 h.
 (sans interruption)
 Samedi 2 janvier, fermé

MIGROS

32624

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Des problèmes avec les ordures ménagères

Cridor de nouveau en panne

Décidément Cridor joue de malchance. Ces installations d'incinération des ordures se trouvent une nouvelle fois en panne. Les mauvaises langues diront qu'on en a l'habitude...

Cridor souffre cette fois-ci de défauts d'étanchéité. Comme nous l'a déclaré le conseiller communal Alain Bringolf, durant les fêtes, de l'eau (sur une hauteur d'environ deux mètres) s'est infiltrée dans les fosses destinées à recevoir les ordures et autres déchets avant que ceux-ci ne passent dans les fours. Aussi, les détritus entreposés, avant que l'on se rende compte de cette défectuosité, n'ont pu se consumer. Il a fallu les évacuer tout en arrêtant les installations. Les réparations nécessaires ont aussitôt été entreprises. Elles de-

manderont en principe encore une ou deux journées de travail.

Cette panne tombe à un mauvais moment. En cette période de fêtes de Noël et de fin d'année, les ordures ménagères sont nettement plus nombreuses que d'habitude. Cela se comprend... Cette situation ne va pas sans poser certains problèmes extrêmement importants auxquels a dû et doit faire face la direction des Travaux publics. Les solutions applicables ne sont toutefois guère nombreuses. Depuis lundi, une partie des déchets récoltés (environ les deux tiers) ont été acheminés à l'usine d'incinération de Cottendart. Le reste a été transporté à la décharge de La Sombaille. Les autorités

communales ont ainsi dérogé à la loi cantonale sur l'environnement avec l'accord toutefois des autorités cantonales. Ces dernières ont donné leur feu vert, selon M. Bringolf, en raison de la situation actuelle que l'on peut qualifier d'exceptionnelle, à laquelle doit faire face la ville de La Chaux-de-Fonds.

Les fortes chutes de neige (près de trois mètres depuis le début du mois de décembre) perturbent en effet passablement le trafic et retardent par conséquent considérablement le travail des éboueurs et l'acheminement des ordures. C'est la raison pour laquelle on a actuellement recours à la décharge de La Sombaille!
M. D.



Le grand moment du tirage au sort. (Photo Bernard)

Elimination des solvants: pas de solution, mais des répercussions budgétaires!

En examinant, dans sa dernière séance de 1981, le budget communal pour 1982, le Conseil général n'a pas manqué de marquer un arrêt au poste du chauffage à distance.

Une rubrique «destruction des solvants», portant près de 200.000 fr. de recettes au budget 81, est vierge dans le budget 82. Avec cette mention: «Au moment de l'établissement du budget aucune somme n'a pu être portée à ce compte». Par ailleurs, la rubrique «combustible pour les chaudières», figurant pour 1.050.000 fr. au budget précédent, marque un accroissement important et porte la somme de 1.700.000 francs à celui-ci.

Comme l'a expliqué le directeur des Services industriels, M. J.-C. Jaggi, le problème de la destruction des solvants n'a toujours pas trouvé de solution mais il a des répercussions budgétaires. On sait qu'en refusant le crédit de 375.000 fr. destiné à un filtre supplémentaire pour la chaudière No 5 du Service communal de chauffage urbain (SCCU), le corps électoral a pratiquement «bloqué» l'élimination des solvants industriels usés peu ou pas chlorés dans cette chaudière qui avait été spécialement conçue et équipée pour cela. Cette chaudière, qui a coûté entre deux et trois millions de fr., pourrait produire, en brûlant des solvants, à peu près la moitié de la chaleur que produit l'usine d'incinération des ordures ménagères CRIDOR, utilisée dans le réseau de chauffage à distance, plus 1 à 2 millions de kWh d'énergie électrique, puisqu'on récupère à la fois en chaleur et en électricité l'énergie contenue dans les déchets combustibles. A défaut de pouvoir brûler ces solvants qui non seulement ne coûtent rien à la commune, mais lui rapportent puisque les industriels paient une taxe pour leur destruction, ainsi que des émoluments pour leur analyse, il faudra produire l'énergie nécessaire au chauffage urbain exclusivement par d'autres combustibles, à acheter. D'où une hausse sensible du poste «achats de combustibles», qui n'est pas seulement dû à l'augmentation de la puissance raccordée. D'où aussi la disparition des recettes aux rubriques «analyse des solvants» et «taxes de destruction des solvants». M. Jaggi a estimé à près d'un million de fr. au total l'addition des charges supplémentaires et des manques à gagner découlant ainsi du verdict des urnes sur ce sujet...

En attendant, les solvants usés conti-

nent à être exportés pour être détruits dans des conditions apparemment plus polluantes que chez nous. Cette filière demeure incertaine, susceptible d'être interrompue à plus ou moins brève échéance.

La commission cantonale d'experts chargée d'étudier le problème d'ensemble de l'élimination des déchets a déposé récemment un rapport qui reconnaît la valeur de l'ensemble des installations de destruction et de recyclage des déchets mis en place à La Chaux-de-Fonds, leur complémentarité, mais aussi leurs lacunes, et qui formule des propositions pour leur amélioration. Mais rien de concret n'est encore en vue pour résoudre les problèmes pratiques. On espère que les nécessaires solutions se manifesteront en 1982... (K)

Concours de Noël de «Vivre La Chaux-de-Fonds» Les lauréats sont connus

Le concours de Noël de l'association «Vivre La Chaux-de-Fonds» est terminé. Il s'agissait, rappelons-le, de découvrir une série d'objets insolites exposés dans les vitrines des commerçants membres de l'association. Plus de 270 bulletins de réponses sont parvenus au secrétariat dans les délais prescrits, parmi lesquelles une majorité de réponses exactes. Les gagnants ont été désignés par un tirage au sort qui s'est déroulé lundi matin au secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds» en présence de MM. Charles Berset, président de l'association, et Jean-Louis Perret, premier secrétaire de la Préfecture et de deux secrétaires.

1er prix: 500 francs en espèces: Patrick Bilat, Paix 95, En Ville.

2e prix: une montre: Maurice Cachot, Jardinière 135, En Ville.

3e prix: une montre: Isabelle Benoit, M.-A.-Calame, 2400 Le Locle.

Les prix suivants consistent en objets et en bons offerts par les membres de «Vivre La Chaux-de-Fonds»: Orfeo Pacci, Jardinière 57, En Ville; Bluet Luthi-Michet, Musées 22, En Ville; Joliette Scheidegger, Sorbier 23, En Ville; Claudine Cossa, Parc 87, En Ville; Charles Montavon, Léopold-Robert 83, En Ville; Cyril Humbert-Droz, Fleurs 11, En Ville; Sandrine Cramer, Abraham-Robert 18, En Ville; Michel Duvoisin, La Romantica, 2112 Môtiers; Angéline Voutat, Monique-Saint-Héliar 12, En Ville; Henri Fallet, Temple-Allemand 109, En Ville; Irène Vermot, Bois-Noir 31, En Ville; Marie-Madeleine Devins, Recorne 10, En Ville; Achille Renga, Bois-Noir 15, En Ville; Plinio Pianca, Abraham-Robert 17, En Ville; Yvonne Locher, Paix 147, En Ville; Evelyne Luthi, Commerce 109, En Ville; Sandrine Ramseier, Cheminots 23a, En Ville; Nathalie Berger, Ruche 42, En Ville; Thomas Miribel, Paix 107, En Ville; Patricia Mathey, Succès 1, En Ville; Willy Nydegger, Hirondelles 12, En Ville; Philippe Porta, Bois-Noir 52, En Ville; Yolande Hirschy, Bois-Noir 5, En Ville; Andréa Maegli, 2117 La Côte-aux-Fées; Isabelle Matthey, Nord 127, En Ville; Lily Baumann, Fahys 123, 2000 Neuchâtel; Anne-Laure Barralle, Les Herbes 13, 2322 Le Crêt-du-Loche; Madeleine Joliat, Fritz-Courvoisier 1, En Ville; Jean Bossi, Nord 191, En Ville; John Perret, Bois-Noir 62, En Ville; Laurette Lesquereux, Concorde 5, En Ville; Marie Bilat, Bois-Noir 52, En Ville; Caroline Rota, Helvétie 20, En Ville.

Ces heureux gagnants sont invités à retirer leur lot au secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds», rue Neuve 11 (en face de «L'Impartial»), les samedis matin 9, 16 et 23 janvier 1982.

Fourgon à éclipse

Malveillance insolite? «Leçon»? Farce? La poste principale de La Chaux-de-Fonds a connu un moment d'émoi lundi soir, mais se perd encore en conjectures sur ses raisons. Un fourgon postal stationné sur la voie privée au sud du bâtiment a été volé ce soir-là. On l'a retrouvé le soir même. Il faut dire que la tâche du conducteur anonyme a été facilitée par le fait que le clés se trouvaient à bord. Elles étaient toutefois dissimulées, donc accessibles en principe à un initié seulement. L'essentiel est que le véhicule était rigoureusement vide, et que l'incident s'est donc limité à un vol d'usage. Bien entendu, les PTT ont pris toutes les mesures nécessaires pour qu'une telle «plaisanterie» ne puisse se renouveler. (Imp)

Collision

Hier à 19 h. 50, un automobiliste de Renan, M. F. H., circulant rue des Crêtets en direction est. Peu avant la rue de la Ruche, son véhicule a heurté l'arrière de l'auto, conduite par M. Y. K., de la ville, qui venait de s'arrêter au stop.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Jauniaux, Jean François et Meyer, Catherine Mireille.

Décès

Pulver, Jean Arthur, né en 1900, veuf de Charlotte Elisabeth, née Prahin, domicile Le Locle.

Solidarité Haut - Bas

Les pannes ne sont pas planifiables. Elles surviennent surtout lorsqu'on les attend le moins. C'est le cas pour Cridor dont les installations sont provisoirement hors-service. Alors que faire pour évacuer les déchets de la ville et de la région que couvre la société chaux-de-fonnière pour l'incinération des ordures ménagères?

Première réponse: aller à Cottendart. L'usine du Littoral a l'habitude de ce genre de service extraordinaire. Quand les installations de Cridor s'arrêtent, c'est l'usine du Bas qui reçoit et traite les déchets jurassiens. Hélas, Cottendart avait établi son programme. Le 24 décembre au soir, Cottendart se mettait en vacances, après, heureusement, avoir fait place nette. Sa capacité de stockage était donc intégrale et 85 tonnes d'ordures destinées à Cridor ont pu y être entreposées lundi. Hier matin encore, une cohorte de camions est passée du Haut au Bas pour remplir les fosses. C'était tout. Car Cottendart est saturé. Non seulement il lui faut répondre à l'appel d'urgence de son homologe chaux-de-fonnière, mais encore doit-elle accepter les déchets de Porrentruy et surtout d'Yverdon dont l'usine est en cessation d'activité depuis trois mois déjà pour des raisons techniques.

En principe, Cottendart remettra en route l'un de ses fours samedi ou dimanche prochains. A plein rendement - qui deviendrait rapidement problématique - l'usine du Littoral est capable de traiter jusqu'à 200 tonnes d'ordures ménagères par jour, dont l'incinération est productrice d'énergie électrique. Cela demande également une planification. Qui nécessite en principe, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'un des deux fours, l'autre restant en réserve, soit une capacité de 80 à 100 tonnes par jour. A Cottendart, dont les responsables sont de piquet pour résoudre aussi les problèmes des autres, on s'interroge encore plus maintenant sur le manque de coordination et de rationalisation dans l'élimination des déchets. Même si c'est à la lumière d'accidents qui, dans cette spécialité, sont monnaie courante.

J.-A. LOMBARD

TRIBUNE LIBRE

Objection de conscience: mettre fin à la répression

Bruno Dumont, objecteur de conscience actuellement emprisonné à Sion dans des conditions d'isolement total, poursuit une grève de la faim*. Par cet acte, il nous permet de rappeler que l'objection de conscience est toujours un délit le plus souvent sévèrement réprimé.

A l'heure où Amnesty International dénonce les nombreuses violations des droits fondamentaux de chaque individu...

A l'heure où de par le monde, les pouvoirs totalitaires instaurent la terreur et neutralisent arbitrairement ceux qui pensent différemment ou revendiquent leur liberté...

N'avons-nous pas dans une certaine mesure à nous poser des questions en regard de la situation des objecteurs en Suisse?

Est-il raisonnable et utile d'emprisonner des hommes pour leurs convictions morales, religieuses, philosophiques ou politiques? Ne pourrait-on pas imaginer de leur accorder une alternative, notamment dans la réalisation d'un authenti-

que service civil? Est-il concevable, compte tenu de la position internationale de notre pays et de l'image de marque qu'il défend, de poursuivre une politique de répression à l'encontre des objecteurs de conscience?

Trois objecteurs à la prison de La Chaux-de-Fonds: Gérard Rémy, Jean-Claude Kocher, Thierry Gros.

* Entre la date de réception de la lettre et sa publication, Bruno Dumont a mis fin à la grève de la faim qu'il avait entreprise. (Imp)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Bonne année... et merci!

- Mme et M. Pasquali-Hofer, Forges 21
- Mme et M. William Jacot, Les Planchettes
- Famille Mario D'Andrea, Postiers 29
- Famille Jacques Fallet, Les Beniardières
- MM. William et Clément Graber, Les Planchettes
- Mme Alice Dellenbach, Progrès 121
- Famille Willy Stauffer, Locle 38
- Mme et M. Franz-Bernard Winter, Léopold-Robert 8
- Mme et M. Louis Boni, Charrière 60
- Mme Marie Liechti, Charrière 66
- Mme Claudine Straubhaar, Balance 10a
- M. Ernest Krebs, Balance 10a
- Mme et M. Julien Kormann, Bel-Air 51
- Mme Betty Leuba, Charrière 89
- Mme et M. J.-L. et E. Von Bergen, Léopold-Robert 88a
- Mme et M. Emile Maurer, Cernil-Antoine 11
- Mme et M. Roger Droz, Bruyère 9
- Mme Palmyre Gagnebin, Jaquet-Droz 63
- Famille Willy Gerber, La Corbatière 197, La Sagne
- M. Paul Barbezat, Les Planchettes
- M. Léon Gerber, Douze-Septembre 12
- Mme Renée Kyburz, République 11
- Mme et M. Louis Rauss, Hôtel-de-Ville 40
- Mme et M. Charles Blanc, Bois-Noir 23
- Mme et M. Willy Graf, 1er-Août 1
- Famille Edgar Aeschlimann, Le Valanvron 39
- Mme et M. Albert Parel, Jérusalem 9
- Mme et M. Abel Matthey, Les Foulets 11
- Mme et M. G. Clerc-Saner, Bois-Noir 25
- Mme et M. Jacques Béguin, Le Crêt-du-Loche
- Hélène Parel, Alexis-Marie-Piaget 45
- M. Ernest Oppliger, Epargne 10
- N. et H. Muller-Scheidegger, Les Herbes 2
- Mme A. Gallotti, Croix-Fédérale 30
- Mme et M. René Matile, Petites-Crosettes 26
- Sœur Jeanne et Mlle Eglantine, Hôpital
- Mlle Simone Ries, Jardinière 127
- Mme et M. Gottfried Barben
- Mme et M. André Vuille, Numa-Droz 177
- Mme Berthe Ecabert, Bois-Noir 21
- Mme Fanny Gygi, Champs 17
- Famille Albert Gerber, Reprises 1
- Famille Edgar Dubois, Nord 17
- Mme et M. André Glauser, Forges 11
- Famille Lucien Oppliger, Les Bulles 37
- Mme Marie Chappatte, Industrie 1
- M. Paul Chappatte, Progrès 41
- Mme et M. Albert Rohrbach, Valanvron 5
- Famille Edouard Rohrbach, Valanvron 5
- Famille Daniel Jungen, Crêt-du-Loche 56, La Barigüe

vous présentent leurs meilleurs vœux

Comme eux, utilisez cette rubrique pour adresser vos vœux à vos amis et connaissances. Il suffit de verser un montant laissé à l'appréciation de votre générosité (au minimum 10 francs), au ccp 23-325, «L'Impartial» La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresses ou d'effectuer ce versement à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. La somme ainsi recueillie sera intégralement répartie entre les organisations et institutions suivantes:

- Home d'enfants La Sombaille, La Chaux-de-Fonds;
- La Paix du Soir, La Chaux-de-Fonds;
- Pro Senectute, La Chaux-de-Fonds;
- Les Billodes, Le Locle;
- Oeuvres des Sœurs visitantes, Le Locle;
- Pro Infirmis, filiale des Montagnes neuchâtelaises;
- Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité.

LE LOCLE

3 janvier 1982

Vallée de la Brévine

DEUXIÈME SIBÉRIENNE

Course de fond ouverte à tous - Parcours de 12, 22 et 35 km.

Départ: 10 h. - Organisation: SKI-CLUB LA BRÉVINE

33047

Inscriptions tardives sur place

#####

Hôtel-Restaurant des Pargots
Les Brenets

Menu de Saint-Sylvestre

Jambon de Parme et ses garnitures
...
Consommé chaud à l'essence d'estragon
...
Médaille de ris-de-veau poêlé
...
Sorbet Don Pérignon
...
Coq-au-vin d'Arbois
Flanqué de morilles
Navets en cocotte
Pommes Olivettes
...
Fromages de notre région
...
Parfait glacé au café
...

Prière de réserver votre table, tél. (039) 32 11 91,
Mme L. Droz souhaite à chacun de joyeuses fêtes
de fin d'année 91-173

#####

LE RANCH

Tél. 039/31 29 43



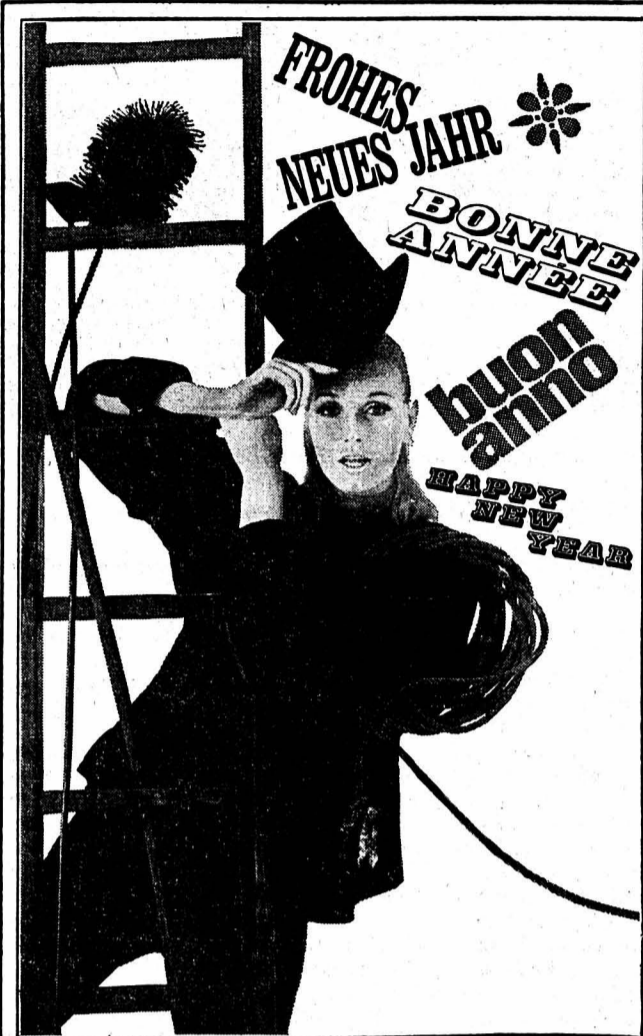
Menu de Saint-Sylvestre

Apéritif maison
Consommé au Porto
Cocktail de crevettes ou
Saumon fumé ou Terrine maison ou
Jambon de Parme
Sorbet au Champagne maison
Tournedos ou Entrecôte ou
Costata Florentina garnies
Plateau de fromage
Cassata Maraschino ou Cabano ou
Coupe Amarena
Café digestif
Fr. 55.-
sans entrées Fr. 45.-

COTILLONS - DISCO

vous souhaite une bonne année 1982

91-264



GALERIES DU MARCHÉ / LE LOCLE

91-255

GARAGE DU STAND

LE LOCLE - Tél. 039/31 29 41

FERMETURES

durant les fêtes de fin d'année

VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES - ATELIERS

Jeudi 31 décembre, fermé dès 12 h.
Vendredi 1er janvier, fermé toute la journée

DÈS LUNDI 4 JANVIER 1982

Horaire habituel: ateliers - pièces détachées - bureaux
du lundi au vendredi: 7.15-12.00 et 13.15-17.30
samedi fermé

Horaire habituel: station-service
du lundi au vendredi: 6.00-22.00
samedis, dimanches, jours fériés: 7.00-22.00

Notre aimable et fidèle clientèle, nous souhaitons de
joyeuses fêtes et lui présentons nos meilleurs vœux pour
1982 91-304

MASONI

boulangerie
pâtisserie
confiserie

vous souhaite une heureuse nouvelle
année et vous remercie, chers
clientèle et amis, pour toute la
confiance témoignée tout au long
de l'année. 91-107

Garage Jean-Jacques Vermot et famille

Le Cerneux-Péquignot

Tél. 039/36 13 22 - Privé: 039/36 12 69

présentent à leur fidèle clientèle et à leurs amis, leurs
meilleurs vœux pour 1982. 91-31484

PAS DE PRIX CHOC -
MAIS LES MEILLEURS PRIX DU JOUR
pour du mazout de première qualité



SATEM LE LOCLE SA

anc. Chantier Chapuis
Grande-Rue 16 - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 10 67 91-309

En tous temps - par tous les
temps

L'entreprise de Couverture-Ferblanterie

Hans MÜLLER

LES BRENETS

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses
meilleurs vœux pour la nouvelle année 91-31498

TRÈS
AVANTAGEUX !

Tapis - Bahuts
Meubles
à chaussures
Armoires
Bureaux
pour enfants
Meubles
en tous genres
Maurice Meylan

Ameublement
Grande-Rue 1
LE LOCLE
Tél. 039/31 23 79 91-31491

C.-A. Girard

Entreprise de peinture
Girardet 21, Le Locle
Tél. 039/31 86 75

remercie sa fidèle clientèle
et présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année 91-31478

La



vous recommande

ses spécialités de fêtes

Elle remercie
sa fidèle et honorable clientèle
et lui présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année ! 91-319

A louer au Locle
appartement

3 pièces, confort,
rue du Communal.
Libre tout de suite
ou date à convenir.
Loyer Fr. 478.-
charges comprises.
Téléphone
039/22 11 14-15
28-12214

Si vous
oubliez
de faire
de la

publicité

vos clients
VOUS
oublieront

JEAN

35 ans, 172 cm, mince, ayant beaucoup
souffert, désire rencontrer une partenaire
compréhensive et sérieuse entre 22 et 35
ans. 93-571

Agence HARMONY c.p. 132
2740 Moutier - Tél. (032) 93 40 88

L'ASSOCIATION
DES PATRONS
BOULANGERS

du district du Locle

remercie sa fidèle clien-
tèle et lui adresse ses
meilleurs vœux pour la
nouvelle année. 91-31493



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60.155.245

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Un hiver à (tristes) records ? Les Travaux publics fortement mis à contribution

Quel drôle d'hiver vivons-nous ! A peine une belle couche de neige immaculée recouvre-t-elle le paysage que presque aussitôt la pluie fait son apparition.

De cette neige il en est déjà beaucoup tombé. Bien plus que l'an dernier à pareille époque et sans doute rarement autant jusqu'aux fêtes de l'an.

Mais d'une part, les impressionnants talus créés artificiellement par les Travaux publics peuvent nous donner une fausse idée de la hauteur de la neige tombée, alors que par ailleurs la pluie qui a fréquemment tassé la neige, la faisant fondre, permet mal de se faire une opinion exacte.

En fait, selon les mesures des SI l'épaisseur de neige tombée jusqu'ici approcherait les deux mètres.

Environ 2 mètres 50 a-t-on annoncé à La Chaux-de-Fonds. Deux mètres au Locle, cela semble vraisemblable. La différence d'altitude joue un rôle. Il a d'ailleurs plu dans la Mère-Commune. De plus l'endroit où sont effectuées ces mesures (exposé ou par contre protégé) est également un élément déterminant. Au Locle la hauteur des chutes de neige est

quotidiennement mesurée dans un coin de la cour des Services industriels.

L'an dernier, à titre de comparaison, à pareille époque la couche atteignait environ 1 m. 45.

Mais le total des précipitations (pluie et neige qu'on laisse fondre) était nettement moins important en décembre 1980 (145 mm) qu'en décembre 1981 où on a enregistré 320 mm.

Par rapport à la hauteur de neige tombée ce chiffre peut étonner. Mais ceux qui ont dû une fois ou l'autre faire fon-

dre de la neige pour obtenir de l'eau ne seront pas surpris...

DÉJÀ 5000 CAMIONS À LA RANCONNIÈRE

Ce violent et très changeant début d'hiver coûtera en conséquence passablement cher à la commune, donc à la collectivité.

Les employés des Travaux publics, durant le mois écoulé ont été mis nettement plus fortement à contribution qu'en décembre 1980.

C'est le 29 novembre que débuta véritablement l'offensive contre la neige. C'est ce jour-là également que furent tracés, pour la première fois de la saison, les pistes de ski de fond.

Très fréquemment, durant le mois de décembre les employés furent appelés très tôt le matin.

On peut estimer que jusqu'ici les camions chargés de neige soufflée par les fraiseuses ont déjà effectué quelque 5000 voyages jusqu'à La Ranconnière.

En raison du poids de la neige fréquemment lourde car humide, les engins «souffrent» davantage que les autres années.

Fête de fin d'année aux Fracs-Habergeants

A l'image de nombreuses autres sociétés locales, les membres des Fracs-Habergeants ont également organisé une sympathique fête de fin d'année. Celle-ci s'est déroulée il y a quelques jours au Cercle de l'Union.

Les enfants des membres de la société ainsi que deux membres du groupe y ont pris part. Ils se sont produits à cette occasion, en compagnie de la Chanson locloise. Une partie récréative fut organisée sous la forme d'un spectacle de clowns animé par le tandem loclois bien connu: Rigo et Rigolote. (p)

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT Nouveau capitaine des pompiers

Après avoir commandé durant dix ans et de manière exemplaire le corps des sapeurs-pompiers du Cerneux-Péquignot, M. Jean Bonnet se retire puisqu'il a atteint l'âge limite, fixé selon le règlement à 45 ans.

Pour lui succéder, dès le 1er janvier, le Conseil communal a désigné M. Pierre Mollier au poste de capitaine. L'entrée en service du nouveau commandant des sapeurs-pompiers coïncidera avec la remise au corps des nouveaux locaux mis à sa disposition dans le nouveau bâtiment communal en voie d'achèvement. (cl)

Promotion au bataillon des sapeurs-pompiers

Sur proposition de l'état-major du bataillon des sapeurs-pompiers et de son capitaine, le sergent Jacques Brasey, de la compagnie II, vient d'être nommé au grade de lieutenant par le Conseil communal.

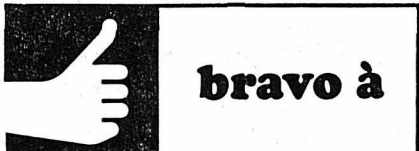
D'autre part, le même état-major a procédé, sur propositions des commandants de compagnie à diverses nominations.

Le sergent René Jeanneret, compagnie II, a été nommé au grade de sergent-major.

Les caporaux Jean-Maurice Ducommun, compagnie II, Serge Ferrantin, compagnie II, André Jeanneret, compagnie II, Jean-Maurice Tische, compagnie I, Michel Schaller, police de route, ont été nommés au grade de sergent.

D'autre part, les sapeurs André Siefert, police de route, Denis Maillard, sanitaire, Georges Matthey, transport, Willy Juillerat, section PS, et Jean-Daniel Tische, section PS, ont été nommés au grade de caporal.

Enfin, le caporal Francis Stauffer, compagnie I, a été confirmé dans ses fonctions. (comm-jcp)



bravo à

M. Jules Vermot...

... actuellement hospitalisé à Neuchâtel, qui vient de fêter son 90e anniversaire.

A cette occasion, M. Huguenin, président de la ville, lui a rendu visite pour lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloise et lui remettre le traditionnel présent. (comm)

M. Raoul Berger...

... qui vient de célébrer son 90e anniversaire. A cette occasion, M. Francis Jaquet, conseiller communal, lui a rendu visite à l'hôpital où il se trouve actuellement pour lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloise. Il lui a également remis le traditionnel présent. (comm-p)



Jusqu'ici la neige est tombée en quantité abondante. Pas étonnant dans ces conditions qu'il soit parfois difficile de croiser en raison de l'étroitesse des rues. Dans ces conditions un seul remède: prendre son mal en patience car les T. P. ne peuvent être partout à la fois. (Photo Impar-Perrin)

QUE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

L'an dernier l'hiver avait respecté la pause de Noël. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci puisque le 25 décembre au matin ce fut le branle-bas général et tous les employés furent mis à contribution. Toute la journée, puisqu'il est tombé la nuit de Noël de 40 à 50 centimètres de neige.

Afin de se faire une idée précise sur les efforts des homes chargés de lutter contre la neige, il suffit de savoir que

pendant le mois de décembre uniquement, les chauffeurs ont déjà à leur actif une cinquantaine d'heures supplémentaires.

Véritablement, ce début d'hiver semble laisser penser que tous les records seront battus. Et ces records-là présupposent efforts et dépenses supplémentaires. (jcp)

ÉTAT CIVIL

Naissance

Montandon Frédéric, fils de Montandon Jean-Claude et de Marie-France Gisèle, née Badiali.

Promesses de mariage

Billod Raymond Pierre et Simonin Anne-Brigitte.

Décès

Zumbach René, né en 1905, époux de Juliette Hélène, née Ray.

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

Semaine du 30 décembre au 5 janvier

Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Samedi 2 janvier 1982, de 10 h. à 12 h., apéritif au Café des Pilons. Lundi 4 janvier: pas de répétition. Reprise le 11 janvier.

Au Conseil général des Ponts-de-Martel Un seul éclat de voix a troublé l'acceptation du budget

C'est seulement quelques jours avant Noël que le Conseil général des Ponts-de-Martel s'est retrouvé à l'occasion de sa dernière séance de l'année à l'ordre du jour de laquelle figurait notamment l'examen du budget 1982. C'est quasiment sans discussion - excepté un mouvement d'humeur des socialistes - qu'il a été accepté à l'unanimité. Ce budget présente un déficit présumé de 25.727 francs 55. Durant cette même soirée deux autres crédits de 4500 francs et de 13.000 francs ont été acceptés.

Au début de la séance qui rassemblait 15 conseillers généraux ainsi que les membres en corps du Conseil communal, le président du législatif, M. Jean-Claude Jeanneret (soc) rendit publique la démission de M. Claudy Schwab (ppn-lib) auquel il rendit hommage le remerciant notamment de la valeur de ses interventions.

D'entrée de cause lors de la discussion du budget, M. Jean-Denis Thiébaud (soc) estima que le moment était «mal venu que le Conseil communal présente un budget artificiellement déficitaire car les rentrées fiscales, ajouta-t-il, sont sous-évaluées. Il eut été plus juste, dit-il, de prendre pour base de calcul les rentrées fiscales perçues en 1980 majorées de 10%, pour le moins». Il ajouta qu'à la veille de prendre une décision importante pour le développement de la commune, s'agissant de la salle polyvalente, les électeurs auraient certes été davantage encouragés à voter massivement en sa faveur si les autorités communales avaient proposé un budget présentant un léger bénéfice.

RENTRÉES FISCALES: DIMINUTION

Non, répondit M. Charles-Henri Montandon, président de commune, le budget n'est pas artificiellement déficitaire. «Il a été bien étudié et se veut réaliste face aux rentrées fiscales escomptées. D'après nos premiers pointages, ajouta-t-il, nous sommes surpris en mal. Il ne faut pas avoir peur de voir les gens se prononcer à propos de cette salle polyvalente. Notre commune n'a pas de dettes arriérées. Dans ce sens le Conseil communal encouragera la population à soutenir cette demande de crédit».

Toujours à propos des rentrées fiscales, M. Luc Rochat (soc) demanda une estimation des rentrées fiscales. «Difficile à dire, lui répondit l'administrateur, beaucoup de bordereaux nous manquent». Il indiqua toutefois qu'à propos

des personnes morales le résultat serait largement en-dessous des autres années.

A ce sujet, précisa-t-il, la Caisse Raiffeisen représentait le plus gros contribuable. Il indiqua encore qu'à la suite d'un certain redressement en novembre et décembre, la situation ne subirait pas de trop important changement en ce qui concerne le nombre d'habitants.

M. Chs.-H. Montandon tint encore à rassurer M. Thiébaud à propos des taux d'amortissement pratiqués par la commune avant que le budget 1982 soit accepté à l'unanimité.

COMMISSION SCOLAIRE: L'ATTITUDE DES SOCIALISTES

A l'unanimité l'assemblée accorda un crédit de 13.000 francs à titre de subvention en faveur de l'Association du jardin d'enfants.

Les socialistes des Ponts-de-Martel ont déjà eu l'occasion de critiquer la composition de la Commission scolaire, demandant précisément à son égard la représentation proportionnelle.

Par leur porte-parole, M. Soguel, ils donnèrent à nouveau de la voix lorsqu'il s'agit de désigner un nouveau membre.

Devant l'attitude de leurs adversaires politiques en matière de répartition des sièges à cette commission, qu'ils jugèrent anti-démocratiques, au vu de ce qu'ils qualifièrent de simulacre d'élection, les socialistes préférèrent ne pas prendre la peine de présenter un candidat. En conséquence, Mme Rose-Monde Botteron proposée par un représentant ppn-libéral fut élue.

AMENDEMENTS

Le Conseil général accepta ensuite un crédit de 4500 francs pour l'achat d'une benne destinée à récolter le verre perdu. Peut-être ajouta à ce sujet le président de l'exécutif, M. Montandon, que la commune de Brot-Dessus participera à

cet achat en venant ensuite déverser le verre perdu récolté dans cette localité.

Les socialistes revinrent, sous la forme de trois amendements sur le règlement d'aménagement des Ponts-de-Martel adopté lors de la précédente séance.

Ceci dant le but de prévoir quelques articles obligeant que les rénovations ou constructions d'habitations collectives tiennent compte des difficultés que posent les barrières architecturales chez les personnes âgées ou les handicapés.

PROBLÈME À REVOIR

Après une suspension de séance suggérée par M. Roger Guye (ppn-lib) l'assemblée se mit d'accord pour reprendre ce problème après consultation d'un juriste.

En fin de séance, M. Antoine Durini, conseiller communal donna encore quelques informations à propos du coût et de la répartition de ces fameuses rations de survie attribuées aux communes par le biais de la protection civile.

Il est probable, annonça M. Durini, un peu en guise de cadeau de fin d'année, que le canton prenne à sa charge la totalité de cette dépense.

M. Jeanneret, président du législatif exprima alors à chacun ses meilleurs vœux de fin d'année et invita les membres du Conseil général à prendre part à la traditionnelle verrière de fin d'année. (jcp)

LA CHAUX-DU-MILIEU

Noël de la paroisse

C'est mardi 22 décembre qu'a eu lieu la fête de Noël au temple paroissial. Le culte a été présidé par le pasteur Tüller. Les paroissiens admirèrent le sapin magnifiquement décoré et richement illuminé.

Le déroulement du programme fut varié, des chants, des récits de circonstance. La fanfare du village interpréta plusieurs morceaux de choix tiré de son répertoire. Puis les enfants prirent part avec bonheur à un mystère de Noël. Nombreuses furent les personnes qui se dévouèrent et collaborèrent afin de présenter le programme de cette fête de Noël 1981. (my)

Bonne année... et merci !

- M. et Mme Albert Linder-Mambretti, Alexis-Marie-Piaget 12, Le Locle
- M. et Mme René Linder-Guggisberg, Côte 8, Le Locle
- M. et Mme André Perret, Andrié 5, Le Locle
- M. et Mme Jean Luthy, Daniel-JeanRichard 35 b, Le Locle
- Mme René Aubert, Hôtel-de-Ville 18, Le Locle
- Mlle Bluette Barth, Concorde 9, Le Locle
- M. et Mme Michel Gabus-Andraea, Soleil-d'Or 10, Le Locle
- Boulangerie Daniel Masoni, rue du Temple 1, Le Locle
- M. et Mme Paul Brasey, cdt de police, Le Locle
- M. et Mme Adolf Jossi, Concorde 9, Le Locle
- M. et Mme Fernand Gurtner, Girardet 19, Le Locle
- M. Alain Goguy, rue du Doubs 19, Les Fins
- M. et Mme Roger Aellen-Hug, Raya 9, Le Locle
- M. et Mme Maurice Delacour, Primevères 14, Le Locle
- Famille Charly Jeanneret, Le Quartier
- Famille Louis Haldimann, La Chaux-du-Milieu
- Famille Henri Matile-Hehlen, Cardamines 7, Le Locle
- M. et Mme Marcel Roulin, Raya 5, Le Locle
- Mme Marthe Ferrier-Jeanmaire, Côte 22, Le Locle
- M. Charles Jeanmaire, Avenir 23, Le Locle
- M. et Mme Emile Klausner, Envers 49, Le Locle
- Mme Auguste Maire, Les Monts 72, Le Locle
- M. et Mme Jean-Louis Duvanel, Hôpital 6, Le Locle
- M. et Mme Kurt-Jules Du Bois, Grand-Rue 22, Le Locle
- Famille Auguste Hirschy, Les Recrettes, Les Brenets
- Mme Alice Erard, Collège 6 a, Le Locle
- Mme Rose-Andrée Widmer, Alexis-Marie-Piaget 3, Le Locle
- M. et Mme Henry Chabloz-Guinand, Raya 18, Le Locle
- M. et Mme Henri Knutti, Progrès 47, Le Locle
- M. et Mme Ernest Rossetti, Envers 54, Le Locle
- M. et Mme Charles Borel, Alexis-Marie-Piaget 31, Le Locle
- M. René Favre, Châtelard 13, Le Locle
- Famille Marcel Jeanneret, Les Monts 3, Le Locle
- Famille Jean-Maurice Robert, Jambé-Ducommun 11, Le Locle
- Ed. Perrenoud-Dubois, Girardet 22, Le Locle
- M. et Mme Georges Gabus-Santschi, Le Prévoux
- M. et Mme Alois Egger, Fleurs 5, Le Locle
- M. Paul Heynlein, Pont 8, Le Locle
- Famille Francis Sautaux, Les Gillottes, La Chaux-du-Milieu
- Mme Lucie Santschi, Midi 14, Le Locle
- M. et Mme Louis Vermot, Foyer 27, Le Locle
- Entreprise Jacqui Terrini, plâtrerie-peinture, Le Corbusier 23, Le Locle
- Famille Joseph Bugada, Le Col-des-Roches 26, Le Col-des-Roches
- M. et Mme Fritz Urfer-Sandoz, Châtelard 13, Le Locle
- Mlle Carmen Guillod, Girardet 22, Le Locle
- Famille Roger Audetat, Les Frêtes
- M. et Mme Yvan Mongrandi, Jeanneret 39 a, Le Locle
- M. et Mme Pierre-André Robert, Les Petits-Ponts

vous présentent leurs meilleurs vœux

Comme eux, utilisez cette rubrique pour adresser vos vœux à vos amis et connaissances. Il suffit de verser un montant laissé à l'appréciation de votre générosité (au minimum 10 francs), au ccp 23-325, «L'Impartial» La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresses ou d'effectuer ce versement à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. La somme ainsi recueillie sera intégralement répartie entre les organisations et institutions suivantes:

- Les Billodes, Le Locle;
- Œuvres des Sœurs visitantes, Le Locle;
- Home d'enfants La Sombaille, La Chaux-de-Fonds;
- La Paix du Soir, La Chaux-de-Fonds;
- Pro Senectute, La Chaux-de-Fonds;
- Pro Infirmis, filiale des Montagnes neuchâteloises;
- Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité.



La Chaux-de-Fonds Restaurant Jurassien

Numa-Droz 1, tél. 039/23 82 77, La Chaux-de-Fonds

MENU SAINT-SYLVESTRE

SOUPER AUX CHANDELLES

Le foie gras Hure d'Argent

Le boudin blanc truffé Cerlac

Le saucisson lyonnais truffé en brioche

Le sorbet à ma façon

Le consommé tortue avec ses petits feuilletés

La poularde bressane demi deuil
Bouquetière de légumes
Les dauphines du chef

Le plateau de fromages

La tranche mandarine à la mousse au Cointreau

Les friandises Saint-Sylvestre

La soirée sera animée par JEAN-CLAUDE et sa musique
DANSE - COTILLONS... et surtout de l'AMBIANCE !

Encore quelques places. Prière de réserver

1er et 2 janvier OUVERT Menus à la carte

Nous souhaitons à notre fidèle clientèle et amis, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse nouvelle année 31984

Hôtel du Soleil

2725 le Noirmont

SAINT-SYLVESTRE

Souper aux chandelles dans notre salle voûtée

MENU

Le délicieux avocat farci maison
Les crudités de l'hiver

Le feuilleté de filets de soles Nantua
Les perles du Siam

Le sorbet au champagne

Le filet de veau aux morilles
Les nouillettes du chef

La ronde des fromages

La surprise glacée porte-bonheur

SOIRÉE PRIVÉE

AMBIANCE - ORCHESTRE ET COTILLONS

Prière de réserver svp, tél. 039/53 11 04 93-43

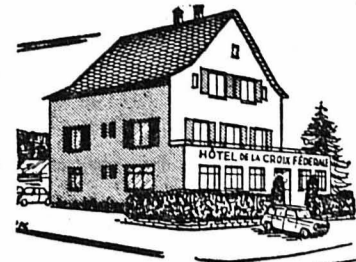


Horlogerie
Bijouterie
Optique

Remercie tout particulièrement son aimable clientèle et souhaite à chacun une bonne et heureuse année.

Notre magasin sera fermé jusqu'au 5 janvier inclus

D 93-180



Hôtel de la Croix-Fédérale

Le Crêt-du-Loche
Tél. 039/26 06 98

MENUS DE SYLVESTRE ET JOUR DE L'AN

Assiette de jambon de Parme

Crème Dubarry

Salade mêlée

Entrecôte sauce des gourmets

Cardons gratinés

Tomates printanières

Endives braisées

Pommes gaufrettes

Orange Sévillane

Fr. 34.-

Prière de réserver sa table

Nous profitons de cette occasion pour présenter à notre fidèle clientèle et amis nos meilleurs vœux pour la NOUVELLE ANNÉE

33041

bonne
année



Motel-restaurant
grill-dancing
Sonceboz
Tél. 032/97 18 18

Menu de Saint-Sylvestre

Oxtail clair au Vieux Porto
Paillettes dorées

Feuilleté de Goujon
de Sole Normande
Riz créole

Mignons de bœuf du Charolais
Sauce bordelaise
Tomates provençales
Endives braisées
Pommes mignonettes

Fromage du pays « Tête de Moine »

Parfait glacé au Grand Marnier

Fr. 52.-

Place réservée au dancing comprise dans le prix. Vu le nombre limité de places, il est préférable de réserver sa table.

Dancing dès 20 heures, entrée Fr. 10.-

Danse avec l'orchestre DYNAMIC SISTERS des Philippines

Cotillons D 06-12852

Hôtel de l'Union

2311 Le Boéchet

Menu de Sylvestre

Le Filet de Sole au Champagne

Le Délice des Terrines

Le Filet de Veau «Trois Mousquetaires»

Sauce aux Morilles

Pommes Duchesses

Salade

Vacherin «Le TGV des Neiges»

Orchestre - Cotillons

Fr. 40.-

Famille W. Charmillot,

tél. 039/61 12 24

32871



Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. & Mme TATTINI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES/NE Tél. 039/63 37 53

Dîners d'affaires, d'entreprises

Repas jubilaire, de Noces

Sortie de bureau

91-411

LES ROCHETTES

Fermé jusqu'au 4 janvier

RÉOUVERTURE 5 JANVIER

32988

Hôtel de la Corbatière souper Sylvestre

Ambiance - Gaieté

Prière de réserver

tél. (039) 23 72 00

32743

Brasserie de l'Etoile

Fritz-Courvoisier 24, Jean-Denis Zumbrunnen,
tél. 039/22 29 54

Menu de Sylvestre

Consommé aux petites pâtes

Bouchées à la Reine

Tournedos aux morilles
Jardinière de légumes
Pommes allumettes
Salade panachée

Dessert glacé

Cotillons - Danse

La soirée sera animée par Fiorenzo et son accordéon

Dès 3 heures, soupe à l'oignon

Fr. 39.-

33000

Hockey-Club La Chaux-de-Fonds

SECTION JUNIORS

présente ses meilleurs vœux à ses membres et supporters

32935

VOUMARD

Nous cherchons pour nos bureaux de La Chaux-de-Fonds

une secrétaire

sachant l'anglais et capable d'assurer nos relations avec les pays de langue anglaise.

Notre future collaboratrice, qui travaillera de façon indépendante, devrait avoir de bonnes connaissances pratiques en particulier dans le domaine de l'exportation.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats à

VOUMARD MACHINES CO SA

rue Jardinière 158
2300 La Chaux-de-Fonds

28-12170

LE DROP-IN DE BIENNE

centre de consultations pour problèmes de la drogue, désire engager dès février ou mars 1982, un ou une

assistant(e) social(e) diplômé(e)

Sont désirés :

- langue maternelle française avec bonnes connaissances du suisse-allemand
- expérience professionnelle, si possible avec des toxicomanes
- esprit d'initiative et capacité de travailler en équipe
- connaissances élémentaires du travail de bureau.

Les conditions de travail et de salaire correspondent aux normes cantonales bernoises.

Faire offre manuscrite, avec curriculum vitae, copie des certificats et références à : M. Philippe Garbani, directeur du Drop-in, case postale 1061, 2501 Bienne

80-30263



voitre opticien conseil:

J.-L. GONZALES succ.

15, av. L.-Robert 20838

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres.

Service à domicile, sur demande.
Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88 21200

Publicité intensive - Publicité par annonces.



MIDI ET SOIR:

Filets mignons sauce morilles
Pommes frites
Tomate grillée

Fr. 10.50

Steak de cheval à l'ail
ou au poivre
Pommes frites
Salade

Fr. 8.50

28-022200

Société Suisse des Voyageurs de Commerce, Ligue Suisse de la représentation commerciale, SSEC - UC - Ecole professionnelle commerciale, Centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois

Cours pour représentants et agents de commerce Cours de perfectionnement et de préparation à la maîtrise fédérale

A. Psychologie et technique de la vente
B. Cours commerciaux - Economie - Droit - Comptabilité - Géographie - Février-Décembre 1982

Fr. 525.-*

C. Psychologie et technique de la vente, suite et récapitulation
D. Cours commerciaux - Economie - Droit - Comptabilité - Géographie, suite et récapitulation
Janvier-Octobre 1983

Fr. 550.-*

Les cours ont lieu en général le vendredi soir de 19 h. à 21 h. Les personnes intéressées qui désirent acquérir une base solide de la technique de la vente pour leur perfectionnement personnel (sans se préparer à l'examen final) s'inscriront au cours A. Bulletin d'inscription à adresser à :

M. G. Misteli, directeur Ecole professionnelle commerciale, Maladière 73, 2000 Neuchâtel.

28-22433

Le(la) soussigné(e) s'intéresse au cours A/B* C/D* (Biffer ce qui ne convient pas) et désire recevoir le programme détaillé.

Nom: Prénom:

Rue:

Lieu:

Profession/ Employeur:

Date: Signature:

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Noël avec les pupilles et pupillettes de Boveresse



Le Père Noël écoute la chanson d'un trio en herbe. (photo Impar-bf)

La semaine dernière, les pupilles et pupillettes de Boveresse se sont réunis dans la grande salle du collège pour fêter Noël. Le comité avait bien fait les choses puisque le Père Noël était invité afin d'écouter quelques poésies ou quelques chants. On notait avec plaisir la présence de parents qui étaient venus accompagner les «supers-mini».

Pour marquer dignement cette fin d'année, chaque participant reçut un cornet richement garni en guise d'encouragement. En raison de cette grande générosité, le Père Noël fut très entouré par tous ces jeunes sportifs en herbe, lesquels prirent congé des adultes par une sympathique collation.

(bf)

La Côte-aux-Fées Dernier Conseil général

Dernière séance de l'année pour le législatif de La Côte-aux-Fées réuni dernièrement sous la présidence de M. Willy Leuba. Avant de passer à l'ordre du jour, le président souhaite la bienvenue à M. P. Yves Pezzatti qui sera le nouvel administrateur dès le 1er avril prochain. Après l'appel et le procès-verbal qui ne donne pas lieu à des observations, la parole est donnée à M. R. Piaget qui rend compte des grands travaux exécutés en 1981, année exceptionnelle dans les annales communales. Une nouvelle

conduite d'eau a été installée et la station de filtrage et pompage est maintenant en fonction. Quant à l'épuration, des travaux ont été accomplis et payés pour plus d'un million de francs. D'autre part, un terrain de football a été érigé.

En 1982 ce sera le temple qui sera rénové.

M. Gabriel Piaget, secrétaire de la Commission financière, rapporte et commente les différents chapitres. Grâce à une prévision qualifiée, de prudente de l'impôt soit environ 1.100.000 francs les dépenses courantes de 1982 sont largement couvertes avec un excédent de recettes d'environ 100.000. Toutefois, le Conseil communal, par la voix de son président, M. Philippe Piaget, fait remarquer que ce boni sera largement utilisé pour les travaux d'épuration l'an prochain.

M. Fr. Guye manifeste sa désapprobation concernant la pression de l'Etat sur la commune pour l'obliger à adhérer à «Saïod» alors que la visite à Teufftal avait convaincu le Conseil général. Mme Mady Piaget demande où en est la question du home pour personnes âgées. Il lui est répondu que le legs est maintenant la propriété de la Fondation Marcel Bourquin et que toute cette question sera mise en chantier en 1982, notamment plans, devis et constructions en 1983.

Le Conseil communal informe le législatif que des études sont en cours pour l'installation de la télévision par câble. Des essais concluant ont été effectués au Mont Barre pour les captages des ondes, et c'est justement l'endroit où sera construit une station de pompage. Mais la difficulté pour notre village réside à nos nombreux hameaux ce qui augmentera de beaucoup le coût. Cependant, cette question est à l'étude et une assemblée populaire sera convoquée au début de 1982. (dn)

Décès au Val-de-Travers

Le 23 décembre, M. Pierre Duval, 68 ans, à Couvet.

Images de nos lacs

A l'occasion du lancement de sa nouvelle unité «La Béroche», la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat avait lancé cet été, avec le concours de l'Office du Tourisme de Neuchâtel et environs et des clubs de photographes amateurs de la région, un concours de photographie ayant pour thème la navigation sur les lacs.

Le premier prix a été attribué à M. Lucien Falco de Cornaux, et cinq deuxième prix ont été gagnés par MM. Raymond Jourdain de Cortaillod, Jean-Michel Kunzi de Neuchâtel, Michel Petipas de Neuchâtel (2 prix) et Martial Schindelholz de Marin. Onze troisièmes prix furent attribués ainsi que divers prix de consolation.

L'ensemble des quelques quatre cents photographies reçues constituait une véritable «Invitation à la croisière», tant par des images intimes et familières que par de larges vues de merveilleux paysages. (comm)

Rapport annuel de la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel Nouvelle augmentation du nombre des abonnés

La Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel a tenu son rapport annuel le 22 décembre 1981, sous la présidence de M. Georges Dubois, suppléant du directeur. Cette manifestation, qui réunit chaque année le personnel de la circonscription, les représentants des associations de personnel ainsi que les retraités, a eu lieu à la Cité universitaire à Neuchâtel.

Le bilan de l'exercice écoulé est à nouveau favorable. L'augmentation nette du nombre des abonnés au téléphone est légèrement supérieure à celle de 1980. Par contre, pour les concessions réceptrices de radio et de télévision, l'augmentation est plus faible que celle de l'année précédente. L'arrondissement de Neuchâtel compte actuellement près de 80.000 abonnés au téléphone et 127.000 concessions de radio et de télévision.

Parmi les faits importants de 1981, citons l'introduction, dès le 1er mai, d'un tarif réduit pour les conversations locales et pour celles dont la distance ne dépasse pas 20 km, réduction de taxes aussi pour les communications nationales au-delà de 20 km, cette dernière à partir du 1er octobre.

Dans le cadre de l'«Année internationale des personnes handicapées», des appareils spéciaux, ainsi que des cabines téléphoniques accessibles en chaises roulantes ont été mis à disposition des invalides. Dans toute la circonscription, de nombreux chantiers d'extension et de transformation du réseau téléphonique durent être entrepris, notamment à Neuchâtel, en corrélation avec l'aménagement de la zone piétonne. Un câble télé-

phonique a été posé sur le plateau de la nouvelle Censière, en direction du Soliat, et un autre entre Saignelégier et Les Pommerats. Un nouveau câble interurbain fut monté entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle; la construction du réseau souterrain pour le nouveau central téléphonique du quartier Est de La Chaux-de-Fonds a également été réalisée. Quant au central de quartier ouest (Eplatures), sa capacité a été augmentée de 1000 numéros d'abonnés.

Dans le domaine de la radio et de la télévision, il faut noter la mise en service d'un émetteur TV supplémentaire à Chasseral, pour remédier aux problèmes linguistiques lors d'émissions communes. Les PTT fournissent maintenant 14 programmes radio OUC, dont 7 en stéréo, aux téléseaux de La Neuveville - Le Landeron et Boudry - Colombier - Bôle et Cortaillod.

Dans la planification pour 1982 il est prévu:

- le début de la construction des nouveaux centraux automatiques de Fleurier et des Ponts-de-Martel;
 - le montage des organes de commutation dans ceux de La Chaux-de-Fonds (Est) et des Breuleux;
 - à Chasseral, le transfert des derniers équipements de l'ancienne à la nouvelle station;
 - que le NATEL (réseau national de radiotéléphonie mobile) soit doté d'un relais supplémentaire au Val-de-Travers.
- Ce même réseau NATEL, dont toutes les possibilités de raccordement ont été épuisées, se verra notablement renforcé

par un nouveau réseau parallèle, le NATEL 2.

La présentation par son créateur, le cinéaste André Paratte, du film «Swiss Puzzles» mit fin à cette traditionnelle rencontre. (comm)

Plusieurs commerces cambriolés

Dans la nuit de lundi à mardi, des inconnus ont cambriolé divers commerces au centre de la ville: le magasin Jouets Weber, les tabacs «Chez Petra», la pharmacie Bornand et les Vêtements Frey SA. Dans deux cas, rien n'a pu être emporté, tandis que dans les autres, un peu de numéraire et des vêtements ont été dérobés.

Tous renseignements utiles peuvent être communiqués à la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

Collision sur la N5

Hier à 17 h. 35, une automobiliste d'Amsterdam (Pays-Bas), circulait quai Philippe-Suchard, voie nord, en présélection pour Serrières. Au carrefour du Dauphin, ayant continué sa route en direction de Lausanne sur les lignes de balisage de la RN 5, elle entra en collision avec l'auto de M. J.-M. B., de Neuchâtel, qui arrivait d'Auvergnier et se dirigeait vers la rue Martenet. Dégâts.

Le conducteur de l'auto qui suivait la voiture hollandaise est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

Au Conseil général de Cernier Budget déficitaire accepté

Réuni dernièrement, le Conseil général de Cernier a principalement discuté du budget 1982. Approuvé par la commission du budget et des comptes ainsi que par les groupes politiques, il a été accepté après lecture par 31 voix sans opposition. Voici les principaux postes de ce budget 1982.

Revenus communaux: intérêts actifs 4400 fr., immeubles productifs 56.120 francs, forêts 36.200 fr., impôts 1.766.000 francs, taxes 249.300 fr., recettes diverses 94.000 fr., Service des eaux 41.620 fr., Service de l'électricité 78.000 fr., Total des recettes 2.322.040 fr. - **Charges communales:** intérêts passifs 243.500 francs, frais d'administration 183.260 fr., hygiène publique 206.470 fr., instruction publique 1.115.450 fr., sports loisirs culture 7280 fr., travaux publics 197.700 francs, police 67.720 fr., œuvres sociales 266.450 fr., dépenses diverses 71.075 fr. Total des charges 2.358.905 fr. - **Déficit:** 36.865 fr.

RÉFECTION DE LA HALLE DE GYMNASTIQUE

Cette rénovation a coûté au total 910.771 fr., soit un dépassement de 140.771 fr. sur le devis préalable et épongé par des subventions cantonales plus importantes que prévues. Ce surcroît de dépenses est dû principalement à divers travaux non prévus initialement, tels la réfection des chemins extérieurs, la construction d'un escalier et divers aménagements intérieurs. Le Conseil général demande un crédit de 17.000 fr. pour modifier l'installation de chauffage solaire à la halle. Si cette dernière fonctionne très bien, l'utilisation de l'eau chaude produite ne répond pas à la capacité du chauffage solaire. En effet, l'utilisation d'eau sanitaire aux douches a été surestimée et une grande partie ne sert à rien. Le Conseil communal propose donc que cette eau chaude soit raccordée sur le système de chauffage central ce qui abaisserait d'autant le prix de revient de l'eau chaude solaire. Le crédit est accepté par 20 voix contre neuf oppositions.

AUTRES ARRÊTÉS

La prorogation de l'arrêté portant sur l'augmentation d'impôt de 8% sur le produit de l'impôt des personnes physiques a été accepté par 30 voix sans opposition. L'arrêté portant sur l'augmentation de la taxe d'exemption du service du feu est

BOUDEVILLIERS

Automobiliste recherché

Le conducteur de la voiture de marque Renault Fuego de couleur blanche qui, hier mardi, vers 8 h. 15, a, sur la route cantonale à Boudevilliers, endommagé une barrière en métal et un poteau de signalisation, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Cernier, tél. (038) 53 21 33.

accepté par 23 voix contre sept, la taxe maximale est portée à 150 fr.

Le Conseil général a accepté par 26 voix contre deux que la commune cautionne un emprunt de 100.000 fr. de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz.

Un arrêté autorisant le Conseil communal de contracter un emprunt de 350.000 fr. auprès de la Neuchâteloise-Assurance est accepté par 26 voix contre une opposition.

NON À OUKASE CANTONAL

Moins d'Etat plus de commune, ce slogan semble maintenant entré dans l'usage du Conseil général. La loi cantonale sur l'exercice des droits politiques prévoit l'abaissement de cinq ans à trois mois d'établissement communal pour que les étrangers acquièrent le droit de vote en matière communale. Cette disposition de la loi cantonale ne plaît pas au Conseil général qui ne veut pas que l'Etat lui impose sans autre cette nou-

FONTAINEMELON

Assemblée de la fanfare

Récemment s'est tenue au collège, sous la présidence de M. Claude Luthi l'assemblée annuelle de la fanfare «L'Ouvrière».

M. Jacques Blandenier, président, est satisfait de la marche de la société pour l'année écoulée. Un problème pendait: le recrutement de nouveaux membres. L'activité sera importante l'an prochain puisque la société participera entre autre au centenaire de la SAVAL, à la fête régionale des musiques à Chézaré St-Martin et surtout à la fête cantonale à Couvet.

Les comptes, présentés pour la dernière fois par le caissier M. Fritz Wenger marquent un déficit assez important dû en particulier à l'achat d'instruments et au renouvellement de quelques uniformes. Il fut chaleureusement remercié pour tout le travail accompli durant de longues années.

Pour l'année prochaine le comité se composera de la façon suivante: président, Claude Luthi; vice-président, Gilbert Antonin; caissier, Bernard Haldi; secrétaire, Louis Sauvain; secrétaire-verbale, Jacques Dey; matériel, Frédy Bornand; partitions, Michel Kipfer.

Le directeur Jacques Blandenier est bien sûr confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle année tandis que M. R. Perret-Gentil fonctionnera en qualité de sous-directeur.

Après l'assemblée, les musiciens se retrouvèrent avec leur famille à l'école ménagère où la fondue leur était offerte. A cette occasion les récompenses pour assiduité furent remises à MM. Claude Luthi, Frédy et Denis Bornand, Roger Perret-Gentil, Louis Sauvain et Jean Glauser, ce dernier en étant à sa 19e année sans absence. (m)

velle disposition. Le Conseil général refuse d'accepter cet arrêté par 15 voix contre 13.

DE NOUVEAUX NATURALISÉS

Le Conseil général accepte à l'unanimité sans aucune opposition les demandes de naturalisation de Mlle Elisabeth Sebbak et de M. Martial Sebbak et sa famille. (bz)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Moes Francesco, fils d'Anibal (Cortaillod) et de Maria Natalia, née Ferreira. - Mirci Francesco, fils de Lorenzo (Les Geneveys-sur-Coffrane) et de Concetta, née Di Bella. - Fridez Camille Valentine, fille de Claude Jacques (Cornaux) et de Françoise Jacqueline, née Bourquin. - Huguenin-Bergnat Anne-Laure, fille d'Eric-André (Cornelles-Cormondrèche) et de Claudine, née Jaquier. - Chatelain Emma Clémence, fille de Pierre-Yves (Neuchâtel) et de Sylviane Raymonde, née Linder. - Pozza Sabrina, fille de Giordano (Neuchâtel) et d'Assuntina, née Germana Battuzzo. - Chautems Sandrine, fille de René Léon (Neuchâtel) et de Martine Carmen Simone, née Pahud. - Perucchi Nancy, fille de Roland Charles (Neuchâtel) et de Marlyse Jeanine, née Dubey. - Grétilat Patricia, fille de Jean Daniel (Couvét) et de Suzanne, née Brunner. - Stauffer Sylvain, fils de François (Cornaux) et de Rita Giovanna, née Berva. - Seilaz Mathieu, fils de Jean-Luc (Bevaix) et de Marianne Paulette, née Renaud. - Jeanne-Verdine Virginie, fille de Denis Gilbert, Rommolin, et d'Evelyne Régine, née Le Rossignol. - Gisep Marie, fille de Reto Alessandro, Peseux, et d'Anne Catherine, née Chautems. - Barone Fabio, fils de Nicola, Neuchâtel, et de Giuseppe, née Traina Tamburello. - Hostettler Joël, fils de Paul André, Neuchâtel, et de Claudine Yolande, née Hirn.

Publication de mariage

Kohler Alexander Michael et Rumley, née Rüd, Anne Marie, les deux à Neuchâtel.

Décès

Vuillomenet Louis Philippe, né en 1909 (Neuchâtel) époux de Blanche Marguerite, née Tellenbach. - Perucchi Charles Arthur, né en 1929 (Neuchâtel), époux de Marta Gertrud, née Flachsman. - Mentha, née Baumann, Margaretha, née en 1899 (Colombier), veuve de Mentha Constant Eugène. - Gafner née Cachelin Rose Marguerite, née en 1901 (Neuchâtel), veuve de Gafner Robert. - Vaucher Auguste Clément, né en 1898 (Colombier), veuf de Rose Julie, née Bel. - Rügger, née Guggler, Jeanne Bertha, née en 1894 (Neuchâtel), veuve de Rügger Ernst. - Gillet, née Stabellini, Lucia, née en 1924 (Neuchâtel), veuve de Gillet Armand Eugène. - Vuillemin, née Stalder, Rosa, née en 1900 (Neuchâtel), veuve de Vuillemin Henri Samuel. - Helfer Ernst, né en 1889 (Neuchâtel), veuf d'Angelika, née Wenz.

PROPOS ISRAELITES

Santé!

Les religions ont des conceptions fort différentes en ce qui concerne la consommation d'alcool: certaines, conscientes du danger que représente l'abus d'alcool l'on tout simplement interdite; d'autres, non seulement en ont permis la consommation, mais l'ont même érigée en devoir religieux.

Tout au début de la Bible, nous faisons la connaissance du vigneron Noé, qui, peu après le Déluge, ne sut pas résister au plaisir de déguster plusieurs «p'tits verres». La conséquence en a été une «cuite» fâcheusement mémorable (Genèse 9, 20-26). La Bible n'ignore donc pas le péril inhérent aux boissons alcoolisées. Ainsi, il était interdit aux prêtres en fonction au Temple de Jérusalem (détruit en l'an 70 par les Romains) d'absorber une quelconque boisson forte avant le début de leur service (héritique 10, 8-11). Certains prophètes ne vont pas mâcher leurs mots pour exprimer leur opposition à tout abus de boisson, phénomène courant lors des orges de l'Antiquité.

Pourtant le Judaïsme n'ira pas jusqu'à interdire l'alcool. Bien au contraire, les Rabbins du Talmud condamnent l'attitude de la personne qui fait vœu de renoncer (entre autres) au vin et à toute boisson enivrante (Nombres 6). La raison de cette désapprobation est que cette personne se refuse le vin que le Créateur a offert à l'homme. L'abstinence ne représente pas un idéal pour le Judaïsme.

Entre l'excès et la privation, le Judaïsme a choisi de s'arrêter à mi-chemin. Le Chabat et les jours de fêtes israélites sont même inaugurés par une courte prière, récitée sur un verre de vin, symbole de joie. Jésus, lors de son dernier repas, ne s'écarte pas de cette antique traditions juive qui consiste à commencer les repas des jours de fête en bénissant le vin et en rompant le pain (Luc 22, 17 par exemple). Sur le principe, le Judaïsme autorise donc la consommation d'alcool. Cependant, il ne tranche pas la question de savoir combien l'homme a le droit de boire; sur ce plan, le Judaïsme fait confiance à l'homme, libre et conscient des dangers de l'abus d'alcool.

Levons donc nos verres... Santé!
Daniel Basch

Pavillon des Sports, 31 décembre à 20 h. 30

SYLVESTRE - JEUNESSE

3 orchestres + 1 disc-jockey

CHRYSALIDE - HADES - GUYE GÉRALD

Cantine - Petite restauration - Entrée Fr. 10.-, dès 2 h. soupe à l'oignon offerte

Organisation Pro Rock

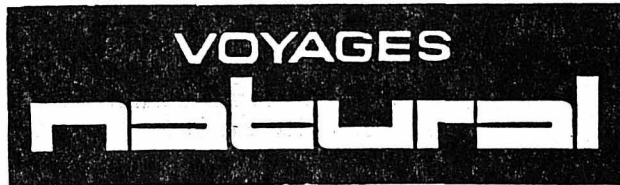
32648



Pointe l'aube
de l'année nouvelle,
naît l'espérance
en de nombreuses
satisfactions.

PUBLICITAS

Un grand merci à notre fidèle clientèle.



vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année
NATURAL SA

Agence de voyages

51, avenue Léopold-Robert, immeuble Richemont,
2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 94 24
28-12185

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



Votre artisan
boucher-charcutier
vous remercie de votre
fidélité et vous adresse
ses vœux les meilleurs
à l'occasion de
la nouvelle année.

31945

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures le matin. Merci de votre aimable compréhension.

26076



**Société des patrons
boulangers-pâtisiers**

La Chaux-de-Fonds

MEMBRES:

Angehrrn Pierre, Promenade 19 - Boillat Jean-François, Numa-Droz 112 - Boillat Pierre-André, Daniel-JeanRichard 22 - Camarda Noël, Charrière 8a - Dartiguenave Jean-Michel, Numa-Droz 23 - Desaulles Claude, Crêt 83a, 2314 La Sagne - Freyburger Jean-Pierre, Parc 29 - Fuchs Jean-Jacques, Numa-Droz 157 - Haerberli Daniel, Neuve 5 - Hochuli Arthur, Place Hôtel-de-Ville 1a - Hoferer Edmond, Puits 16 - Jolimay Alain, Numa-Droz 57 - Jörg Paul, Serre 56 - Kolb Gerhard, Balance 5 - Krebs Claude, Beau-Site 1 - Laubacher Max, Léopold-Robert 110 - Marending Maison SA, Grenier 12 - Martin Pierre, Progrès 89 - Müller Eugène, Côte 9 - Roth Albert, Hôtel-de-Ville, 41 - Schneebeli Ernest, Hôtel-de-Ville 3 - Vogel Alexandre, Versoix 5 29004

Il n'y a
pas de
mauvaise
place
pour
une
publicité
bien
faite !

Nous présentons à notre fidèle clientèle et amis nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

**CAFÉ DU
MARCHÉ**

Rue Neuve 10

Josette, Pierre Surdez et famille 29283

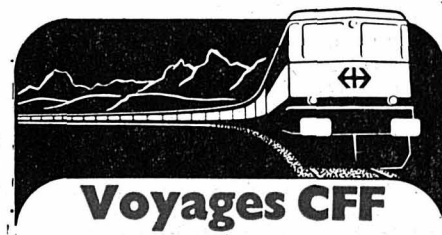
Argos

Entreprise
de ferblanterie et couverture.

Mme V. Fahrni

Avenue Léopold-Robert 161,
tél. 039/23 22 69.

présente à sa fidèle clientèle ses
vœux les meilleurs
pour la nouvelle année. 30624



Vendredi 1er janvier 1982

Course de Nouvel-An

Repas de midi et attractions compris 87.-* 97.-

**Un week-end à Paris
avec le train le plus
rapide du monde
(TGV)**

Prix dès Fr. 246.-

*avec abonnement 1/2 prix 30299

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

**Sans souci
à Paris**
Arrangements forfaitaires
**3 jours à Paris
dès Fr. 266.-**
Prospectus détaillés aux
guichets de gare et dans
les agences de voyages

Lydia
COIFFURE, rue du Locle
28, tél. 039/26 96 22
et remercie sa fidèle clientèle de l'avoir entourée lors de son accident. 31372

**Les conseillers
JUST**

Louis Ummel
Tél. 039/22 16 26

Rémy Langel
Tél. 039/23 85 17

remercient leurs clients
et présentent à tous leurs
meilleurs vœux pour 1982 31160

Claude Simon-Vermot

Vente - Réparations

Machines agricoles et utilitaires
Machines de voieries

Les Ponts-de-Martel

Tél. 039/37 18 27

remercie sa clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux 30623

**Hôtel
«Le Grand Frédéric»**

Le Cernil - Les Bayards
Famille Jean-Louis Huguenin
Tél. 038/66 11 28

présente à sa fidèle clientèle
ses vœux les meilleurs
pour la nouvelle année 30619

**Maurice
Sandoz**

La Corbatière 191, 2314 La Sagne

**Bières et
eaux minérales**

vous présente ses vœux les plus
sincères pour 1982. 30714

Le Restaurant La Malakoff

L. Oppliger, Hôtel-de-Ville 114

présente à tous ses clients ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année. 30620

**Gilbert
ROBERT-MAIRE**

Les Petits-Ponts

présente à ses parents, membres, amis et
connaissances ses vœux les meilleurs pour la
nouvelle année. 33044

Vendredi
1er janvier 1982
NOUVEL-AN

COURSE SURPRISE
AVEC UN
REPAS DE FÊTE
GASTRONOMIQUE

AU PROGRAMME:
belle promenade en car,
un succulent menu,
orchestre,
danse, ambiance,
cotillons, gaieté,
POUR LE PRIX DE Fr. 70.-
Départs: Le Locle
La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel.

VOYAGES

WITTEWER
Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37
28-68

**Maison
du tableau
Henri Michelis**

Tél. 039/22 50 90 31227

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

Jeanneret Fleurs

rue Numa-Droz 90 Téléphone 039/23 18 03

présente à tous ses clients et amis ses
meilleurs vœux pour la nouvelle année

Aujourd'hui OUVERT toute la journée

les 1er et 2 janvier ouvert de 8 à 12 heures 32290

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Perquisition au «Dormitorium» de Bienne Prise de position de la police cantonale

En raison du principe de l'égalité des droits, la police cantonale bernoise ne prend aucune mesure de surveillance particulière à l'endroit des institutions s'occupant de personnes dépendantes de la drogue ou des gîtes momentanés destinés aux sans-abri. En revanche, on ne saurait admettre que de telles institutions passent outre aux dispositions de l'ordre juridique lorsqu'il s'agit d'éclaircir des délits. C'est ce que vient de préciser la direction de la police du canton de Berne à la suite d'informations diffusées par la presse et au terme desquelles une perquisition faite au «Dormitorium» de la ville de Bienne le matin du 23 décembre dernier serait en contradiction avec des «accords» passés avec les responsables de ce foyer.

En fait, la police de sûreté de Bienne avait uniquement convenu avec l'Office scolaire de la ville d'annoncer au «Dormitorium» les malfaiteurs recherchés par la police qui pourraient éventuellement fréquenter ce gîte. Tout autre arrangement allant au-delà de cette information préventive avant une perquisition ou une arrestation serait au reste contraire au droit car la police est, en matière de procédure pénale, tenue de traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité. Une annonce préalable de la perquisition ordonnée par le juge d'instruction I de Bienne au «Dormitorium» aurait constitué une violation de ce principe élémentaire du droit. De plus elle aurait à coup sûr fait échouer la démarche des services de police.

La perquisition entreprise le 23 décembre ne présentait aucun caractère démesuré par rapport aux faits. Une fois le mandat de perquisition présenté, l'immeuble de trois étages abritant le «Dormitorium» a été contrôlé par huit agents de la sûreté et deux assistantes de police, alors que quatre policiers en uniforme étaient chargés de la surveillance extérieure de l'immeuble. Les 17 personnes rencontrées au «Dormitorium» ont dû être conduites au poste de police de manière à pouvoir les confronter à un jeune homme arrêté la nuit précédente et qui

avait avoué avoir commis des effractions dans une filiale de la Coop à Bienne ainsi qu'au Foyer pour apprentis de la ville de Bienne. Le suspect avait également affirmé que trois de ses complices ainsi que le butin se trouvaient encore au «Dormitorium».

Comme le juge d'instruction I de Bienne l'a déjà relevé dans un communiqué, une partie des objets volés a été retrouvée lors de la perquisition. C'est ainsi que l'on a notamment mis la main sur une installation stéréo d'une valeur de 6000 francs, volée au Foyer pour apprentis. Sur la base de cette confrontation

SONCEBOZ

Enfant légèrement blessé

Un accident de la circulation s'est produit sur la route Sonceboz - Bienne, hier vers 11 h. 30. Le conducteur d'un bus zurichois a perdu la maîtrise de son véhicule à la hauteur du pont de la Métairie de Nidau sur la chaussée glissante. Le véhicule s'est retourné sur le toit. Un enfant a été légèrement blessé dans l'aventure, les dégâts s'élèvent à quelque 5000 francs. La police cantonale de Sonceboz a procédé au constat. (lg)

et d'un contrôle d'identité ayant eu lieu au poste de police, six des 17 personnes conduites au poste ont été arrêtées provisoirement, à savoir trois complices présumés impliqués dans les deux vols avec effraction, un pensionnaire évadé d'un foyer d'éducation pour jeunes, un étranger frappé d'une mesure d'interdiction d'entrée en Suisse et un autre étranger qui devra être expulsé pour des raisons relevant de la police des étrangers. (oid)

VILLERET

Nouveau sous-commandant au Service du feu

Dès le 1er janvier prochain, le Service du feu de Villeret aura un nouveau sous-commandant.

M. Samuel Lehmann qui occupait cette fonction depuis 1978, arrive en effet au terme de son obligation de servir, et ce, après 26 ans d'activité au sein du Service du feu de Villeret. Pour lui succéder, le Conseil municipal a nommé M. Hermann Fluck. M. Fluck est bien connu à Villeret puisqu'il occupe le poste de voyer municipal. Marié et père de trois enfants, il a été incorporé au Service du feu de Villeret en 1979 à son arrivée dans la localité.

Il a accompli cette année avec succès le cours de commandant à Sonceboz. M. Fluck jouit par ailleurs d'une solide formation en matière de Service du feu puisqu'il a suivi le cours de chef d'engins I en 1968, le cours de chef d'engins II en 1969, le cours d'officier en 1977 et celui de machiniste en 1980.

De part sa profession municipale, M. Fluck est particulièrement indiqué dans l'accomplissement de cette tâche. (mw)

Tronçon contesté de la N5: des politiciens bernois s'adressent au Parlement soleurois

Malgré les fêtes de fin d'année, le projet contesté du tronçon de la N5 entre Soleure et Bienne fait encore parler de lui: 27 politiciens du Jura bernois, de Bienne et du Seeland, membre du parti radical, sont intervenus, dans une lettre ouverte adressée à M. Max Fluckiger, député radical au Grand Conseil soleurois, en faveur de la construction de ce tronçon. Rappelons que dans une motion signée 36 députés de tous les partis, M. Max Fluckiger avait proposé de

déposer une initiative cantonale auprès des autorités fédérales demandant de biffer ce tronçon du réseau des routes nationales.

Dans la lettre, les politiciens bernois, parmi lesquels on trouve 13 membres du Grand Conseil, souhaitent que le Grand Conseil soleurois prenne en considération tous les aspects du problème. En effet, le renoncement à la construction de l'autoroute renforcerait l'isolement du Jura bernois et empêcherait la création de nouvelles places de travail dans cette région à vocation horlogère. En outre, il est important d'un point de vue politique de relier la Suisse romande à la Suisse allemande par l'autoroute du pied du Jura. (ats)

BELLELAY

Nouveau maître

La commission de l'Ecole secondaire de la Courtine, réunie sous la présidence de M. André Froidevaux, des Genevez, avait à repousser le poste de maître littéraire laissé vacant par la démission de Mme Jeanne-Marie Fleury, de Lajoux. Sur deux candidats, elle a porté son choix sur M. Bruno Tanner, natif de Sonvilier, actuellement professeur à l'Ecole française du Pasquart, à Bienne. (imp)

TRAMELAN

Les jubilaires de Kummer Frères SA, Tramelan

Dernièrement, la direction de Kummer Frères SA, à Tramelan, honorait plusieurs membres de son personnel en remettant le cadeau traditionnel aux jubilaires suivants: pour 40 ans de service, M. Herbert Mathez; pour 30 ans, MM. Pierre Geiser, Charles Gyger, Léo Droz, James Muller; pour 20 ans, MM. Gaston Zwahlen, Jean Kammermann, Jean-Claude Vuilleumier; pour 10 ans, MM. Eric Châtelain, Alessandro Luciani, Alain Vuilleumier, Hermann Meyer. (vu)

cela va se passer

L'acquisition de nouvelles orgues à l'église de Renan semble avoir été une action de plus en plus bénéfique pour l'activité musicale au village. Il serait fastidieux de rappeler tous les concerts qui ont déjà pu être donnés au temple depuis sa rénovation. Dès le début de 1982, cette activité artistique va reprendre. Le 24 janvier, le quatuor de cuivre Novus donnera un concert à 20 heures.

Mais c'est dimanche prochain 3 janvier déjà que Bernard Heiniger donnera le premier d'une série de concerts d'orgues. Il se propose d'exécuter l'œuvre intégrale de Bach. (ba)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Devant le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes Petits escrocs sévèrement condamnés

Au lendemain de Noël, la justice jurassienne n'a pas fait de cadeaux à deux garçons de café italiens travaillant à Bruxelles. Reconnus coupables d'escroquerie par métier et de tentatives d'escroquerie par métier, G. A. et E. M. se sont vus condamner, par le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes, à 12 mois respectivement 14 mois d'emprisonnement dont à déduire la détention préventive de 40 jours, avec un délai d'épreuve de trois ans et aux frais. L'instance judiciaire a également prononcé une expulsion du territoire helvétique durant trois ans de cet étrange duo ayant sévi sur l'ensemble du territoire romand avec la tactique du «rendez-moi».

Les deux inculpés ne se sont pas présentés devant les juges jurassiens, hier après-midi. Les propriétaires des établissements employant G. A. et E. M. à Bruxelles s'étaient chargés d'annoncer leur absence. Leur défenseur, M. Olivier Ott de Neuchâtel, avait, pour sa part, demandé le renvoi de l'audience. Le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes, présidé par M. Charles Wilhelm, n'a pas suivi cette requête en raison du dossier fort complet à disposition.

Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes. Président: Charles Wilhelm; juges: Mme Christine Jeandupeux, MM. Raphaël Brahier, Eric Hutmacher, Jean Brossard; greffier: M. Joseph Erard.

let d'une valeur inférieure. La diversion permettait aux garçons de café, dans une proportion de sept à huit cas sur 20 tentatives, de s'en aller avec le billet de 50 fr. plus la monnaie rendue.

Malgré la fréquence des voyages en Suisse et les bénéfices appréciables réalisés, cinq personnes seulement ont déposé des plaintes. Après des «succès» à Saignelégier, Reconvièler, Les Rangiers, Sierre, les deux individus sont restés bredouilles à Tavannes, Moutier, Corgémont, Les Ponts-de-Martel et Corcelles (NE). Grâce à la présence d'esprit d'un commerçant des Ponts, la police neuchâteloise a appréhendé les escrocs à Corcelles (NE) lors de l'une de leurs tentatives.

«PLUS BÊTES QUE MÉCHANTS»

Absent des débats, le procureur général de la République et canton du Jura, M. Albert Steullet, avait déposé des conclusions par écrit. Le Ministère public demandait 14 mois de réclusion pour E. M. et 12 mois pour G. A. ainsi que des mesures d'expulsion de dix ans, sans s'opposer au sursis.

Dans sa plaidoyerie, le défenseur neuchâtelois a relevé la difficulté de sa tâche en raison de l'impossibilité d'obtenir des précisions de la part des auteurs, et des faits non contestés. L'avocat a qualifié ses clients de «plus bêtes que méchants» ne disposant d'aucune circonstance atténuante. M. Olivier Ott a cependant demandé au Tribunal de renoncer à la demande d'expulsion trop sévère et à

condamner les inculpés à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Après avoir délibéré et siégé à huis clos durant 45 minutes, le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes a reconnu coupable les deux prévenus d'escroquerie par métier et tentatives d'escroquerie par métier. E. M. s'est vu infliger 14 mois d'emprisonnement moins 40 jours de préventive avec sursis durant trois ans, à la moitié des frais et à une mesure d'expulsion du territoire suisse de cinq ans. Enfin G. A. a écopé de 12 mois d'emprisonnement moins 40 jours de préventive avec sursis durant trois ans, à la moitié des frais et à une mesure d'expulsion de cinq ans. Dans les considérants, le président Wilhelm a qualifié d'«exemple d'école» les délits réalisés pour l'escroquerie par métier. Le cadre légal a, malgré le caractère dérisoire des faits, obligé le Tribunal à prononcer des peines sévères rejoignant les conclusions du Procureur général.

Laurent GUYOT

Aide au recouvrement et contributions d'entretien Bonne nouvelle pour les Jurassiennes

Page 15

Cette longue procédure est surtout due à la volonté jurassienne de ne pas s'en tenir aux seules dispositions rendues obligatoires par la Confédération.

DEUX GRANDS PRINCIPES

Dans le canton du Jura, quelque 110 à 130 cas de recouvrement difficile de contributions d'entretien sont annoncées. Mais les prévisions sont toutefois difficiles à établir.

Déléguée au Bureau de la Condition féminine, Mlle Marie-Josèphe Lachat a insisté sur les deux grands principes qui régissent le projet;

- l'égalité entre tous les enfants qu'elle que soit la situation des parents;
- la protection du droit de la femme à sa pension.

Grâce à ces innovations, le versement de contribution d'entretien reste donc garanti, même si l'insolvabilité du débiteur est reconnue. La protection d'un droit est ainsi introduit en lieu et place

d'une assistance. Le projet prévoit également le versement des contributions dès le dépôt de la requête.

PAS DE REMBOURSEMENT

Selon les responsables, il n'a pas été possible d'obtenir une estimation fiable du coût de fonctionnement du système. Déduction faite de la part communale, il pourrait en coûter plus d'un demi million de francs à l'Etat annuellement. Les charges actuelles de l'assistance sociale seront cependant diminuées. De plus, le canton bénéficiera d'une cession fiduciaire lui permettant de se retourner contre le débiteur afin de recouvrer sa créance.

Deux nouveaux emplois seront probablement créés avec la mise sur pied de ce service rattaché à l'aide sociale. Précisons encore que le projet ne prévoit pas de remboursement de prestations de la part des bénéficiaires même s'ils arrivent à meilleure fortune.

Laurent GUYOT

BÉNÉFICES APPRÉCIABLES

Parlant le français avec un accent italien, les deux compères ont opéré uniquement dans les cantons de Neuchâtel, Jura, Vaud, Valais, Berne et Fribourg entre les mois de mars et août 1981. Choisisant essentiellement des kiosques ou des petits magasins, G. A. et E. M. achetaient un paquet de cigarettes avec un billet de 50 fr. Au moment où les vendeurs allaient rendre la monnaie, un des inculpés proposait de payer avec un bil-

DELÉMONT

Cambrioleur arrêté en pleine action

Dans la nuit de lundi à hier plusieurs cambriolages ont été commis dans des garages de la ville de Delémont. L'auteur de ces méfaits a été appréhendé en flagrant délit par la police. Il s'agit d'un ressortissant delémontain, récidiviste notoire, qui a été incarcéré dans les prisons de district. (ats)

Carnet de deuil

LAJOUX. - L'on inhume aujourd'hui la dépouille mortelle de M. Umberto Pepe, décédé subitement au lendemain de Noël à l'âge de 39 ans. Le défunt, natif d'Italie du Nord, s'était rendu dans sa belle-famille domiciliée à Lajoux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Alors qu'il avait effectué le jour même une randonnée à ski de fond, il s'est trouvé peu bien et il devait s'en aller peu après, victime d'une crise cardiaque. Il laisse une épouse éplorée et une petite fille. (gt)

Délibérations du Gouvernement jurassien

Page 15

- octroyé un acompte de subvention de 60.000 fr. à l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique pour l'exercice 1981,

- octroyé une subvention extraordinaire de 20.000 fr. au Musée jurassien de Delémont,

- décidé l'adhésion de la République et canton du Jura à la fondation «Bibliothèque pour tous»,

- octroyé un crédit de 30.000 fr. afin d'établir un inventaire des sites archéologiques pour l'ensemble des communes du canton,

- octroyé une subvention complémentaire de 18.000 fr. à «Pro Infirmis Jura»,

- octroyé une subvention de 13.300 francs à l'Hôpital régional de Porrentruy pour l'acquisition d'appareils au service d'anesthésiologie,

- adopté un arrêté concernant la contribution de la Caisse de compensation AVS du canton aux frais d'administration des agences communes AVS. Pour l'année 1980, cette contribution est fixée à 260.000 fr. La quote-part de base est fixée à 1200 fr. par agence,

- octroyé un crédit de 112.000 fr. à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy pour l'achat d'une machine à pointer Hauser 2 DR,

- octroyé des subventions d'un montant global de 77.000 fr. pour l'assainissement d'étables et de rationalisation de bâtiment agricole à des exploitations sises au Peuchapatte, à Montsevelier et au Noirmont,

- octroyé une subvention de 20.000 francs à M. Alphonse Henz, de Réclère, pour une installation de traitement de boues résiduaires et comme participation unique à une expérience pilote d'une ferme à autonomie énergétique.

- décidé la création d'une commission pour la protection des sites et du paysage composée de MM. René Froidevaux, Saignelégier, Gérard Oeuvaray, Porrentruy, Pierre Tschopp, Delémont, Jean-Philippe Viloz, Porrentruy. Le chef du Service de l'aménagement du territoire, le chef-adjoint du Service des constructions et le chef de l'Office du patrimoine historique sont membres d'office de la commission,

- adopté le règlement de la Commission du plan d'aménagement,

blique et canton du Jura à MM. Gildo Belle, ressortissant italien, domicilié à Glovelier, Jean-Pierre Courrouse, ressortissant français, domicilié au Breuleux, et Sabetaj Finci, ressortissant yougoslave, domicilié à Delémont,

- nommé M. Claude Meyer, de Genève, spécialiste en fiscalité au Service des contributions, Mlle Marianne Sidler, de Delémont, secrétaire au Centre médico-psychologique, Mlle Monique Tanner, de Porrentruy, secrétaire au Centre médico-psychologique, M. Henri Willemin, de La Ferrière, chef du Service des cotisations de la Caisse de compensation AVS,

- nommé M. Germain Marchand, d'Epauvillers, chef d'équipe des cantonniers à Saint-Ursanne, et cantonniers d'Etat, MM. Jean Meier, de Saignelégier, Gabriel Cortat, de Bellelay, Jean-Bernard Dubois, des Breuleux, Olivier Portniet, de Fontenais, et Pierre-Henri Theurillat, des Breuleux. Enfin, à sa demande, M. Maurice Choulat, cantonnier, sera déplacé des Breuleux à Saint-Ursanne. (RPJU)

Suite des informations jurassiennes ▶ 27

VAC RENÉ JUNOD SA
 Av. Léopold-Robert 115
 VAC-Ameublement
 Rue des Crêtets 130
 2300 La Chaux-de-Fonds

Meilleurs vœux

Magasins ouverts le 31 décembre jusqu'à 12h00. Fermés les 1, 2, 3 et 4. Réouverture mardi 5 janvier à 8h00.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

NUIT DE SYLVESTRE
LE SPORTING BAR
 restera ouvert toute la nuit
 A partir de 22 h. 30

SOIRÉE DANSANTE
 avec champagne et cotillons.
 Prière de réserver sa table.
 Tél. 039/26 47 98

Le patron vous souhaite une bonne et heureuse année.
 Famille Rafaël Moreno-Gerber

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Tous vos imprimés
 en vente au bureau de L'Impartial


La Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers du district de La Chaux-de-Fonds

remercie les nombreux clients de tous ses membres et le public de la fidélité ainsi que de la confiance témoignées au cours de cette année.

Au nom de ses sociétaires, elle présente à chacun ses vœux les meilleurs pour 1982.

Petit Nouvel-An: samedi 9 janvier 1982 pour tous les établissements publics. 28665

Nous présentons à tous nos clients, partenaires et amis nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.



annonces Suisses
assa
 Lecteurs, annonceurs, éditeurs... tous solidaires via Assa.

LE COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

Artisans, commerçants, magasins et entreprises de La Chaux-de-Fonds, vous remerciant de votre confiance durant l'année qui s'écoule et vous souhaite à tous



UNE BONNE NOUVELLE ANNÉE
 Ils restent, comme toujours, à votre entière disposition dès le 4 janvier 1982

32295

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



André Charmillot
 Brûleurs à mazout et à gaz
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 23 36.

32388

Le Cat-Club des Montagnes
 La Chaux-de-Fonds
 souhaite à tous ses membres et amis une bonne et heureuse année

30618

Coiffure ROLAND
 Avenue Léopold-Robert 60 et
Roland Studio Coiffure
 Place du Marché



CORYSE SALOMÉ

souhaitent à leur fidèle clientèle, une bonne et heureuse année.

32716

La menuiserie-ébénisterie-vitrierie

Jean CLAUDE
 Doubs 156, La Chaux-de-Fonds

présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour l'année 1982 et la remercie de sa fidélité.

32296

SPORTS KERNEN



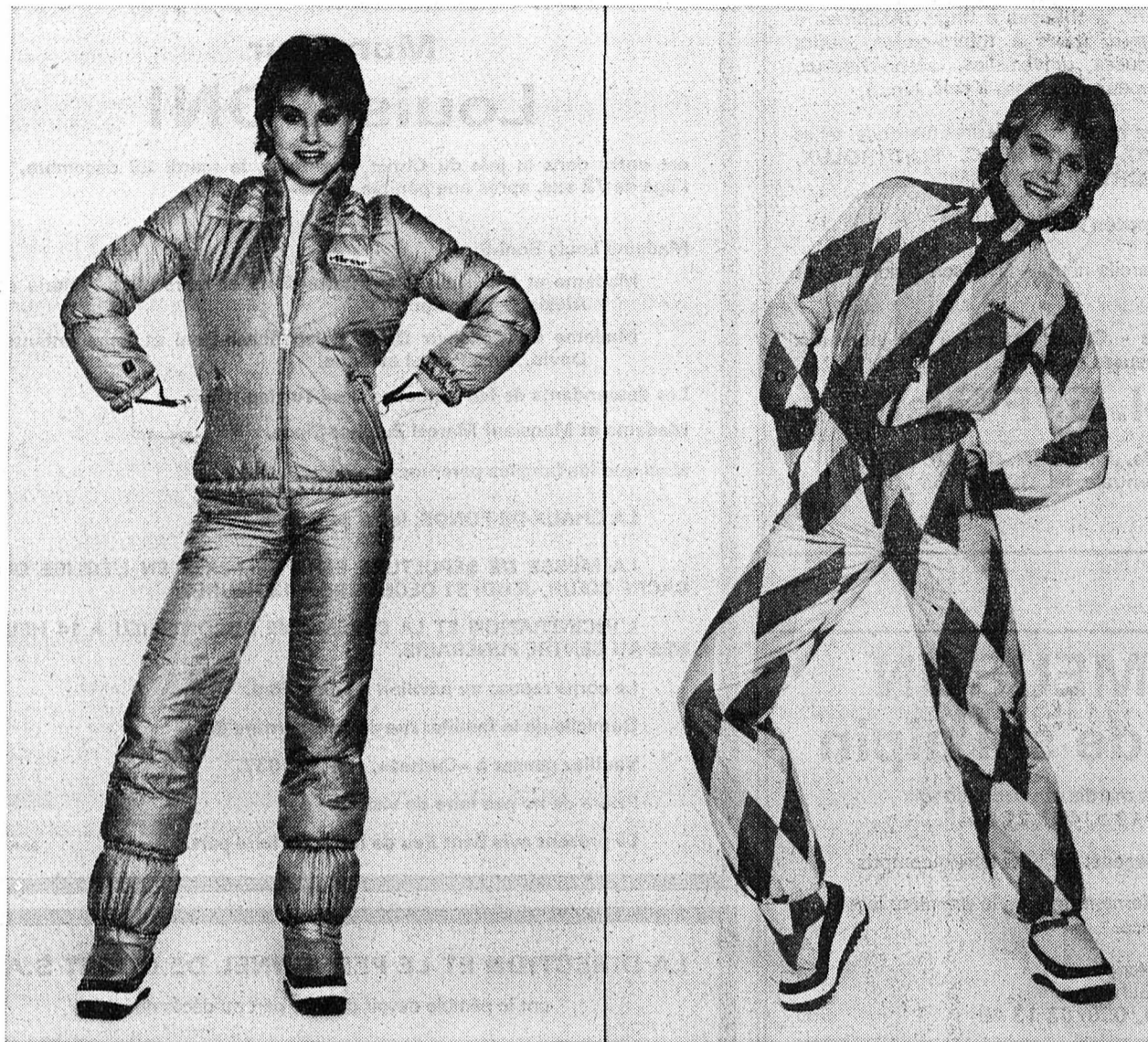
A l'aube de l'an nouveau, le spécialiste des articles de sports et de loisirs souhaite à tous les lecteurs et particulièrement à ses clients et amis une bonne et heureuse année 1982.

31858

SPORTS KERNEN
 Le Crêt-du-Loche Tél. 039/26 78 78

L'IMPARTIAL

mode neige



Equipement pour le ski de piste et de fond

Confort, chaleur, légèreté, aisance des mouvements: tels sont les points qu'exige le skieur lorsqu'il achète son équipement, et ceci est valable aussi bien pour l'amateur des pistes que de fond.

Il va sans dire que la qualité du tissu utilisé joue un rôle important: il doit être chaud mais léger, élastique mais ne pas se déformer, solide et parfaitement bien imperméabilisé.

Existe-t-il une mode dans le domaine du ski? Non. Sportifs et sportives doivent tenir compte de leur silhouette pour opter pour la combinaison une pièce, l'ensemble pantalon-veste ou le blouson.

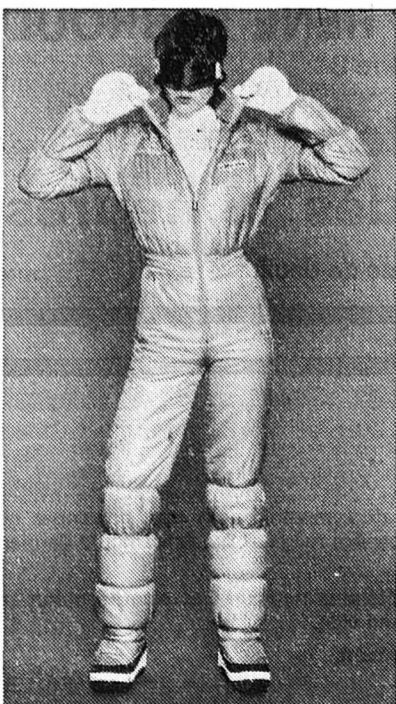
La couleur est de mise sur la blancheur de la neige. Tant pour les hommes que pour les femmes, les vestes sont multicolores, à rayures ou à triangles. Quelques ensembles sont amusants et... voyants, ils sont charmants pour les jeunes qui devront toutefois se méfier: de tels équipements sont vite lassants!

Que proposons-nous ici? En haut, un pantalon fourré, froncé aux chevilles, avec un anorak assorti rose et une combinaison imprimée arlequin, provenant des collections Ellesse.

Ce garçonnet est prêt pour le sport et les batailles de boules de neige avec une veste et capuchon à larges rayures.

En bas, une combinaison à enfiler sur un pullover léger. McGregor propose deux ensembles pour hommes: veste et pantalon pour l'un, overall ouatiné pour l'autre.

Ces skieurs de fond, habillés par Intersport, portent un ensemble en coton et laine avec empiècement coloré.



Comète & Sanzal S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 44 16

10992

Attention - Occasions !

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, dont certaines présentent des égratignures:

Machines à laver, lave-vaisselle, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts, réfrigérateurs, aspirateurs à poussière, sècheuses à linge, machines à repasser, cuisinières, fours à micro-ondes, petits appareils (trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc...).

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX, etc.

aux prix **FUST** réputés imbattables !

Garantie pour appareils neufs - Livraison à domicile et raccordement.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de FUST.

Ing. dipl. EPF Fust

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. 039/26 68 65
Bienne, 36, rue Centrale, tél. 032/22 85 25
et 36 succursales.

05-2569

MONSIEUR

65 ans, désire rencontrer une dame pour amitié.
Ecrire sous chiffre VJ 32964 au bureau de L'Impartial.

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Franquette. 2. Eus; Un; Air. 3. Te; Lèse; Ci. 4. Pe; Na. 5. Po; Us; If. 6. Fournaises. 7. Oil; Is; Eva. 8. Unes; Sées. 9. LT; Oise; SS. 10. Minets.
VERTICALEMENT. - 1. Fête; Foule. 2. Rue; Point. 3. As; Poule. 4. Le; Soi. 5. Que; Uni; IN. 6. Uns; Sas; Se. 7. En; Set. 8. TA; Aisée. 9. Tic; Fèves. 10. Eric; Sasse.

CRÊT-MEURON
Cours de ski alpin

Les mardis et vendredis soir de 19 h. 45 à 21 h. 45.

6 leçons: Fr. 50.- téléski compris.

Paiement: lors de la première leçon sur place.

Renseignement, inscriptions, Téléski des Hauts-Geneveys, tél. 038/53 11 51, 038/53 13 40

32987

AVIS MORTUAIRES



Réconforté par l'Onction des Malades

Monsieur Louis BONI

est entré dans la joie du Christ ressuscité, le mardi 29 décembre, à l'âge de 72 ans, après une pénible maladie.

Madame Louis Boni-Sipos:

Madame et Monsieur Alex Matter-Boni et leurs filles, Valérie et Alexia, à Tramelan;

Madame et Monsieur Denis Reichenbach-Boni et leurs enfants, David, Yves-Pascal et Anne;

Les descendants de feu Alphonse Boni-Torriani;

Madame et Monsieur Marcel Zurcher-Sipos,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1981.

LA MESSE DE SÉPULTURE SERA CÉLÉBRÉE EN L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR, JEUDI 31 DÉCEMBRE À 13 HEURES.

L'INCINÉRATION ET LA CÉRÉMONIE AURONT LIEU À 14 HEURES AU CENTRE FUNÉRAIRE.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de La Charrière 60.

Veillez penser à «Caritas», ccp 20-5637.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

96462

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE GOBET S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis BONI

Président du fond de prévoyance et du conseil d'administration

Ils garderont du défunt un souvenir ému et reconnaissant.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1981.

96546

Repose en paix chère épouse, maman, et grand-maman, tes souffrances sont finies.

Monsieur René Huguenin-Calame, à Bussigny; Monsieur et Madame René Perroud-Nobs, leur fils Jean-Claude et Bernard, à La Chaux-de-Fonds;

Les descendants de feu Ulysse Calame;

Les descendants de feu Rodolf Huguenin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Hélène HUGUENIN
née CALAME

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie, supportée patiemment, dans sa 84^e année.

L'incinération a lieu aujourd'hui à Vevey, dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Institution «Claire-Fontaine», 1605 Chexbres.

33107

LA BOUCHERIE RENÉ PERROUD
Serre 8

sera fermée
aujourd'hui dès 11 heures

pour cause de deuil.

33108

Aux amis et connaissances de feu

Henri GERBER

Un très grand nombre de marques de sympathie nous sont parvenues et vous avez assisté très nombreux au service religieux qui précédait le dernier voyage de notre cher défunt.

Votre présence et vos messages ont été pour nous un émouvant réconfort et une aide généreuse à combler un grand vide.

Nous vous en remercions très sincèrement.

LA FAMILLE.

32998

Valable dès le 30.12.81

DENNER SUPERDISCOUNT

Vins mousseux		
Mauler	75 cl	9.85
Méthode champenoise dry	18.95	
Moscato Spumante A	3 x 70 cl	7.25
Codorniu Grand Corday	75 cl	6.95
Méthode champenoise Sec	8.95	
Rüttgers Club	75 cl	4.90
Söhnlein Piccolo Brillant	2 x 2 cl	3.85
Feist Belmont	70 cl	3.35
	4.95	
Champagne		
G.H. Mumm & Co.	75 cl	22.90
brut	24.95	
Pommery & Greno	75 cl	21.90
brut	23.95	
Perrier Jouët & Co.	75 cl	21.90
brut	23.95	
Boizel	75 cl	18.90
brut	seul.	
Perrier Jouët & Co	37,5 cl	11.85
demi-sec		

44-52

RIMUSS Party	
sans alcool	
Jus de raisin	
mousseux	
70 cl	2.50
Kambly	
Cocktail	
200 g	3.50
Caramanda	
100 g	1.85
SANPELLEGRINO Bitter	
Apéritif	
sans alcool	
6 x 10 cl	3.20
Schwepes	
BITTER LEMON	
6 x 19 cl	3.95
Schw	
3.20	
Bombes avec surprises	
grand choix	
Emballages	
de 3 pièces	8.90

Mi-53/301281

AVIS MORTUAIRES



Madame et Monsieur André Cattin-Bilat;
Monsieur André Bilat, à Renens, et ses filles;
Mademoiselle Thérèse Bilat, à Petit-Lancy,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie BILAT-FROIDEVAUX

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, mardi, dans sa 87^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1981.

LA MESSE DE SÉPULTURE SERA CÉLÉBRÉE EN L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LA PAIX, JEUDI 31 DÉCEMBRE À 9 HEURES.

L'INHUMATION AURA LIEU À SAIGNELÉGIER, JEUDI 31 DÉCEMBRE À 14 H. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église de Notre-Dame de la Paix, à La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Charles-Naine 1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

96544



Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon, cher époux, papa et grand-papa.

Madame Joseph Rügger-Bourquin, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Urban Rügger-Niederhauser et leur fille,
Madame et Monsieur Philippe Lager-Rügger et leurs enfants,
Madame et Monsieur José Froidevaux-Rügger et leur fils;
Les descendants de feu Jakob Rügger-Wiss,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph RÜEGGER

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection subitement mardi, dans sa 65^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1981.

L'INCINÉRATION AURA LIEU JEUDI 31 DÉCEMBRE. CÉRÉMONIE AU CENTRE FUNÉRAIRE À 10 HEURES.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monique-Saint-Héliier 12.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur jeudi 31 décembre à 9 heures dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

96541

CANTON DU JURA

Suite aux accords de partage Commission parlementaire informée

La Commission parlementaire de la coopération et du partage des biens, que préside le député Jean-François Roth, de Courtételle, s'est réunie le 23 décembre à Delémont. Elle a été informée par M. François Lachat, ministre de la coopération, des finances et de la police, du contenu des accords de partage signés le matin même à Berne entre les cantons de Berne et du Jura sous les auspices de la Confédération.

Des explications détaillées ont aussi été fournies par M. Pierre Boillat, ministre de la Justice et de l'Intérieur, président des conseils d'administration de la Caisse de pensions du personnel de l'Etat et de l'assurance immobilière, au sujet des modalités de partage intervenues en faveur de ces deux institutions. Me Jacques Saucy, expert technique, participait également à la séance. La commission a encore pris connaissance des échéances et modalités prévues pour la suite des opérations de partage. Elle s'est déclarée satisfaite des différents comptes-rendus. (rpju)

COURFAIVRE

Nouvel ouvrage historique présenté

«Au moulin de Courfaivre pendant la Révolution française»

Les Editions de la Prévôté, à Moutier, viennent de publier le quatrième ouvrage de leur collection «Histoire et Chroniques», placée sous la responsabilité du professeur André Bandelier: «Au moulin de Courfaivre pendant la Révolution française». Le livre a été présenté hier matin à Courfaivre par Marcellin Babey, jeune historien jurassien âgé de 25 ans, qui en a réalisé la première partie, qui est en fait l'explication et la mise en situation du «journal» de Jean-Nicolas Barbier, meunier en 1773 à Courfaivre. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. (ats, lg)

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une seule fois.

Monsieur Fritz Studer;
Monsieur et Madame Arnold Merlet, à Tavannes;
Monsieur Michel Merlet, Les Bois,
Monsieur Jean-Jacques Merlet, à Dietikon;
Monsieur et Madame Charles Studer, leurs enfants et petit-fils;
Madame Clara Anderegg et famille;
Madame Frieda Studer et famille;
Monsieur William Baillo et famille, à Soleure,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite STUDER née BAILLOD

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, samedi, dans sa 79^e année, après une pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 décembre 1981.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: 71, rue des Crétets.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

32962

LA SOCIÉTÉ DE CHANT «L'UNION CHORALE» DE LA CHAUX-DE-FONDS a le regret de faire part à ses membres et connaissances du décès de son membre actif

Joseph RÜEGGER
vétérane de la société.

Elle gardera un souvenir reconnaissant de ce membre fidèle et dévoué. Les choraliens sont convoqués le 31 décembre 1981 à 9 h. 50 au crématoire.

96683

LE LOCLE

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Madame Marc Grosplier;
Monsieur et Madame Jean-Claude Grosplier et leurs fils Gilles et Yves, à Nyon;

Madame Marguerite Grosplier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc GROSPIERRE

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 69^e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 29 décembre 1981.

Le culte sera célébré jeudi 31 décembre, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Girardet 54, 2400 Le Locle.

Veillez penser à La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

33164

LE CLUB DE BOULES LA PIVE

a le regret de faire part du décès de son cher ami

Monsieur Joseph RÜEGGER

Il gardera de lui le meilleur des souvenirs.

33167

LE LOCLE

LE COMITÉ DES CONTEMPORAINS 1913 du district du Locle

a le pénible devoir de faire part à ses membres du groupement du décès de leur cher ami

Monsieur Marc GROSPIERRE
Vice-président

dont ils garderont le souvenir d'un contemporain sincère. 31501

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039) 31.14.96
Concorde 45
Toutes formalités

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier. Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Rédacteurs RP: Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Dérens, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérens, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Jean Ecuier, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral. - André Willener, Sports.
Stagiaires: Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

Dieu est amour.

La famille et les amis de

Madame Louise BRUNNER née GNAEDINGER

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu mardi, dans sa 82^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1981.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme André Wyss Pierre-Seitz 4 2416 LES BRENETS

Veillez penser au Home médicalisé de La Sombaille, ccp 23-826.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

96543

SAINT-IMIER

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Blanche Stetter-Perucchi;
Madame et Monsieur Carmen et Jean Messerli-Stetter et leurs enfants: Patrick, Cora et Brigitte, à Courtelary;

Monsieur et Madame Jean-René Stetter-Strba et leurs enfants: Christophe et Laurent;

Monsieur et Madame Louis Stetter-Roche,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Benjamin STETTER

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 72 ans.

SAINT-IMIER, le 29 décembre 1981.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, jeudi 31 décembre.

Culte au centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

L'urne sera déposée devant le domicile de la famille:

Rue du Midi 59, 2610 Saint-Imier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Maison Hébron, ccp 24-4225 et à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

33141

La famille de

Madame Virgile JACOT-OPPLIGER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

LA JOUX-DU-PLÂNE, décembre 1981.

96526

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE
Michel Casiraghi

Depuis trois générations au service de la clientèle
Diplôme fédéral

Promenade 36
Tél. 039/23 10 12
La Chaux-de-Fonds



Le Diamant

Bijouterie-Horlogerie

Av. Léopold-Robert 41
Téléphone (039) 22 45 66



Revêtement de façades
Cabinets sanitaires
Constructions métalliques
Serrurerie

PAUL STEINER

Hôtel-de-Ville 105
Tél. (039) 28 24 24/25
La Chaux-de-Fonds

Plâtrerie-Peinture

Hermann Fuhrer

Maîtrise fédérale

Papiers peints - Réfections volets
Devis sans engagement
Crêtets 29, tél. 039/22 27 84



HAUTE COIFFURE

ANTOINE

Serre 63 - Tél. 039/22 29 05
La Chaux-de-Fonds

Entreprise de construction

Edouard Bosquet

Bâtiments
Génie civil
Travaux publics

La Chaux-de-Fonds, rue du Pont 38
Tél. 039/23 38 78
Delémont, ruelle de l'Ecluse 9
Tél. 066/22 45 92
Tramelan, Grand-Rue 29
Tél. 032/97 47 86

V.A.C

René Junod SA

115, av. L.-Robert - La Chaux-de-Fonds
Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné - Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

V.A.C Ameublement

130, rue des Crêtets
La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, sauf le lundi

Pavillon des Sports

La Chaux-de-Fonds

Samedi 2 janvier, dès 20 h. 30

INTER DANSE

de **JO DONNA**

animé par le grand orchestre de variétés



HUBERT BANNWARTH

de Colmar - 14 musiciens



Radio france

FRANCE INTER

ORGANISATION: JUNIORS DU FC LA CHAUX-DE-FONDS

Favorisez les annonceurs qui nous soutiennent !



Entreprise de maçonnerie

D.-JeanRichard 41
La Chaux-de-Fonds



MOBLOT S.A.

Articles sportifs

CH-2300 La Chaux-de-Fonds / 039/22.52.02



Agencement de cuisines

EXPOSITION:

Progrès 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 32

N. Camarda

Boulangerie-Pâtisserie

Charrière 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 16 56

Flûtes au beurre
Pizza



Tél. 039 23 13 62/63

Fritz-Courvoisier 66



Grand choix d'occasions

Anselmetti S.A.

Décalque sur disques
Cadrons - Mouvements

Grand-Rue 25
Tél. 038/31 44 43
2035 Corcelles

Carmelo Cavaleri

New Hair Generation

La coiffure par la coupe

Paix 72
Tél. 039/22 38 57
2300 La Chaux-de-Fonds

Avec chèques fidélité POUR TOUS VOS ARTICLES DE SPORT Avec chèques fidélité

LES SPÉCIALISTES DE LA VILLE



Léo Eichmann



Perret et Soutaux successeurs

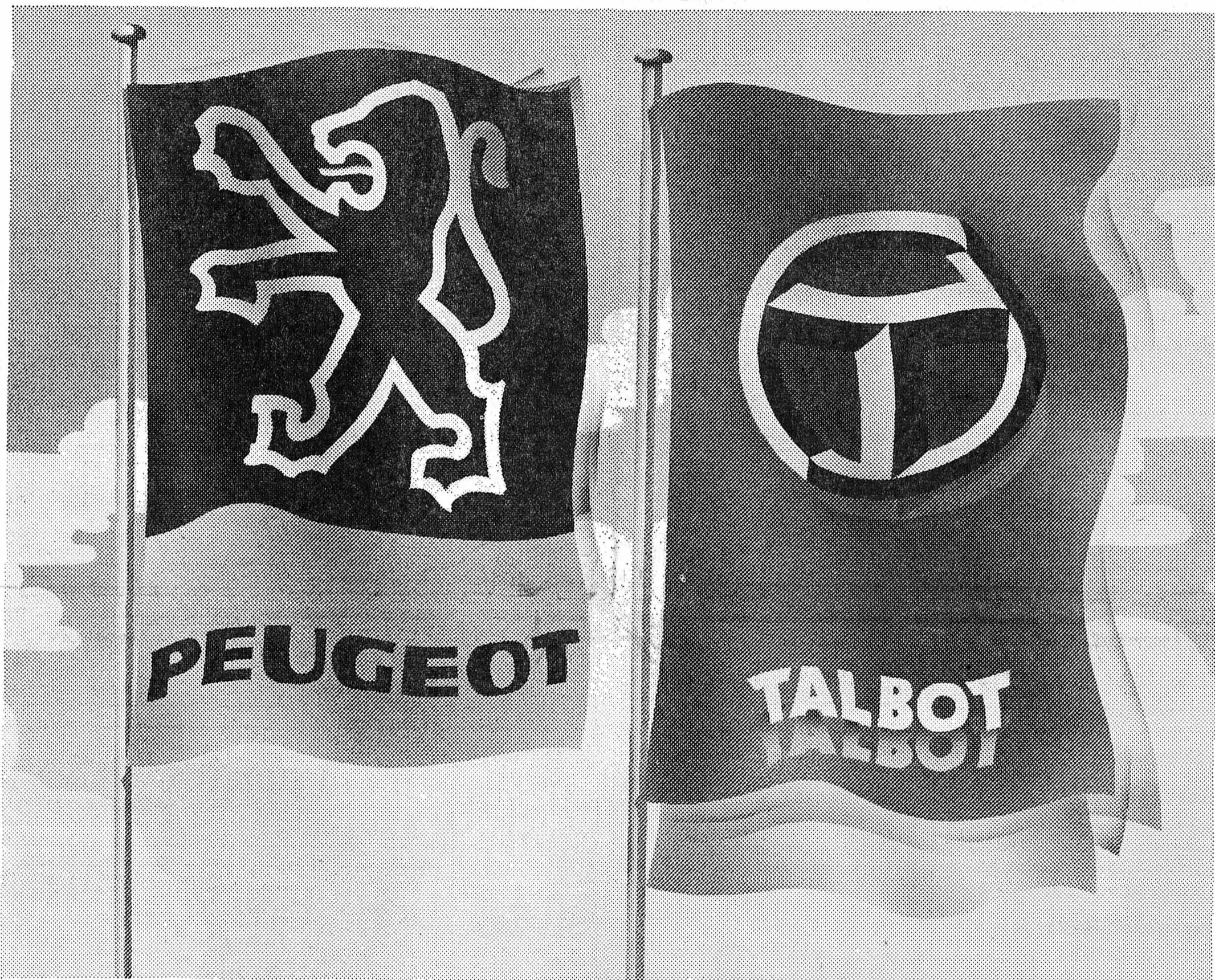


L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Supplément

Voici une raison supplémentaire d'acheter votre voiture chez nous.



Vous pouvez maintenant – et c'est une nouvelle qui enchantera tous ceux qui aiment s'informer en détail! – sélectionner la voiture de vos rêves parmi deux gammes complémentaires: Peugeot et Talbot. Vous n'aurez ainsi aucune peine à trouver le véhicule correspondant intégralement à vos exigences. Et vous pourrez vraiment tester à fond les voitures entrant en ligne de compte, après avoir pris un rendez-vous. N'hésitez donc pas et téléphonez-nous sur-le-champ! Afin d'essayer une Peugeot. Ou une Talbot. Ou toutes les deux.

Talbot est maintenant représenté par

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE

qui vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1982

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

de la part des commerçants suivants:

VINS ET LIQUEURS
A LA GRAPPE D'OR
Avenue Léopold-Robert 6
Téléphone (039) 22 18 16

MARÉCHAL
GUIDO ALTHAUS
Rue des Terreaux 7
Téléphone (039) 22 56 86

**Amicale
du Moléson**

**Amicale
des
Contemporains
1942**

FIDUCIAIRE
Charles Aubert
Avenue
Léopold-Robert 8
Tél. (039) 22 37 59

**GARAGE-CARROSSERIE
DE LA CHARRIÈRE**
TOTAL - Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
Rue de la Charrière 24
Téléphone (039) 23 10 44


ARA-COLOR
Junod & Renaud
Rue de la Balance 6
Tél. (039) 22 44 24

Association patriotique radicale
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS
Case postale 223
2301 La Chaux-de-Fonds

FIDUCIAIRE ET REGIE IMMOBILIÈRE
Jean-Chs AUBERT
Avenue Chs-Naine 1
(Tour des Forges)
Téléphone (039) 26 75 65

René AUBRY
ÉLECTRICIEN
INSTALLATEUR TÉLÉPHONE
Téléphone (039) 22 63 93

Bâtiment - Carrosserie
Industrie - Beaux-Arts
Papiers peints
Matériel - Outillage

AU CAMÉE
Madame M. Varin
Paix 65
Tabacs - Chocolats - Journaux - Glaces - Sport-Toto - Loterie

CORSETS ET LINGERIE
Beldona S. A.
Av. L.-Robert 53
Tél. (039) 23 37 37

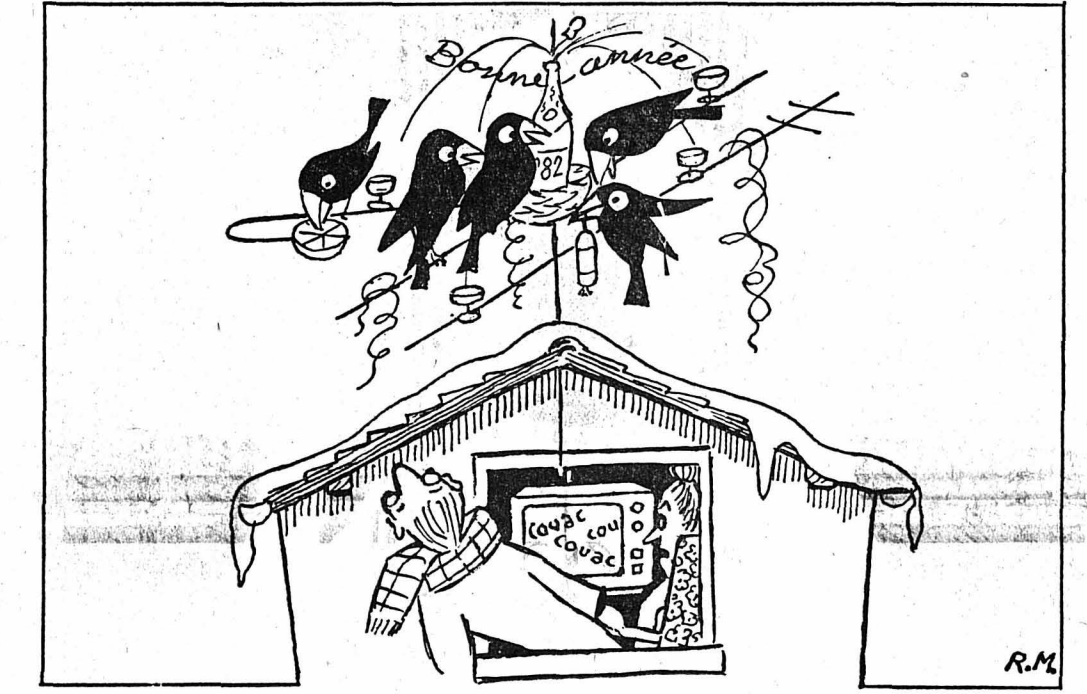
JUVET INTÉRIEUR
Pierre AUBRY
Numa-Droz 27
Téléphone (039) 22 27 26

Audemars Jean-Claude
Enseignes - Sérigraphie
Panneaux de chantiers
Enseignes lumineuses
Tél. (039) 23 59 18
Terreaux 28

VIEUX MÉTAUX
Pierre Augsburgers
Crêt 31a - 31b
Téléphone (039) 23 84 36

AU SARMENT D'ACHILLE
Vins fins
Marché 2
Téléphone (039) 22 43 43
J.-Ph. BAUERMEISTER

G. Baillod-Cattanéo
CORSETIÈRE
Parc 9 (1er étage) entrée rue du Pré
Téléphone (039) 22 35 28



**CARROSSERIE
MICHEL BARBEZAT**
Le Reymond 20
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 50 40

GARAGE DES SPORTS ET STATION AVIA
Claude BARTHOULOT
Bassets 62a
Téléphone (039) 23 25 74

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Umberto Belligotti
Viandes de 1er choix
Avenue Charles-Naine 7
Téléphone (039) 26 80 26


Vous
souhaite
le
meilleur

ASPHALTAGE
ÉTANCHÉITÉ MULTICOUCHES
BERNASCONI S. A.
Rue Jolimont 24
Téléphone (039) 22 35 71

BOUTIQUE
BÉATRICE
Rue de la Serre 16
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 81 23

**Garage
Bering & Cie**
MG - MORRIS - MINI - TRIUMPH
JAGUAR - ROVER - RANGE-ROVER
LAND-ROVER - SHERPA - DAIHATSU
Rue Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80

PLÂTRERIE-
PEINTURE
**Gilbert
BONZON**
Bureau: Tuilerie 16
Tél. (039) 23 59 54
Atelier: Industrie 16
Tél. (039) 22 41 05

ÉLECTRICITÉ
René BERRA
Atelier: Progrès 85 - Téléphone (039) 23 05 91
Appartement: Neuve 4 - Tél. (039) 22 39 61

GYPSERIE - PEINTURE
L. BASSANI
Helvétie 16
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 51 49

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Pharmacie Bertallo
Avenue Léopold-Robert 39
Téléphone (039) 22 47 76

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Renaud BIERI
Daniel-JeanRichard 41
Téléphone (039) 22 56 23

BIERI & GRISONI S.A.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
LA CHAUX-DE-FONDS
Bd Epitaphes 13 - Tél. 039 26 02 02
NEUCHÂTEL
Av. des Alpes 126 - Tél. 038 24 23 71
Bd des Éplatures 13
Tél. (039) 26 02 02
Tél. (038) 24 23 71

CHAUFFAGES
VENTILATION
**Léo Brandt
& Co**
Rue Jaquet-Droz 22
Tél. (039) 22 20 81

**Roger
Blaser S. A.**
PORCELAINES - CRISTAUX
Avenue Léopold-Robert 35
Téléphone (039) 22 12 04

**B LANCHISSERIE
des Hêtres**
Rue des Hêtres 10
Tél. (039) 22 40 14

OISELLERIE AQUARIUM
BONO Silvio
Avenue Léopold-Robert 81
Tél. (039) 23 51 61

MENUISERIE
C. & R. BOTTARI
Succ. de Ugo Martinelli
Avocat-Bille 7-9
Téléphone (039) 22 20 02

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Edouard Bosquet
BÂTIMENTS
GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 38
Tél. (039) 23 38 78
Tramelan Delémont
Grand-Rue 29 Ruelle de l'Écluse 9
Tél. (032) 97 47 86 Tél. (066) 22 45 92


Mobilière Suisse
Société d'assurances
André BRITSCHGI
Agent général
Rue de la Serre 65
Téléphone (039) 23 15 35
L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN ASSURÉ

...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:



**BOURQUIN
DECORATION**
Place Neuve 12, tél. 039/22 38 16

Transports - Terrassements
Carrière



brechbühler

Bureau: Joux-Perret 4
Téléphone 039/23 13 59

Carrière:
Téléphone 039/23 13 59

Station-Service Total
Michel Bridel
Lavage - Self-Service - Aspirateur
Rue de l'Hôtel-de-Ville 10
Téléphone 039/23 22 66

Boucherie-Charcuterie du Marché
Commerce de bétail
Buhler & Steiner
Rue Neuve 12
Téléphone 039/22 12 18

Francesco Buccieri
Carrosserie du Jura
Avenue Léopold-Robert 117
Téléphone 039/23 84 78

Tabacs - Cigares
Au Brésilien
Avenue Léopold-Robert 6
Téléphone 039/22 41 48

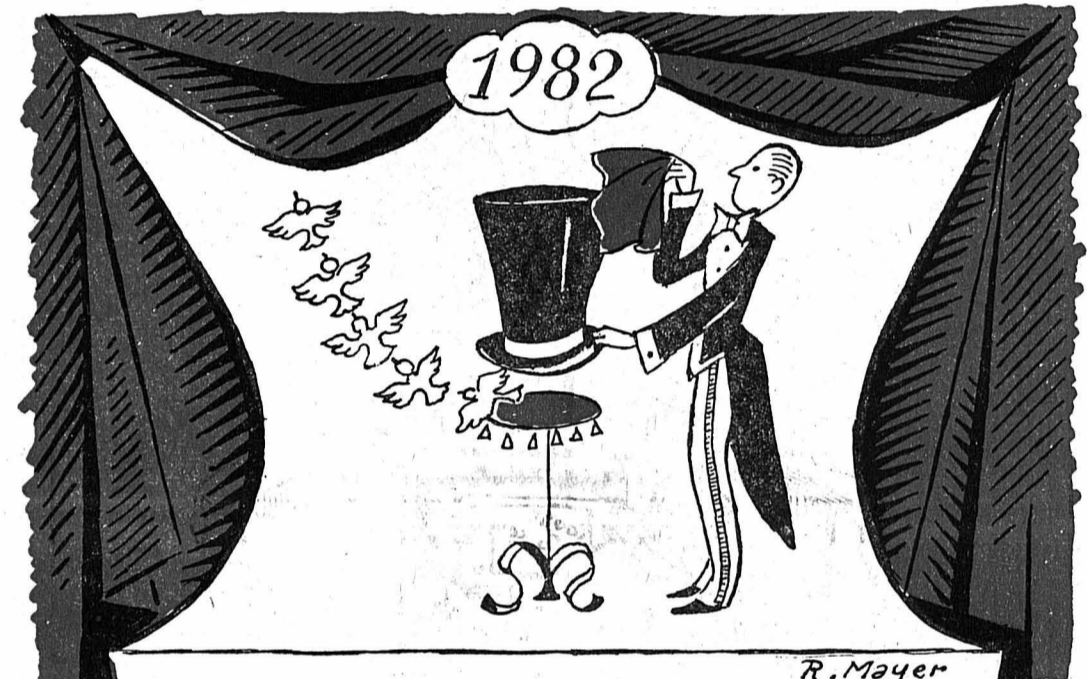
**Pharmacie
des Forges
Pierre Burki**
Avenue Charles-Naine 2a
Téléphone 039/26 95 44

Calorie
Rue de la Serre 29
Téléphone 039/22 48 14

**Café d'Espagne
« Chez Mario »**
Rue de la Paix 69
Téléphone 039/23 29 98

Garage G. Calame
Rue du Marais 32
Téléphone 039/22 47 19

**Garage et
Carrosserie
du Versoix**
Campoli & Cie
Agence officielle LADA - FIAT
Vente - Echange - Entretien - Réparations
Rue de La Charrière 1a
Téléphone 039/22 69 88



**Carrosserie
Silvano**
Devis - Tôlerie - Peinture
Rochettes 94 (sur route de Biaufond)
Téléphone 039/23 51 06

Entreprise de construction
et de carrelage
André Castioni
Rue de l'Hôtel-de-Ville 57
Téléphone 039/23 14 25

Auto-ÉCOLE
Willy Calame
Av. Chs-Naine 28
Téléphone 039/26 84 21

Reliure-Dorure
Atelier Caréador
Rue de la Côte 2
Tél. 039/22 39 71

Plâtrerie-Peinture
Cattaneo & Fils
Rue de la Serre 49
Téléphone 039/22 59 17

Tabacs - Cigares - Cigarettes - Jouets -
Chocolat - Dépôt du Sport-Toto
**Francis
Châtelain**
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/23 49 48

MAZDA
Garage de l'Avenir
Roger Charnaux et son personnel
Rue du Progrès 90-92
Téléphone 039/22 18 01

Sports - Pêche -
Chasse - Caoutchouc
Chopard
Neuve 8
Pl. du Marché
Tél. 039/22 12 94

La direction et le personnel du
**Cinéma
Eden**
Téléphone 039/22 18 53

Plâtrerie-Peinture
André Clémence
1er-Mars 11a
Téléphone 039/23 51 36

Ferblanterie - Couverture
Alexis Claude
Successeur de G. Gilardi
Rue de l'Hôtel-de-Ville 38a
Téléphone 039/23 86 08

**BOUTIQUE
Georges Claude**
Avenue Léopold-Robert 29
Téléphone 039/22 23 93

André Clot
Jardinier-Paysagiste
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 23 10
et 2024 Saugé (NE) - Tél. 038/55 11 07

Peinture
Aimé Curta
Papiers peints
Commerce 79
Tél. 039/26 43 86

Boucherie-Charcuterie
Willy Clément
Rue Fritz-Courvoisier 6
Téléphone 039/28 23 53

Coiffure Messieurs
Joseph
«Salon du Marché»
Téléphone 039/23 13 30

Installations sanitaires
Chauffage central, ferblanterie
Corthesy & Girard
Succ. de Moser
Rue du Grenier 31
Téléphone 039/22 11 95

Tabacs - Journaux - Chocolat - Sport-Toto
Mme Henriette Cuche
Rue du Temple-Allemand 109
Téléphone 039/23 40 95

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
Téléphone 039/22 45 66

Mario d'Andrea
Jardinier-Paysagiste
Rue des Postiers 29
Téléphone 039/26 79 84

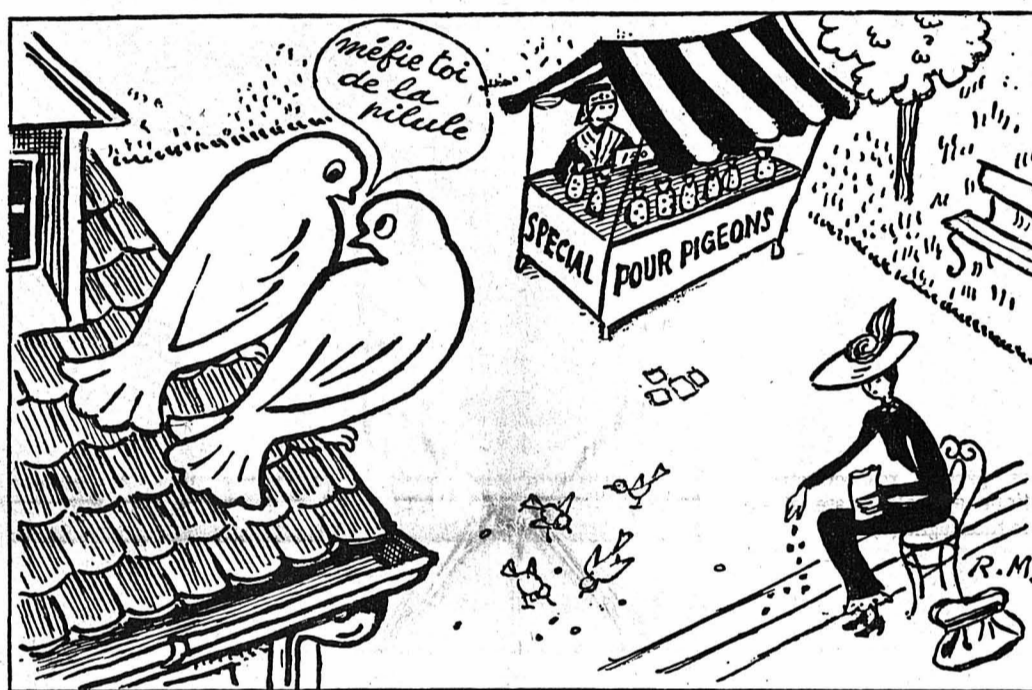
Serrurerie
Atelier de pliage et découpage
Entreprise
Mario Danzinelli
Charrière 21a - Téléphone 039/22 27 66



INSTITUT de BEAUTÉ
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél. (039) 23 23 44
Dany Flore

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

<p>COUTELLERIE N. DÉFAGO Rue Neuve 8 Tél. (039) 22 21 74</p>	<p>Kiosque - Tabacs - Cigares U. DI-GIANVITTORIO-CLERC Numa-Droz 115 Tél. (039) 22 29 52</p>	<p>COMBUSTIBLES DONZÉ Frères Rue de la Serre 1 Téléphone (039) 22 28 70</p>	<p>Aldo DE GREGORI DÉCORATEUR Rue Jardinière 105 Téléphone (039) 23 51 24</p>
<p>DONZÉ tailleur Rue Jardinière 15 Téléphone (039) 22 58 77</p>	<p>TAXI MÉTROPOLE Léon DROZ Avenue Léopold-Robert 90 Téléphone (039) 22 13 13</p>	<p>PLÂTRERIE-PEINTURE Roger DROZ & Fils Rue du Dr-Kern 34 Téléphone (039) 22 28 12</p>	<p>MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE Bernard DUCOMMUN Maîtrise fédérale Succ. d'Arnold Ducommun Atelier: Rue du Rocher 20a Téléphone (039) 23 89 73 Privé: Alexis-Marie-Piaget 63 Téléphone (039) 22 12 93</p>
<p>ENCADREMENTS - VITRERIE R. DUBOIS Rue du Temple-Allemand 21 Téléphone (039) 22 47 57</p>	<p>DROZ & CIE VINS FINS Jacob-Brandt 1 Tél. (039) 23 16 46</p>	<p>EAUX MINÉRALES BIÈRES - LIQUEURS p ehrbar Dépositaire: Bières Kronenbourg - Wartek Rue du Parc 135 Téléphone (039) 26 42 50</p>	<p>elna MACHINES À COUDRE ET À REPASSER G. TORCIVIA Avenue Léopold-Robert 83 Téléphone (039) 22 52 93</p>
<p>all star sports ALL STAR SPORTS Léo EICHMANN Av. Léopold-Robert 72 Tél. (039) 23 79 49</p>	<p>ENTRESOLSA LE PAILLASON Passage du Centre 3</p>		<p>ENTREPRISE DE NETTOYAGE Fritz FATTON Av. Léopold-Robert 51 Tél. (039) 23 20 04</p>
<p>S2 sériali Jean-Marc FALLET SÉRIGRAPHIE-ENSEIGNES-AFFICHES AUTOCOLLANTS Rue du Parc 129 Tél. (039) 266 220</p>	<p>CORDONNERIE FALZONE BOTTIER Rue de la Serre 9 Téléphone (039) 23 14 78</p>	<p>PRIMEURS FERNANDEZ-ROMANG Av. Léopold-Robert 7 Tél. (039) 22 17 46</p>	<p>MAGASIN DE FLEURS Florès Rue de la Serre 79 Tél. (039) 22 12 31</p>
<p>Francis FONTAINE TAPISSIER-DÉCORATEUR Atelier: Rue du Doubs 55, tél (039) 23 43 77</p>	<p>Salon de Coiffure Francesco MESSIEURS et DAMES FRANCESCO DI FRANCESCO Place de la Gare Téléphone (039) 22 49 02</p>	<p>noël forney chauffages centraux Paix 111 - Téléphone (039) 23 05 05</p>	<p>Ducommun Prêt-à-Porter Avenue Léopold-Robert 37 Tél. (039) 23 61 66</p>
<p>Frascotti Jean PEINTURE - DÉCORATION Temple-Allemand 77 2300 La Chaux-de-Fonds Ø 039 23 24 42</p>	<p>ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS PIERRE FREIBURGHAN S.A. Rue du Collège 100 Téléphones (039) 22 49 33 et 22 49 34</p>	<p>LAITERIE FROIDEVAUX Rue du Temple-Allemand 72 Tél. (039) 22 25 26</p>	<p>AF LE DISCOUNT DU MARCHÉ Fornachon & Cie Rue du Marché 6 (derrière L'Impartial) Téléphone (039) 22 23 26</p>
<p>Privé: Nord 9 Ø 039 23 58 79</p>	<p>GARAGE DE LA POSTE Armand Monnet Rue du Commerce 85 Téléphone (039) 26 42 25</p>	<p>Place Neuve 10 Tél. (039) 23 47 72</p>	<p>Garage et Carrosserie de l'Est Pierre VISINAND Rue de l'Est 31 Agence: Datsun et Saab Téléphone (039) 23 51 88</p>
<p>Garage et Carrosserie de l'Est Pierre VISINAND Rue de l'Est 31 Agence: Datsun et Saab Téléphone (039) 23 51 88</p>	<p>Garage du Jura La Chaux-de-Fonds S.A. Réparations - Service et dépannage Agence: Volvo et Honda Avenue Léopold-Robert 117 Téléphone (039) 23 14 08</p>	<p>Garage et Carrosserie de La Ronde Agence: Citroën- Fiat Jacques Rieder Rue Fritz-Courvoisier 55 Téléphone (039) 23 54 04</p>	<p>Garage Paul Ruckstuhl S.A. Agence: Renault et Mercedes-Benz Service de vente, atelier de réparation Rue Fritz-Courvoisier 54 Téléphone (039) 23 52 22</p>
<p>TABACS - JOURNAUX - MERCERIE Famille Conrad GAFNER Rue du Bois-Noir 39 Téléphone (039) 26 51 47</p>	<p>Garage et Carrosserie de l'Est Pierre VISINAND Rue de l'Est 31 Agence: Datsun et Saab Téléphone (039) 23 51 88</p>	<p>Garage et Carrosserie de La Ronde Agence: Citroën- Fiat Jacques Rieder Rue Fritz-Courvoisier 55 Téléphone (039) 23 54 04</p>	<p>Garage Paul Ruckstuhl S.A. Agence: Renault et Mercedes-Benz Service de vente, atelier de réparation Rue Fritz-Courvoisier 54 Téléphone (039) 23 52 22</p>

L'IMPARTIAL

rétrospective

365 jours de la vie chaux-de-fonnière

Janvier: émotion et indignation

Le début de l'année à La Chaux-de-Fonds a été fertile en événements qui, malheureusement, ont défrayé la chronique dans le mauvais sens du terme. Des mauvaises nouvelles, des chutes de neige trop abondantes, un cambriolage et un drame qui glacera d'horreur la population tout entière; on le voit, le bilan du mois de janvier n'a rien de réjouissant.

Des cambrioleurs s'introduisent dans les locaux de la Protection civile sis au Centre scolaire Numa-Droz, causent pour plusieurs milliers de francs de dégâts et dérobent une partie du

matériel entreposé (7). Les auteurs, trois jeunes gens, sont arrêtés quelques jours plus tard (9).

Population chaux-de-fonnière: l'hémorragie se poursuit. Résultat du dernier recensement: 516 habitants de moins, soit 37.558 personnes. (10).

On annonce la disparition du petit Fabrice, cinq ans. L'enfant n'a pas reparu à son domicile alors qu'il rentrait d'une leçon d'orthophonie (13). Soixante policiers participent aux recherches, sondant notamment les tas de neige, sans trouver trace du petit garçon (14). Fabrice est finalement retrouvé, étranglé, dans une forêt du Val-de-Ruz. L'assassin, André Rubin, pédophile notoire, multirécidiviste, est arrêté et écroué. On assiste à une explosion d'indignation dans la région (15).

Pendant ce temps, les chutes de neige se poursuivent et la situation en ville devient alarmante. Des mesures d'urgence doivent être prises concernant le stationnement des véhicules (16). Les combles du bâtiment Léopold-Robert 126 sont la proie des flammes, les dégâts s'élèvent à plus de 300.000 francs. Une origine criminelle n'est pas exclue (17).

Après l'assassinat du petit Fabrice, 6000 personnes manifestent leur émotion et leur indignation lors d'une marche silencieuse avenue Léopold-Robert (19).

La neige continue de tomber. On se demande s'il ne faudra pas déclarer la ville zone sinistrée. L'armée est appelée à la rescousse mais, les conditions ayant évolué favorablement, elle ne devra finalement pas intervenir (21,22).

Enfin, le mois s'achève sur une note un peu plus réjouissante: le Conseil général, unanime, donne son feu vert pour la construction d'un complexe sportif dans le quartier des Arêtes (30).

Février: miser sur l'avenir
Le Conseil communal publie un important document d'une soixantaine de pages où il exprime sa volonté politique concernant le programme des

grands travaux pour les années à venir. On apprend ainsi que la ville prévoit d'investir une somme de 83 millions de francs d'ici 1984 (7). Au Camp de La Sagne, M. Hubert Reymond, conseiller aux Etats vaudois et M. Claude Quartier, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture parlent respectivement de la politique agricole suisse et de l'avenir de la montagne (9).

Le feu se déclare dans une ferme sise Jérusalem 47. On parvient à éviter la pire, mais il y a tout de même des dégâts pour quelque 30.000 francs (11).

Devant le Conseil général, M. Francis Matthey, au nom de l'exécutif, lance un appel solennel au courage et à la confiance concernant le programme d'investissement. «Il faut investir ici l'argent qu'on gagne ici!» dira-t-il notamment (20).

Enfin, une polémique qui a largement alimenté la chronique cantonale, touche à sa fin. Un centre complet de radiodiagnostic avec scanner sera mis à la disposition de la population régionale et installé à la clinique Montbrillant (28).

Mars: retour au calme
Accalmie en mars. L'actualité se fait discrète, mais ne dit-on pas que les peuples heureux n'ont pas d'histoire?

Après dix éditions à La Vue-des-Alpes, la Coupe Perrier, c'est fini. Cette manifestation sportive connaissait cha-

que année un grand succès et nombreux sont les jeunes skieurs de la région qui y ont participé au moins une fois. Il n'est pas exclu pourtant que l'idée soit reprise sous une autre formule (9).

Après l'abondance de neige, la pénurie d'eau. En effet, à la suite d'un mouvement de terrain dans le Val-de-Travers, deux ou trois conduites d'amenée d'eau potable de la ville sont coupées. Des restrictions momentanées sont ordonnées, mais la situation normale sera rapidement rétablie (17-8).

Séance consacrée à l'urbanisme au Conseil général. Principale décision: l'adoption d'un plan et d'un règlement pour le quartier des Eplatures (26).

Après les traditionnels canulars de début de mois, les choses sérieuses reprennent leurs droits. Le peuple neuchâtois se rend aux urnes pour renouveler les autorités cantonales. Pour le Conseil d'Etat, les candidats régionaux

contre les nuisances dont ils se disent les victimes, ils menacent les autorités de lancer un référendum contre l'octroi d'un crédit pour un équipement d'épuration des fumées (26). Pour sa part, le Conseil général est quasi unanime à soutenir l'acceptation du crédit (29).

Juin: on aménage des sentiers
A l'approche de l'été, l'actualité locale se met quelque peu en veilleuse. quelques faits retiennent pourtant l'attention.

Deux groupes de la Protection civile effectuent un intéressant travail d'entretien et d'aménagement dans les sentiers du Doubs (12).

La ville disposera enfin d'installations convenables pour les cérémonies funèbres. On inaugure le nouveau centre funéraire au cimetière communal (13). Le Conseil général renouvelle son bureau. M. André Greub (pop) succède à M. Henri Jeanmonod (rad) à la présidence. Le CG, au cours de la même séance, se montre unanime pour accepter les comptes et accorder des vacances supplémentaires aux fonctionnaires (17).

M. P.-G. Théus, directeur de l'hôpital annonce sa démission pour la fin de l'année (23). Enfin, on apprend une augmentation prochaine des tarifs du gaz et de l'eau (29).

Enfin, note tragique pour terminer le mois. un habitant de la ville se tue en voiture aux Eplatures (30).

La protection civile a procédé à des aménagements dans les sentiers du Doubs

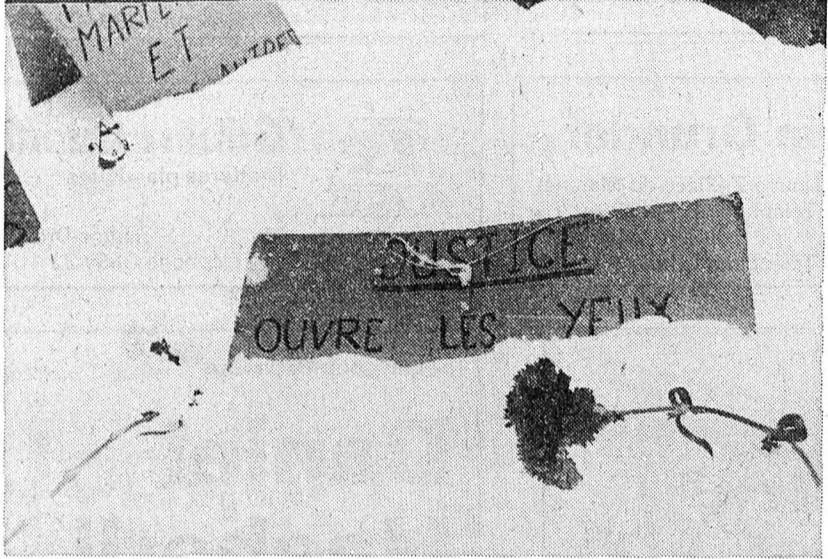
André Brandt et Jacques Béguin arrivent en tête. Le candidat popiste Alain Bringolf, comme prévu, ne passe pas la rampe. Peu de changement également concernant la représentation chaux-de-fonnière au Grand Conseil: socialistes et radicaux améliorent légèrement leurs positions, statu quo ou presque pour les libéraux-ppn et affaiblissement des indépendants et des populistes, tel est en résumé la situation (6).

A la clinique Montbrillant, le fameux scanner qui a tant fait couler d'encre est arrivé (15). Ouverture d'une sixième boîte de nuit à La Chaux-de-Fonds: l'Etat a tranché. C'est non, malgré un préavis favorable du Conseil communal (18).

Les habitants du quartier de Cridor ne sont pas contents. Pour protester

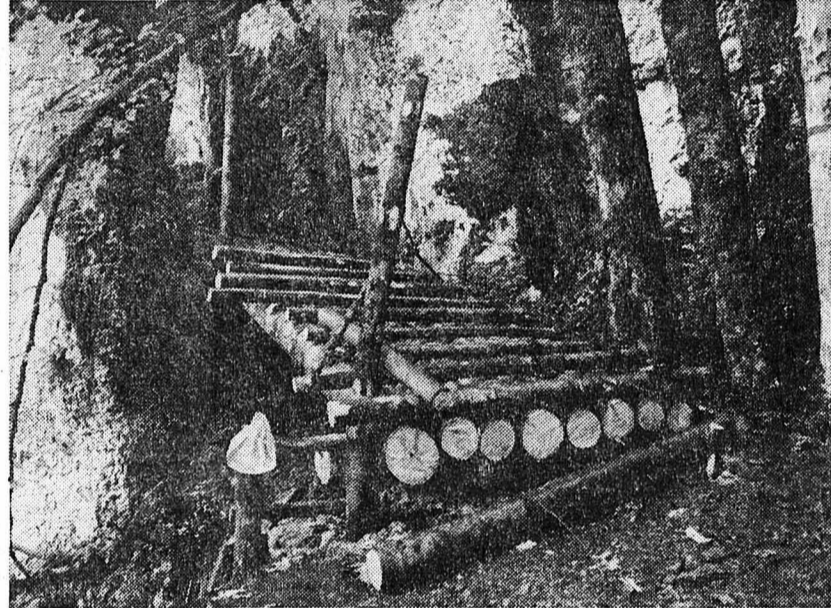


Après bien des polémiques, un scanner a été installé à la clinique Montbrillant



Un ceillet rouge dans la neige blanche: l'expression de l'émotion de toute une population

Les dates indiquées entre parenthèses correspondent à la date de parution des articles.



La protection civile a procédé à des aménagements dans les sentiers du Doubs

La ville se transforme en fromage de gruyère pour les besoins de l'arrivée du gaz naturel



La ville se transforme en fromage de gruyère pour les besoins de l'arrivée du gaz naturel

Mai: le mécontentement se concrétise

La menace est mise à exécution, les habitants du quartier de Cridor lancent un référendum contre l'octroi d'un crédit de 375.000 francs pour une nouvelle installation d'épuration des fumées à l'une des chaudières du Service communal de chauffage à distance (SCCU) (1).

Les finances de l'ADC sont minces. Il faudra renoncer cette année à une animation estivale en ville. Estiville 81 n'aura donc pas lieu. Affaires de sous encore: les abondantes chutes de neige de l'hiver auront coûté 1.800.000 francs à la collectivité (13).

Fuite d'hydrocarbures à la Station d'épuration de la Combe-des-Moulins (STEP). Plusieurs milliers de litres de mazout se répandent dans les bassins de décantation (14). Le référendum contre le crédit pour le SCCU aboutit. Les électeurs chaux-de-fonniers devront donc se rendre aux urnes (18).

Diversification industrielle. Une nouvelle usine s'installe. Elle fabri-

quera des outils de coupe pour machines à travailler le bois (20). Rupture d'une conduite d'eau sur le «Pod», à la hauteur du carrefour Moreau, à proximité immédiate d'une fouille (26).

Le Conseil général vote des crédits pour plus de trois millions de francs destinés aux pompiers, à l'hôpital et à l'urbanisme (27).

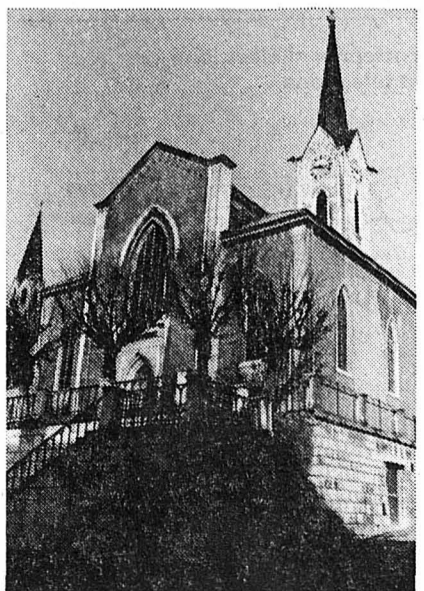
Juin: on aménage des sentiers

A l'approche de l'été, l'actualité locale se met quelque peu en veilleuse. quelques faits retiennent pourtant l'attention.

Deux groupes de la Protection civile effectuent un intéressant travail d'entretien et d'aménagement dans les sentiers du Doubs (12).

La ville disposera enfin d'installations convenables pour les cérémonies funèbres. On inaugure le nouveau centre funéraire au cimetière communal (13). Le Conseil général renouvelle son bureau. M. André Greub (pop) succède à M. Henri Jeanmonod (rad) à la présidence. Le CG, au cours de la même séance, se montre unanime pour accepter les comptes et accorder des vacances supplémentaires aux fonctionnaires (17).

M. P.-G. Théus, directeur de l'hôpital annonce sa démission pour la fin de l'année (23). Enfin, on apprend une augmentation prochaine des tarifs du gaz et de l'eau (29).



On s'interroge toujours sur l'utilisation possible du Temple allemand



Les abondantes chutes de neige, en janvier principalement, ont donné passablement de travail aux services communaux (photos Bernard)

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

de la part des commerçants suivants:

Entreprise de Plâtrerie-Peinture

André Gattoni

Maîtrise fédérale

Avenue Léopold-Robert 11
Téléphone 039/22 40 19

Boucherie-Charcuterie

GailleRue de l'Hôtel-de-Ville 4
Téléphone 039/22 23 29

Salon de coiffure

GégèneAvenue Léopold-Robert 66
Téléphone 039/23 09 90

Tabacs - Cigares

J. GirardAv. L.-Robert 68
Tél. 039/22 48 64

Boucherie-Charcuterie

L. Gentil & FilsAvenue Léopold-Robert 110
Téléphone 039/22 22 24Bijouterie
Orfèvrerie
HorlogerieAv. Léopold-Robert 28
Tél. 039/22 23 82Gypserie-Peinture
Plafonds suspendus**Giovannini
& Rööslì**

Maîtrise fédérale

Bureau: rue Arthur-Münger 12

Fourrure - Chapellerie - Chemiserie

René GirardetAvenue Léopold-Robert 68
Téléphone 039/22 23 78

Produits laitiers

Maison GnaegiRue de la Serre 5
Téléphone 039/22 12 03**Gobet SA - Œufs**Rue du Parc 2
Téléphone 039/22 67 21**Epicerie et Eau Minérale
d'Adelboden**

Henri Graber

Rue Jaquet-Droz 35
Téléphone 039/22 50 60**Multisol**Linos - Plastique - Tapis - Tapis de milieu -
Parquets

A. Grilli

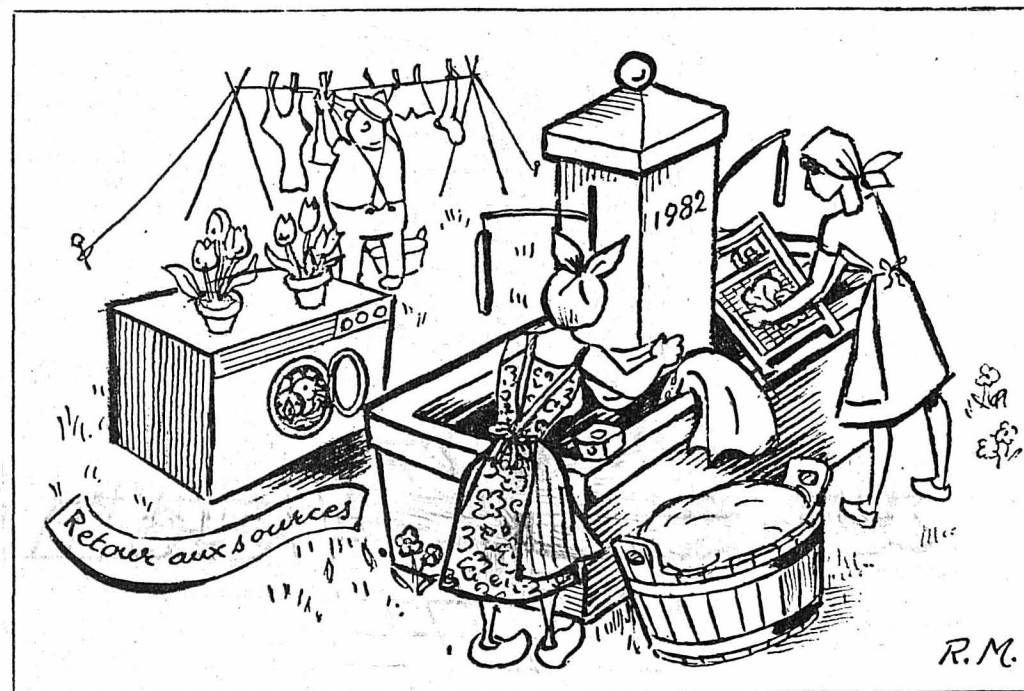
Paix 84 - Tél. 039/23 92 20

**Grossenbacher**Quincaillerie
Articles de ménage

Av. Léopold-Robert 4 - Tél. 039/22 48 50

Boucherie GrunderRue Neuve 2 (Place du Marché)
Téléphone 039/22 17 75
Rue de la Paix 81
Téléphone 039/23 17 41**Gilbert Guenin**

Matières plastiques

Numa-Droz 80a
Téléphone 039/22 10 30**Familles****R. et J.-F. Guntert**Rue de Chasseral 79
Téléphone 039/22 20 23

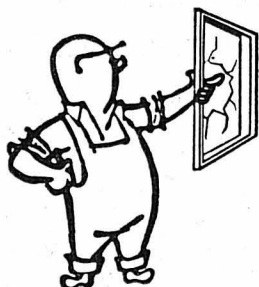
Boulangerie-Pâtisserie

**Daniel
Haeberli**Rue Neuve 5
Téléphone 039/23 71 14

Fourrures

Maison W. HeckléRue Neuve 2
Téléphone 039/22 10 28

Menuiserie - Vitrerie

Heiniger

Rue de la Cure 6

Téléphone
039/22 19 04

Carrosserie - Garage de la Ruche

Frédý HaagRue de la Ruche 20
Téléphone 039/26 44 55

Caruag Regent - Appareils d'éclairage

Frédý HaagRue de la Ruche 20
Téléphone 039/26 44 56**SOL**

PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS

f. HEIMO & FILS

Maîtrise fédérale

Rue des Terreaux 20
Téléphone 039/23 22 88Fraiseuses à neige
Tondeuses à gazon**Pharmacie Henry**

M. et S. Henry, pharmaciens

Avenue Léopold-Robert 68
Téléphone 039/22 37 19

Madame

Nicole Herrmann

Pédicure

Rue de la Paix 41
Téléphone 039/23 98 59**NORGE**
NETTOYAGE CHIMIQUE

CENTRE

Félix Hirschi

Rue de la Serre 11bis
Téléphone 039/22 14 15

Sellerie - Tapisserie - Meubles

Mme et M. H. HourietRue de l'Hôtel-de-Ville 37
Téléphone 039/22 30 89

Primeurs

**Denis
Hulmann**Place Neuve 8
Tél. 039/22 51 03Entreprise d'électricité
et téléphone**Heus & Christen SA**
ELECTRICIENS SPÉCIALISÉSRue Daniel-JeanRichard 11
Téléphone 039/22 49 43

Menuiserie - Ebinisterie

Humair

Maîtrise fédérale

Rue du Collège 96
Téléphone 039/22 32 57

Monsieur et Madame

André HumairRue de La Charrière 45
Téléphone 039/23 53 44

Boucherie

Daniel ImoberstegRue Alexis-Marie-Piaget 1
Téléphone 039/22 21 02

Café

G. ImoberstegRue Alexis-Marie-Piaget 1
Téléphone 039/22 67 72

Couleurs et vernis

Jallut SARue Jaquet-Droz 10
Téléphone 039/23 17 10

Meubles - Tapis - Rideaux

IntermeublesRue du Collège 15 - Place Neuve 2
Téléphone 039/23 52 81

Transports et commerce de bois

Ischer SAChemin du Couvent 36
Téléphone 039/22 44 66

Electricité - Téléphone

Camille JaquetLa Chaux-de-Fonds - La Sagne
Téléphone 039/23 11 41

...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

insta-réx
Ferblanterie - Appareillage
Rue de La Charrière 13a
Téléphone 039/22 39 89

Usine de La Charrière SA
Louis Jausi & Fils
Rue de La Charrière 59
Téléphone 039/22 49 51

Entreprise de vitrerie
Jost
Rue Numa-Droz 185
Téléphone 039/26 40 77

Commerce de bois
Colette Joset
Avenue
Léopold-Robert 34
Tél. 039/22 23 16

Atelier électro-mécanique
René Jequier
succ. Eric Viette
Rue Temple-Allemand 35
Téléphone 039/22 48 90

Boulangerie-Pâtisserie
Paul Jörg
Rue de la Serre 56 - Téléphone 039/23 27 66
Succurales: Av. Léopold-Robert 28 - Téléphone 039/22 19 18
Billodes 12 - Le Locle - Téléphone 039/31 88 82

JEANS MELODY
Rue Neuve 5 - Téléphone 039/23 23 43
La Chauv-de-Fonds

Station-Service Fina
Reynold Jungen
Rue du Locle 23
Téléphone 039/26 76 00

Charpente-Menuiserie
J. & H. Karrer
Avenue Léopold-Robert 159

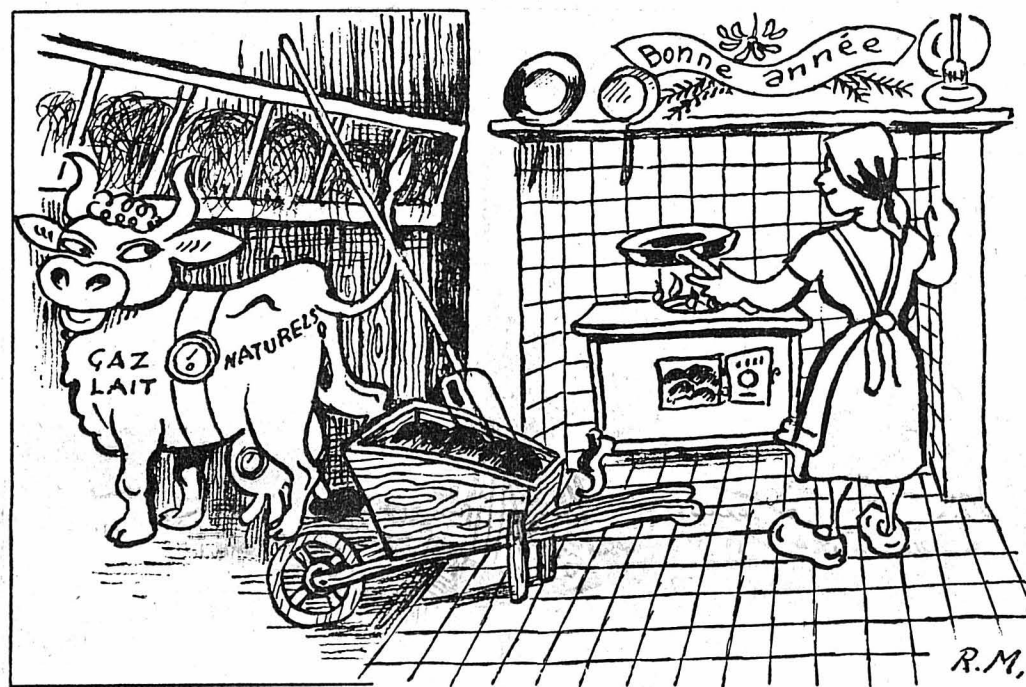
Centre à coudre
Singer
F. W. Klein SA
Place du Marché
Téléphone 039/23 35 36

Transports internationaux
Déménagements
Willy Jeanmaire
Garde-meubles
Rue Numa-Droz 116
Téléphone 039/22 12 44

Auto-Ecole Pilote
H. Kaempf
Rue de l'Hôtel-de-Ville 25
Téléphone 039/23 29 85

Coiffure pour dames - Pédicure
M. et Mme Klingelé et leurs collaboratrices
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
Téléphone 039/22 35 15

Coiffure Dames
Joaquin
Diplômé fédéral
Rue de la Serre 28
Téléphone 039/22 34 05



Boulangerie-Pâtisserie
G. Kolb-Joss
Rue de la Balance 5
Téléphone 039/22 15 34

Gérance
Maurice Kuenzer
Rue du Parc 6
Téléphone 039/23 90 78

Chaussures
J. Kurth S.A.
Place du Marché - Rue Neuve 4
Téléphone 039/23 32 91

Fiduciaire
Kubler & Huot
Avenue Léopold-Robert 50
Téléphone 039/23 23 15

Librairie
«La Plume»
Balance 3
Tél. 039/22 62 20

Lady Coiffure
SALVATORE
Maîtrise fédérale
Rue du Locle 21
Téléphone 039/26 88 53

Ladine Laines
succ. Madame M. Schneider
Av. Léopold-Robert 5 / Angle Rue du Grenier
Téléphone 039/23 55 33

Boucherie nouvelle
P.-A. Lambercier
Rue Jardinière 89
Téléphone 039/22 26 46

Fiduciaire
Lucien Leitenberg SA
Avenue Léopold-Robert 79
Téléphone 039/23 82 88

Ameublements M. Leitenberg
Rue du Grenier 14
Téléphone 039/23 30 47

Entreprise de couverture
Gaston L'Eplattenier
Rue du Progrès 22
Téléphone 039/23 89 22

Pédicure médicale
Nicole L'Eplattenier
Rue du Progrès 22
Téléphone 039/22 29 66

Machines de bureau
Ernest LEU
Rue de La Charrière 13
Téléphone 039/23 81 44
Le Locle: Côte 16
Saint-Imier: Jonchères 70

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE
Rue Neuve 9
Téléphone 039/22 28 78

Salon Karine
Mme P. Leuba
Rue du Progrès 39
Téléphone 039/22 63 33

Amédé Magnin
Auto-Ecole
Tél. 039/23 78 63

Peinture - Pose de papier
Willy Liechti
Rue des Champs 19
Téléphone 039/26 57 00

Jean Marcozzi
Bottier
Passage du Centre 4
Tél. 039/22 49 68

papiers peints luthy+co
Rue Jaquet-Droz 39
Téléphone 039/23 11 31
Neuchâtel: Fbg de l'Hôpital 27
Téléphone 038/25 91 77

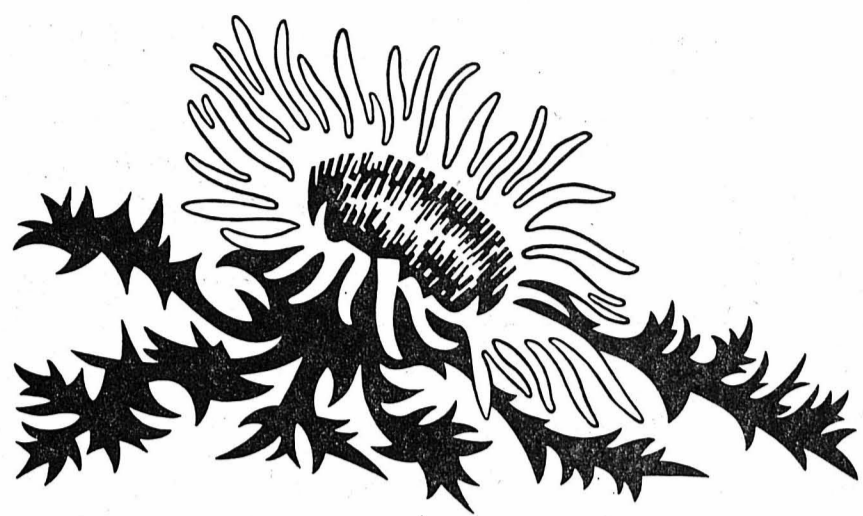
Compagnie d'assurances Nationale Suisse
Florian Matile
et ses collaborateurs
Rue Jardinière 71
Téléphone 039/23 18 76

Salon de coiffure
Mme M. Matthey
Rue Numa-Droz 77
Téléphone 039/22 14 52

Ferblanterie - Ventilation
René Matthey & Fils
Atelier: Rue du Commerce 124a
Téléphone 039/26 62 42
Bureau: Rue du Commerce 107
Téléphone 039/26 62 46

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:



L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Confiserie-Pâtisserie

A. Marino

Ouvert tous les dimanches
et jours fériés

Avenue Léopold-Robert 126
Téléphone 039/26 43 70

Maison Hubert

Gaston Méroz
Coiffeur Dames

Rue de la Balance 14
Tél. 039/22 19 75

Mayer
Stehlin

Horlogerie-Bijouterie Av. Léopold-Robert 57
Téléphone 039/22 10 42

Articles sanitaires

Willy Messmer



BANDAGISTE -
ORTHOPÉDISTE
DIPLOMÉ

Rue Daniel-JeanRichard 44
Téléphone 039/23 26 10

GM GEORGES METZGER S.A.

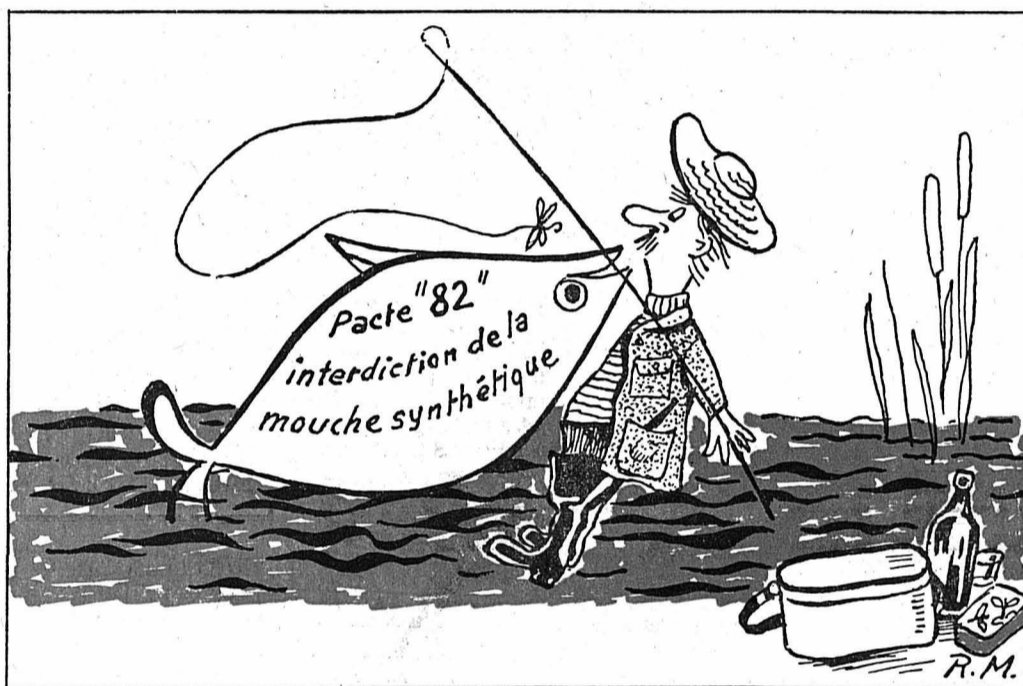
Chauffage centraux
Installations sanitaires

Rue Daniel-JeanRichard 33
2300 La Chaux-de-Fonds

Combustibles et métaux

Meyer-
Franck

Bureau:
Avenue Léopold-Robert 135
Téléphone 039/26 43 45



Georges-André Michaud

Ebéniste et dessinateur ensemblier

«Cuisines Piatti» rue des Fleurs 24
Téléphone 039/28 23 20

Serrurerie

Micheli & Macoritto

Pose de portes de garages

Rue du Progrès 83a
Téléphone 039/22 36 76



QUEST - LUMIÈRE

Montandon & Co.

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Crétets 98 - Téléphone 039/26 50 50
La Chaux-de-Fonds



Tapis d'Orient

Sur rendez-vous
Tél. 039 22 29 70
Nord 163
La Chaux-de-Fonds

Mme Firouzeh Miserez-Mir-Emad

Boucherie-Charcuterie de l'Abeille

Gérard Monney

Rue de la Paix 84
Téléphone 039/22 22 28

Corsets

Liengme

Rue du Marché 4
Tél. 039/22 24 79

Comestibles

Moser

succ. Locorotondo

Rue de la Serre 59
Téléphone 039/22 24 54

Fleurs Mottier

Avenue Léopold-Robert 83
Téléphone 039/22 69 57

Société fiduciaire

Joly & Co

Rue Jaquet-Droz 26
Téléphone 039/23 42 72

Entreprise de parquets

André Muhlethaler
& Fils

Rue David-Pierre-Bourquin 15

Téléphone 039/23 31 62

Tabacs - Cigares

Jean Muller SA

Rue Neuve 12
Téléphone 039/22 17 03

Novoptic

Immeuble Richemont, sous les Arcades

Avenue Léopold-Robert 51
Téléphone 039/23 39 55

Pharmacie

de la Fontaine

H. Nagel

Avenue
Léopold-Robert 13b
Tél. 039/22 17 16

Garage agricole

Francis Nussbaumer

Rue des Pâquerettes 8
Téléphone 039/22 44 88

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Oisellerie de la Tour

Oiseaux et poissons exotiques
Salon de beauté pour chiens

Daniel-JeanRichard 13

Laines - Bonneterie

J. Panissod-Guillet

Rue Numa-Droz 117
Téléphone 039/22 69 68

Droguerie-Parfumerie
Herboristerie

DROGUERIE

Perroco

Place de l'Hôtel-de-Ville 5
2300 La Chaux-de-Fonds

Magasin d'antiquités
et atelier de restauration



Armoires
Vaisseliers
Crédences
Bahuts et
tables

Charles Parel

Rue Jardinière 11 + Parc 11
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 06 45

Boutique Pinuccia

Madame P. Paolini et sa boutique de Saint-Imier Quiprovoc

Rue Jaquet-Droz 58
Téléphone 039/23 80 30

Atelier de serrurerie

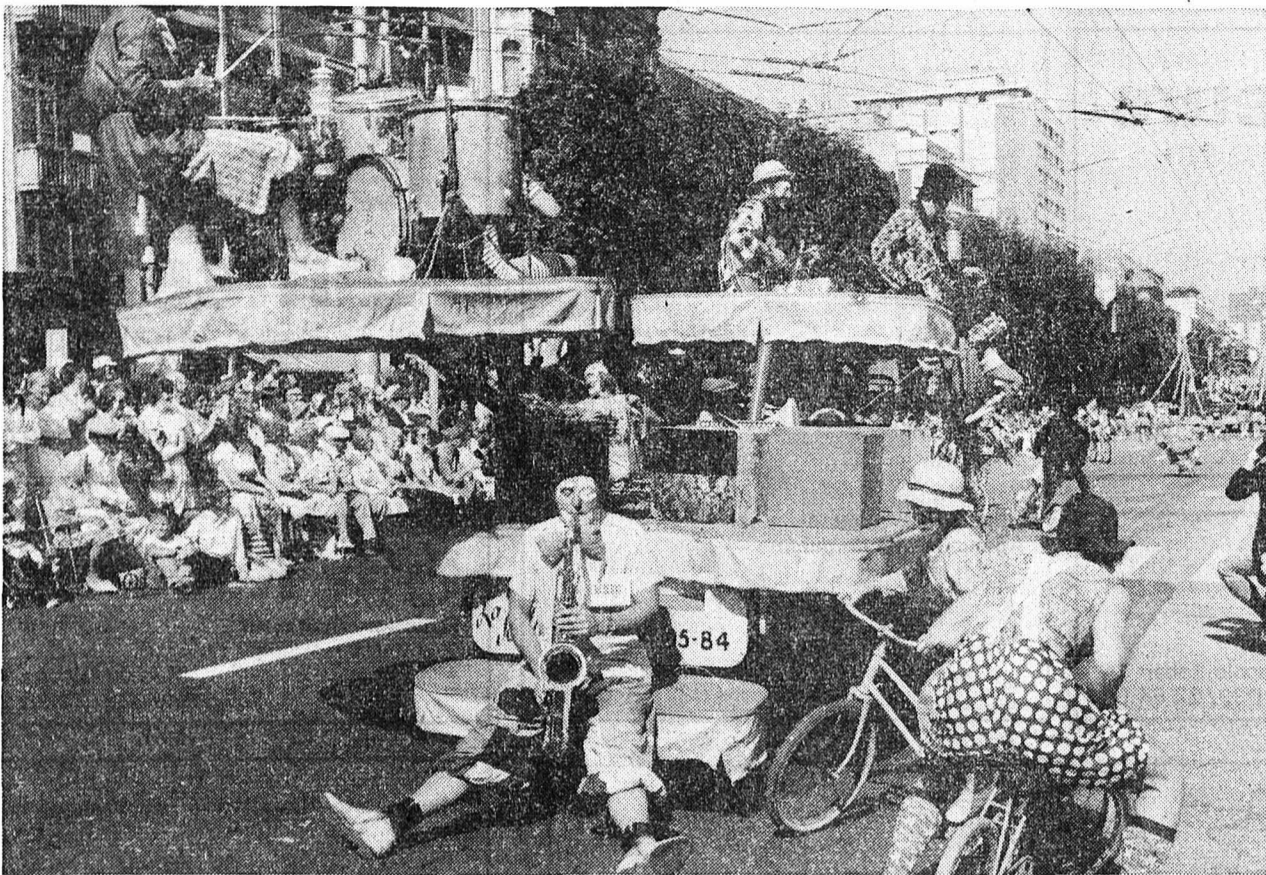
Chs Ochsner

Rue de la Ronde 27a
Tél. 039/28 16 67

L'IMPARTIAL

rétrospective

365 jours de la vie chaux-de-fonnière



Fou, frais, gai: le corso fleuri de la Fête de la Montre et Braderie alliait l'humour au charme et à la fantaisie. Les clowns cyclistes d'Annemasse ont une nouvelle fois été fort remarquables (photos Bernard)

Juillet: le rachat d'un immeuble

Le Conseil général accepte le rachat par la commune de l'immeuble de Beau-Site et vote un crédit global de 1,3 million incluant la rénovation de l'immeuble. Concernant l'affectation de celui-ci, le projet a été renvoyé à une commission qui examinera différentes possibilités (1).

Les vacances sont toutes proches. C'est la saison des remises de certificats dans les différentes écoles de la ville, mais aussi celle des joutes et des jeux pour les plus petits (3). Dernier acte de cette période pré-vacancière: le cortège des Promotions. 3000 enfants défilent sur le Pod sous le soleil avec pour thème «La Ronde des métiers» (6-7).

Industrie horlogère: c'est le début de la liquidation chez SGT. Ogival rachète Sandoz (7). Aux Planchettes, le Conseil général vote un crédit de 35.000 francs pour l'entretien du réseau routier communal (10). Profitant des vacances horlogères, on met la dernière main aux travaux préliminaires à l'introduction du gaz naturel (14).

Jour de fête au Musée international d'horlogerie qui accueille son 300.000e visiteur (22).

Août: Le mois du gaz naturel

La nouvelle formule de la Fête du 1er Août déplacée au Bois-Noir depuis 1980 voit la confirmation de son succès. Un important public y participe. Le lendemain, dans la nuit, les neuf torchères allumées pour l'introduction du gaz naturel remplacent les feux de la fête nationale. Les travaux de conversion peuvent débuter (3).

Dans le cadre de la septième concentration intrnationale des motos au Valanvron, plus de 500 adeptes des deux-roues défilent sur le Pod avec leurs engins (10). Quant à l'Hôtel communal, rue de la Serre 23, il offre désormais un visage plus accueillant à la suite d'une heureuse rénovation intérieure (12).

Les vacances, c'est fini. Les écoliers et étudiants de la ville reprennent le chemin de l'école. On constate une baisse des effectifs dans les niveaux primaire et secondaire et une stabilité, voire une légère augmentation dans les classes de formation et d'apprentissage (18). Un nouveau directeur est entré en fonction au Home médicalisé de La Sombaille (20).



Rue de l'Avenir, la bien nommée. La Chaux-de-Fonds a elle aussi sa zone piétonne

Le Conseil général s'attaque à un impressionnant paquet de motions et interpellations restées en souffrance. Parmi celles-ci, il faut relever le souci d'un motionnaire qui demande que l'on intensifie l'action et la collaboration avec les autres localités du Haut du canton en matière de défense régionale. Le même jour, un véritable petit lac se forme rue de la Reuse, à la suite de la rupture d'une conduite d'eau (28). Un symposium consacré à la danse est organisé par le club 44, avec la participation de plusieurs personnalités bien connues, parmi lesquelles le chorégraphe Maurice Béjart (30).

Septembre: toute la ville en liesse

Bonne nouvelle pour le théâtre populaire romand: sur proposition du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseil fédéral lui alloue une subvention d'un demi-million de francs pour soutenir son projet d'aménagement de locaux «définitifs» à Beau-Site (1).



Grand succès populaire pour la Fête de la Montre et Braderie qui déroule ses fastes trois jours durant avec le concours de conditions météorologiques particulièrement favorables. Une innovation a spécialement été appréciée: l'agrandissement du périmètre de la fête à la vieille ville. Enfin, le corso fleuri du dimanche après-midi a obtenu un succès amplement mérité (3,4,5,7,8).

Trois Chaux-de-Fonniers se distinguent lors des championnats suisses de voltige aériennes et remportent chacun une médaille (10). Présentation d'un rapport depuis longtemps attendu: celui du Dr Miserez, chimiste-conseil de la ville, concernant les fumées de Cridor. On va pouvoir désormais assainir sur des bases solides. Pour sa part un instituteur chaux-de-fonnier présente un intéressant ouvrage consacré à l'histoire de la ville (12). Trois ans après avoir été condamné pour objection de conscience sans avoir purgé la peine d'emprisonnement à laquelle il devait se soumettre, un animateur du Centre de rencontre est arrêté (16).

La ville pourra désormais compter sur les services d'un délégué culturel en la personne de M. Jean-Pierre Brossard, ancien directeur du Festival de Locarno. Alerte au gaz sans conséquences graves chez Portescap. Le personnel bénéficie d'une matinée de congé... inattendue. (18). Week-end chaud dans deux établissements publics de la ville. Le feu fait des dégâts dans la cuisine du Cercle catholique et dans la salle du café de La Terrasse (22).

«L'Impartial» fait peu neuve: votre

quotidien préféré se présente désormais dans une nouvelle formule (23). Votation communale: les auteurs du référendum contre le filtre d'une chaudière du Service communal de chauffage à distance l'emportent à une faible majorité, mais la participation à ce scrutin a été particulièrement faible (21,3%). La clinique des Forges envisage de déménager dans le quartier de La Recorne (28). Le Temple des Planchettes rénové est inauguré dans l'émotion et la joie. Une jeune femme est violemment agressée lorsqu'elle rentrait à son domicile. L'agresseur est arrêté peu après et incarcéré (29). Le Conseil général vote un crédit de 200.000 francs pour poursuivre l'étude de l'amélioration du système d'alimentation en eau potable et donne un premier feu vert à la future clinique de La Recorne (30).

Octobre: des alertes sans gravité

Une fuite de gaz à un compteur est à l'origine d'une explosion survenue rue de la Paix 63 causant plusieurs milliers de francs de dégâts (1). Une nouvelle alerte au gaz est enregistrée à la suite d'un incident technique survenu à l'usine de craquage de la rue du Collège, occasionnant une interruption d'alimentation dans certains quartiers de la ville. A noter que le nouveau gaz n'était pour rien dans ces incidents (10). Un important congrès médical à l'échelon national est organisé, ayant pour thème principal la médecine sportive (15,16,17,19). Au MIH se tient la 5e Bourse suisse d'horlogerie (19).

La Soldanelle S.A., fabrique de cadrans de montres annonce qu'elle va cesser son activité à la fin de l'année. Cette mesure entraîne le licenciement de 40 personnes (23). La SFG Abeille, société de gymnastique, fête son centenaire (26).

Les dates indiquées entre parenthèses correspondent à la date de parution des articles.

Le Dr Jean-Claude Vergriete, médecin-informaticien d'origine française, est nommé directeur de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il entrera en fonction le 1er janvier 1982 (28). Reflet de l'activité commerciale locale, le 2e Salon chauxois a ouvert ses portes au public pour quatre jours (29).

Le Conseil général vote un crédit de 940.000 francs pour divers équipements et transformations de locaux à l'hôpital (30).

Novembre: chute d'un avion de tourisme

Décès d'une personnalité chaux-de-fonnière: M. Paul Griffond père, qui fut notamment l'un des fondateurs de la Braderie, meurt dans sa 94e année (4). Des cambrioleurs s'introduisent de nuit dans les locaux de la fabrique de montres Teriam S.A. et emportent du matériel pour une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs (6).

Un avion de tourisme s'écrase à proximité de l'aérodrome des Eplatures, peu après le décollage, manquant de peu finir sa course sur les bâtiments du Centre commercial Jumbo. A bord de l'appareil se trouvaient quatre soldats qui terminaient leur cours de répétition. Le pilote et un passager trouvent la mort, les deux autres passagers sont grièvement blessés (7).

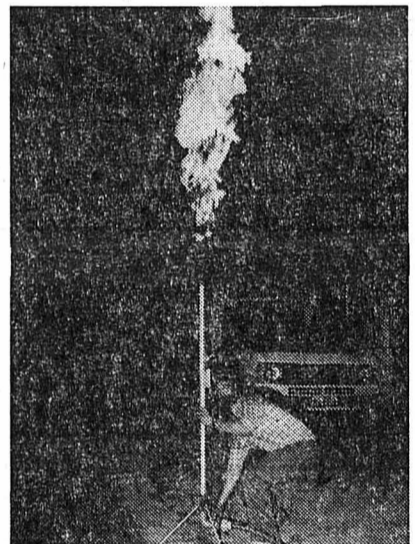
La Chaux-de-Fonds a désormais elle aussi sa zone piétonne. La rue de l'Avenir, joliment aménagée, est inaugurée. Gaz naturel: les opérations sont termi-

nées, le dernier secteur est alimenté (10). La fusion, au plan cantonal, entre les partis libéral et PPN est consommée officiellement (11).

Sous le signe de la prudence, l'exécutif présente le budget communal pour 1982, qui prévoit un déficit de 5,2 millions de francs (12). Publication d'un rapport qui laisse augurer d'une hausse prochaine des tarifs de l'électricité (14). Le parti socialiste neuchâtelois tient son congrès d'automne à La Chaux-de-Fonds. Il fait des propositions précises concernant le régime cantonal des allocations familiales. Début d'incendie dans un atelier de menuiserie, rue Numa-Droz 6: 20.000 francs de dégâts. La Jeunesse catholique a fêté son centenaire (16).

Dans les locaux de ce qui est désormais «l'ancienne» auberge de jeunesse, rue Fritz-Courvoisier 27, on inaugure «Feu Vert», un foyer d'accueil temporaire (18). Quant à la nouvelle auberge de jeunesse, rue du Nord 57, elle est, elle, inaugurée «officieusement» et peut désormais être considérée comme opérationnelle. Une épidémie de typhus des chiens sévit dans la région, mais la situation n'est pas grave au point que l'on s'alarme plus que de raison (25).

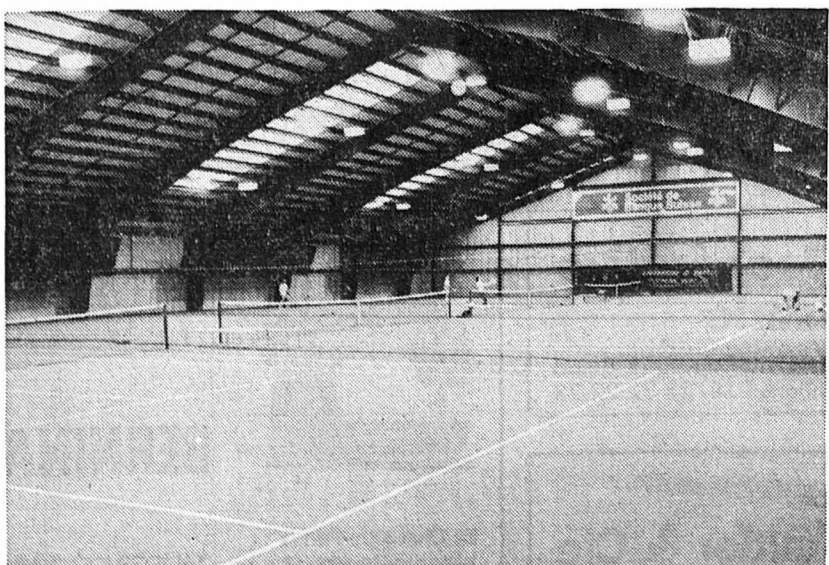
A l'assemblée de l'Association industrielle et patronale souffle un vent d'optimisme. Mot d'ordre: la région doit guérir de sa sinistrosité (26). Le Conseil général approuve la hausse annoncée des tarifs de l'électricité (27). Après quelques timides apparitions la neige lance sa première véritable offensive de la saison (30).



Le gaz naturel est arrivé!

Décembre: volonté optimiste pour le budget communal

Pour prévenir les populations riveraines du Doubs, un nouveau système d'alarme-eau est inspecté au barrage du Châtelot par les organes compétents (2). Le Tribunal Fédéral «légalise» la politique urbanistique communale. Le recours d'un propriétaire contre la ville de La Chaux-de-Fonds est rejeté (3). Le Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises, situé aux Eplatures, dans la zone industrielle, est officiellement inauguré. (12) Dernière séance de l'année pour le Conseil général. Au menu, le budget 82: «Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté». Autres décisions de l'exécutif, on salue avec plaisir l'implantation d'une nouvelle industrie et le feu vert est donné au TPR pour qu'il puisse s'installer dans les locaux de Beau-Site. Enfin, les autorités communales expriment leur solidarité avec le peuple polonais, qui vit des heures graves (17).



Nouvel équipement sportif pour la ville de La Chaux-de-Fonds: le Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises aux Eplatures



Ce qu'il reste de l'avion de tourisme qui s'est écrasé à proximité de l'aérodrome des Eplatures, faisant deux morts et deux blessés

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

de la part des commerçants suivants:

Haute Coiffure - Créations européennes

Peppino

Avenue Léopold-Robert 76 - 3e étage
Téléphone 039/23 45 45

Volets à rouleaux et stores

Bruno Perazzolo

Rue du Temple-Allemand 81
Atelier: tél. 039/22 31 08
Domicile: Nord 175, tél. 039/23 58 49

Coiffure

Roger-François

Serre 110
Téléphone 039/22 32 45

Boucherie-Charcuterie

René Perroud

Rue de la Serre 8
Téléphone 039/22 64 47

Pierrefleurs

Place Neuve 8
Téléphone 039/23 49 80

Pierrot Ménager

Appareils ménagers
Agencements de cuisineRue de la Serre 90
Téléphone 039/23 00 55

Entreprise maçonnerie-carrelage

Jean Ramseier

Rue des Pâquerettes 23
Téléphone 039/28 23 01D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chaux-de-Fonds
P 039/23 21 61

Pies

POUR ELLE & LUI

Avenue Léopold-Robert 75
Téléphone 039/22 54 96

Fritz Robert

Tapissier-décorateur

Rue du Collège 12
Téléphone 039/22 36 22

Boutique Couture

M. et Mme Romano

Avenue Léopold-Robert 76
Téléphone 039/23 04 58

Gypserie - Peinture

Michel Rössli

Rue des Rosiers 9
Téléphone 039/22 66 37

Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie

Albert Roth

Rue de l'Hôtel-de-Ville 41
Téléphone 039/22 18 56

Maçonnerie - Carrelage - Transformations

Jean-Marie RONDEZ

Ruelle de la Retraite 14
Téléphone 039/22 38 92

Confiserie Mirabeau

M. et Mme Rothenbuhler

Rue Neuve 7
Téléphone 039/23 12 32

pharmacie droguerie pillonel

balancier 7 et serre 81
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 46 46 / 47

Vins en gros

Rudolf & Kaiser

Succ. E. Rudolf

Rue de la Serre 91-93

Tél. 039/22 22 19
ou 039/22 22 27

Fleurs

Willy Stehlé

Marché 2
Tél. 039/22 41 50Plâtrerie-Peinture
Papiers peints

Philippe Rufenacht

Rue de La Charrière 51
Téléphone 039/22 46 74

Congélateur collectif

Clément Sandoz

Rue des Clématites 2
Téléphone 039/23 38 63

Vitrerie

Stéphane Schmidt

Fleurs 2
Téléphone 039/23 35 88

Satem produits pétroliers

Combustibles - Carburants - Bitumes -
Liants bitumeux - Révision de citernes

André Ryser

Rue du Parc 6
Téléphone 039/23 90 90
La Chaux-de-Fonds

Boucherie Chevaline

Frédy Schneider

Jardinière 74 Téléphone 039/22 38 89
Numaga Téléphone 039/26 90 58
Place du Marché Téléphone 039/22 17 76

Au Petit Louvre

Grenier 1
Tél. 039/22 36 69

Atelier de ferblanterie - Ventilation

Raphaël Serena

Rue du Parc 1

Téléphone 039/22 50 73
Privé: 039/22 10 41

Encadrements - Reliure - Dorure

Claude Simonet

Rue du Rocher 11
Téléphone 039/22 39 09Ferblanterie-
Ventilation

Pliage en 6 m.

Charles Singelé

Rue Jardinière 19
Tél. 039/23 31 13

Société Coopérative de menuiserie

Rue Fritz-Couvoisier 51-53
Téléphone 039/23 32 22-23

Electricité-Téléphone

Werner Stalder & Cie

Cerisiers 3
Téléphone 039/23 54 45

BERNINA

La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 31
M. et Mme Thiébaud

Tél. 039/22 22 54

Entreprise Jean-Pierre Soguel

Travaux de couverture de toits
et déblayement de la neigeRue Fritz-Couvoisier 22a
Téléphone 039/22 30 26

...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

Sandoz Tapis
s. à r. l.
Arcades
Avenue Léopold-Robert 53

Ferblanterie, installations sanitaires
Schaub & Mühlemann
Rue du Progrès 84-88
Téléphone 039/22 28 72

aux Travailleries
STAUB & Cie
Confection-
Chemiserie
Rue de la Balance 2
Téléphone 039/22 13 17

Boulangerie-
Pâtisserie
E. SCHNEBELI
Rue de
l'Hôtel-de-Ville
Tél. 039/22 21 95

Menuiserie
Armand Studer
Rue du Parc 8
Tél. (atelier) 039/22 15 70
(privé) 039/22 40 51

Entreprise de maçonnerie
Bruno Tarditi
Les Foulets 1a
Téléphone 039/22 57 38

Quincaillerie
Toulefer SA
Place de
l'Hôtel-de-Ville
Tél. 039/23 13 71

**Tricots
Modernes**
Balance 10
Tél. 039/22 52 66

Sylvain Tschantz
Menuisier-vitrier
Atelier: Rue du 1er-Mars 16c
Téléphone 039/23 22 60

Turtschy Fleurs SA
Avenue Léopold-Robert 59
Téléphone 039/22 40 61

Denrées alimentaires et vins en gros
Unigros SA
Rue du Parc 141
Téléphone 039/26 42 66

Salvador Vera
Alimentation des Crêtets
Crêtets 117
Téléphone 039/26 41 66

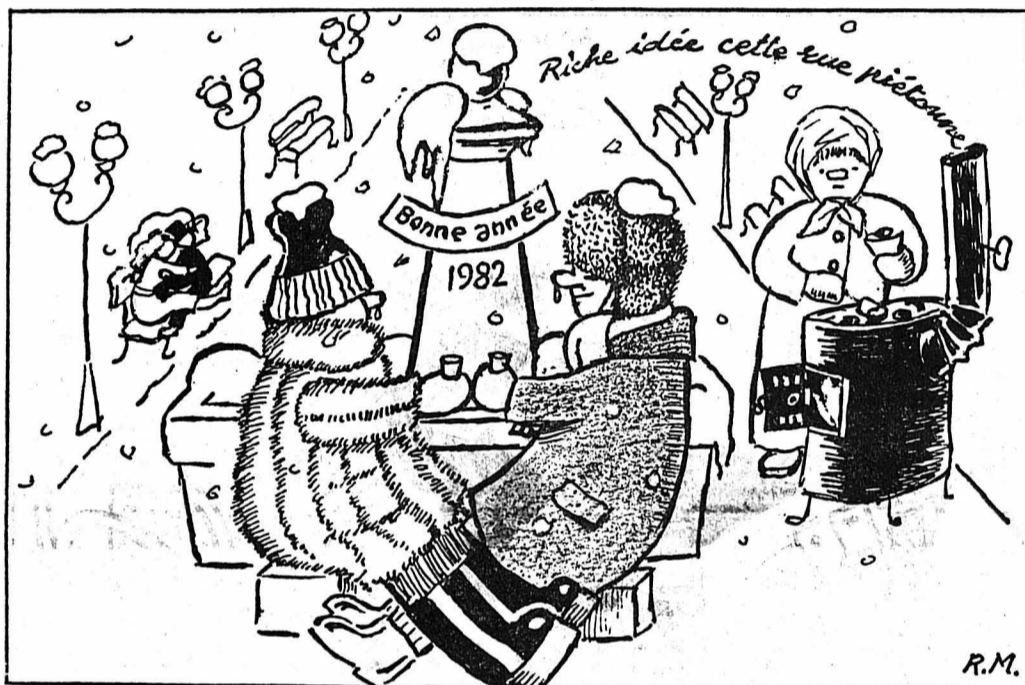
Installations sanitaires, chauffages
Voegtli SA
Rue Numa-Droz 89
Téléphone 039/22 41 76

Central-Cash
Avenue Léopold-Robert 157
Téléphone 039/26 43 77

Garage
M. Voisard
Agence cycles et cyclomoteurs Cilo
Rue du Parc 139
Téléphone 039/26 41 88

Entreprise de carrelages et de revêtements
Giulio Vona
Rue des Primevères 10
Téléphone 039/26 78 12

Optique-Horlogerie
von gunten
Maître opticien
Diplômé fédéral
Avenue Léopold-Robert 23
Téléphone 039/22 38 03



Menuiserie-Vitrierie-Ebénisterie
Vuille & uilliomnet
Serre 32 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/22 36 66

Au d'OP
F. von Känel
et son personnel
Place Neuve 8
Tél. 039/22 26 76
Av. L.-Robert 66
Tél. 039/22 21 17
Succursale
à Saint-Imier

Caravanes
Henri Tripet
Fritz-Courvoisier 95b
Tél. 039/22 12 55-56

Horlogerie-Bijouterie
A. Vuilleumier
Rue Neuve 10
Téléphone 039/23 20 54

Bureau fiduciaire
Pierre Vuillemin
Avenue
Léopold-Robert 84
Tél. 039/22 51 83

Charles Vurlod
Jardinier-Paysagiste
Rue Jaquet-Droz 7
Téléphone 039/22 67 91

**Arnold Wälti
et famille**
Rue de l'Épargne 20
Téléphone 039/28 22 64 ou 23 79 00

Primeurs
Mme et M.
Roger Waelti
Rue de la Serre 8
Tél. 039/22 41 71

Machines agricoles, tronçonneuses Jobu,
tracteurs Renault
Werner Wälti
Maréchal-Forgeron
Rue du Locle 69
Téléphone 039/26 72 50

«MA BOUTIQUE»
Maroquinerie-tapisserie
Willy Wasem
Rue de la Serre 31
Téléphone 039/23 88 31

Sellerie,
articles de voyage
Chs Weber
Fritz-Courvoisier 12
Tél. 039/22 30 79

Garage du Puits
Agence Datsun
F. Winkelmann Fils
Rue du Puits 10
Téléphone 039/22 17 81

Auto-Électricité
Winkler SA
Service Bosch et Lucas
Rue Numa-Droz 132
Téléphone 039/23 43 23-24

Confection dames
Yvo-Mode
Rue de la Serre 11
Téléphone 039/23 10 27

«La Tabatière du Théâtre»
Tabacs, bureau de location du Théâtre
M. et Mme
René Zaslowski- Meylan
Avenue Léopold-Robert 29

G. Zuccolotto
Electricité, téléphone,
concession A
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 66 33

Café-restaurant du
Relais du
**Cheval
Blanc**
M. et Mme
Gustave Bubloz
Boinod
Tél. 039/23 48 44

**Restaurant
du Mont-Dar**
Christian Lässer
Chantal Favarger
Téléphone 038/53 20 74

**Café-Restaurant
du Gurnigel**
Pierre-André Maurer
Tél. 038/53 22 62

Horticulteur-
Fleuriste
Loup
Chézard
038/53 34 24

Hôtel du Verger
Pas de fermeture hebdomadaire
Thièle
Téléphone 038/33 29 64

M. et Mme K. Mettler
Représentants
après plus de 30 ans d'activité remercient sincèrement leur fidèle clien-
tèle
Les Hauts-Geneveys
Téléphone 038/53 27 80

ALFRED MENTHA
Maîtrise fédérale Anc. entreprise SCHLEPPY
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Installations sanitaires, ferblanterie, chauffage
Téléphone 038/57 11 45



LE LOCLE

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

René Aerni
Kiosques Place du Marché
Le Locle

Amicale des contemporains
1900
Le Locle

Contemporaines
1902
Le Locle

Amicale des contemporains
1905
Le Locle

Amicale des contemporains
1906
Le Locle

Contemporaines
1907
Le Locle

Amicale des contemporains
1907
Le Locle

Contemporains
1912
Le Locle

Amicale des contemporains
1913
Le Locle

Amicale des contemporains
1914
Le Locle

Amicale des contemporains
1915
Le Locle

Amicale des contemporains
1916
Le Locle

Contemporains
1917
Le Locle

Amicale des contemporains
1921
Le Locle

Contemporaines
1924
Le Locle

Contemporaines
1928
Le Locle

Contemporaines
1932
Le Locle

Contemporains
1933
Le Locle

M. et Mme Jean Amstalden
Chocolatier-Confiseur
Rue du Temple 17
Le Locle

Contemporains
1937
Le Locle

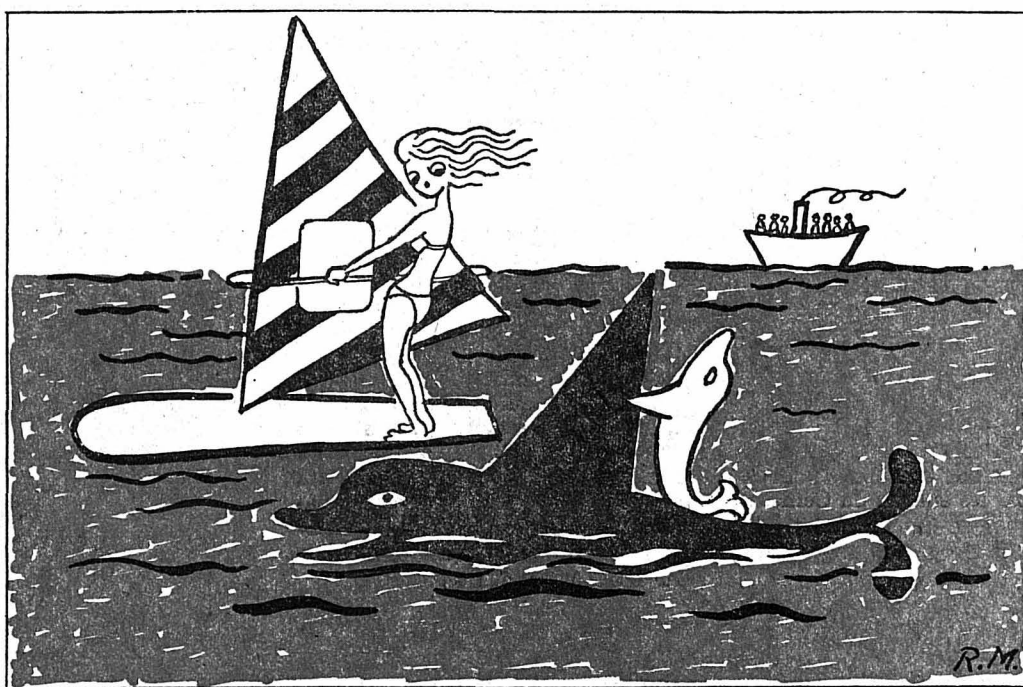
Contemporains
1939
Le Locle

Optique
amigo
Daniel-JeanRichard 23
Le Locle

Coiffure et beauté
Marcel Aubert
Le Locle - Temple 7 - Tél. 039/31 30 62

Boucherie
F. et M. Berger
Rue Marie-Anne-Calame 12
Le Locle

au fil d'or
Madame Hélène Dubois
Daniel-JeanRichard 27
2400 Le Locle
Tél. 039/31 83 83



au Vieux Moutier
Magasin de laines
Madame Monique Pellaton
Daniel-JeanRichard 35
Le Locle
Tél. 039/31 27 74

Produits diététiques
À LA SANTÉ
M. et Mme P. et H. Baillod
Grande-Rue 10
Le Locle

Bar « Le Stop »
Sylvia et Renzo
Rue Henry-Grandjean 1
Le Locle

rh
Menuiserie
Robert Balanche
Rue des Jeanneret 30
Le Locle
Téléphone 039/31 48 26

Electricité générale
R. Berger
Daniel-JeanRichard 25
Le Locle

B
BERGEON
La maison spécialisée depuis 191 ans dans l'outillage pour l'horloger, le bijoutier, l'opticien et le mécanicien de précision.
Bergeon & Cie, 11, avenue du Technicum, CH-2400 Le Locle

Albin Bischof
Verres de montres MIREX
Rue des Envers 37
Le Locle
Téléphone 039/31 17 43

Francis Botteron
Tapissier
Rue des Envers 11
Le Locle

Chauffage, sanitaires, ferblanterie, ventilation
Léo Brandt & Co
Le Locle

André Bubloz
Bureau technique
Concessionnaire des téléphones
Rue des Etangs 16
Le Locle

PENDULERIE DU LION-D'OR
P. BUSER - Grande-Rue 20 - LE LOCLE
Téléphone (039) 31 54 13

Buvette de la patinoire
Famille Mario Borel
Le Locle
Téléphone 039/31 41 41

CALAME LE LOCLE SPORTS
Envers 57 - Tél. 039/31 86 87

Epicerie
Gilbert Castella
Rue de France 33
Le Locle

Centre-Locle
Gérance H. Bezzola
Rue Bournot 33
Le Locle

Club du Berger Allemand
Groupe loclois

Club Haltérophile du Locle-Sports

Menuiserie, fenêtres, meubles de bureau
Conti & Cie
Rue de la Claire 1
Le Locle

Coste
Fleurs
Rue de la Côte 10
Le Locle

Cordonnerie centrale
Pasquale Colagrossi
Rue des Envers 37
Le Locle
Téléphone 039/31 55 42

Installations sanitaires, chauffage central, ferblanterie
Corthesy & Girard
Succ. de Moser
Téléphone 039/31 65 20

Café-Restaurant
La Croisette
Odette et François Berner
Le Locle
Téléphone 039/31 35 30

Garage Cuenot
Rue du Marais 3
Le Locle
Téléphone 039/31 12 30

Etienne Delay
Tapissier-décorateur
Envers 39
Le Locle
Téléphone 039/31 28 45

Articles publicitaires en matières plastiques
Thermoplex F. Droz SA
La Combe-Girard 8
Le Locle

H. Dubois Maroquinier
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

Entreprise de bâtiments et travaux publics
Duvanel & Bezzola SA
Rue Bournot 33
Le Locle

L'IMPARTIAL

rétrospective

Au Locle et dans le district

De quoi fut composée l'actualité de ces 12 derniers mois?

Avant que ne se termine l'année, «L'Impartial» jette pour ses lecteurs un dernier regard sur les douze mois écoulés. Voici un résumé des principaux événements qui ont composé l'actualité de ces douze derniers mois.

NB Les dates figurant entre parenthèses sont celles du jour de la parution de l'information.

Janvier: Rude hiver

(3) La population du district, selon les dernières statistiques continue à diminuer de manière générale. (5) Lors de la première Sibérienne courue dans de difficiles conditions, le junior Marchon bat les favoris et impose sa volonté. (5) On a vraiment eu chaud au quartier où s'est déclaré un violent feu de cheminée dans la ferme de M. Charles Jeanneret. (7) L'hiver déclenche une violente offensive. (8) Une habitante âgée de Bellevue est victime d'une sauvage agression.

Au feu!

(12) Le premier bébé de l'année est né. C'est une fille prénommée Joanne. (13) Par un froid piquant les élèves des Ecoles secondaires et supérieure de



Les élèves de l'Ecole primaire, à l'image de leurs collègues de l'Ecole secondaire partent en camp de ski

commerce sont partis en camp de ski. (14) Un très important début d'incendie causant des milliers de francs de dégât éclate au garage du Midi. (16) Le district est presque paralysé par la neige. (17) Un violent incendie ravage un dancing en France voisine, non loin de Montlebon.

Histoire de neige

(21) Lourde, humide la neige ne cesse de tomber, entraînant des perturbations dans le trafic CFF et sur le réseau électrique. (24) A La Rançonnière le talus artificiel de neige mesure 17 mètres 50 de long. (26) P.-E. Rey s'impose lors de la seizième journée de ski nordique à La Brévine et remporte du même coup définitivement le challenge. (27) Des experts démontrent que la responsabilité de la commune est totalement

dégagée en ce qui concerne les affaissements d'immeubles en ville du Locle.

Février: Le Doubs est gelé

(2) Par un temps superbe 10 000 personnes ont envahi le Doubs totalement gelé. (4) Des voleurs emportent de la marchandise et un peu d'argent après avoir cassé la vitre d'une boucherie. (7) La mini-exposition de paysages d'hiver organisée par la rédaction locloise de «L'Impartial-FAM», dans les vitrines de ses bureaux se poursuit en rencontrant un incroyable succès. (9) Le Lions Club du Locle célèbre son 25e anniversaire.

Agriculteurs mécontents

(12) Une avalanche d'une certaine importance s'abat sur La Croix-des-Côtes. (14) Le comité des dames de l'Hôpital du Locle a 100 ans. (17) A l'occasion d'une sélection nationale pour un concours de formation professionnelle, les meilleurs jeunes du pays sont réunis au Locle. (20) Le mécontentement ne cesse de grandir au sein du monde paysan qui le fait savoir à l'occasion de l'assemblée annuelle de la société d'agriculture.

Congés de sport

(23) Les traditionnels congés de sport débutent - une fois n'est pas coutume - dans d'excellentes conditions. (25) La fanfare des Brenets s'est donné un nouveau directeur en la personne de M. J.-A. Stalder. (28) Avec ferveur et dans l'amitié, groupements patriotiques, partis politiques célèbrent avec un peu d'avance la fête du 1er mars.

Mars: A propos des écoles professionnelles

(2) Renouant avec une sympathique tradition, Carnaval est célébré à l'Ecole maternelle italienne du Locle ainsi que par les enfants du Cerneux-Péquignot. (4) La Commune des Brenets a accueilli 18 nouveaux jeunes citoyens. (7) Le Conseil général de La Brévine dit une seconde fois «non» à la protection civile, tandis que le législatif loclois, par son accord à d'importants crédits reconnaît l'importance économique des écoles professionnelles de la ville et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. (9) Plus de quarante nouveaux ingénieurs empochent leur diplôme.

Changement de direction à la crèche

(11) Les musiques suisses de la Croix-Bleue ont tenu leurs assises annuelles aux Ponts-de-Martel. (14) Le Doubs en cette période de crue se permet de hautes fantaisies. (16) Importante mutation à la direction de la crèche du Locle où Mlle Rigaux remplace l'ancienne directrice, Mlle Kocher. (19) Une brillante réussite couronne le concours interne du ski-club de La Brévine.

Loclois à l'honneur

(23) Lors d'un concours de saut à ski réunissant les meilleurs juniors suisses, le Loclois Gérard Balanche se montra



En février, des milliers de personnes envahissent le Doubs gelé

le meilleur s'approchant de peu du record du tremplin avec un bond de 83 mètres. (24) La Grange célèbre son cinquantième anniversaire. A cette occasion l'animateur M. Nicolas Widmer passe la main à M. Marcel Schiess. (28) Grâce au dynamisme de l'entreprise Caractères SA qui agrandit ses bâtiments, le quartier de La Jaluse s'anime et reprend vie. (30) Lors de ses assises annuelles l'ACS se donne un nouveau président, pour les Montagnes neuchâtelaises. M. Emmanuel Bourquin remplace M. Werner Gautschi. (31) Début d'incendie au bar du Stop.

Avril: Diverses réalisations en vue

(2) On envisage d'ici quelque temps la réalisation d'un télésiège aux Ponts-de-Martel. (4) Après 50 ans de dévouement et d'abnégation, sœur Elise prend sa retraite mettant ainsi fin à un long apostolat. (8) Grâce à la Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches une vieille roue à augets installée précédemment à Valangin est sauvée de la destruction. (10) On annonce à La Chaux-du-Milieu la prochaine ouverture d'un centre d'accueil.

Bandits arrêtés

(13) Dans la joie les fidèles de la paroisse catholique ont pris part à l'ordination de trois nouveaux diacres dont M. Philippe Matthey du Locle. (15) On apprend les arrestations - environ une année après - des auteurs de l'audacieux hold-up avec prise d'otages perpétré contre l'UBS du Locle. (16) Ex-directeur du saut à ski suisse Germano Cassis n'est plus. (18) Le projet d'implantation d'une nouvelle industrie au Locle, du côté de La Jambe-Ducom-

mun suscite des remous parmi les locaux de ces immeubles qui se verraient amputer de leur jardin potager.

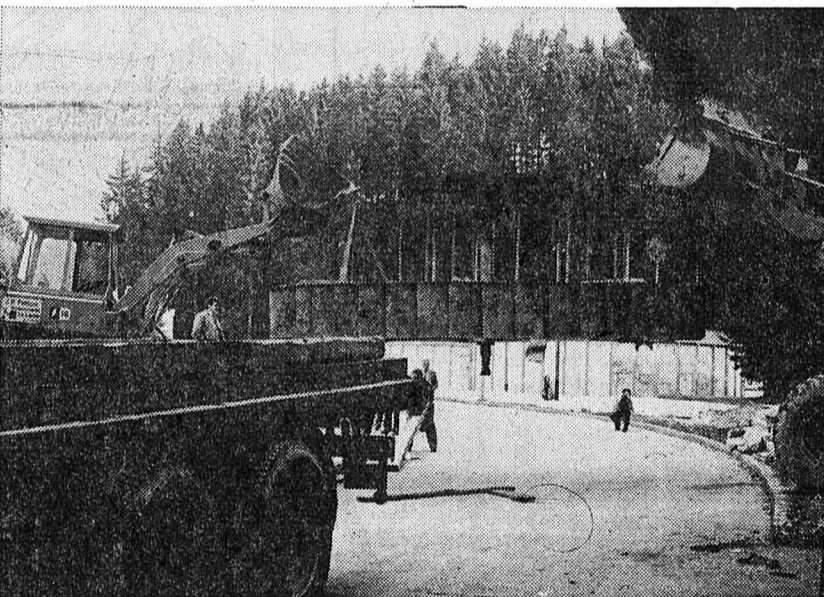
Changement chez Precimed

(21) Au Cerneux-Péquignot la construction du nouveau bâtiment destiné

sa réputation d'événement musical de grande importance.

Changements au sein des exécutifs

(22) M. André Huguenin est appelé à la présidence des Brenets tandis qu'en



Une meule imposante est transportée depuis Valangin et enrichira les futures collections du Musée de la meunerie du Col-des-Roches

à abriter notamment la salle communale a débuté. (23) Les travaux de réfection et d'agrandissement de la route du Crêt-du-Locle se poursuivent. (25) Le restaurant Frascati a été victime d'une tentative de cambriolage. (25) Une ludothèque fonctionne depuis quelque temps au Foyer des Billodes. (30) Changement de direction chez Precimed où M. Luc Tissot a remis son entreprise à Intermedics Inc.

remplacement de M. Jean Pilloud, décédé, M. Gilbert Déhon prendra place parmi l'exécutif. (26) Le ski-club du Locle fête officiellement le 25e anniversaire de sa création. (29) Au Cerneux-Péquignot M. Jean-Claude Evard fait son entrée au Conseil communal.

Suite en page 15

Mai: Succès sportif

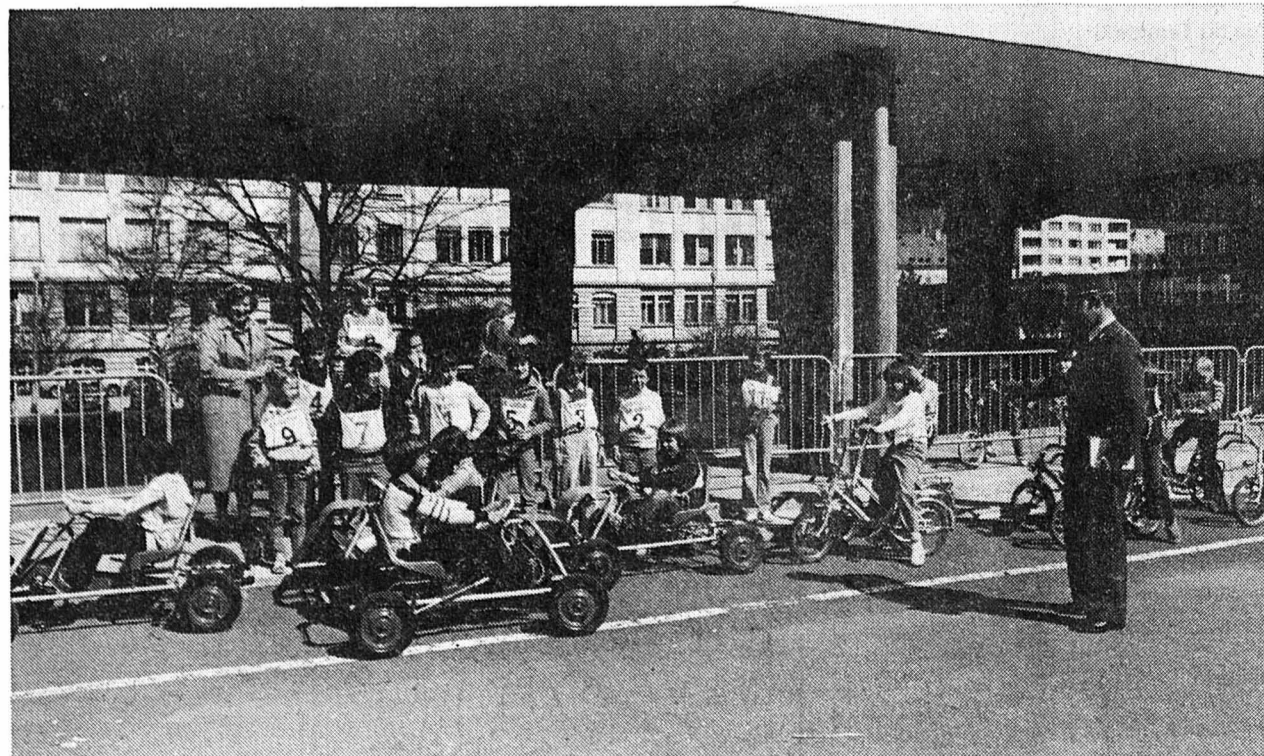
(2) Grisaille et succès mitigé pour la fête des travailleurs placée sous le signe des revendications. (6) Une équipe du VC Edelweiss comprenant J.-Mary Grezet remporte la 1re place du championnat par équipe de l'UCNJ organisé à La Chaux-du-Milieu. (8) Pour leur sécurité, plus de 500 élèves furent instruits au jardin de circulation. (9) Après un long et fructueux mandat, M. F. Jeanneret, alors conseiller d'Etat a pris congé de la Commission de l'Ecole cantonale d'ingénieurs.

Un président de commune s'en va

(11) Magnifique réussite lors de la 6e course pédestre Le Saut-du-Doubs - La Ferme-Modèle remportée par le Français Jean André. (12) 400 femmes-paysannes se retrouvent à la salle Dixi. (18) Les électeurs des Brenets acceptent la taxe sur l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères. (18) M. Claude Simon-Vermot, président de commune du Cerneux-Péquignot démissionne de sa fonction. (18) Le premier concours d'exécution musicale de La Chaux-du-Milieu a d'emblée établi



Deux nouveaux visages à l'exécutif des Brenets



Plus de 500 élèves, durant le mois de mai s'instruisent lors du jardin de circulation

LE LOCLE

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

L'Echo de l'Union

Chœur d'hommes

Le Locle

**Garage
W. Burkhalter**Foule 28
Le Locle

Téléphone 039/31 70 31

Nouvelle agence

Honda**Café Central**

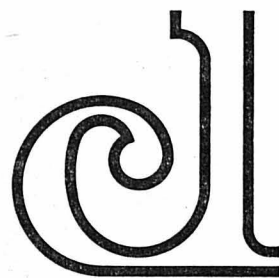
M. et Mme Paolo Mattina

Rue Daniel-JeanRichard 34
Le Locle**Quincaillerie
Dubois**Rue du Temple 5
Le Locle**Emissa SA**rue de France 55
Le Locle**Flisa**

Fabrique locloise d'instruments SA

Jeanneret 9-11
Le Locle

Service pneus Vulcan

D. FerrazziniRue de France 20
Le Locle**Le
Comptoir
Loclois**Tabacs
Journaux**Simone
Favre**Rue Daniel-
JeanRichard 33

Le Locle

FC Ticino

Le Locle

Entreprise de bâtiment

Carlo Franchini

et famille

Rue des Jeanneret 44
Le Locle**entreprise
FREIBURGHaus
Travaux publics**Bureau du Locle
Grande-Rue 3
Le Locle

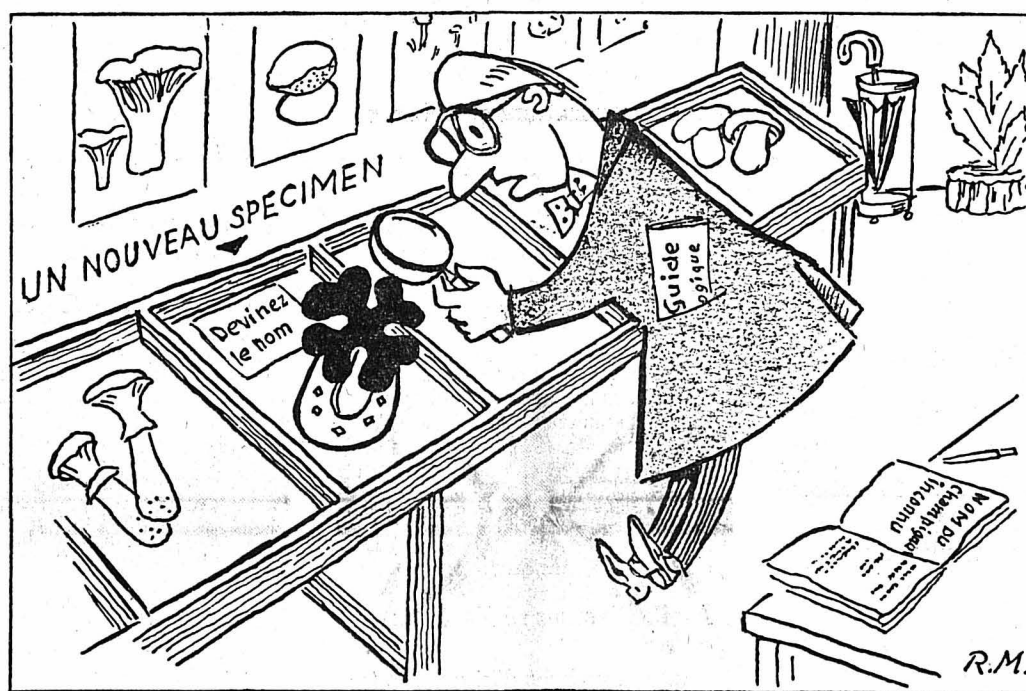
Menuiserie

Louis CupillardConcorde 55
Le Locle**F.T.M.H.**

Rue du Crêt-Vaillant 19

Le Locle

Téléphone 039/31 15 42

**Boutique Frida**Grande-Rue 10
Le Locle

Confection pour messieurs

Rue Daniel-JeanRichard 15-17
Le Locle**Restaurant
du Commerce**

Chez Loïs

Bar à D'Jo

Famille Aloïs Garin

Rue Temple 23
Le Locle
Téléphone 039/31 37 63**FAR****Les Fabriques
d'Assortiments Réunies**

Rue Girardet 57

Le Locle

Restaurant Frascati

Chez «Beppe»

M. et Mme Giuseppe Ferradini

Rue des Envers 38
Le Locle
Téléphone 039/31 31 41**T. et Chs-H. Grandjean**

Papeterie

Rue du Temple 3
Le Locle

Fleurs

Maison FreyRue du Temple 6
Le Locle**Boutique d'Art**

Mme Nelly Jacot

Rue de la Banque 9
Le Locle**Ecole de conduite**Maurice Jacot
moniteur officielRue de France 26
Le Locle
Téléphone 039/31 27 25**Jeux de quilles
Café Lux**

Mme et M. Roland Frutschi

Le Locle - Téléphone 039/31 26 26

**Girard-
Alimentation**Rue du Marais 34
Le Locle**Caravanes Inglin**

M. John Inglin

Le Locle

Ferblanterie
sanitaire**Jean-Paul Ischer**Rue de France 9
Le Locle**Gravhor****Hirt
& Cie**

Rue de la Gare 14

Le Locle

**Kiosque
rue du Midi**M. et Mme M. Guinand
Rue du Midi 1
Le Locle

Ecole de conduite

Daniel Jacot FilsRue des Malpieres 11
Le Locle
Téléphone 039/31 58 54La Boutique
du Tricot**Mme
Jeanrenaud**

D.-JeanRichard 35

Hôtel de France

M. et Mme Jacot

et son Bar «Le Rio»

Rue des Cent-Pas 8
Le Locle

Boucherie

M. et Mme Francy JeanneretRue Jean-D'Aarberg 8
Le Locle**La Confiserie
Edouard
Jacot**

Grande-Rue 42

Le Locle

L'IMPARTIAL

rétrospective

Au Locle et dans le district

De quoi fut composée l'actualité de ces 12 derniers mois?

Suite de la page 13

Juin: Nouvelle centenaire

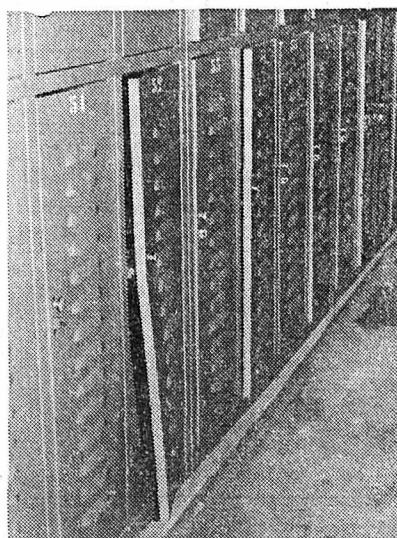
(1) 200 élèves prennent part aux examens cyclistes. (2) Mme Emma Paffois, demeurant à La Résidence, entre dans sa centième année. (4) Le gaz naturel dont on a beaucoup parlé alimente déjà un quartier de la ville. (5) M. Georges Gabus du Cerneux-Péquignot prend la tête de l'exécutif. (9) L'Ecole secondaire du Locle ouvre ses portes pour une exposition de travaux réalisés lors des Activités complémentaires à option.

permet au public de découvrir les tendances actuelles de la mode de la coiffure. (26) A la faveur d'un discours de M. Francis Jaquet, conseiller communal au Locle, le problème de l'imposition fiscale des frontaliers revient sur le tapis. (27) Tragique accident de travail au-dessus des Brenets, un jeune bûcheron de 17 ans trouve la mort.

Juillet: Soleil et pluie...

(1) Riches activités pour les élèves de l'ESIP des Ponts-de-Martel qui prirent

part à une grande marche populaire et, pour la première fois, à une semaine verte. (3) Sous un magnifique soleil - une fois n'est pas coutume - magnifique succès des 13e joutes sportives scolaires. (6) Début pluvieux pour la fête des promotions qui se déroula malgré tout samedi sous un pâle soleil. (9) La foudre s'abat et met le feu à une ferme sise au Chauffaud suisse. La maison a été totalement détruite.



Les larcins, à la piscine, en ouverture de saison se multiplient

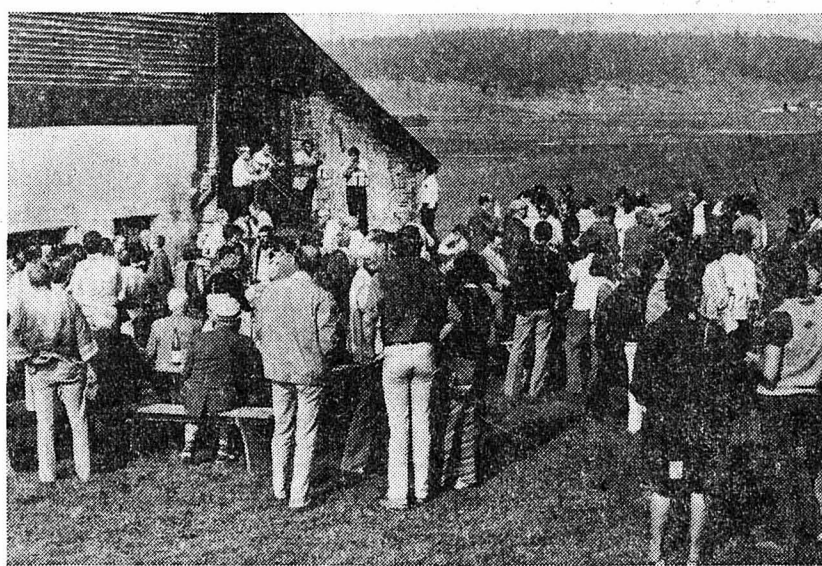
Deux consultations populaires

(21) Les larcins se multiplient à la piscine du Locle. (25) Au Château des Monts, le Musée d'horlogerie poursuit ses aménagements tout en enrichissant ses nombreuses collections. (26) La paroisse réformée des Ponts-de-Martel accueille dans la joie son nouveau pasteur, M. Robert Tolck. (27) A propos



Un nouveau pasteur arrive aux Ponts-de-Martel

de la zone piétonne du Casino, le Conseil communal lance une consultation populaire. (28) Le feu ravage les Etablissements Renaudin à Morteau. (31) Les PTT mettent en consultation le nouvel horaire des automobiles postales.



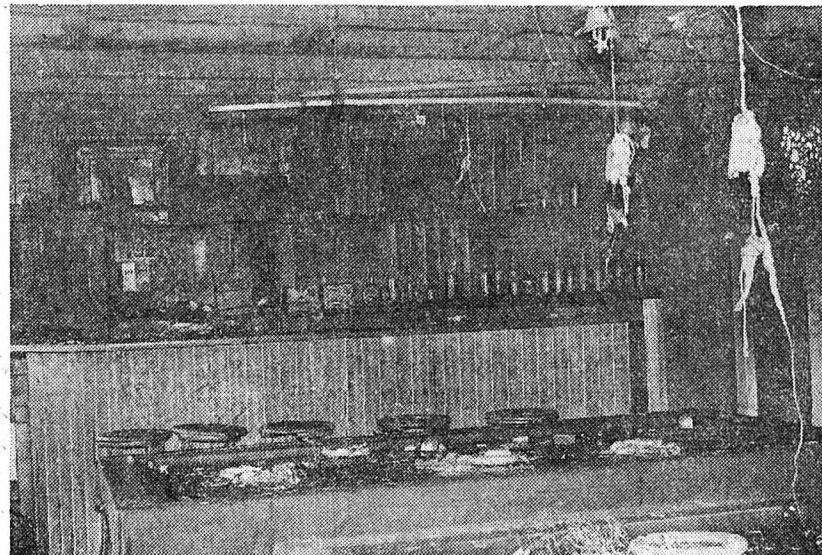
Brillant vernissage d'une non moins brillante exposition au Grand-Cachot

Septembre: Des champignons et des hommes

(1) La Grange présente le programme de sa nouvelle saison qui se révèle très riche. (3) La reconstruction et la rénovation de l'immeuble Crêt-Vaillant 29 ravagé par le feu en juin débutent. (7) Ouverture d'une remarquable exposition à la ferme du Grand-Ca-

Des cadets mouillés

(22) Au-dessus des Ponts-de-Martel, 350 campeurs membres de l'Union cadette, se sont retrouvés pour leur fête cantonale perturbée par la pluie. (23) Pour sauver des vies humaines, le Centre de secours du Locle a reçu un matériel complet de désincarcération. (26) Des départements français prennent



Le feu détruit l'étage supérieur du café de la Poste, au Locle

chot-de-Vent qui a pour thème: «Des champignons et des hommes». (9) Nette domination du Red Fish lors du championnat cantonal de natation à la piscine du Communal.

Voyage d'étude

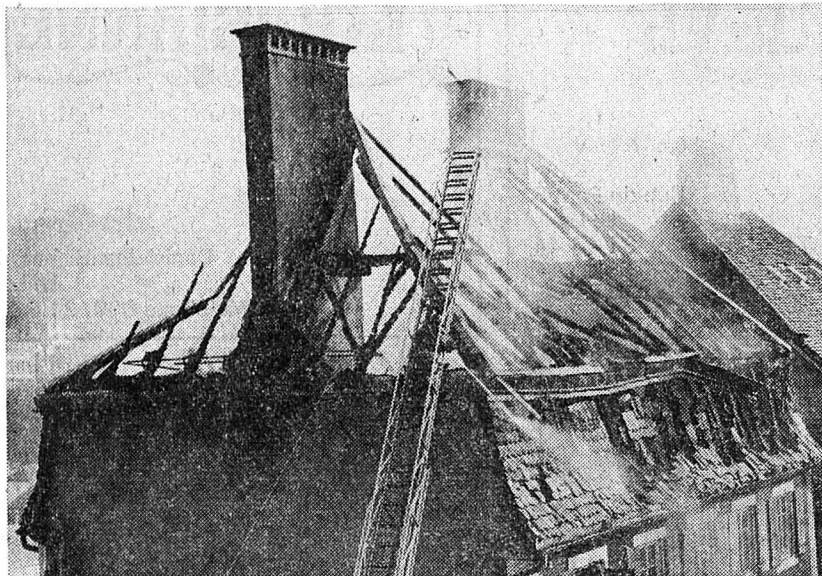
(11) Après l'amélioration de la route de La Perche, c'est maintenant au tour du carrefour du Quartier. (14) Les petits élèves apprennent à traverser correctement la chaussée. (16) Des élèves-ingénieurs rentrent d'un enthousiasmant voyage d'études en Autriche. (17) Succès de la première Coupe franco-suisse de pétanque organisée au Col-des-Roches. (18) Le café de la Poste dans un triste état à la suite d'un incendie.

des mesures afin de limiter la cueillette des champignons. (29) A la paroisse catholique un prêtre arrive, l'abbé Ecabert, alors que l'abbé Donzé s'en va.

Octobre: Premier Comptoir loclois

(1) Exercice d'évacuation au collège Beau-Site où les pompiers avaient simulé un incendie. (3) Ça colle Well! Issu de la fusion de Sacol et de Vel, le premier comptoir loclois a ouvert ses portes. (6) Aux Barthélémy, non loin de La Brévine, un gigantesque incendie détruit une grande ferme. (9) Le 10.000e visiteur a franchi les portes du Comptoir loclois.

Suite en page 19



L'immeuble Crêt-Vaillant 29 ravagé par le feu

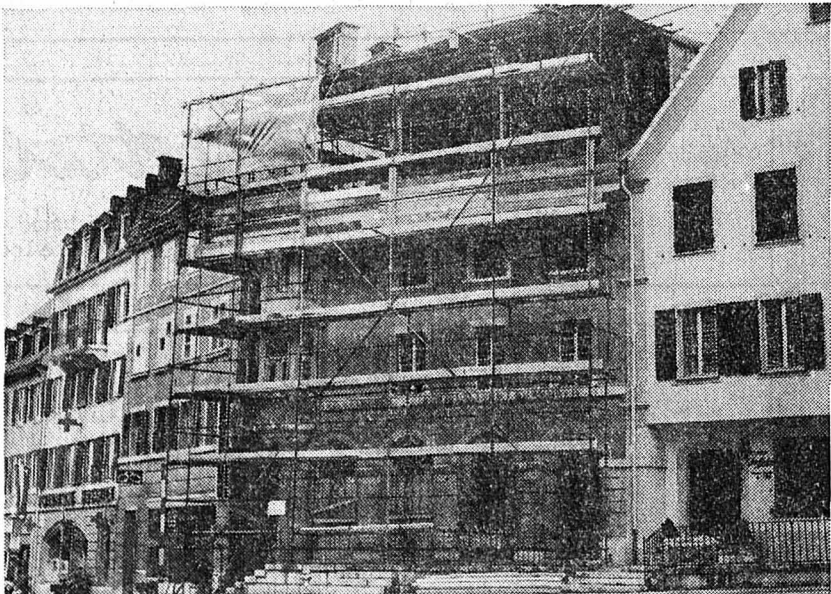
Immeuble en feu

(13) Lors d'un intéressant dîner-débat organisé à la Fondation Sandoz, M. Henri-Charles Tauxe, philosophe, journaliste et écrivain parle de la violence, langage de notre époque. (15) Un important sinistre ravage un immeuble situé au Crêt-Vaillant 29. (18) A titre d'essai s'ouvre une petite zone piétonne en ville du Locle. (19) La construction d'un home médicalisé aux Ponts-de-Martel est décidée. (20) M. Hermann Widmer accède à la présidence du Conseil général du Locle en remplacement de M. Jean-Pierre Francon.

part à une grande marche populaire et, pour la première fois, à une semaine verte. (3) Sous un magnifique soleil - une fois n'est pas coutume - magnifique succès des 13e joutes sportives scolaires. (6) Début pluvieux pour la fête des promotions qui se déroula malgré tout samedi sous un pâle soleil. (9) La foudre s'abat et met le feu à une ferme sise au Chauffaud suisse. La maison a été totalement détruite.

Réalisation immobilières

(11) Bonne nouvelle: l'immeuble Grande Rue 24 détruit par le feu le 30 mars 1979 sera totalement rénové. (15)



Bonne nouvelle: les travaux de rénovation de l'immeuble Grande Rue 24 vont débiter

Tragique accident de travail

(22) A l'occasion du centième anniversaire de la section locale la fête cantonale de La Croix-Bleue se déroule aux Ponts-de-Martel. (24) Formidable succès populaire pour le «festival fleuri 1981» qui eut lieu à la salle Dixi et qui

Au Cerneux-Péquignot, le nouveau bâtiment communal est sous toit. (18) Ouverture à La Brévine d'un centre sportif avec dortoirs testés par les membres de l'équipe suisse A de ski de fond.

Nouveauté à l'hôpital

(20) Aux Ponts-de-Martel, le home pour personnes âgées sort de terre. (21) La population apprend avec tristesse le décès du docteur Charles Baillod. (27) Pour ses nombreuses opérations comptables, l'hôpital du Locle dispose maintenant d'un ordinateur.

AOÛT: Exploit d'un tireur

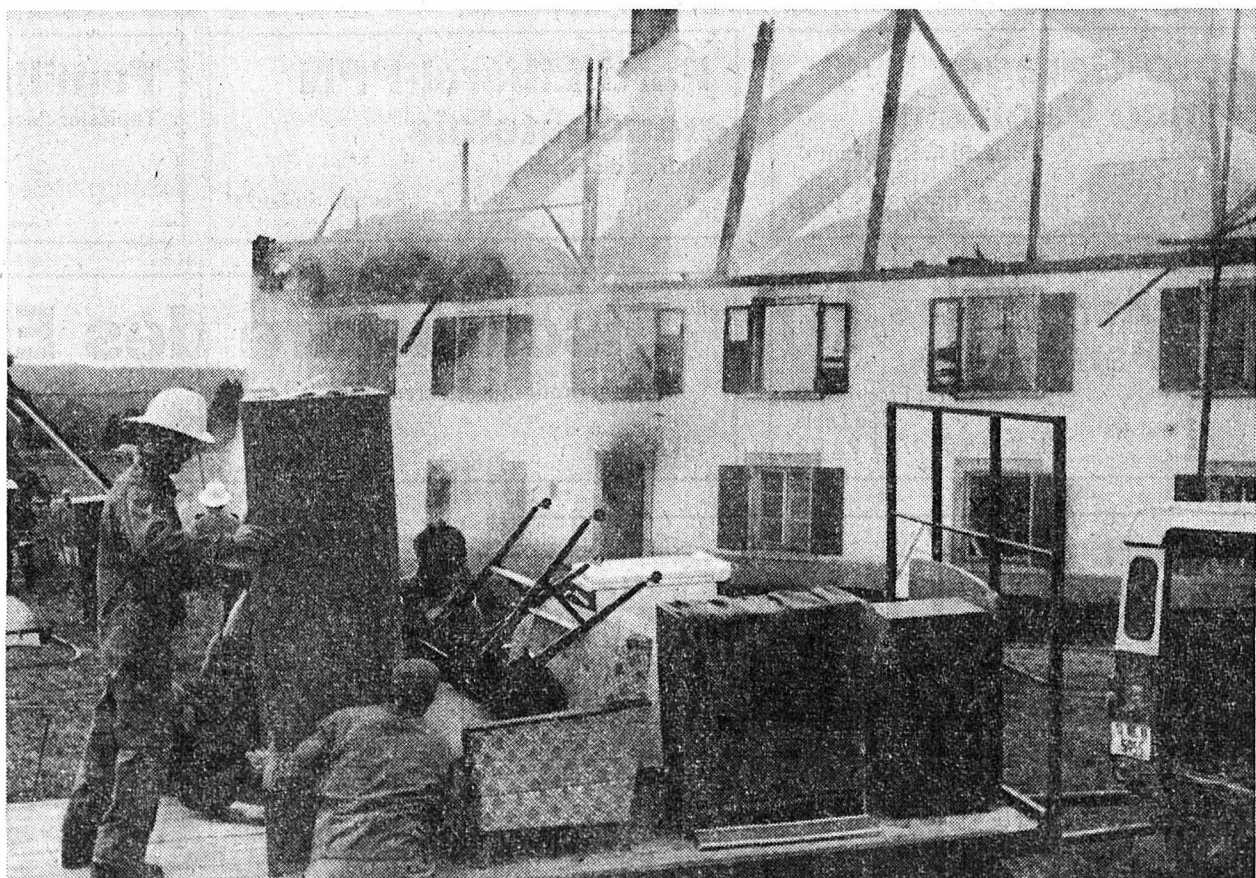
(1) Avec ferveur et en toute simplicité le district célèbre la fête nationale. (6) Après trois ans de ministère au service de la paroisse réformée du Locle, le pasteur Nlongi Mfwilwakanda s'en va. (7) Le tireur loclois Jacques-Alain Perrin prend la route pour Saint-Domingue pour participer au Championnat du monde de tir au pistolet. (10) Plus que centenaire, Mme Cécile Racine s'est éteinte.

Coup d'œil menacé

(14) A l'occasion du tournoi de football des Brenets, presque toute la po-



Le tireur loclois Jacques-Alain Perrin se distingue



Autre tragique incendie qui ravagea une ferme non loin de La Brévine

LE LOCLE

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

de la part des commerçants suivants:

Claude Jeanneret
Succ de Becker & Co.

Rue des Envers 39
Le Locle

Boutique Prêt-à-porter
Mme et M. R. Jeanrenaud
Rue de France 8
Le Locle

Café-Restaurant des Pylons
Bernard Jossi
Le Locle

Horlogerie-Bijouterie
Eric Jossi
Le Locle

Brasserie Leppert
H. Widmer, succ.

Rue de France 33
Le Locle

Claude Leuba
Assurances La Générale de Berne
Rue de la Colline 16
Le Locle
Téléphone 039/31 50 55

L'IMPARTIAL

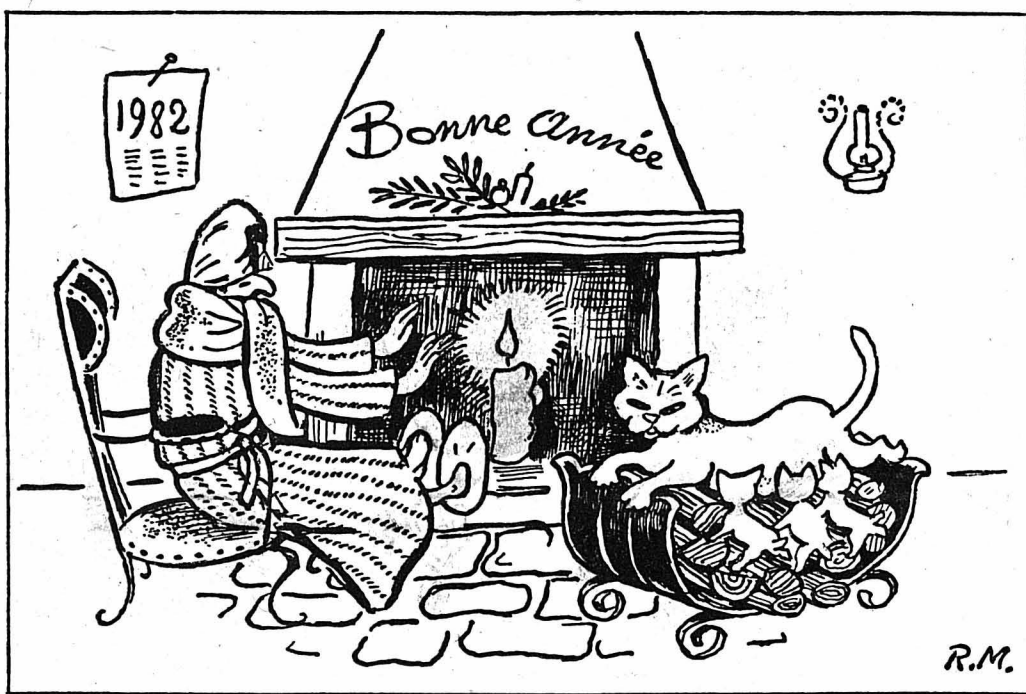
Rue du Pont 8
Le Locle
Téléphone 039/31 14 44
Rédaction: 039/31 33 31

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Daniel-JeanRichard 21
Le Locle
Téléphone 039/31 82 79

Bâtiments travaux publics
Jean-Pierre Maspoli SA
Rue de la Foule 26
Le Locle

Famille
Gaston Matthey
Boucherie
Rue des Jeanneret 17
Le Locle
Téléphone 039/31 43 23



Jean Meroni
Entrepreneur

Foule 20 - Téléphone 039/31 23 08
France 12 - Téléphone 039/31 24 01
Le Locle

Benito Miatto
Epicerie

Rue des Tourelles 1
Le Locle
Téléphone 039/31 16 08

Assurances Rentenanstalt
Marc Marmy

Grande-Rue 3
Le Locle
Téléphone 039/31 56 82

C. Matthey
Tapissier-décorateur
Rue de la Côte 14
Le Locle

Serrurerie, constructions métalliques
Pascal Monacelli
Le Locle, Combe-Girard 4 - Tél. 039/31 19 05
La Chaux-de-Fonds, Progrès 99a - Tél. 039/22 20 26

Chaussures **Mottet**
Rue Daniel-JeanRichard 13
Le Locle

Musique Militaire
Le Locle


Entreprise de bâtiments, travaux publics
Pierre Notary & Cie
Rue du Tertre 5
Le Locle

Carrosserie Oes
Rue des Jeanneret 18
Le Locle

Tabacs, Journaux
F. Peiry
Kiosque des Girardet
Le Locle

Garage Inglin Le Locle
succ. A. Pandolfo

Rue Girardet 37
Le Locle



AUDI NSU

Moto-Garage Franco Paolasini
Rue du Crêt-Vaillant 4
Le Locle
Téléphone 039/31 34 44

Parti Libéral-PPN neuchâtelois
District du Locle
Section du Locle

Famille Pauli
Tapissier-décorateur
Place du Marché
Le Locle
Téléphone 039/31 18 44

Boucherie Eric Perregaux
Rue du Progrès 47
Le Locle
Téléphone 039/31 72 72

Pisciculture des Enfers
Truites, grenouilles, écrevisses
Le Locle
Téléphone 039/31 45 91

Kiosque du Technicum
M. Philippe Perret
Place du Technicum
Le Locle

SANISPORTE
M. et Mme Remo Pianca
Rue du Temple
Le Locle

POSSA
POSSA
POSSA
POSSA
VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE
SYLVAIN MAIRET 7
2400 LE LOCLE
TEL. 039 31 58 18
SUCCURSALE
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039 23 00 41

«**Philatelia**»
Le Locle

Entreprise de gypserie-peinture
Piffaretti Frères
Rue du Châtelard 9
Le Locle

...et merci à notre fidèle clientèle

LE LOCLE

de la part des commerçants suivants:

Entreprise ferblanterie-couverture
Jean-Louis Prétôt
Rue des Envers 60
Le Locle

Garage du Crêt
Agence Talbot-Subaru
M. Armand Privet Rue du Verger 22
Le Locle
Téléphone 039/31 59 33

Restaurant-Bar-Rôtisserie-Pizzeria
Le Ranch
Verger 4
Le Locle
Téléphone 039/31 29 43

Camionnage officiel CFF
Déménagements, transports dans toute la Suisse et à l'étranger
Jean Rea
Rue des Envers 65
Le Locle
Téléphone 039/31 66 87

Pro Ticino
Le Locle


Restaurant Terminus
Famille Paul Riesch Rue des Envers 30
Le Locle

Entreprise
Jean-Bernard Robert
Carrelages, petite maçonnerie.
Les Brenets - Téléphone 039/32 19 94

Garage et carrosserie
des Eroges
G. Rustico
Agences Alfa-Roméo, Mazda
Rue de France 57
Le Locle

Salon de coiffure
Gino et Maria
Grande-Rue 38
Le Locle

Entreprise de menuiserie-parqueterie-vitrerie
Angelo Salvi
Foule 26 - Le Locle

Satem
Le Locle SA
(anciennement Chantiers Chapuis SA)

Grande-Rue 16
2400 Le Locle
Téléphone 039/31 10 67

La Ferme Modèle
Familles Santschy
Beauregard-sur-Le-Locle

M. et Mme W. Scheurer
Tapissier-décorateur
Rue de la Côte 18
Le Locle

Frédy Schneider
Boucherie Chevaline
Grande-Rue 30
Le Locle
Téléphone 039/31 24 52



Boucherie
Mme et M. Charles Schulze
Rue de la Gare 16
Le Locle

Café-Restaurant du Jura
Famille Schulze
Rue de la Gare 16
Le Locle

Ski-Club
Le Locle

Epicierie
Simon-Vermot
Rue du Crêt-Vaillant 3
Le Locle

Société fédérale
de Gymnastique
Section du Locle

Société
des Laitiers
du Locle


ANDRE SPACK
laiterie alimentation
tél. 311066

Boucherie
Centrale
Jean Stauffer Rue du Pont 4
Le Locle

Centre automobile
de La Jaluse
Fiat, Mitsubishi, Skoda
Mme et M. Chs Steiner et leurs enfants
Le Locle

M. Maire
Epicierie, Laiterie du Progrès

Société
canine
Le Locle

Excursion Stauffer

Les Monts 84
Le Locle
Téléphone 039/31 49 13

Taxis
Réunis
Le Locle
Téléphone 039/31 55 55

J. Pellaton
Epicierie-Laiterie Côte 18

Chauffage central
Narcisse Tondat
Succ. de Georges Donati Rue des Envers 55
Le Locle
Téléphone 039/31 35 04


Turtschy, fleuriste
Grande-Rue 40
Le Locle
Téléphone 039/31 46 69

C. Perrottet
Laiterie agricole Rue Bournod

Giuliano
Uccelli
Plâtrerie-Peinture
Rue J.-J.-Huguenin 10
Le Locle
Téléphone 039/31 64 72


Union
Instrumentale
Le Locle

DROGUERIE
CENTRALE
M. VAUDROZ Rue de la Côte 4
Le Locle

Verres minéraux trempés

ET. VEREM
Rue Bournod 33
Le Locle

Café des Sports
M. et Mme F. Vernier
Rue Jehan-Droz 15
Le Locle

Meilleurs vœux
pour 1982

Assurances
Michel Ziegler
Collaborateurs:
Yves Billod-Morel
Eric Matthey
Gilbert Nicolet
Daniel-JeanRichard 37
Le Locle

LE LOCLE

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

Vélo-Club Edelweiss
Le Locle

Atelier Jean Vermetti Fils
Rue des Envers 19
Le Locle

Coutellerie
Pierre-André Vermot
Successeur de M. Matthey-Chesi
Rue Daniel-JeanRichard 21
Le Locle

Ferblanterie-appareillage-couverture
René Vermetti
Rue des Envers 17
Le Locle

Ferblanterie-couverture
Karl Wagner
Maîtrises fédérales
Atelier: Billodes 46
Bureau: Colline 8
Le Locle
Téléphone 039/31 82 23

L'ART DU MEUBLE
Meubles, tapis, rideaux
R. Zwahlen
Rue de France 4 et 6
Le Locle
Téléphone 039/31 38 85

Hôtel Fédéral
Famille Belliard
Le Col-des-Roches

Garage du Col
M. René Bovier et famille
Le Locle

Restaurant du Jet d'Eau
Famille Pierre Garin
Le Locle

Matériaux de construction
Madame Alphonse Meroni
Le Col-des-Roches

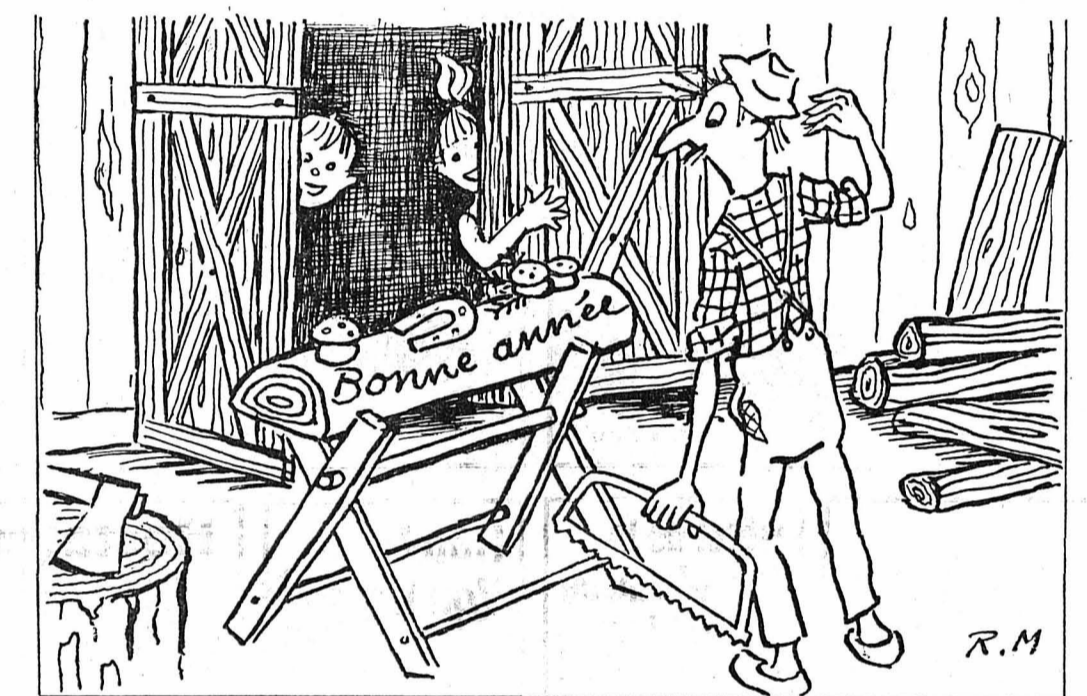
Boucherie
Famille François Bonnet
Grand-Rue 17
Les Brenets

Restaurant-Rôtisserie du Parc
Famille J. Claude
Les Brenets
Téléphone 039/32 11 27

Café de la Place
M. et Mme Marc Cugnet-Jaquet
Rue du Collège 1
Les Brenets

Serrurerie, ferblanterie, installations sanitaires
Willy Eisenring
Rue du Temple 12
Les Brenets

Café-restaurant du Régional
Famille André Gauthier
Rue de la Fontaine 2
Les Brenets



Hôtel du Saut-du-Doubs
Familles Moser et Frydig
Le Saut-du-Doubs
Téléphone 039/31 10 70

Salon Mélusine
Rue du Lac 16
2416 Les Brenets

Garage des Brenets
M. Pierre Schick
Les Brenets
Téléphone 039/32 16 16

Société fédérale de gymnastique
Les Brenets

Laiterie, charcuterie
Famille J.-François Tharin
Grand-Rue 11 - Les Brenets

John Thum
Plâtrerie-peinture
2416 Les Brenets
Téléphone 039/32 12 30

Entreprise de gypserie-peinture
Georges Vassalli
La Crête 93
Les Brenets

Boulangerie-pâtisserie
La Parisienne
M. Georges Vezzo
Grand-Rue 10
Les Brenets

Menuiserie-vitrierie
André Wyss
Rue Pierre-Seitz 4
Les Brenets

Restaurant des Replattes
s/Le Locle
Famille Georges Matthey
Le Locle

Restaurant de la Combe-Jeanneret
sur/Le Locle
Famille Chs Mumenthaler
Téléphone 039/31 14 71

Charpente, menuiserie
E. Casati & E. Manueddu
Le Prévoux

Station-Service du Prévoux
Familles Jean-Pierre et René Jeanneret

Café-Restaurant des Recettes
Famille F. Nicoulin

Restaurant Bonnet et famille
Le Cerneux-Péquignot

Scierie, commerce de bois
Famille
René Bruchon
Le Cerneux-Péquignot

Menuiserie
Famille
Michel Marguet
Le Cerneux-Péquignot

Roger Vermot
Menuiserie, vitrierie, rénovations, transformations
Le Cerneux-Péquignot
Tél. 039/36 13 13

Boucherie
M. et Mme André Arnoux
La Brévine
Téléphone 039/35 11 06

Hôtel de Ville
M. et Mme Emile Bessire
La Brévine
Téléphone 039/35 13 44

Hôtel-Restaurant
National
Mme et M. E. Montero-Stauffer
La Brévine
Téléphone 039/35 13 13

Menuiserie
Jean-Pierre Schneider
La Brévine
Téléphone 039/35 13 24

Jeannin Frères
Charpente, menuiserie, couverture, station essence
La Brévine
Téléphone 039/35 13 53

Edouard Gretillat
Garage du Centenaire
La Brévine

BAR RESTAURANT l'isba TEA-ROOM

La Brévine
tel. 351306
Famille Josette Busi-Schick

Garage de la Sibérie
J. Robert
Agence Subaru
Le Cachot
Téléphone 039/36 12 58

Relais des Tailères
Famille Huguenin-Jenal
Téléphone 039/35 12 24

L'IMPARTIAL

rétrospective

Au Locle et dans le district

De quoi fut composée l'actualité de ces 12 derniers mois?

Suite de la page 15

Agression à la gare

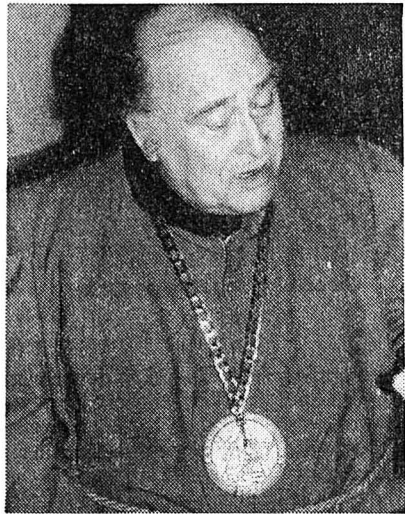
(10) Un agent de manœuvre est agressé à la gare du Locle par deux inconnus qui après l'avoir battu emportent 30.000 francs. (12) M. Pierre Androuet, surnommé le Pape du fromage, est de passage au Locle. (13) Les ALL reçoivent un nouveau bus. (17) Les voitures circulent à nouveau sur la rue du Technicum transformée quelques mois en mini-zone piétonne.

FAR au Prévoux: c'est fini

(21) Au Cerneux-Péquignot, deux maisons familiales sortent de terre. (23) Coup dur pour cette même commune. La succursale des FAR du Prévoux ferme ses portes. (26) Pétition des habitants du Quartier Neuf qui croient en son avenir et sa résurrection. (27) Un nouveau prêtre, Philippe Matthey du Locle, célèbre sa première messe. (30) Le Locle se trouve sur le chemin de la transhumance de moutons qui voyagent des Verrières en Ajoie. (30) Après avoir passé trente ans au Service d'aide familiale, Mlle Antoinette Chappuis prend sa retraite.

Novembre: Grogne à La Chaux-du-Milieu

(2) La fanfare de la Croix-Bleue des Ponts-de-Martel inaugure ses nouveaux uniformes. (3) Le gros-œuvre du home médicalisé de La Résidence est terminé. (5) Le Locle-Natation a vingt



Le «pape» du fromage de passage au Locle

ans. (7) Les travaux d'adduction d'eau sont arrêtés à La Chaux-du-Milieu. Les propriétaires grognent. (9) Réunion au Locle de la Confrérie des olifants de Saint-Blaise.

Triple inauguration

(11) L'existence de l'hôpital de Morteau semble menacée faute d'argent. (12) Le coup d'œil menacé au-dessus des Brenets est provisoirement sauvegardé. (13) Inauguration officielle de deux tronçons de route restaurée et corrigée: entre Les Brenets et Les Pargots ainsi qu'au Crêt-du-Locle. (14) Le Centre d'accueil de La Chaux-du-Milieu est inauguré. (18) Première au Locle avec la présentation d'un montage audio-visuel sur l'éducation routière qui fait appel à une pédagogie de choc.

Pas de sous, pas de chauffage

(21) Levure au home pour personnes âgées «Le Martagon» aux Ponts-de-Martel. (21) Nouvelle caserne pour les pompiers de Villers-le-Lac. (24) Grand concert au Locle en l'honneur du 80e anniversaire de Bernard Reichel. (27) Drôle d'affaire au Locle où des locatari-

es sont privés de chauffage car les citernes à mazout sont vides, la gérance ne disposant pas suffisamment d'argent pour en acheter. (27) La fabrique de boîtes or Cédex SA va disparaître: 18 licenciements. (30) Première neige. Les mesures d'hiver sont plus que jamais en vigueur.



Grand concert pour les 80 ans de Bernard Reichel

Décembre: Déjà la neige fait des siennes

(1) Belles soirées de la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et de la fanfare Sainte-Cécile aux Ponts-de-Martel qui toutes deux connaissent un vif succès populaire. (2) La ville du Locle est citée en exemple lors du 10e congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées qui s'est tenu à Casablanca. (4) La station d'épuration de Morteau vient d'entrer en fonction. (8) Dès le printemps débiteront les travaux de construction d'un nouveau pavillon pour la douane du Col-des-Roches. (9) Grosse casse: des sapins s'abattent sur les lignes et créent d'importantes perturbations sur le réseau électrique de l'ENSA.

Une fermeture et une ouverture...

(12) Conséquence de la dépopulation: fermeture de trois classes au Locle, en section préprofessionnelle. (12) Un nouveau diaporama sonore en multivision complète les installations du Musée d'horlogerie. (14) Ouverture prochaine à La Brévine d'un nouveau centre d'accueil d'une capacité de 52 places.

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

Carrosserie Barth La Sagne-Eglise Téléphone 039/31 53 33	 Garage de la Vallée Jean et Roland Bettex La Sagne Tél. 039/31 51 68	Carrière, transports, terrassements Entreprise Vve Samuel Gentil La Sagne Téléphone 039/31 51 34	Ferblanterie-sanitaire, chauffage central Jaquet & Vuille La Sagne - Tél. 039/31 52 63 Les Ponts-de-Martel - Tél. 039/37 12 30		
Menuiserie Matile & Verardo La Sagne Tél. 039/31 52 62	Laiterie-Fromagerie Famille Henri Perret La Sagne Téléphone 039/31 52 05	Hôtel de la Croix-Blanche Jean-Pierre Tissot La Sagne Tél. 039/31 51 21	Hôtel Von Bergen La Sagne	Restaurant du Grand-Sommartel Elisabeth et Roger Thiébaud Téléphone 039/31 17 27	Entreprise A. Durini Maçonnerie-Carrelage Les Ponts-de-Martel
Menuiserie Favre Frères Les Ponts-de-Martel Tél. 039/37 12 07	Scierie, charpente, menuiserie Frédéric Finger Les Ponts-de-Martel Téléphone 039/37 12 47	Boulangerie-pâtisserie Robert Frésard Les Ponts-de-Martel Téléphone 039/37 11 16	Buffet de la Gare M. et Mme Maurice Jacopin Les Ponts-de-Martel Téléphone 039/37 12 12		
Menuiserie Fernand Matthey Les Ponts-de-Martel Tél. 039/37 14 90	Laiterie Ernest Möri Les Ponts-de-Martel Téléphone 039/37 16 66	Transports, eaux minérales, bières Perrin Frères Les Ponts-de-Martel Téléphone 039/37 15 22			
Stadelmann Radio-TV + tabacs-journaux Les Ponts-de-Martel Grand-Rue 14 Téléphones 039/37 16 17 et 37 17 90	Boucherie-Charcuterie Edouard Stauffer Les Ponts-de-Martel Tél. 039/37 11 04		L.-A. Brunner La Chaux-du-Milieu Téléphone 038/36 11 82 G.-C. Sieber La Sagne Téléphone 039/31 51 02 	Restaurant de la Fleur-de-Lys Famille Baumann Le Cachot	
Génie civil, travaux publics, carrières, bâtiment Silvio Facchinetti SA Gouttes-d'Or 78 Neuchâtel	 Portes-Rouges 149 + Bassin 8 Téléphones 038/25 79 09 et 24 07 22	 E. Ruchti Instruments de musique. Vente et réparations Saint-Blaise Rue des Moulins 5 Tél. 038/33 49 37	Chez «La Mutter» Hôtel de la Poste Famille Kopp La Chaux-du-Milieu Téléphone 039/36 11 16	 Garage-Carrosserie Chézard/Ne Tél. 038/53 38 68	
Boutique, cadeaux P. Vadi Cernier Téléphone 038/53 26 31	<h2>et merci à notre fidèle clientèle</h2>				

Douze mois d'actualité dans le canton du Jura

Janvier

La maison d'un professeur de musique chaux-de-fonnier est incendiée. Quelque 5000 livres et des centaines de partitions musicales restent dans les flammes (4.1) Promesse solennelle de tous les élus communaux aux Franches-Montagnes. Environ 200 élus et fonctionnaires assermentés à l'Hôtel de Ville de Saignelégier par le ministre Pierre Boillat en présence de Jacques Stadelmann, maire de Delémont. Même cérémonie à Delémont et Por-

Ederswiller. Il invite à nouveau le Gouvernement bernois, le Département fédéral de justice et police à mettre fin aux manœuvres visant à détacher les deux communes du canton du Jura (20.1). Constitution d'une commission chargée d'élaborer un projet relatif à l'éducation sexuelle à l'école, sous la présidence du ministre Roger Jardin (21.1). Pro Jura, office jurassien du tourisme, a fait parvenir une lettre aussi sèche que catégorique au Gouvernement bernois à la suite de la de-

L'entreprise Jura Watch, autogérée depuis 1977, est reprise par la firme suisse Novabrac, qui ré-engage tout le personnel (12.2). Une commission parlementaire jurassienne est créée pour s'occuper du problème de rattachement de Vellerat au nouveau canton (13.2). L'entreprise de bonneterie et de confection Aspor S.A. de Porrentruy licencie 55 ouvriers. Elle ne conserve qu'une quinzaine d'employés pour le tricotage et l'administration (18.2). Un comité d'action contre les cours ménagers obligatoires voit le jour à Porrentruy, en présence de Mme Marie-Josèphe Lachat, responsable du Bureau de la condition féminine (23.2). De nombreuses protestations s'élèvent contre le projet de construction d'un cabaret à Delémont (28.2)

Mars

Carnaval est dans le Jura. Le cortège de Bassecourt attire quelque 15.000 spectateurs. Des cortèges ont lieu également à Delémont et au Noirmont (2.3). Le projet d'implantation d'une importante scierie industrielle à Chevèze est annoncé. C'est une succursale de la maison Lambert S.A., établie à Vicques (7.3). Le Doubs déborde à Goumois, coupe la route de la Verte-herbe et envahit l'Hôtel du Doubs, la cuisine et les écuries dont le bétail a dû être évacué (14 et 15.2). La Société laitière de Delémont inaugure de nouvelles machines ultra-modernes pour la pasteurisation du lait: elle lance un nouveau produit, le berlingot «Juralait» (20.3). Préavis favorable du municipal de Delémont pour la demande de permis de casino, malgré 1600 opposants. Condition: renoncer à des spectacles pornographiques (26.3) Implantée à Porrentruy depuis trois mois, l'entreprise de désintoxication Neutro S.A., qui traite les déchets industriels, est présentée aux autorités (27.3).

Avril

Hold-up à la Société de Banque suisse de Delémont, où une somme d'environ 800.000 francs suisses est dérobée. Peu après son forfait, le cambrioleur est arrêté à proximité de Bassecourt (1.4). Un centre équestre est ouvert à Delémont (3.4). Bien-àir, entreprise spécialisée dans la fine mécanique et les appareils dentaires, achète l'ancienne usine Mirval de Saignelégier (4 et 5.4). Entre les Emibois et Le Noirmont un camion-remorque d'une entreprise de La Chaux-de-Fonds se renverse sur la voie des CJ. Le chauffeur n'est pas blessé (16 et 17.4). Les fermes du Bois-Rebetez et des Joux-Derrière, construites sur les terrains rachetés au Département militaire fédéral, sont inaugurées, en présence du président du Gouvernement jurassien, François Mertenat (29.4).

Mai

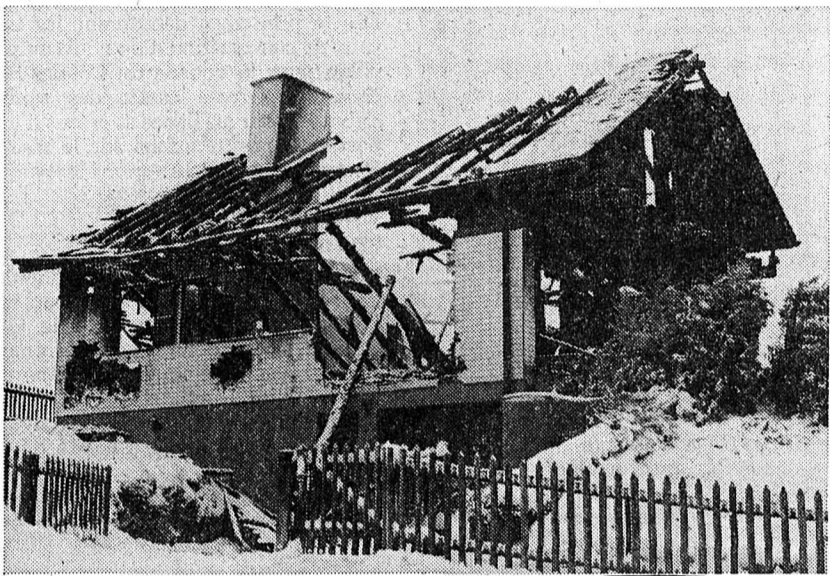
Une entreprise de Develier, Mabo S.A., fabrique de boîtes de montres, annonce la fin prochaine de ses activités. Elle occupait une quinzaine de personnes (8.5). L'exposition «Jura, treize siècles de civilisation chrétienne» ouvre ses portes à Delémont au cours d'une



Un camion se renverse sur la voie des CJ entre les Emibois et Le Noirmont. (16 février 1981)

cérémonie solennelle qui se déroule en l'église St-Marcel en présence de nombreux invités (16 et 17.5). L'entreprise Juracie S.A. qui occupe une dizaine de personnes à Lajoux s'appête à commercialiser son nouveau produit, des aiguilles d'acupuncture. (19.5) La création d'une commission pour l'étude d'une réforme scolaire dans le canton du Jura est annoncée par le ministre Roger Jardin (21.5). L'Association Etude et Concert, au terme de la campagne financière pour l'installation d'un orgue historique à l'église des Jésuites, institue la Fondation Pro Musica à Porrentruy (27.5).

et de la promotion de la famille» (13 et 14.5). La Société de l'étang de la Gruère est constituée. Elle regroupe des pêcheurs principalement et son but premier est la sauvegarde et la protection du site de la Gruère (17.6). La Municipalité de Delémont donne le feu vert à la construction d'un centre commercial qui sera implanté au cœur de la ville (18.6). Sèche réaction du Gouvernement jurassien face à l'intervention par le préfet Hauri de Moutier de déployer l'emblème officiel du canton du Jura à l'occasion de la fête des patoisants à Moutier (20 et 21.6). Un titre de champion suisse de pétanque



La maison de M. Arthur Visoni, à Muriaux, complètement détruite par un incendie, le dimanche 4 janvier.

rentruy (7.1). Première séance gouvernementale: sous la présidence de François Mertenat, un tour d'horizon des affaires en cours est effectué (8.1). La

mande adressée par l'Exécutif à l'Office national suisse du tourisme de ne plus reconnaître Pro Jura mais uniquement l'OTJB (31.1).



Le Carnaval à Bassecourt.

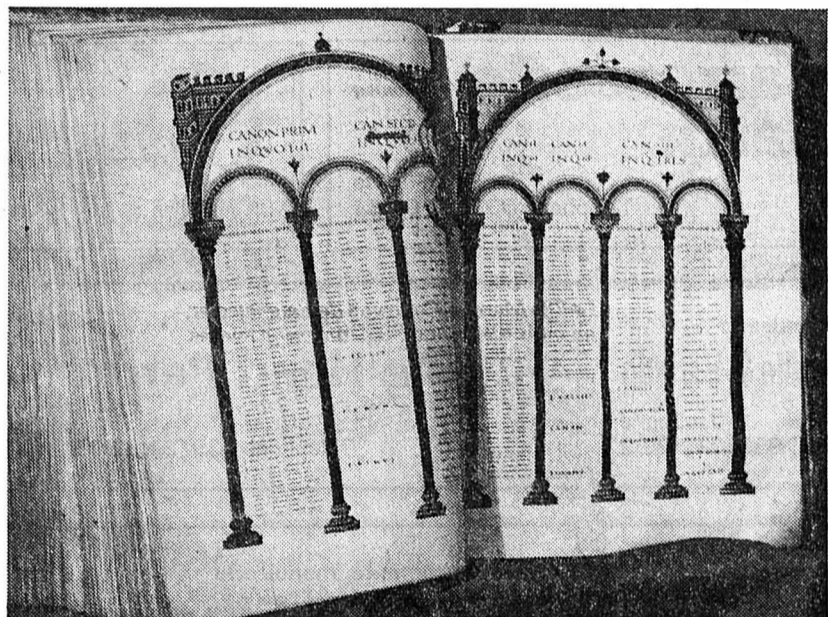
Municipalité de Delémont lance un ultimatum au Gouvernement jurassien pour savoir si l'administration cantonale du Jura sera logée dans le château. Cas échéant, la ville de Delémont serait obligée de construire une nouvelle école primaire (17.1) Le Rassemblement jurassien lance un «avertissement aux deux Bernes» concernant le sort des communes de Vellerat et

Février

M. Gabriel Roy, conseiller national de Delémont, quitte son poste de secrétaire-adjoint permanent du Rassemblement jurassien (2.2). Soixante femmes au total siègent dans les 24 commissions municipales permanentes de Delémont, ce qui représente à peine 30% de l'effectif des commissaires (5.2).



Le Doubs déborde à Goumois, c'était le 14 février.



L'Exposition «Jura, treize siècles de civilisation chrétienne» est ouverte en mai.

Juin

Pour la première fois depuis la création du nouveau canton, le Parlement va être saisi d'un recours en grâce, de la part d'un ressortissant des Franches-Montagnes (4.6). Le Gouvernement jurassien rend public le premier rapport sur la réalisation du programme de développement économique: le bilan est jugé positif (5.6). Le Gouvernement jurassien nomme un groupe de travail chargé d'étudier la réorganisation des prisons jurassiennes. La déléguée à la

est décerné à Pepino et Gérard Natale de Delémont (23.6). La communauté de travail des céramistes suisses, sur la recommandation d'Armand Bachofner, le dernier potier de Bonfol, a choisi l'abbatiale de Bellelay pour organiser sa grande exposition, qui a lieu tous les deux ans (27.6).

Juillet

Le Parlement jurassien, après sa séance, part en course aux Ordonns, à St-Ursanne et Ocourt. A cette occa-



La police jurassienne se modernise. Des appareils radio montés sur les motos sont équipés de cinq canaux.

condition féminine, Mme Marie-Josèphe Lachat, fait partie du groupe (5.6). Une pétition signée de 2287 personnes est déposée demandant «la suppression des procédures juridiques en cours et à venir jusqu'à la révision de la loi de 1923» touchant l'enseignement ménager post-scolaire (12.5). Le parti démocrate-chrétien du Jura lance une initiative populaire «en vue de la protection

sion, le commandant de la police présente les appareils radio équipés de cinq canaux (4 et 5.7). Décès de Me André Martin Cattin, avocat et notaire à Saignelégier, député, ancien président des Parlements bernois et jurassiens (6.7). Marco Muller, l'auteur du cambriolage de la SBS à Delémont, s'évade de la prison de district de Delémont (8.7).

Suite en page 21

L'IMPARTIAL

rétrospective

Douze mois d'actualité dans le canton du Jura

Suite de la page 20

Pro Jura reste le seul interlocuteur reconnu par l'Office national suisse du tourisme pour l'ensemble du Jura des sept districts (18 et 19.7). La commune d'Ederswiler, seule localité germanophone du canton, reproche au gouvernement jurassien de ne pas avoir appuyé sa demande de rattachement au district de Laufen (18 et 19.7). Les Militants francs-montagnards expriment des critiques sur le fait que le canton de Bâle-Ville soit invité d'honneur au prochain Marché-concours de chevaux à Saignelégier (23.7).

Août

La fête du 1er Août se déroule normalement dans plusieurs localités, alors que d'autres s'en tiennent aux

cette organisation (14.8). Une trentaine de soldats du bataillon fusilier 24 manifeste à Delémont. Ils réclament la gratuité des transports CFF pour les congés de fin de semaine et contre la pose de la garde armée (27.8). Grosse affaire des fausses montres Rolex au Tribunal correctionnel du district de Delémont (29 et 30.8). La plus importante mine de silex actuellement en Suisse, qui se trouve à Loewenbourg (commune de Pleigne), fait actuellement l'objet de fouilles entreprises sous l'égide de la Fondation Merian de Bâle (31.8).

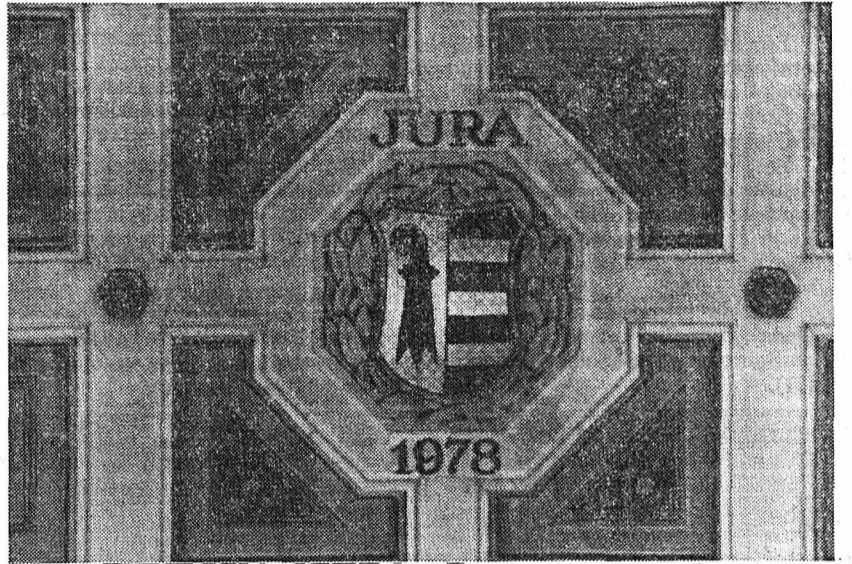
Septembre

Le Conseil municipal de Delémont reçoit une pétition signée de 143 personnes qui exigent des mesures contre

suisse (11.9). La 34e Fête du peuple jurassien se déroule à Delémont. L'accent est mis tout particulièrement sur la défense des minorités linguistiques en suisse (14.9). Un hold-up est commis au bureau postal de Soyhières. Il rapporte 1600 francs à ses auteurs en fuite (19.9 et 20.9). M. Jean-Baptiste Hennin, ex-membre du Front de libération jurassien (FLJ) exilé en France depuis le 16 octobre 1966, est victime d'un accident mortel à Bourgnone où il résidait (23.9). Les armoiries du canton du Jura figurent désormais parmi celles des autres Etats confédérés sur la voûte et la corniche du Palais fédéral à Berne (25.9). Vernissage d'une exposition Joseph Lachat à la Galerie du Cénacle à Delémont (27.9).

Octobre

Ouverture du 15e Comptoir delémontain en présence du président du Gouvernement François Mertenat (3 et 4.10). Inauguration officielle, à Porrentruy, du Tribunal du canton du Jura. Toute la magistrature jurassienne est présente ainsi que le président du Gouvernement jurassien, le ministre de la Justice et de l'Intérieur et plusieurs invités (5.10). Elles avaient été inversées dans l'Impar! Arrestation tragique à la frontière franco-suisse près de Bure. Un individu a été abattu par un douanier français et deux suspects d'origine allemande ont été arrêtés (5.10). Une nouvelle société se constitue à Delémont, la «Robinson Nugent S.A.». Elle occupera les locaux de la «Générale S.A.» qui elle cherche un espace mieux approprié à sa taille actuelle (7.10). Le professeur Auguste Viatte, âgé de 80 ans, est reçu bourgeois d'honneur de Porrentruy (7.10). Arrêt de travail dans l'entreprise d'injections plastiques à Chevenez, où les dix-sept ouvriers exigent le versement des salaires de la première quinzaine de septembre (10 et 11.10). Sensibilisé par le refus de la Confédération d'accorder une aide financière aux associations grisonnes œuvrant pour la survie de la culture du romanche, le PCST propose au gouvernement d'inscrire au budget 1982, 15.000 francs à verser aux défenseurs de la culture romanche et d'intervenir auprès de tous les cantons pour qu'ils accomplissent un geste équivalent (15.10). L'Office du patrimoine historique présente la ferme du Peu-Girard qui a été rénovée et inscrite à l'inventaire des monuments historiques protégés par le canton (15.10). A Delémont, pour deux semaines, la Société des peintres, sculpteurs et architectes de suisse (SPAS) expose quelque 370 œuvres d'artistes de tout le pays (23.10). L'Association jurassienne des locataires décide le lancement d'une initiative cantonale demandant l'élaboration d'une loi portant sur le logement et la protection des locataires (24.10). Des



Septembre: le Jura a désormais sa place définitive au Palais fédéral.

dissensions au sein des organes dirigeants du Rassemblement jurassien sont signalées (26.10). Hold-up à Delémont où deux inconnus ravissent une somme de 750.000 francs aux convoyeurs de la Société de Banques Suisse et disparaissent (27.10). La fabrique d'horlogerie Ciny annonce la prochaine fermeture de son atelier de remontage de mouvements à Vicques (27.10). Inauguration à Courrendlin de la 5e succursale de la Banque cantonale du Jura (29.10).

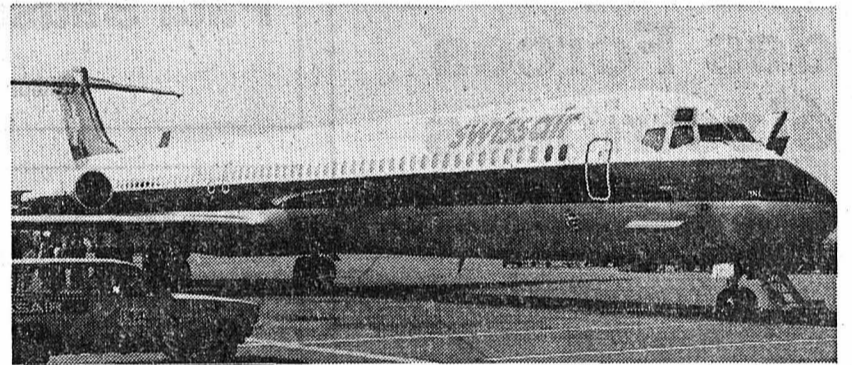
Novembre

La fabrique de cadrans en métal Julien Grillon, à Delémont, annonce qu'elle devra cesser son activité à fin janvier 1982. 17 personnes sont touchées par cette mesure (2.11). M. Auguste Hoffmeyer, président du Parlement jurassien, décède subitement à son domicile de Bassecourt, victime d'une crise cardiaque (5.11). En deuxième jugement, la cour criminelle du canton du Jura condamne M. André Rychen, ex-appointé de police, à la réclusion à vie pour meurtre du gendarme Heusler, commis en 1978

(11.11). Le parti socialiste jurassien révisé ses statuts et réaffirme sa revendication d'un deuxième siège au gouvernement (16.11). Décès de Me Marc Jobin, avocat à Saignelégier et ancien député, à l'âge de 70 ans (16.11). La compagnie Swissair offre symboliquement un DC 9-81 à la République et canton du Jura (21 et 22.11). Hold-up à la Caisse Raiffeisen des Breuleux. Les deux gangsters s'enfuient en emportant 40.000 francs (24.11). L'éventuelle implantation de Bonnet & Cie, fabrique de montres, au Noirmont est annoncée (26.11).

Décembre

La clinique Roc-Montès connaît une nouvelle fois des problèmes de trésorerie: les salaires de novembre n'ont pas été versés (1.12). En hommage au peintre Paul Bovée trop tôt disparu une exposition est organisée à Delémont et un livre édité (7.12). Le groupe Bélier occupe une station des Forces motrices bernoises à Bassecourt (7.12). Un ouvrier italien abat son collègue de travail à Delémont (8.12).



Novembre: Swissair offre symboliquement un DC 9 à la République et canton du Jura.



Le 78e Marché-Concours de Saignelégier, au mois d'août a obtenu un grand succès.

consignes de boycottage émises par le Rassemblement jurassien (2.8). Près de trois millions de francs de dégâts, cinq familles privées de logements, c'est le triste bilan d'un gros incendie dans un ancien immeuble delémontain, aux abords du Cras-du-Moulin (10.8). Le 78e Marché-concours national de chevaux se déroule à Saignelégier, avec le canton de Bâle-Ville comme invité d'honneur (10.8). A la suite des communiqués publiés contre la présence officielle du canton de Bâle-Ville au Marché-concours de Saignelégier, le ministre Jean-Pierre Beuret, ancien animateur des Militants francs-montagnards, se distance des positions de

les bruits nocturnes dans le quartier de la rue Emile-Boéchat (2.9). Parution de l'ouvrage «Jura souverain» de Daniel Jeanbourquin qui relate l'élection des premières autorités jurassiennes (3.9). La fusion du «Jura libre» et de l'«Optique jurassienne» en un seul hebdomadaire est annoncée (3.9). Le parti socialiste jurassien, réuni aux Breuleux en congrès extraordinaire à huis-clos, décide son maintien au sein de la coalition gouvernementale jurassienne, par 98 voix contre 62 (4.9). Le groupe Bélier manifeste devant le monument du major Davel à Lausanne, à l'occasion de la présence du canton de Berne comme invité d'honneur du Comptoir

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

Boucherie Pierre Bilat
Les Bois
Téléphone 039/61 12 85

Charpente-couverture, menuiserie, garages et chalets préfabriqués
Marie-Claire Donzé
Les Bois
Téléphone 039/61 12 55

Entreprise de maçonnerie
Gasparino Locatelli
Les Bois
Téléphone 039/61 13 13

Laiterie-fromagerie
Charles Kaelin
Spécialités: Têtes de Moine
Le Noirmont
Téléphone 039/53 12 16

Restaurant de la Goule
Famille Lanz
La Goule-Le Noirmont
Téléphone 039/53 11 18

Café-Restaurant de la Bouège
Famille Jeanmaire
La Goule-Le Noirmont
Téléphone 039/53 11 48

Halte des Amis
Famille Jean HerZig, propr.
Les Emibois
Téléphone 039/51 12 51

Boulangerie-pâtisserie
Joseph Mestre
Saignelégier
Téléphone 039/51 11 86

Hôtel du Lion d'Or
Famille Chevillat
Montfaucon
Tél. 039/55 11 60

Restaurant de la Verte-Herbe
Famille Aemisegger
Goumois
Téléphone 039/51 13 27

Café-Restaurant des Voyageurs
Famille Girardin
Bois-Derrière (Montfaucon)
Téléphone 039/55 11 71

Hôtel de la Balance
Famille Laux-Broquet
Les Breuleux
Téléphone 039/54 14 13

Laiterie
Famille N. Leuenberger
Les Breuleux
Téléphone 039/54 11 53

L'IMPARTIAL

rétrospective

De janvier à décembre dans le Jura bernois

Mois de janvier

Les maîtres permanents de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier ont donné conférence de presse pour dénoncer le malaise régnant à l'intérieur de l'institution (8).

Le premier accident mortel dans le district de Courtelary s'est produit à la hauteur de l'aérodrome. Dans une collision frontale due au brouillard, M. Erwin Steiner, de Cormoret, a perdu la vie (9).

Pour des raisons de santé, M. Pierre Godat, conseiller municipal socialiste, de Saint-Imier, a donné sa démission (21).

En raison des importantes chutes de neige, les travaux publics sont sur la brèche quasiment 24 h. sur 24. Les bonnes conditions d'enneigement et le froid font le bonheur des skieurs et patineurs (22).

Sans tambour, ni trompette, l'Ecole de musique du Jura bernois a déménagé à Saint-Imier. Après la rue Francillon, l'institution a pris ses quartiers dans l'ancienne villa Savoye (28).

Les habitants de la vallée de Tavannes ne mourront pas de soif. Le puits profond des Rosiers à Malleray est rempli, selon les estimations, de 7 milliards de litres d'eau (29).

Mois de février

La traditionnelle journée de la jeunesse jurassienne se déroule sans problème à Tavannes. Le groupe Bélier critique le régime bernois et effectue également sa propre autocritique (2).

Quelques mois avant l'inauguration officielle, la nouvelle halle de Villeret est remise au corps enseignant (7).

Les autorités de Saint-Imier sont satisfaites. Le gaz naturel arrivera dans la cité d'Erguel. Le corps électoral a approuvé un crédit de 3 millions de francs par 835 oui contre 407 non (9).

Le remplaçant de M. Pierre Godat au Conseil municipal est connu. Le choix du parti socialiste s'est arrêté sur M. Claude Grobéty (10).

Le sceau destiné à marquer les festivités du 1100e anniversaire de Saint-Imier est trouvé. Le concours mis sur pied à cette occasion a été remporté par M. Etienne Bueche de Saint-Imier (20).

Mauvaise nouvelle pour la population de Saint-Imier. Le groupe Manor SA annonce son intention de fermer son magasin «Aux Quatre Saisons» dès le 1er avril 1982 (25).

En assemblée générale, les délégués des cercles à la Fédération des communes du Jura bernois acceptent le principe de la création d'un Service social du Jura bernois (SSJB) (26).

Mois de mars

Jour de fête à Tramelan. L'équipe de volleyball de la SFG Tramelan est promue en ligue nationale B (11).

Grâce à un groupe d'accueil bénévole et dévoué, Saint-Imier et Villeret reçoivent 13 réfugiés cambodgiens (24).



28 janvier 1981: Nouveaux locaux de l'Ecole de musique du Jura bernois.

La remise des diplômes et certificats de l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura bernois se déroule à Bévillard (28).

Un grave accident s'est produit à La Ferrière. Une collision entre deux voitures a causé la mort de deux personnes de Renan et blessé cinq autres (30).

En veuilleuse depuis quelque temps, l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) reprend vie lors d'une assemblée générale à Moutier. De nouveaux statuts sont avalisés (30).

Mois d'avril

Les districts du Jura bernois s'opposent à l'initiative «Etre solidaire»

comme le peuple suisse et refuse également, au niveau cantonal le foyer de Bolligen. En revanche, le nouvel immeuble destiné à l'administration cantonale est approuvé (8).

La nouvelle est définitive. Le groupe Manor SA ne prolongera pas la vie des «Quatre Saisons». Les 2860 signatures recueillies n'ont pas apitoyé les directeurs genevois (8).

Lors d'une assemblée communale extraordinaire, Villeret renonce à l'alimentation au gaz naturel. La décision est prise par 56 voix contre 10. Le prix est trop élevé (9).

Suite en page 24



22 janvier 1981: Importantes chutes de neige dans la région.

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle

Société des Forces électriques de La Goule

Saint-Imier
Téléphone 039/41 45 55

Le Noirmont
Téléphone 039/53 12 62

Les Bois
Téléphone 039/61 11 47

Les Breuleux
Téléphone 039/54 16 16

Courtelary
Téléphone 039/44 13 51

Renan
Téléphone 039/63 12 12

Les Brenets
Téléphone 039/32 10 48

Laiterie-fromagerie Paul Sauser

La Chaux-d'Abel
Téléphone 039/61 11 53

Buffet de la Gare

Famille J.-Cl. Vaucher-Froidevaux

Renan
Téléphone 039/63 11 67

Ebénisterie, agencements de cuisines Ameublements Tanner SA

Sonvilier
Téléphone 039/41 11 60

Hôtel-Restaurant des Pontins

sur/Saint-Imier
Famille Jean-Philippe Aeschlimann

Téléphone 039/41 23 61

Hôtel du Chasseral

M. et Mme Frésard-Cuche

Téléphone 038/51 24 51

Boulangerie-pâtisserie Ernest Lachat

Renan
Tél. 039/63 11 57

Boucherie-charcuterie Rémy Jeanneret

Sonvilier
Téléphone 039/41 12 77

Boulangerie C. Zoni

Sonvilier - Saint-Imier

Boulangerie-pâtisserie Urs Binz

Courtelary
tél. 039/44 11 44

Radio-télévision Raymond Liengme

Courtelary
Téléphone 039/44 12 65

Garage Bedert

Agence Daihatsu

Sonvilier
Téléphone 039/41 44 52

Restaurant du Cheval-Blanc

Chez Nino

Sonvilier
Téléphone 039/41 11 23

Chalet Mont-Crosin

Famille Norbert Augsburgers
Tél. 039/44 15 64

Buffet de la Gare

Famille G. Réat
Mont-Soleil

Tél. 039/41 23 77

Hôtel Buffet de la Gare

R. Morand

Courtelary
Téléphone 039/44 16 98

L'IMPARTIAL

Bureau de Tramelan

Grand-Rue 147
Téléphone 032/97 58 58



PRO VOYAGES SA

Grand-Rue 147
2720 Tramelan
Tél. 032/97 58 58 - Télex 34 703



radio télévision hi-fi stéréo photo

MULTILOISIRS SA

2606 CORSEMONT
Grand-Rue 23
Téléphone 032 97 15 97

2726 SAIGNELEGIER
Téléphone 039 51 17 00

Garage-Carosserie de la Rochette

Agence Renault

L. Martin
Tavannes
Téléphone 032/91 10 88

et merci à notre fidèle clientèle

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle ...et merci à notre fidèle clientèle

de la part des commerçants suivants:

Au Coq d'Or
Comestible von Kaenel
Saint-Imier
La Chaux-de-Fonds

Chapellerie-
chemiserie
D. Battarra
Saint-Imier
Tél. 039/41 25 42

**Quincaillerie
du Vallon**
J.-R. Küng
Saint-Imier
Tél. 039/41 22 83

Voyages, noces, sociétés, écoles,
service Saint-Imier - Chasseral
Auto-Transports d'Erguel SA
**ERGUEL
VOYAGES**
Rue Dr-Schwab 9 - Saint-Imier
Téléphone 039/41 22 44

**Banque
Cantonale
de Berne**
Saint-Imier
Tramelan
Tavannes


BANQUE POPULAIRE SUISSE
Saint-Imier


Magasin de fleurs
René Brand
Maison fondée en 1902
Rue Francillon 8 - Saint-Imier
Téléphone 039/41 21 63

Menuiserie
Rinaldo Colombo
Rue des Jonchères 71
Saint-Imier
Téléphone 039/41 23 84

Alfred Della
Ferblantier-Installateur St-Imier
remercie sa clientèle et lui souhaite les
meilleurs vœux pour la nouvelle année.

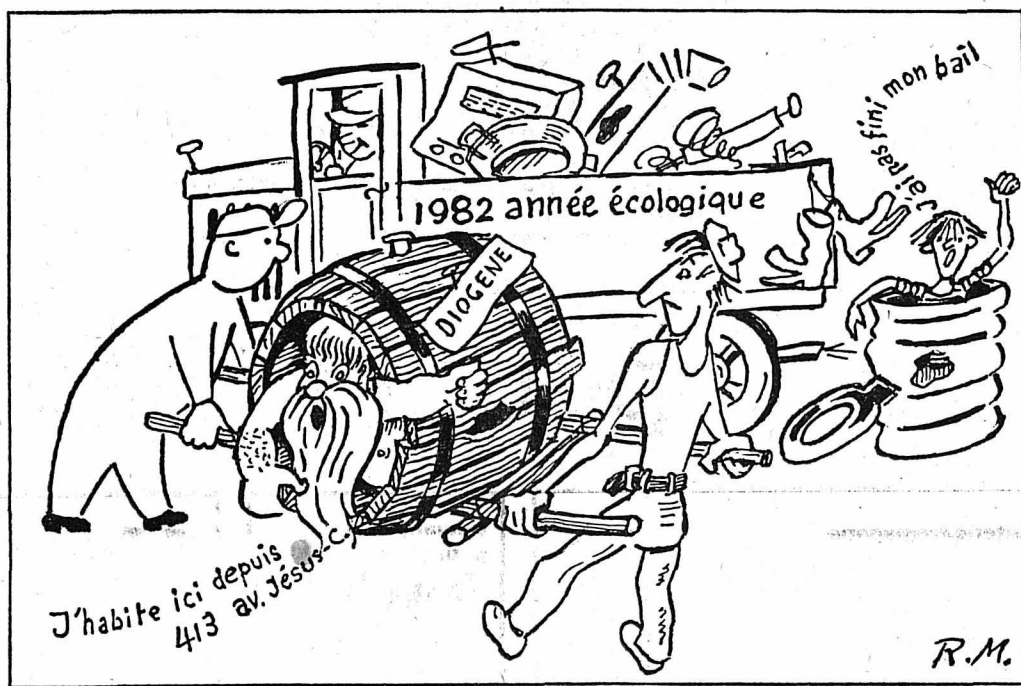
C. Delacour
Botte Rouge
Francillon 22
Saint-Imier
Téléphone 039/41 45 35
présentent à leur fidèle clientèle,
leurs meilleurs vœux pour l'An Nouveau

Maison de fleurs
Keller
Gare Saint-Imier
Téléphone 039/41 32 55
Sonvilier - Téléphone 039/41 12 44

Oasis Santé
Alimentation naturelle diététique
A.-M. Kupferschmid Rue Basse 16
Téléphone 039/41 44 51 Saint-Imier


**Commerce
Indépendant
de Détail**
Saint-Imier et vallon
Pour toujours mieux vous
servir, aussi en 1982.

J. KURTH S.A.
Chaussures Saint-Imier
La Chaux-de-Fonds - Tavannes



André Meyer
Tabac, journaux,
Sport-Toto, loto
Saint-Imier

Meyer Sports
Saint-Imier

André Meyrat
Auto-Ecole
vous remercie de la confiance que vous lui
avez témoignée et vous présente ses meil-
leurs vœux pour la nouvelle année.
Saint-Imier - Tél. 039/41 24 93

Jean Nikles
Ferblanterie, installations sanitaires
Suze 8 - Saint-Imier
Téléphone 039/41 23 96


Confection
Merlach
Rue Francillon 24
Saint-Imier
Téléphone 039/41 47 33

Mik Bar
Lili & Baeris
Saint-Imier

**Buffet de
la Gare**
J. Savioz
Saint-Imier
Tél. 039/41 20 87

Hôtel Erguel
Famille Obrecht-Steiner
Rue Dr-Schwab 15
Saint-Imier
Téléphone 039/41 22 64

Blanchisserie
W. Santschi & Fils
Sur le Pont 21
Saint-Imier


Confection
pour dames
Place du Marché 2
Saint-Imier
Téléphone 039/41 34 23

Gypserie-
peinture
Schweingruber
Rue du Temple 11
Saint-Imier
Tél. 039/41 21 77

Brasserie de la Place
Cosimo Pisanello
vous présente ses meilleurs vœux et se recommande pour ses
spécialités valaisannes et italiennes
Restauration chaude à toute heure.
Saint-Imier


Madame E. Semon
Coiffeuse
Rue Francillon 12
Saint-Imier
Téléphone 039/41 20 85

Radio-télévision
E. Semon
Rue Francillon 12 - Saint-Imier
Téléphone 039/41 20 85

SERFICO
Bureau de services commerciaux
M. F. Bourquin
Déclarations fiscales, comptabilités, gérances
immobilières
Saint-Imier
Midi 13
Téléphone 039/41 15 05

**Jean-Frédy
Spring**
expert fiduciaire USF
Saint-Imier

Restaurant-Café du Pont
Mme Surdez
souhaite à sa fidèle clientèle,
ses meilleurs vœux
Saint-Imier
Téléphone 039/41 21 91


Garage-Carosserie Fiorucci & Cie
Saint-Imier
Téléphone 039/41 41 71

R. Zimmermann
Vélos, motos
Rue Dr-Schwab 20
Saint-Imier
Téléphone 039/41 40 61

Bar Le Patio
Mme Huguette Zimmermann
Saint-Imier
présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux

Zanella Frères
Matériaux de construction et combustible
Saint-Imier

**Meilleurs vœux
pour 1982**

L'IMPARTIAL

rétrospective

De janvier à décembre dans le Jura bernois

Suite de la page 22

Un accident mortel de la circulation entre Sonceboz et La Heutte cause la mort d'un médecin retraité de Villeret, M. Alcide Guenin (11).

Lors d'une audience de trois jours, la Chambre criminelle du Jura bernois a condamné trois jeunes gens à des peines de prison variant entre 18 mois avec sursis et 4 ans pour le «braquage» de la rue du Clos à Moutier (16).

Mois de mai

Lors de la manifestation du 1er mai, M. Félicien Morel, de Fribourg, s'est exprimé à Saint-Imier (2).

Un jeune homme de Soule, M. Jean-René Domon, se tue en voiture à La Paule sur la commune de Mont-Tramelan (5).

L'Emulation jurassienne se donne un nouveau président lors de son assemblée annuelle à Moutier en la personne de M. Jean-Luc Fleury (11).

Le folklore se porte bien à Tramelan. Le concert du Jodler-Club de Tramelan a obtenu un franc succès (13).

M. Henri Sommer, de Saint-Imier, est nommé vice-président du Gouvernement bernois pour la période 1981-82 par le Grand Conseil bernois (14).

Le nouveau complexe sportif de Villeret est inauguré au cours de différentes cérémonies (14).

Contrairement à l'année 1980, l'assemblée du RJ à Cortébert ne donne lieu à aucun affrontement (18).

Le village de vacances de Douanne, conçu spécialement pour les handica-

Buser, le groupe socialiste des Chambres fédérales fait une excursion à Mont-Soleil par un temps splendide (12).

Une vieille bâtisse jouxtant l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier est la proie des flammes (12).

Après sa résurrection, l'ADIJ se donne un nouveau secrétaire général en la personne de M. Claude Brugger, de Tramelan (13).

Lors des votations fédérales et cantonales, les districts du Jura bernois disent trois fois oui pour l'égalité entre hommes et femmes, la protection des consommateurs et l'initiative antiatomique (15).

La foire commerciale de Saint-Imier connaît un succès sans précédent dans les rues de la cité d'Erguel (15).

Le FC Saint-Imier-Sports rate l'ascension en 1re ligue en s'inclinant 1 à 0 sur son terrain face à La Tour-de-Peilz (25).

Le Corps de Musique de Saint-Imier fête dignement son 125e anniversaire durant trois jours (29).

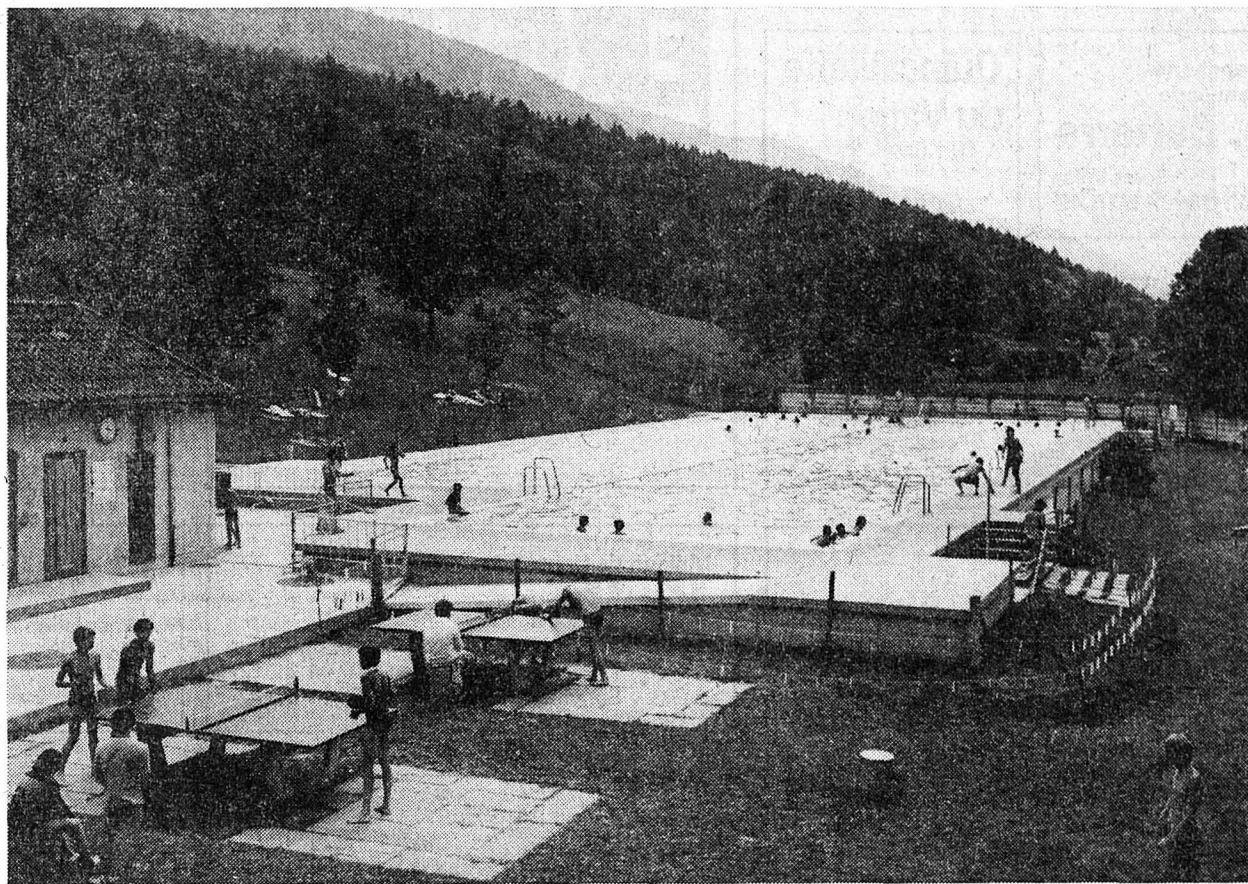
Une soirée de compagnie marquée par le strip-tease d'artistes à Villeret est révélée (29).

Mois de juillet

Un jeune cycliste de Mont-Soleil, Roland Zwahlen, est mortellement blessé par un véhicule à Saint-Imier (3).

Le commandant de compagnie en cause dans l'affaire du strip-tease de Villeret est suspendu (3).

L'assemblée générale extraordinaire



25 juillet 1981: Piscine de Saint-Imier réouverte avec des innovations.

Comme chaque année, l'Abbatiale de Bellelay accueille une exposition d'art. La céramique suisse est à l'honneur durant l'été (29).

Un jeune homme de Mont-Soleil, M. Tony Oppliger, se tue en voiture entre l'Assesseur et Sonvilier (30).

Mois d'août

A Saint-Imier, la Fête nationale est commémorée dignement. L'allocation officielle est prononcée par le conseiller national Marc-André Houmard (3).

Sur le Plateau des Reussilles, la renaissance du Concours hippique national de Tramelan s'est soldé par une splendide réussite populaire et sportive (3).

Une villa de maître est détruite par le feu à la rue Pierre-Alin à Saint-Imier. L'imprudence d'un adolescent est à l'origine de ce sinistre (8).

efforts dans le domaine des relations publiques. Lors de sa présence au Comptoir en tant qu'invité d'honneur, le canton a effectué une véritable opération de charme (14).

En proie à quelques difficultés, la fabrique Nivarox regroupe ses activités à Saint-Imier (19).

Après un long passage au Musée jurassien à Delémont, la Bible de Moutier-Grandval est exposée une journée dans la Collégiale Saint-Germain à Moutier. De nombreux visiteurs se sont déplacés (23).

Le village de Péry est noir de monde pour l'exposition agricole et artisanale du district de Courtelary. Le cortège remporte un triomphe (28).

Lors des votations cantonales, le peuple bernois glisse trois oui dans les urnes. La nouvelle répartition des sièges au Grand Conseil est ainsi ratifiée (28).

est dépourvu d'investissements particuliers. Le déficit est estimé à quelque 10.000 francs (29).

Lors d'une assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois, les délégués approuvent définitivement la mise sur pied d'un Service social du Jura bernois (30).

Mois de novembre

Pas moins de 4000 signatures sont recueillies en 10 heures à Bienne pour sauver la Maison du Peuple (2).

Malgré un léger déficit, le Conseil général de Saint-Imier accepte à l'unanimité le budget 1982 de la commune (6).

A La Cibourg, un agriculteur découvre dans un champ, l'orifice d'un gouffre encore inconnu (6).

Le canton de Berne annonce officiellement la reconnaissance de la Combe-Grède comme réserve naturelle forestière (7).

Le groupe Jelmoli est vivement intéressé par la reprise du magasin «Aux Quatre Saisons» à Saint-Imier (10).

Le Maennerchor Frohsinn de Villeret a fêté dans la joie son 125e anniversaire (10).

Sans problème particulier, le gaz naturel est arrivé dans la nuit à Saint-Imier (16).

Une collision entre un Mirage et un Tiger se produit au-dessus de Moutier. Les deux avions percutent l'arête du Raimeux. Les deux pilotes blessés sont hospitalisés (19).

Les sportifs sont satisfaits dans la vallée de Tavannes. La piscine couverte de Malleray-Bévilard a ouvert ses portes (23).

Après sept ans d'activité, la fondatrice du Groupement féminin de Force démocratique, Mme Geneviève Aubry annonce sa démission en tant que présidente (27).

Lors d'une assemblée extraordinaire à Tramelan, le parti radical du Jura bernois, district de Courtelary, a désigné ses cinq candidats pour les élections au Grand Conseil bernois (28).

Après une longue enquête, le commandant de compagnie responsable dans l'affaire du strip-tease de Villeret est totalement blanchi (28).

Les élections communales 1981 sont marquées par une victoire séparatiste à Sorvilier. Les autonomistes ont acquis la majorité à l'Exécutif (30).

Mois de décembre

Un professeur de gymnase biennois a tenté de redonner un second souffle à l'enseignement du grec et du latin. Grâce à l'aide du canton, M. Dutoit a réalisé un moyen métrage «Trait d'Union» (3).

La cérémonie de promotions civiques à Saint-Imier est marquée par la présence du conseiller d'Etat M. Henri-Louis Favre, de Reconvilier. Pas moins de 42 «20 ans» ont répondu présent à l'invitation de la Municipalité (5).

Une violente tempête dans le Jura bernois a causé de sérieux soucis aux pompiers et aux services techniques. A Moutier, la ville est restée plongée dans l'obscurité durant plusieurs heures (9).



15 juin 1981: Succès pour Imériale 81 à Saint-Imier.

pés, a fêté sa première année d'existence (20).

La Cour d'Assises du Jura a condamné pour la deuxième fois Hans Fluéli pour double assassinat à 16 ans de réclusion (20).

La couverture de la patinoire de Saint-Imier va bon train. La foire de Tramelan connaît une affluence remarquable (27).

Les comptes de Saint-Imier seront déficitaires en 1981. Les prévisions laissent apparaître un trou de 300.000 - 400.000 francs (29).

Mois de juin

Le projet de télédistribution dans toutes les communes du vallon de Saint-Imier est en bonne voie (3).

Un drame passionnel se déroule en pleine rue à Saint-Imier. Un ressortissant italien blesse grièvement Mme Louise Kuczko, de Renan, avant de se suicider avec son revolver (5).

Le boom des constructions se poursuit à Corgémont (10).

Avec son nouveau chancelier Walter

de l'ADIJ désigne un nouveau président en la personne de M. Roland Schaller, de Moutier (4).

Le soleil est de la partie pour le cortège des Promotions 1981 à Saint-Imier (6).

Après 43 ans d'enseignement, M. Roland Stähli se retire de la vie active (7).

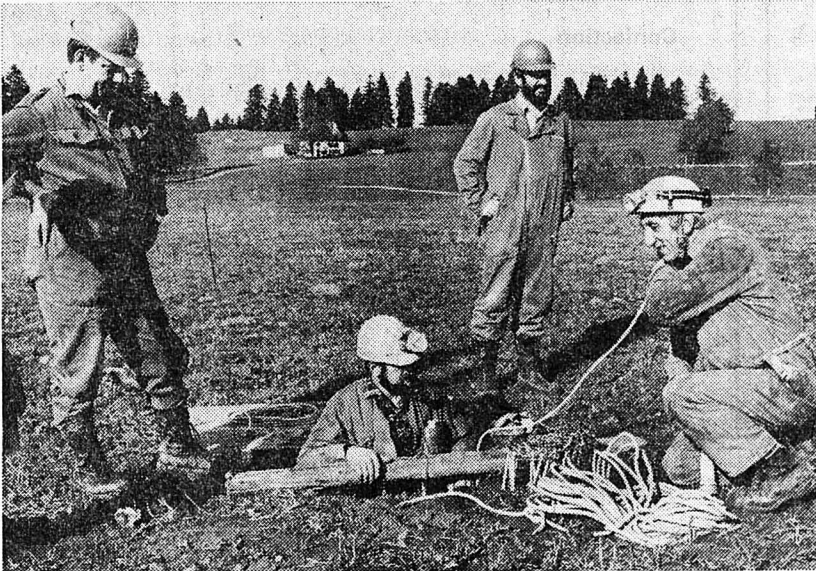
Pour faire face à une concurrence toujours plus grande, les usines Tornos-Bechler-Petermann à Moutier annoncent leur fusion (10).

Durant les vacances, de nombreux travaux sont effectués dans Saint-Imier, notamment en vue de l'arrivée du gaz naturel (13).

Une friteuse est à l'origine d'un début d'incendie à la rue du Puits à Saint-Imier. Les dégâts sont estimés à 15.000 francs (14).

Un jeune homme, M. René Sallin, est tué accidentellement par une balle dans une ferme proche de La Ferrière (18).

Grâce à des travaux de rénovation et au chauffage de l'eau, la piscine de Saint-Imier est animée par une seconde jeunesse (25)



6 novembre 1981: Gouffre découvert à La Cibourg.

Tant à Tavannes qu'à Bienne et Saint-Imier, l'exposition mise sur pied dans le cadre de l'année des handicapés a connu un magnifique succès (22).

Les nouvelles installations sportives de Saint-Imier (patinoire couverte et terrain de Châtillon) sont en voie de finition (22).

Lors d'une assemblée communale, les citoyennes et citoyens de Renan ont refusé l'arrivée du gaz naturel par 60 voix contre 24 (24).

Un nouvel incendie a anéanti une ferme sise «Chez Reymond» sur la chaîne de Mont-Soleil. Les dégâts sont estimés à plus de 600.000 francs (29).

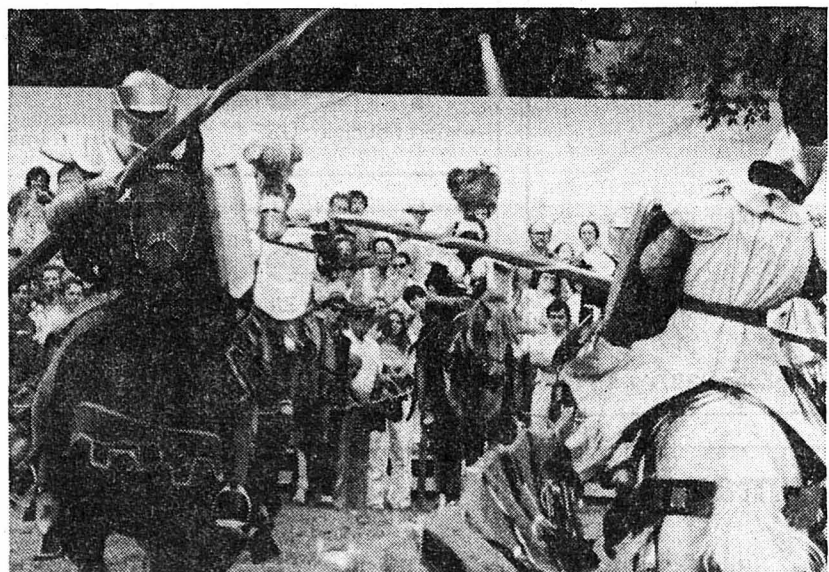
Mois de septembre

En raison du choix du créneau qualitatif, Omega se réorganise. Trois divisions sont créées (4).

Lors de la Fête du Jura bernois à Tavannes, les sympathisants de Force démocratique confirment leur nouvelle orientation (7).

La foire de Chaindon connaît une affluence record le premier lundi de septembre. Le soleil était au rendez-vous (8).

Le canton de Berne fait de sérieux



3 août 1981: Succès du Concours hippique de Tramelan.